

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE CHIFFRE: 96

C'EST LE POURCENTAGE DES MÉNAGES SUISSES QUI POSSÈDENT AU MOINS UNE TÉLÉVISION (LES AUTRES N'EN ONT PAS LE PLUS SOUVENT PAR CHOIX)

Source: OFS (Chiffres 1994)

Ecosse: tuerie dans une école

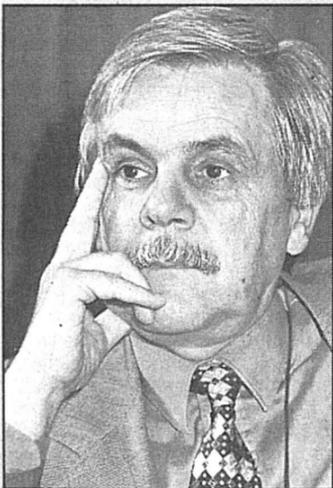


DUNBLANE - L'école de la petite ville écossaise a été le théâtre d'un horrible drame.

Pris sans doute d'une crise de folie subite, un homme de 43 ans armé jusqu'aux dents a fait irruption hier matin dans une école élémentaire de Dunblane, en Ecosse, et a ouvert le feu, tuant 16 enfants d'une même classe et un enseignant avant de se suicider. Ce drame inexplicable a mis la Grande-Bretagne en état de choc. D'après les premiers éléments de l'enquête, le forcené, Thomas Hamilton, était bien connu dans la ville où il dirigeait un club sportif de garçons. Il était considéré comme un solitaire.

Page 5

Arc jurassien: des sous pour les PME



DENIS MAILLAT - L'Université de Neuchâtel s'est mise au chevet des petites et moyennes entreprises.

Une structure de financement pour les petites et moyennes entreprises (PME) pourrait être mise sur pied à l'échelle de l'Arc jurassien. L'institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel vient de rendre un rapport dont l'originalité porte sur le mode de financement: les investisseurs seraient recrutés dans l'Arc jurassien et fourniraient une partie des fonds propres de PME existantes ou en voie de création.

Page 11

CHARM EL-CHEIKH/ Peu de décisions concrètes au sommet antiterroriste

Tout en symbole



CLINTON ENTRE PERES ET ELTSINE - Relancer le processus de paix au Proche-Orient et combattre le terrorisme: tels sont les objectifs généraux que se sont assignés les 29 dirigeants réunis hier à Charm el-Cheikh pour le sommet des «bâtisseurs de la paix», convoqué après la vague d'attentats qui a fait 62 morts en Israël. Mais sur le plan concret, le résultat est assez maigre. Un groupe de travail devra remettre des recommandations dans les trente jours. Lire le commentaire de Guy C. Menuisier.

Menahem Kahana-epa

Page 3

EXPRESSION/ Jean Abt sur le grill

Un officier serein



HAUT GRADÉ - L'arbre ne doit pas cacher la forêt. Autrement dit, la malheureuse affaire Nyffenegger ne saurait occulter le fait que les officiers et sous-officiers qui encadrent l'armée suisse sont, en règle générale, absolument honnêtes et fort compétents. Tel est le message qu'a exprimé avec conviction Jean Abt, commandant du corps d'armée de campagne I, au cours d'un entretien mené à l'enseigne de l'émission «Expression» de la télévision régionale. Jean Abt a passé en revue quelques questions de fond liées à la politique de sécurité. Il estime notamment que l'armée de milice demeure tout à fait adaptée à la Suisse.

Pierre Treuthardt-E

Page 2

Première sortie peu glorieuse



SFORZA-LANGERS - La Suisse a frôlé l'humiliation à Luxembourg.

keystone-kupferschmidt

La première sortie de l'équipe de Suisse de football sous la houlette de son nouvel entraîneur, le Portugais Artur Jorge, s'est soldée par un relatif échec. La formation à croix blanche a en effet été tenue en échec par le Luxembourg (1-1) dans le Grand-Duché. Face à une équipe formée essentiellement d'amateurs, mais qui a joué sans complexe, elle a manqué de mobilité et de venin et n'a pas su prendre le jeu à son compte. Il y a donc bien du travail jusqu'à l'Euro.

Page 21

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les entreprises et Energie 2000

Comment les entreprises peuvent-elles collaborer pour mieux gérer leur consommation d'énergie? Une séance d'information, organisée par le canton et Energie 2000, a répondu hier soir à cette question.

Page 11

VILLE DE NEUCHÂTEL

Drogué condamné

Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel a sanctionné de deux ans de prison un toxicomane de 21 ans, qui s'est rendu coupable de vente d'héroïne. Il a été arrêté aussitôt après l'audience. Néanmoins, le choix lui est laissé de prendre la décision d'entrer dans un établissement spécialisé.

Page 13

VAL-DE-RUZ

Viande: des soucis

Un débat a opposé mardi soir à Cernier, en toute courtoisie, producteurs de viande et grands distributeurs, devant un public de paysans très inquiets à propos de l'avenir du marché de bétail de boucherie. Les intervenants appellent au partenariat pour renouer les maillons de la chaîne de production.

Page 15

ENTRE-DEUX-LACS

Saint-Blaise: geste pour le théâtre

Les conseillers généraux de Saint-Blaise sont appelés ce soir à faire un geste en faveur de la culture. Ils se prononcent en effet sur le crédit correspondant à la part de la commune au capital de la société immobilière chargée de la construction du théâtre régional de Neuchâtel.

Page 17

VOTRE SOMMAIRE

► HORIZONS	
Le débat des idées.....	2
Monde.....	3-5
Suisse.....	5-7
Entreprendre.....	9
► NEUCHÂTEL	
Canton.....	11-12
Ville.....	13
Région.....	15-19
► SPORTS	
Actualité sportive.....	21-2
Sports +.....	28-29
► EN PLUS	
Alimentation.....	31
Arts et culture.....	33
Agenda.....	34
Décès, naissances.....	36-37
Programmes TV.....	39
Météo.....	40
► À VOTRE SERVICE	
Mots croisés.....	4
Bourse.....	9
Solution mot caché.....	10
Feuilleton.....	24
► L'EXPRESS-PUB'	
Annonces Express.....	24
Immobilier 14,16,22,24,26,27	
Marché de l'emploi.....	35,36

EXPRESSION/ Le commandant de corps Jean Abt commente l'actualité militaire

La milice nous va si bien

Homme de dialogue au calme souriant et imperturbable, poète à ses heures, le commandant du corps d'armée de campagne I Jean Abt, 58 ans, fait partie des plus hauts gradés de l'armée suisse. A l'heure où le Département militaire fédéral (DMF) est au centre de divers scandales et que les questions de sécurité posent de nouveaux défis à l'échelle du continent, il livre une analyse nuancée et se pose en défenseur convaincu du système de milice. Interview.

Expression - Qu'est-ce qui a fondamentalement changé depuis la réforme Armée 95?

Jean Abt - La doctrine a changé. Nous avons, jusqu'à la chute du Mur de Berlin, une doctrine de défense tous azimuts. Maintenant, nous pratiquons une défense dynamique de secteur qui a pour but de rassembler les forces nécessaires là où les besoins se font sentir. Le changement a donc été important au niveau de l'organisation. On a vu la disparition de certaines formations - comme la brigade frontière 2, qui était tout à fait neuchâteloise -, tandis que d'autres formations ont été transformées ou créées.

L'instruction aussi a changé. Elle est dorénavant plus courte, les cours de répétition n'ont lieu que tous les deux ans et les écoles de recrues ont été raccourcies de deux semaines.

- On peut donc apprendre la même chose dans un temps plus court?

J. A. - Il faut être honnête, je n'en suis pas sûr. D'ailleurs, la répartition des efforts est un peu modifiée. On pouvait autrefois obtenir un niveau élevé d'instruction dans les écoles de recrues déjà. Maintenant, il a été choisi de se limiter au niveau de la section: la section doit être bien formée à l'école de recrues. Quant à l'instruction de l'unité, elle doit être réussie dans les cours de répétition. Il n'en reste pas moins que les cadres doivent absolument rester performants. Un effort est donc porté du côté des cadres pour garder un niveau suffisant. Les officiers ont chaque année un cours tactique-technique qui leur est réservé. Pour quelques spécialistes aussi, tels que les équipages de chars qui ne peuvent pas d'une heure à l'autre être performants, nous avons maintenu des cours réduits de deux à trois jours dans l'année sans cours de répétition.

J'ajouterais encore, au chapitre des changements intervenus, les finances. Durant les cinq années de préparation d'Armée 95, tout en effectuant un travail considérable, nous avons réalisé des économies, qu'on peut globalement chiffrer à 5 milliards de francs. Dans

l'ensemble, tous ces changements ont été réussis.

- Plus de six ans après le rejet de l'initiative «Pour une Suisse sans armée», l'existence d'une défense nationale forte reste-t-elle indispensable?

J. A. - Certainement. Un instrument de sécurité crédible demeure indispensable. Tout simplement parce qu'on ne peut pas réinventer, au moment où ce serait nécessaire, l'instrument dont on aurait subitement besoin.

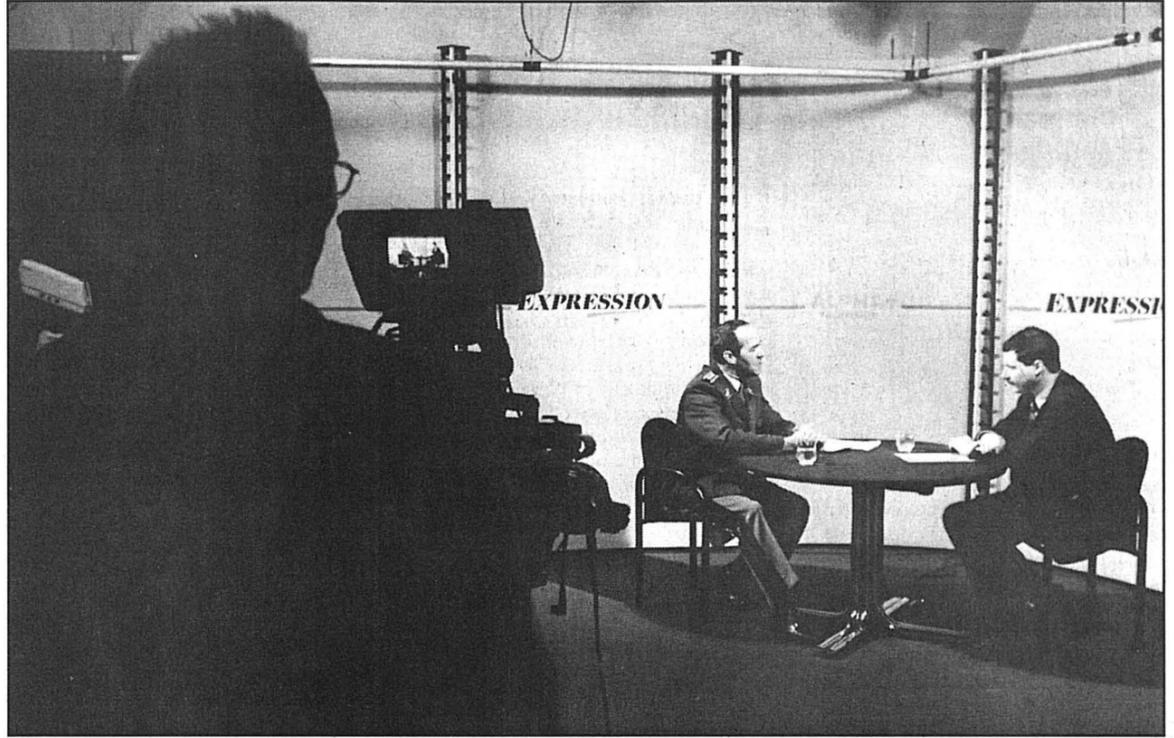
France et Suisse: pas de comparaison

- La France a brisé un tabou vieux de deux siècles - le peuple en armes - et va introduire une armée professionnelle. La Suisse doit-elle envisager une évolution analogue? Vous avez vous-même évoqué le rôle des spécialistes; le citoyen-soldat possède-t-il les connaissances techniques nécessaires au maniement d'un armement de plus en plus sophistiqué?

J. A. - Oui. Le citoyen-soldat suisse est d'un niveau professionnel élevé, si bien que dans les formations où des aptitudes spéciales sont requises, on trouve les cadres et les soldats qui correspondent aux besoins.

Sur le fond du problème, la comparaison avec la France ne peut pas être établie. Il s'agit, chez nous, de disposer d'une armée exclusivement défensive. En France, et le président de la République ne l'a pas caché, il s'agit de disposer d'une force d'intervention capable d'intervenir à l'extérieur. La France a par ailleurs depuis longtemps consolidé sa défense du sanctuaire par la dissuasion nucléaire, qui a été mise à jour l'an passé; les décisions actuelles sont le prolongement de cette volonté.

Cela dit, nous avons quand même des professionnels chez nous, au nombre de dix mille. Ce sont des mécaniciens spécialisés qui travaillent dans les arsenaux, dans les parcs automobiles de l'armée, dans les aérodromes militaires. Ce sont aussi les gardes-fortifications, les



SUR LE PLATEAU D'EXPRESSION - Jean Abt répond à Stéphane Sieber: «Une armée professionnelle, c'est terriblement cher».

2000 instructeurs et les pilotes professionnels.

- C'est tout de même paradoxal: si la France professionnalise son armée, la Suisse, avec ses 450.000 hommes mobilisables, aura la plus grande armée d'Europe!

J. A. - C'est paradoxal si l'on s'en tient simplement aux chiffres. En fait, l'armée suisse a une réserve importante. C'est-à-dire qu'elle est capable de mobiliser 10.000 hommes s'il le faut, et de les renvoyer à la maison si elle n'en a plus besoin.

J'aimerais préciser que le projet d'une armée professionnelle en Suisse n'est pas nouveau. Il y a deux ans, à Zurich, un groupe de travail avait développé un programme tablant sur une armée professionnelle de 50.000 hommes, ce qui peut être envisagé. Mais c'est terriblement cher: rien que pour les salaires et les charges sociales de ces 50.000 soldats professionnels, il faudrait compter 5 milliards de francs par année. Or, 5 milliards, c'est le budget annuel du DMF, lequel couvre non seulement l'instruction de base, les cours de cadres et de répétition, mais aussi les besoins de construction, de modernisation et d'acquisition du matériel.

- Mais cela ne couvre pas les coûts supportés par l'économie du fait que

les gens qui sont au service militaire sont absents de leur entreprise.

J. A. - En effet. Mais on peut admettre que si l'armée de milice profite de la qualité du tissu économique, l'économie bénéficie en retour d'un certain niveau acquis à travers le service militaire. Et j'aimerais apporter un complément important: l'armée de milice, par les rencontres et les découvertes qu'elle offre aux citoyens-soldats, est aussi une contribution extraordinaire à la cohésion nationale.

L'indépendance totale n'existe pas

- Selon vous, la Suisse peut-elle raisonnablement maintenir une défense nationale totalement indépendante, ou doit-elle envisager une participation à une défense européenne intégrée?

J. A. - On n'est jamais totalement indépendant: on est le plus indépendant possible. En matière de sécurité, cela fait longtemps que nous contribuons à la sécurité et à la stabilité de l'Europe.

- Cependant, la Suisse est sollicitée. On a vu, par exemple, qu'elle a été amenée à participer, même de manière indirecte ou marginale, à l'action de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Bosnie. Devra-t-elle davantage s'engager à l'avenir?

J. A. - Nous sommes effectivement en contact avec quelques organisations, et nous sommes, avec une cinquantaine d'autres pays, membres de l'OSCE. Dans ce cadre, nous avons une contribution à apporter, tout comme nous avons d'ailleurs déjà apporté une contribution à certaines actions de l'ONU sans en faire partie: je citerai les exemples intéressants de la Namibie et du Sahara occidental, où des bérets bleus ont été envoyés. Mais vous savez que le peuple a refusé le projet de casques bleus suisses; il faut en tenir compte.

Nous devons aussi répondre à la proposition de Partenariat pour la paix, lancée en janvier 1994 à Trévise par le secrétaire américain

à la Défense Les Aspin. Il y a sans doute matière à discuter, des mesures à envisager, mais cela ne changera au fond pas grand-chose à ce que nous faisons en Suisse.

- Prenons un exemple concret. Si des missiles sont envoyés en direction de la Suisse depuis un lieu très lointain, la Suisse repose-t-elle, pour sa sécurité, sur son propre système de détection ou bien collabore-t-elle avec les autres pays pour savoir ce qui se passe?

J. A. - Vous avez raison, c'est un domaine très particulier qui nous oblige à envisager des contacts avec des pays étrangers: nous ne vivons pas sur une île.

- Mais qu'existe-t-il maintenant?

J. A. - Maintenant, il n'y a pas d'accord mais il y a des accords envisageables. La neutralité ne nous interdit pas de discuter de ces choses-là avec nos voisins, de préparer des mesures avec nos voisins, et à partir du moment où nous pourrions être agressés par quelqu'un d'accepter une aide ou une coopération. Sur le point cité, nos voisins ne sont d'ailleurs pas beaucoup mieux dotés que nous. On l'a vu dans la guerre du Golfe: seuls les Américains étaient en mesure d'amener rapidement des missiles antimissiles.

- On est loin de l'indépendance...

J. A. - Je vous l'ai dit: on n'est jamais totalement indépendant. Prenons d'autres menaces plus actuelles, le terrorisme et les trafics dangereux par exemple. Pour les combattre, nous sommes contraints d'échanger des informations avec d'autres pays, d'élaborer des stratégies communes. Ce n'est pas parce que nous avons choisi un système que nous pouvons nous endormir sur nos lauriers. Chaque jour, de nouveaux efforts doivent être entrepris, et cela exige beaucoup de souplesse, dans le domaine diplomatique comme pour les questions militaires.

Propos recueillis par Stéphane Sieber

● La version audiovisuelle de cet entretien sera diffusée ce soir à 20 h 01 et 22 h 30 sur Canal Alpha +

Les cadres sont honnêtes!

- Quels sentiments vous inspirent les récentes affaires qui touchent le Département militaire fédéral (DMF)? Vous qui attachez une importance toute particulière au choix des cadres, vous devez bien admettre que la carrière du colonel Nyffenegger trahit manifestement une carence?

J. A. - Oui. Il y a des insuffisances et, en l'occurrence, il y a eu un problème de malhonnêteté qui a fait scandale. Mais j'aimerais rappeler que l'armée compte environ 40.000 officiers et 80.000 sous-officiers, et que chaque année, nous procédons à des promotions et à la formation d'environ 6000 cadres: c'est beaucoup. Alors, qu'un événement comme l'affaire Nyffenegger dérange, c'est naturel, mais il ne doit pas occulter tout le bon travail qui se fait par ailleurs. Je dirais même qu'il doit être l'occasion de mettre en relief le travail remarquable de sélection et de formation des cadres qui s'effectue en permanence.

Un des premiers critères de choix des cadres, à côté de toutes sortes de qualités de personnalité, c'est l'honnêteté. Ce critère est important et je dois dire qu'en règle générale, le résultat du travail est bon. Je connais des milliers de cadres dans le corps d'armée dont je m'occupe; ce sont

des gens honnêtes, qui sont aussi des cadres civils. D'ailleurs, une garantie de qualité du travail à l'armée vient précisément du fait que les cadres militaires sont de bons cadres dans la vie civile. Ce qui n'enlève rien à la nécessité de corriger au plus vite les manquements qui apparaissent.

- Du point de vue de la sécurité, deux éléments frappants ont été relevés. Le premier, c'est que ce fameux CD-Rom contenant des informations importantes et confidentielles ait pu être diffusé sans beaucoup de contrôle. L'autre, c'est que des radio-amateurs soient parvenus à paralyser le système de protection d'ouvrages militaires. Ce n'est pas inquiétant, tout cela?

J. A. - Le premier incident que vous citez me dérange beaucoup parce que, comme la plupart de mes camarades, j'ai été éduqué dans le respect des mesures de précaution, de contrôle et de sécurité. Là, visiblement, il y a une lacune. Quant au deuxième phénomène, il est moderne et, dans le fond, peu surprenant. Vous vous rappelez certainement qu'il y a quelques années déjà, des «pirates» avaient réussi à s'introduire dans les systèmes de sécurité du Pentagone.

- Ce n'est peut-être pas surprenant, mais cela reste quand même inquiétant...

J. A. - Toute mesure de protection et de défense comporte, quelque part, une fissure, et risque donc d'être déjouée, d'où la nécessité d'une vigilance permanente. Je vous rappelle que le cas actuellement en discussion n'avait pas échappé à l'attention des services de contrôle et de sécurité du DMF, qui étaient sur le point d'intervenir quand l'affaire a éclaté.

- Et votre travail à vous, il est contrôlé? Est-ce que le chef du DMF sait ce que vous faites?

J. A. - Adolf Ogi doit savoir ce que je fais. En fait, mon travail est sérieusement contrôlé. Nous avons une transparence totale dans les programmes et les plans de travail; ces programmes et ces plans sont connus au DMF, à qui nous les livrons régulièrement et longtemps à l'avance. Et puis, nous sommes soumis au contrôle des commissions parlementaires. Enfin, il y a mes subordonnés! Eux qui me voient à l'ouvrage, s'ils avaient l'impression que je travaille mal ou que je n'en fais pas assez, ou que je tiens des propos farfelus, faites-moi confiance, vous le sauriez. Avec une armée de milice, cela se répercute dans le pays si les chefs ne font pas leur boulot comme il faut!

St. S.

E

Rédacteur en chef: Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.
Suisse / Monde: Guy C. Menusier (éditorialiste), Raymond Gremaud, Françoise Kuenzi.
Canton: Alexandre Bardet (chef de rubrique), Claude-Pierre Chambet, Christian Georges, Philippe Racine, Sandra Spagnol.
Ville: Jean-Michel Pauchard (chef de rubrique), Laurence Carducci, Isabelle Kottelat
Régions: Philippe Chopard, Thierry Clémence, Mariano De Cristofano, Patrick Di Lenardo, Françoise Tschanz, Henri Vivarelli.
Sports: François Pahud (chef de rubrique), Stéphane Devaux, Alexandre Lachat, François Treuthardt.
Magazine: Pascal Hofer (chef de rubrique), Corinne Tschanz.
Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (chef de rubrique), Dominique Bosshard, Léo Bysaeth, Sylvie Jeanbourquin, Michel Merz, Pierre Miranda.
Illustration: Pierre Treuthardt, Olivier Gresset (photographes), Pascal Tissier (infographiste).
Editeur: Fabien Wolfrath.

● National: initiative xénophobe en mauvaise posture Page 7

● Banques: excellents résultats pour la SBS Page 9



Cinéma en deuil
KRZYSZTOF KIES-LOWSKI - L'auteur de la trilogie «Bleu, Blanc, Rouge» est mort hier à Varsovie d'une crise cardiaque.

Page 5

SOMMET ANTITERRORISTE/ Le président américain a qualifié la réunion de «très réussie»; Shimon Peres a accusé l'Iran

Préserver les chances de la paix

Le sourire d'Assad

Par Guy C. Menusier



Organisée à la vavite, la réunion de Charm el-Cheikh ne pouvait avoir qu'une portée symbolique. Sauf à s'égarer dans l'approximation ou à céder à l'impulsion, ce qui n'est évidemment pas, malgré une propension à la facilité, le comportement habituel des grands de ce monde. Le symbole de Charm el-Cheikh, de ce sommet des «bâtisseurs de la paix», n'est pas négligeable. Il aurait été plus fort si les vingt-neuf dirigeants n'avaient dû, somme toute, composer avec leurs intérêts respectifs.

Seule décision concrète, un groupe de travail devra remettre dans les trente jours des recommandations en matière de lutte contre le terrorisme. Cette procédure témoigne de l'improvisation du sommet. Généralement, c'est la démarche inverse qui prévaut, afin que les chefs d'Etat ou de gouvernement se prononcent en connaissance de cause.

Reste à savoir quel usage feront les gouvernements d'un rapport dont l'utilité semble problématique. Car les dirigeants disposent de services de renseignement qui déjà leur fournissent régulièrement des rapports circonstanciés sur les réseaux terroristes, islamistes ou autres. De même, en fonction de ces informations, une coopération existe entre divers gouvernements afin de coordonner des actions préventives ou répressives. C'est notamment le cas entre les Etats-Unis et Israël, entre la CIA et le Mossad.

Bien sûr, on pourrait aller au-delà d'une coopération technique et ponctuelle, et envisager une harmonisation des politiques antiterroristes. Ce serait dans la logique qui a conduit à Charm el-Cheikh. Nous verrons bien. Mais le sommet des «bâtisseurs de la paix» a quand même montré les limites de cette volonté collective. Les divergences sont bien connues. C'est pourquoi, hormis la création d'un groupe de travail, les participants s'en sont tenus à une déclaration de principes largement rebattus.

Après la série d'attentats commis en Israël, et les menaces qu'ils font peser sur le processus de paix, il n'était certes pas mauvais de rappeler solennellement ces principes auxquels ont souscrit treize pays arabes. Mais de cette réunion, on retiendra surtout le ferme engagement de Yasser Arafat, qui, brûlant ses vaisseaux, a nommé dénoncé le Hamas et le Jihad islamique. Ce discours sans détour tranchait avec les propos convenus de la plupart des participants, à commencer par celui de Bill Clinton. L'ennui est que les fortes paroles de Yasser Arafat traduisent surtout une position de faiblesse - tragiquement illustrée par le maintien du blocus des territoires palestiniens.

Le grand absent de Charm el-Cheikh, le président Hafez el-Assad, peut bien esquisser son sourire malicieux. Ayant défié les puissants, il reste leur interlocuteur incontournable et respecté. Sous le symbole des «bâtisseurs de la paix», cherchez la morale.

◇ G. C. M.

Les grands dirigeants du monde ont réaffirmé hier, au sommet de Charm el-Cheikh, leur soutien au processus de paix au Proche-Orient. Dans la déclaration finale, les participants condamnent «tous les actes de terrorisme». Israël a accusé nommément l'Iran de soutenir le terrorisme. Dès la fin du sommet, le président Bill Clinton a entamé hier soir une visite de 24 heures en Israël.

Les 29 participants à ce sommet «affirment leur détermination à promouvoir la sécurité et la stabilité et à améliorer le niveau de vie de tous les peuples de la région». Ils veulent aussi «empêcher les ennemis de la paix de parvenir à leur objectif de destruction des chances de paix dans la région».

Le président Bill Clinton a qualifié de «très réussi» ce sommet consacré à la lutte contre le terrorisme. Il a annoncé la création d'un groupe de suivi qui devra rédiger un rapport dans les trente jours. Les Etats-Unis vont organiser une première réunion de ce groupe ces prochaines semaines, a ajouté Bill Clinton. Ce sommet a été convoqué après la vague d'attentats en Israël.

Iran mis en cause

Avertissant que «les mots et les symboles» ne suffisaient pas, le président Clinton a appelé la trentaine de pays participant au sommet à passer à «l'action» contre le terrorisme pour «gagner la bataille pour la paix». Il s'est gardé de nommer une organisation, comme le mouvement Hamas. Il n'a pas non plus désigné l'Iran que Washington considère comme principal parrain du terrorisme.



CHARM EL-CHEIKH - On reconnaît, de droite à gauche, Yasser Arafat, Boris Eltsine, Hosni Moubarak, Bill Clinton et Shimon Peres.

A ses côtés, le premier ministre israélien Shimon Peres a mis lui directement en cause l'Iran: «le terrorisme n'est pas anonyme, il a un nom, il a une adresse, des comptes en banque ainsi que des réseaux camouflés en organisations charitables, il est dirigé par un pays: l'Iran». «L'Iran initie, encourage et exporte la violence et le fanatisme», a ajouté Shimon Peres.

Shimon Peres a reçu le soutien de Yasser Arafat. Le président de l'Autorité palestinienne a dénoncé les mouvements intégristes du Hamas et du Jihad.

- Je viens vous transmettre la détermination de tout le peuple palestinien à lutter contre le terrorisme. Il a promis

d'extirper le terrorisme des territoires palestiniens. Notre rêve d'autonomie ne peut pas se réaliser dans le sang et les larmes mais plutôt par un travail acharné contre le terrorisme de ces factions extrémistes et dangereuses que sont le Hamas et le Jihad islamique, a-t-il ajouté. Mais il s'en est également pris à Israël pour avoir verrouillé les zones autonomes après les récents attentats du Hamas en Israël.

Avant lui, le président russe Boris Eltsine a affirmé que «les efforts des Israéliens et Palestiniens pour combattre le terrorisme doivent être soutenus par la communauté internationale. Pour Boris Eltsine «le terrorisme est le même partout». En ouvrant les débats, le pré-

sident Hosni Moubarak a appelé Palestiniens et Israéliens à persister sur la voie de la paix.

La Syrie a justifié sa politique de la chaise vide à ce sommet par le souci de ne pas participer à une manifestation de «soutien à la politique israélienne». Elle a annoncé mardi avoir fait part aux Etats-Unis de son désir de rester à l'écart tout en réaffirmant son attachement au processus de paix.

Damas, qui fournit asile aux mouvements extrémistes palestiniens hostiles au processus de paix, y avait pourtant été invitée, comme la plupart des autres pays arabes. Pour les régimes et mouvements radicaux du Moyen-Orient, ce sommet est destiné à soutenir l'Etat hébreu.

La radio d'Etat de l'Iran a ainsi estimé que le sommet devrait «autoriser le régime sioniste à réprimer les mouvements islamistes en Palestine et au Liban sud». La Libye a affirmé que «la tenue du sommet profite en premier lieu à Israël et vise essentiellement la nation arabe». Le Hamas s'en est également pris à ce rassemblement. /afp-reuter

■ **COMLOT ANTI-ARAFAT** - La police palestinienne a saisi des documents montrant que le Hamas projetait de renverser Yasser Arafat et son administration, a déclaré le responsable palestinien de la Justice Khaled Kidreh. Il a indiqué en outre que plus de 600 activistes du Hamas ont été arrêtés par la police palestinienne. Mais les chefs militaires de l'organisation sont toujours en liberté. /ap

● Lire ci-contre notre commentaire

CHINE-TAÏWAN/ Inquiétudes japonaises

Quatrième missile

La Chine a poursuivi hier ses grandes manœuvres aéronavales dans le détroit de Taïwan, après avoir procédé à un nouveau tir de missile surface-surface. Washington a qualifié cet dernier acte de «provocation», tandis que sur l'île nationaliste les forces armées taïwanaises ont renforcé leurs activités.

Quant aux analystes, ils voient dans les manœuvres militaires chinoises une tentative de déstabiliser l'économie de l'île. La première cible a été la bourse de Taïwan, un baromètre du moral dans l'île. Celle-ci a baissé de 13% depuis les premières manœuvres et tirs de missiles chinois près des côtes de l'île il y a presque huit mois.

Le recul de la bourse aurait en fait très bien pu se solder par un effondrement des cours si les autorités n'avaient pas créé un fonds de stabilisation doté de 200 milliards de dollars de Taïwan (8,7 milliards de francs suisses) pour racheter des titres vendus par des investisseurs pris de panique.

La Chine a poursuivi «ses exercices à tirs réels», selon le ministère taïwanais de la défense. Plus de 30 avions et 10 bateaux de guerre ont pris part à ces manœuvres dans une zone maritime de 17.000km². Le ministère a également relevé la participation d'un Sukhoï-27, un chasseur de fabrication russe. Selon le Japon, Pékin aurait en outre déployé 150.000 hommes et 300 avions de combat dans la province de Fujian, face à Taïwan.

«Visées sécessionnistes»

La Chine avait annoncé samedi la tenue de ces manœuvres. Les premières ont eu lieu mardi. Elles doivent durer

jusqu'au 20 mars, soit quelques jours seulement avant l'élection présidentielle prévue le 23 mars à Taïwan, après scrutin présidentiel au suffrage universel de l'histoire chinoise. Pékin accuse de visées sécessionnistes le président taïwanais Lee Teng-hui, candidat à sa propre succession, et menace d'envahir l'île si elle déclare son indépendance.

Hier matin, la Chine a par ailleurs tiré un quatrième missile surface-surface M9 qui est tombé au large du port taïwanais de Kaohsiung, au sud-ouest de l'île.

Les Etats-Unis sont «profondément perturbés par cet acte de provocation», a déclaré à Washington un porte-parole du Département de la défense, James Fetig. Les Etats-Unis ont renforcé leur dispositif militaire dans la région. Ils ont déjà envoyé à l'est de l'île nationaliste le porte-avions USS Independence qui doit être prochainement rejoint par l'USS Nimitz.

Etat d'alerte

À Taïwan, les forces armées placées en état d'alerte ont renforcé leurs activités, notamment dans le sud de l'île. A Tokyo, le premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto a déclaré que l'inquiétude de son pays s'accroît.

Considérant cependant que la crise actuelle fournissait «une bonne occasion» de chercher le soutien de la Chine pour parvenir à une stabilité régionale, Ryutaro Hashimoto a souhaité que d'autres pays interviennent eux aussi auprès de Pékin. Il a appelé la Chine à la retenue, un appel également lancé par Londres. L'Union européenne a pour sa part appelé les deux parties au dialogue et à la désescalade. /afp-reuter

PRIMAIRES AMÉRICAINES/ La victoire de Dole

Avantage décisif

Après sa victoire dans les sept primaires du «super mardi», Bob Dole a pratiquement acquis la certitude de défendre les couleurs républicaines lors des élections présidentielles de novembre prochain face à Bill Clinton, qui est lui aussi assuré de pouvoir briguer un deuxième mandat. Quant à Steve Forbes, il a décidé hier d'abandonner la course à la Maison-Blanche, a-t-on appris dans son entourage de campagne et auprès du Parti républicain. Steve Forbes devrait annoncer sa décision aujourd'hui à Washington, a-t-on précisé.

Sauf accident imprévisible, Bob Dole ne peut désormais plus être rattrapé par ses rivaux, le milliardaire Steve Forbes et l'ultraconservateur Pat Buchanan. Il a obtenu le soutien de 345 des 362 délégués en jeu au Texas, en Louisiane, en Floride, dans l'Oklahoma, le Mississippi, l'Oregon et le Tennessee, ce qui lui permet de mener largement la course avec 737 délégués au total, contre 76 pour Steve Forbes et 72 pour Pat Buchanan. Il en faudra 996 pour être désigné lors de la convention du GOP, en août.

Match Clinton-Dole

Bob Dole, qui hésitait jusqu'à présent à crier victoire, est maintenant persuadé de sa bonne fortune: les Américains, dit-il, «ont choisi le conservateur qu'il veut pour diriger l'Amérique, le conservateur qu'ils veulent à la Maison-Blanche». Selon lui, «c'est maintenant une

course entre Bob Dole et Bill Clinton».

Pat Buchanan, plus combatif que jamais, n'entend pas pour sa part retirer sa candidature ni «conclure le moindre marché» avec Robert Dole. L'ancien journaliste ultraconservateur promet même de jouer les trouble-fête à la convention du Parti Républicain si Robert Dole s'avisait de choisir comme colistier le général à la retraite Colin Powell, ce qui, selon les sondages, pourrait aider le sénateur du Kansas à battre Bill Clinton en novembre.

Républicain modéré, Colin Powell est partisan de l'avortement. Aussi, Buchanan se demande pourquoi les conservateurs, le cas échéant, «devraient soutenir un candidat à la vice-présidence qui soutient si fort l'avortement».

Pour l'heure, Bob Dole n'a pas annoncé quel serait son colistier. Il souhaite avant tout que ses rivaux lui cèdent la place, car «il est temps de nous rassembler et de bâtir un programme solide pour novembre». Trois sondages publiés mardi montrent en effet que Bob Dole aura fort à faire pour ravir la Maison-Blanche à Bill Clinton.

Le président américain, sans rival au sein du Parti démocrate, bénéficie doré et déjà du soutien de 2154 délégués, huit de plus que nécessaire pour obtenir sans bataille l'investiture de son parti. Cette situation ne s'était pas reproduite depuis Lyndon Johnson, qui avait succédé à John Fitzgerald Kennedy en 1964. /ap

SUBARU LEGACY 4x4

SEILER DDB



Legacy Swiss Station 4WD, 2,0 l, Fr. 28'500.-



Legacy 4WD, 4 portes, 2,2 l, dès Fr. 33'950.-



Legacy Super-Station 4WD, 2,2 l, dès Fr. 35'950.-

Le 4x4 garantit une tenue de route optimale. Quel que soit le temps, votre Subaru Legacy est toujours sous contrôle.

FR. 28'500.-.

AVEC LA SÉCURITÉ DU 4x4!



Quel est le break familial qui présente le meilleur rapport prix/performance? Ne cherchez plus: la Subaru Legacy Swiss Station 4WD est championne de sa catégorie. Elle est la seule à vous offrir autant d'atouts à si

bon compte. Sécurité active du 4x4 par tous les temps. ABS à 4 canaux, boîte Dual Range (2x5 vitesses), moteur 2,0 l et coffre de 1691 l. Une affaire à ne pas manquer, à moins que vous ne préfériez un autre membre de la famille Legacy: Legacy Super-Station 4WD ou Legacy

4WD 4 portes (disponibles également en version automatique).

LEGACY SUBARU
CHAMPION SUISSE DU 4x4

101-745489/ROC

Pour de plus amples informations, contactez l'importateur: Subaru Switzerland, Streag AG, 5745 Safenwil, 062/788 88 66, ou l'un des quelque 300 concessionnaires Subaru. Subaru Super-Leasing 4x4: 021/631 24 30. TVA 6,5% comprise dans tous les prix.

APOLLO NEUCHÂTEL SA
BEVAIX
038/46 12 12

GARAGE SANDOZ
CORNAUX
038/47 11 17

GARAGE DU PRÉ
FLEURIER
038/61 34 24

Apollo
LA MARQUE D'UN SERVICE
GARAGE
CARROSSERIE
ELECTRICITE

La nouvelle direction de
MODE DU DÉSIR
Rue du Seyon 7 - 2000 Neuchâtel
Se fera un plaisir de vous accueillir
avec son équipe habituelle
le 14 mars pour déguster un apéritif et
**DÉCOUVRIR LES NOUVEAUTÉS
PRINTANIÈRES**
Nous nous réjouissons de votre visite.

268999-110

M^e LAURENT HUGUENIN
AVOCAT.

au Barreau Neuchâtelois

a l'honneur de vous annoncer l'ouverture
de son

étude d'avocat

Rue de la Gare 22
2400 Le Locle

269025-110

sur rendez-vous
Tél. 039/31 32 91

Grand Hôtel
Résidence
1452 Les Rasses
Tél. 024/61 19 61

Repas tête-à-tête
Une fête de famille
Un séminaire
Un mariage
se passe
au Grand Hôtel des Rasses
dans la salle Belle Epoque
rénovée.
Piscine - Sauna. 235602-110

Génial!

Un lave-linge automatique pour 5 kg et un
tumbler pour 2,5 kg dans la même machine

Novamatic WT 1000.1 S
Laver automatiquement et
sécher "prêt-à-ranger" dans
un petit espace (H 85, L 59,5,
P 52 cm). Tous les program-
mes, peut être raccordé par-
tout. Livraison/raccordement/
montage effectués par les
professionnels de chez Fust.

Un prix
sensational de fr.
Loc./m. 79.- AS inclus



1390.-

Nous avons toutes les grandes marques au stock

BOSCH **Electrolux** **AEG**
NOVAMATIC **Bauknecht** **Miele**

AS = abonnement service
Dans toutes
les succursales

30 ANS
Fust chez Jelmoli • INNOVATION • GRAND PASSAGE

05-285808/4x4

238980-110

HONDA
SALON DE L'AUTO
du 7 au 17 mars 1996

PRÉSENT!

M. L. Bornand

vendredi 15
samedi 16
dimanche 17



A votre entière disposition à
PALEXPO, pour découvrir et
même essayer (si, si!) la gamme
HONDA 1996, avec les quatre
nouveautés présentes à Genève.

HONDA AUTOMOBILES NEUCHÂTEL
Garage des Jordils S.A. 42 13 95
Boudry Tél. 038

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement: 1. Jeu de va et vient. 2. Bâtiment d'élevage. Un qui trace son chemin. 3. Parente. Exactement divisible. 4. On connaît bien celui de la paresse. 5. Conjonction. Caleçon, parfois de bain. Saisi. 6. Avec une parfaite clarté. 7. Préposition. Ancien mouvement de l'ombre. 8. Piquant. 9. Infaillible. Bison européen. 10. Pour calmer une petite fringale. Sang végétal.
Verticalement: 1. C'est son boulot, de faire le mur... 2. Parasite millimétrique. Au début du compte. 3. Une qui n'en finit pas de tourner autour de nous. Part de cercle. 4. Leur entrée est toujours très attendue. 5. Incrustation d'émaux. Suppuration. 6. Démonstratif. Le plus fin est toujours en piste. 7. Bien dépassé pour les petits-enfants... Filets d'eau. 8. Fleuve allemand. Vieille bringue. 9. Pièce de jeu. Situation. 10. C'est lui qui serre la vis. Fromage maigre.

Solution demain.
Solution d'hier - Horizontalement. - 1. Guérisseur. 2. Anthracite. 3. Rieur. 4. Go. Méduser. 5. One. BE. 6. Titulaires. 7. Is. Ni. Dons. 8. Etres. Obéi. 9. Réa. Toué. 10. Essieu. Son.
Verticalement. - 1. Gargotière.- 2. Unionistes.- 3. Été. Et. Ras.- 4. Rhum. Une.- 5. Irréaliste.- 6. Sa. Ou.- 7. Scoubidou.- 8. Ei. Robes.- 9. Ut. Ebène.- 10. Répression.

TRAGÉDIE EN ÉCOSSE / Un forcené tue dix-sept personnes, dont seize enfants, avant de se suicider

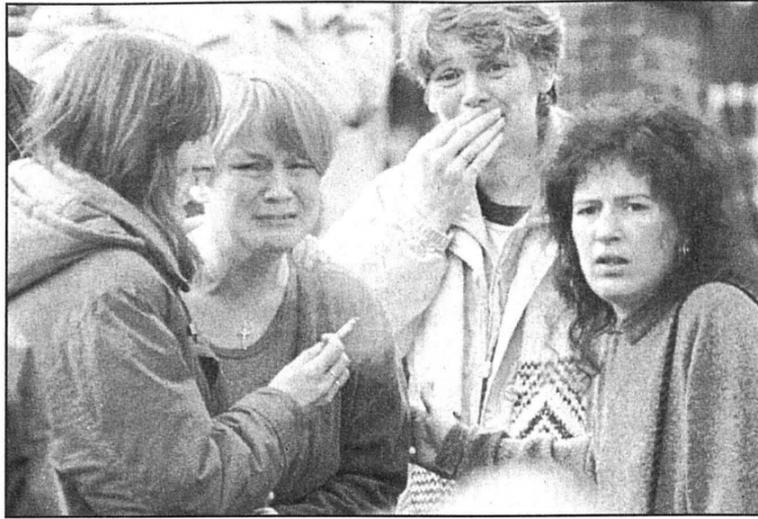
Folie meurtrière dans une école

Un homme a massacré seize enfants et une enseignante hier dans une école de Dunblane, en Écosse, avant de se donner la mort à l'issue de sa fusillade qui a duré deux à trois minutes, a annoncé la police. La tuerie est survenue alors qu'une classe de 29 élèves de quatre à six ans se réunissait pour un cours de gymnastique.

L'auteur du massacre est un ancien chef scout. Thomas Hamilton, un célibataire de 43 ans, habitait la ville voisine de Stirling, selon la police. D'après une agence de presse britannique, il aurait été prié de démissionner en 1974 après avoir été accusé de conduite douteuse. Un responsable local a affirmé qu'on lui reprochait d'avoir pris des photos de garçons à moitié nus.

Le forcené portait sur lui quatre armes à feu lors de la tuerie, a déclaré le commissaire William Wilson. Il a cependant refusé de dire si l'homme avait un antécédent psychiatrique. Le commissaire a également rendu hommage au directeur de l'école, qui s'est avéré un «monument de force» et de calme à l'attention des parents, du personnel et des élèves après la tragédie. Ce dernier a en outre immédiatement appelé la police.

Alors que les cours débutaient, le forcené a fait irruption dans le gymnase de l'école et a ouvert le feu sur le groupe d'élèves qui s'y trouvaient. Quinze enfants sont morts sur le coup et un sei-



ANGOISSE - Des mamans d'élèves ont attendu des nouvelles de leur progéniture dans une angoisse indicible.

zième a succombé à ses blessures après avoir été hospitalisé. Dix-sept autres ont été blessés et certains ont dû être opérés d'urgence dans les environs de cette petite cité de 7300 habitants.

Il semblerait que l'agresseur ait méthodiquement tiré sur les enfants puis continué de faire feu en quittant le gymnase. Il a ensuite retourné contre lui l'une de ses armes de poing. La police a bouclé les

alentours de l'école fréquentée par 720 élèves âgés de trois à douze ans et une douzaine d'ambulances ainsi que des hélicoptères ont été dépêchés sur les lieux.

Une foule de parents fous d'angoisse s'est précipitée à l'école. Au milieu du ballet des ambulances et des policiers, des adultes en pleurs cherchaient désespérément à retrouver leur enfant. D'autres, étreignant leur enfant sauf, se dépê-

chaient de fuir les lieux de la tragédie. Les parents arrivés sur place donnaient leur nom à la police qui consultait la liste des enfants tués ou blessés. Les parents concernés étaient alors emmenés dans un endroit à part.

Le premier ministre britannique John Major, a déclaré depuis l'Égypte où il assistait au sommet antiterroriste qu'il était «choqué et horrifié» par la nouvelle. «Mon cœur va vers les parents, les familles et les professeurs des tués et des blessés. Aucun mot ne peut exprimer le choc et le chagrin provoqué par cet acte fou et diabolique», a-t-il ajouté. La reine Elizabeth a de son côté adressé «du fond du cœur» condoléances et sympathies aux familles des victimes et aux blessés.

Ce massacre a par ailleurs relancé le débat sensible sur les questions de la sécurité à l'école. Les établissements britanniques ont déjà renforcé les mesures de protection après deux agressions meurtrières au couteau qui avaient ému le pays.

En mars 1994, un homme en tenue de combat s'était introduit dans un collège de Middlesborough, dans le nord de l'Angleterre, et avait mortellement poignardé une jeune fille de 12 ans. En décembre dernier, le principal d'un établissement londonien, avait lui aussi succombé à des coups de couteau après avoir voulu mettre fin à une bagarre à l'extérieur de son école. /ats-afp

GLOBE

AUCUNE RANÇON - Aucune rançon n'a été versée pour la libération de la Suisse Susanna Siegfried et de l'Allemande Nicola Fleuchaus. Celles-ci ont été relâchées contre de la nourriture et des médicaments, ont indiqué hier lors d'une conférence de presse à San José les représentants des familles des deux otages. Une somme d'environ 200.000 dollars (240.000 francs) était prête à être utilisée. /ats-dpa

BOSNIE - Les soldats de l'Ifor étaient en alerte hier à Grbavica, le dernier quartier de Sarajevo tenu par les Serbes. Grbavica doit passer dans moins d'une semaine sous le contrôle de la Fédération croato-musulmane. Les Serbes restés dans une autre banlieue, celle d'Ildza, ont été victimes de brigands dès que la police croato-musulmane s'est déployée mardi. A Mostar, le recrutement de la future police unifiée a débuté de manière extrêmement laborieuse. /afp

EMMANUELLI - La cour d'appel de Rennes a condamné hier l'ancien premier secrétaire du Parti socialiste français Henri Emmanuelli à 18 mois de prison avec sursis et 30.000 FF (7500 francs) d'amende. Henri Emmanuelli était poursuivi pour une affaire de financement illicite de son parti. La justice l'a également interdit de droits civiques pour une durée de deux ans. /reuter-afp

INTERDICTION CONFIRMÉE - La cour d'appel de Paris, statuant en référé, a confirmé hier l'interdiction du «Grand Secret», le livre du Dr Claude Guibler, l'ancien médecin de François Mitterrand, pour une durée d'un mois. Si, à l'issue de ce délai, la famille Mitterrand n'a pas saisi le juge du fond, qui devra se prononcer définitivement sur l'affaire, l'interdiction du livre sera levée. /ap

VÉHICULE BLINDÉ - Le Ministère de la défense allemand a annoncé hier que Londres participera aux côtés de Paris et Bonn à la construction d'un nouveau véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI). Giat Industries sera, côté français, le maître d'œuvre du projet. /reuter

INDONÉSIE - Pour la quatrième journée consécutive, des émeutes ont paralysé hier les activités des gigantesques mines d'or et de cuivre en Indonésie. Ces incidents sont les plus graves depuis 32 ans en Irian Jaya, une région annexée par l'Indonésie. /afp

VARSOVIE / Krzysztof Kieslowski terrassé par une crise cardiaque à l'âge de 54 ans

Mort du cinéaste qui aimait la vie

«Je vous le dis en français pour que ce soit bien clair: oui! La vie est bien plus importante que le cinéma». C'est ce que Krzysztof Kieslowski revendiquait haut et fort il y a un an et demi, en annonçant sa décision d'arrêter de tourner. Mais ce tranquille affamé de la vie et de toutes celles qui remplissaient ses films a succombé hier à une crise cardiaque, à Varsovie. Le réalisateur de la trilogie «Bleu», «Blanc», «Rouge» avait 54

ans. Le cinéaste polonais, connu du public occidental depuis 1988 grâce à son fameux «Décalogue», est décédé à l'hôpital après un pontage coronarien que les médecins avaient ordonné suite à une première attaque en août dernier. L'intervention avait réussi mardi, mais le réalisateur a finalement succombé à une rupture d'anévrisme hier, a précisé le directeur de sa société de production TOR, Ryszard Straszewski qui a annoncé la nouvelle. En 1994, avec le sou-

rire flottant qui lui était familier sous ses courts cheveux gris et le perpétuel étonnement de ses yeux clairs, Krzysztof Kieslowski avait jeté une petite bombe dans le cœur des cinéphilos: c'était dit, il mettait un terme à sa carrière. En pleine gloire.

Avant même la sortie de «Rouge», le dernier film de sa trilogie des «Trois couleurs» qui, au travers de personnages funambules d'histoires simples et singulières, ouvrait sur la vie les valeurs de la Révolution françai-

se: Liberté, Égalité, Fraternité. Si journalistes et cinéphilos commençaient enfin à savoir orthographier correctement son prénom, l'homme discret prisait toujours aussi peu le faste que lui apportait sur un plateau, avec son acte d'adoption, le cinéma occidental. Ainsi était-il, sans ostentation: sa place n'était pas au bord des piscines bleu azur mais auprès de son épouse décoratrice et de sa fille Marta, 23 ans. /ap

SUISSE

TRIBUNAL DE LA VEVEYSE / Infraction à la loi sur la chasse

Empailleur de lynx condamné

Un taxidermiste de 36 ans, qui avait empailé sept lynx sans autorisation a été condamné hier par le tribunal correctionnel de la Veveyse (FR) à un mois de prison avec sursis pendant deux ans. Il a été reconnu coupable d'infraction aux lois cantonale et fédérale sur la chasse et d'entrave à l'action pénale. Il a en effet refusé de fournir le nom de ses clients. Il devra par ailleurs verser une créance compensatrice de 10.000 francs à l'Etat, le revenu de son activité délictueuse ayant été de 11.300 francs. Le tribunal lui a en outre retiré son autorisation de chasser pendant une année.

Les gardes-chasse ont perquisitionné l'atelier du taxidermiste en novembre 1995, suite au tir d'un grand tétras -

oiseau protégé - retrouvé chez un de ses clients. Les gardes sont alors découverts 36 photos représentant des lynx empailés. Douze animaux différents ont pu être identifiés. Le taxidermiste n'avait toutefois sollicité des autorisations que pour cinq de ces animaux, lesquels lui avaient été confiés notamment par le Service cantonal valaisan de la chasse.

La police de sûreté est également intervenue lors d'une perquisition et a saisi le fichier clients et des documents comptables. Plusieurs factures des années 94 et 95 portaient sur un montant de l'ordre de 1600 francs, ce qui peut correspondre au prix de la naturalisation d'un lynx. Ces factures mentionnaient différents mammifères et oiseaux en lieu et place du lynx.

Durant l'enquête, le taxidermiste a avoué avoir empailé le grand tétras parce que ce travail le tentait. «Il est rare que l'on ait de telles bêtes, il faut de l'imagination pour les rendre vivantes et le client n'a pas particulièrement dû insister pour me convaincre», a-t-il déclaré. Il a également reconnu avoir empailé sans autorisation les sept lynx mais il a refusé de révéler les noms de ses clients. Le taxidermiste, lui-même chasseur, s'est toutefois déclaré opposé au tir de ces animaux. «Quand on me les apporte, ils sont maux. Quand qu'est-ce que ça va changer?» a-t-il lancé au président. Il est également revenu sur ses déclarations et a prétendu que pour certains lynx, il pouvait s'agir de travaux de restauration n'exigeant pas d'autorisation particulière. /ap

RHÔNE-RHIN

NOUVEAU RÉDACTEUR EN CHEF - Le journaliste et rédacteur en chef adjoint du «Blick» Sacha Wigdorovits remplacera Fridolin Luchsinger au poste de rédacteur en chef le 1er avril. Celui-ci, âgé de 57 ans, prendra à cette date ses fonctions de directeur de rédaction pour le «Blick» et le «SonntagsBlick» du groupe Ringier. /ats

LITTÉRATURE - Pro Helvetia a fait connaître hier les noms des 25 écrivains suisses auxquels sera attribuée une bourse. Ces bourses, d'un montant total de 900.000 francs doivent permettre aux récipiendaires de se consacrer pendant quelques mois exclusivement à l'écriture ou à la traduction d'une œuvre de leur choix. Claude Darbelay (La Chaux-de-Fonds), Bernard Comment (Paris) et Rose-Marie Pagnard (Les Breuleux) ont reçu des bourses. /ap

COURS POUR CHAUFFARDS - Fribourg sera le premier canton romand à mettre sur pied un cours pour automobilistes surpris en état d'ébriété. L'an dernier, dans le canton de Fribourg, les infractions liées à l'ébriété au volant ont augmenté de près de 15% par rapport à 1994. Plus de 760 permis ont ainsi été retirés. /ats

AVEUX - Deux ressortissants tamouls ont avoué avoir tué un jeune compatriote le 24 janvier à Niederhelfenschwil (SG). Le motif et les circonstances du meurtre ne sont pas encore connus. Deux autres Tamouls, retenus depuis février en détention préventive, ont été libérés. Le corps de la victime, âgée de 25 ans, avait été découvert le 25 janvier dans une forêt. Il portait des traces de balles. /ats

SERRURIER CONdamnÉ - Un serrurier de 23 ans a été condamné à la réclusion à vie pour double assassinat hier par le Tribunal cantonal de Zurich. De sang-froid, il avait abattu deux hommes en décembre 1993 à Volketswil (ZH) et à Baden (AG), pour se procurer de l'argent. /ats

TRIBUNAL FÉDÉRAL / L'épouse a commis une faute grave selon les juges

Divorce refusé à une femme adultère

En raison d'un adultère qu'elle avait commis il y a bientôt treize ans, une quinquagénnaire n'obtiendra pas le divorce. Le Tribunal fédéral (TF) oppose un net refus à la demande de cette femme qui avait eu une liaison en 1983 et qui affirme aujourd'hui ne plus pouvoir supporter le caractère autoritaire de son époux.

Par un arrêt publié hier, le TF donne entièrement raison au mari qui croit toujours au retour de sa femme et lui refuse le divorce même si la dernière tentative de réconciliation, en 1985 avait échoué. Le mari peut parfaitement s'opposer au divorce, estime le TF. Ce comportement ne constitue pas un abus de droit.

Le caractère autoritaire du mari est peut être déplorable, admet le Tribunal

fédéral. Néanmoins, dans l'appréciation des fautes respectives des conjoints, ce défaut passe au second plan.

L'adultère, relève le TF, est une violation grave des devoirs du mariage. C'est donc bien l'épouse qui supporte l'essentiel des torts puisqu'elle a eu une liaison en 1983. Comme sa faute est prépondérante, elle ne peut pas demander le divorce. Seul son mari pourrait engager une telle action.

L'épouse affirmait également que son adultère ne pouvait être retenu parce qu'elle avait tenté de se réconcilier avec son époux en reprenant la vie commune d'août à octobre 1985, postérieurement à la liaison extraconjugale qu'elle avait eue en 1983. Dans son arrêt, le TF juge que cet argument n'est pas pertinent et

que le pardon ne fait pas disparaître la faute.

Le TF rejette également un autre argument de la recourante qui prétendait que sa liaison est intervenue alors que le lien conjugal était déjà rompu. Rien ne permet d'établir, dans ce dossier, que la demanderesse a pris un amant en raison du caractère difficile de son époux, estiment les juges fédéraux.

Un tel jugement ne pourrait plus être rendu si la révision du droit du divorce, selon le projet présenté en novembre dernier par le conseiller fédéral Arnold Koller, était entrée en vigueur. Ce projet a évacué les notions de culpabilité et de faute qui imprègnent fortement la législation actuelle, appliquée par le TF. /ats

Nyffenegger reste en détention préventive militaire

Le colonel à la retraite Friedrich Nyffenegger reste derrière les barreaux. Le tribunal de division compétent a rejeté une demande de mise en liberté présentée par l'avocat de Friedrich Nyffenegger. Celui-ci continue donc à se trouver en détention préventive militaire.

La justice militaire a invoqué le risque de collusion pour justifier sa décision, a expliqué hier Urs Hofer, avocat de Friedrich Nyffenegger. Les juges n'ont pas évoqué le risque éventuel de fuite. Dans son recours, l'avocat avait assuré qu'il n'y avait ni risque de collusion ni risque de fuite. Il avait en outre invoqué la violation du principe de proportionnalité et l'abus de droit.

Je n'ai toujours pas eu accès au dossier, a précisé Urs Hofer. De ce fait, il ne peut pas se prononcer sur les raisons qui ont poussé les juges militaires à estimer qu'il y avait risque de collusion.

Selon l'avocat, il est certain depuis hier que la procédure est séparée en deux. Le Ministère public de la Confédération est compétent pour les éventuels délits contre le patrimoine. D'autre part, deux juges d'instruction militaires mènent une enquête sur la violation éventuelle du secret militaire dans l'affaire du CD-Rom destiné aux officiers supérieurs.

Friedrich Nyffenegger, colonel à la retraite, avait été arrêté le 24 janvier comme principal protagoniste de l'affaire de corruption qui secoue actuellement le Département militaire fédéral (DMF). /ats

TRÈFLE À QUATRE

Banco jass

8 et 10 ♥ ; 9, dame et roi de ♣ ; 6, 10, valet et as de ♦ ; 6, 7 et roi de ♠.

BAISSES DE PRIX



Baisse de prix

Ketchup «Del Monte»
le flacon de 340 g

ancien **1.40** nouveau

1.30

(100 g -38)

Baisse de prix

Tomates pelées et hachées
la boîte de 400 g (Eg. = 280 g)

ancien **-.90** nouveau

-.85

Eg. (100 g -30)



Baisse de prix

*Maïs en grains «Mexican Style»
SUN QUEEN

la boîte de 300 g (Eg. = 280 g)

ancien **1.40** nouveau

1.30

Eg. (100 g -46)

Baisse de prix

*Maïs en grains SUN QUEEN
la boîte de 326 g (Eg. = 285 g)

ancien **1.10** nouveau

1.-

Eg. (100 g -35)

Haricots verts extra-fins
séchés

le sachet de 100 g

ancien **2.20** nouveau

1.80

* En vente dans les MM et MMM

268921-110

MIGROS

MGB

NEUCHÂTEL NOUVELLE COLLECTION DAMES & HOMMES



Costumes, vestons, pantalons,
imperméables, blousons, tricots,
chemises, cravates, ceintures,
etc...
Tailles du 48 au 62.

JEAN-LOUIS SCHERRER, PARIS
GUY LAROCHE, PARIS

Miss **cliza** Hommes

RUE DE L'HÔPITAL 4 - NEUCHÂTEL - TÉL. 038 / 21 27 88

TOUJOURS LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ-PRIX !

239113-110

SKI + BAINS THERMAUX

39.-
adulte
24.-
enfant

Après une super journée de ski,
relaxez-vous dans nos piscines
thermales à l'intérieur et à l'extérieur



LA STATION QUI OFFRE PLUS !
à 15 minutes sortie autoroute Riddes

36-302802/ROC

COBRA CABARET

Rue de Prébarreau 1 - 2004 Neuchâtel
Tél. 038/21 31 21

dès le 17 mars 1996

NOUVEAU:
APÉRO SHOW NON STOP

du lundi au vendredi de 18 h à 4 h
dimanche de 22 h à 4 h
samedi fermé

239079-110

235223-110



Votre centre:

Miele
Electrolux

Appareils
ménagers libres,
encastrables et
professionnels



STEIGER

Pierre-à-Mazel 4,6
Neuchâtel
Tél. 038 252914

L'EXPRESS
pub

038 25 65 01

secours
DETTES

AIDE
efficace

(038) 51 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE

268914-110

235808-110

LE PLUS GRAND CENTRE NATEL DE SUISSE ROMANDE

NATEL C OU D

N°1 EN SUISSE

ERICSSON
Mini pocket



LIVRABLE DE SUITE AU
MEILLEUR PRIX

CHEZ

VOTRE
DISTRIBUTEUR
OFFICIEL

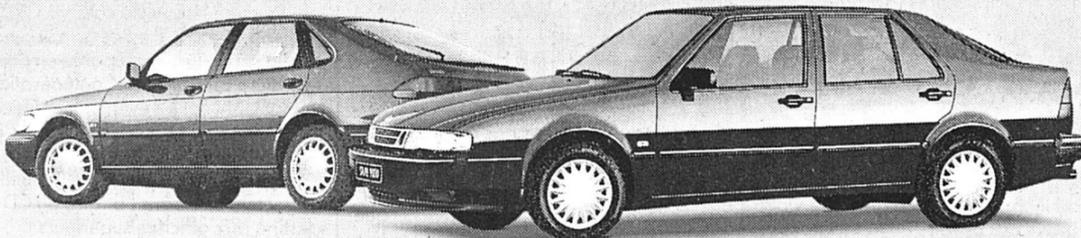


038 / 25 25 75
SEYON 17 NEUCHÂTEL

238732-110

De quoi clouer le bec à toutes les autres.

Les nouvelles Saab "Swiss Edition" avec
climatisation, système audio et une économie
de prix allant jusqu'à Fr. 6'850.-.



Saab 900 S "Swiss Edition",
130 ch, Fr. 32'800.- (3 portes),
Fr. 33'800.- (5 portes).
Vous économisez: Fr. 6'015.-.

Saab 9000 CS/CD "Swiss Edition", 150 ch,
Fr. 39'950.-. Vous économisez: Fr. 6'850.-.

Tous les prix s'entendent TVA de 6,5% incl.

G. Hügli, Tsapp Automobiles,
rue Pierre-à-Mazel 51, 2007 Neuchâtel. 038/25 99 91



SAAB

beyond the
conventional

268914-110

E

Peur du peuple

Par Raymond Gremaud



Rejetée massivement, l'initiative populaire de l'Union démocratique du centre «contre l'immigration clandestine»! Invalidée, l'initiative populaire des démocrates suisses «pour une politique d'asile raisonnable»! Certes, le Conseil national n'a pas encore formellement procédé au vote. Mais le débat d'hier ne laisse aucun doute: ce matin, la Chambre du peuple suivra celle des cantons.

En mars 1995, le Conseil des Etats s'était prononcé sans hésitation, soit par 32 voix contre deux pour l'invalidation du projet des Démocrates suisses et par 28 contre six pour le rejet de l'initiative de l'UDC. On ne remonte pas un tel handicap sans arguments canon. Or les longues discussions du plénum n'ont guère apporté de nouveauté.

On applaudira au rejet de l'initiative «contre l'immigration clandestine». Cette dernière exige que l'on n'entre pas en matière sur la demande d'asile de tout immigré entré clandestinement. Le principe de «non-refoulement» étant réservé, cette velléité paraît déclamatoire et donc vaine. Ce n'est pas le cas de la disposition qui interdit au requérant toute activité lucrative, l'Etat étant contraint de gérer le salaire en cas d'exception à cette règle. Cette exigence viole la Convention de Genève et est contraire au statut du réfugié. Surtout, on se demande comment elle pourrait être réalisée concrètement.

Plus méchante encore, l'initiative des Démocrates suisses, faussement intitulée «pour une politique d'asile raisonnable», ne sera même pas soumise au peuple. A notre grand désappointement!

Pour la première fois en effet, une initiative populaire est invalidée pour incompatibilité avec le droit international... alors qu'on cherche en vain un tel motif d'invalidation dans la Constitution fédérale! En ces années où les impératifs d'intégration demeurent de brûlante actualité, n'est-il pas particulièrement gênant d'apprendre au peuple qu'il n'est plus le juge suprême pour une raison de droit international?

S'il saute aux yeux que cette initiative ne viole pas seulement un accord international, mais encore les droits fondamentaux et que sa nullité ne fait aucun doute, pourquoi la Chancellerie n'a-t-elle pas averti les auteurs du projet avant la récolte des signatures? En fait, le droit international paraît un prétexte d'autant plus médiocre que le peuple a pu récemment se prononcer sur une initiative dite «des Alpes» qui, elle aussi, contenait une clause non conforme à un accord international.

Certes, l'initiative invalidée, qui prône le refoulement des requérants entrés illégalement, pourrait être une initiative de torture et de mort. Mais le Parlement ne fait-il pas confiance au peuple? Craint-il qu'il ne comprenne pas ce terrible enjeu? Citoyennes et citoyens n'auraient donc à se prononcer que sur des questions sans risque?

Nous ne verserons naturellement pas une larme car, bien que malmenée, cette initiative n'a que le sort qu'elle mérite: la trappe. A part cela, vivement une nouvelle Constitution aux règles du jeu plus transparentes!

◇ R. G.

■ DÉFICITS PUBLICS EN RECUL – La Confédération, les cantons et les communes ont budgété pour 1996 des déficits publics d'un total de 8,3 milliards de francs, une amélioration de 4,9 milliards par rapport à 1995. Pour la première fois depuis 1991, la Suisse remplit les critères budgétaires de l'UE pour adhérer à l'union monétaire européenne. Le magazine «La vie économique», édité par le Département fédéral de l'économie publique (DFEP), a publié dans son dernier numéro les budgets de la Confédération, des cantons et des communes pour 1996. Il en résulte au total un déficit de 8,3 milliards de francs, contre 13,2 milliards en 1995. /ats

CONSEIL NATIONAL/ Vifs débats sur les initiatives des DS et de l'UDC sur l'asile

Députés divisés sur la recevabilité

Irrecevable pour les partis bourgeois, partiellement valable pour la gauche et les Verts: la recevabilité de l'initiative sur l'asile des Démocrates suisses (DS) a divisé le Conseil national hier. Moins discuté, le texte de l'UDC sera sans doute rejeté par les députés. Ils voteront aujourd'hui.

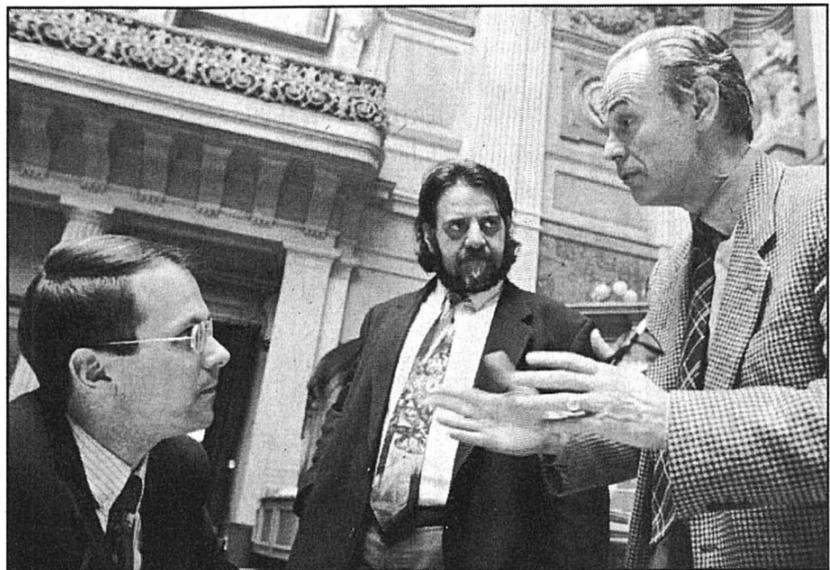
L'initiative des DS «pour une politique d'asile raisonnable» propose de restreindre la notion de réfugié et d'expulser les requérants d'asile entrés illégalement en Suisse. Elle fait fi du principe de non-refoulement et déroge au droit international public contraignant, a estimé Trix Heberlein (PRD/ZH) au nom de la commission des institutions politiques. Comme le Conseil fédéral et les Etats, la commission juge l'initiative irrecevable.

Les partis bourgeois – PDC, PRD, PLS et une partie de l'UDC – ont défendu ce point de vue à la tribune. Pour eux, l'initiative DS enfonce des portes ouvertes. La situation a évolué depuis 1991, date de son lancement. Les demandes d'asile sont moins nombreuses: les dossiers en suspens ne s'accumulent plus. En outre, «la Suisse ne peut prendre le risque de s'écarter de la pratique unanime des pays démocratiques», a expliqué Jean-Michel Gros (PLS/GE), rapporteur de la commission.

Pour défendre leur texte – soutenu par le Parti de la liberté –, les Démocrates suisses ont lancé un appel au respect des droits populaires. Seul le manque d'unité de la matière et de la forme peut justifier une décision d'irrecevabilité, a noté Markus Ruf (BE). Déclarer nul ce qui ne plaît pas risque de faire école: ce serait un coup dur pour les droits démocratiques, a-t-il ajouté.

Rudolf Keller (DS/BL), président du comité d'initiative, a estimé que l'initiative avait été déclarée nulle pour des raisons politiques. Professeurs et experts ne sont pas tous d'accord sur la question de la recevabilité, a-t-il relevé. Pour désamorcer le problème de l'asile, encore aigu selon lui, il a demandé au Conseil fédéral un contre-projet.

Les socialistes ont repris une partie des arguments des DS, notamment celui des droits populaires. Bien qu'opposé sur le fond à cette initiative, Andreas Gross (ZH) a proposé de la déclarer partiellement valable. Soutenu par une majorité de son groupe, il a suggéré d'éliminer les termes contraires au non-refoulement. Les Verts, par la bouche de Hanspeter Thür



DISCUSSION – Le conseiller national libéral genevois Jacques-Simon Egli en conversation avec Markus Ruf (BE/DS), sous l'œil attentif de Flavio Maspoli (TI/Lega).

(AG), ont proposé pour leur part de supprimer l'ensemble du passage incriminé.

Texte de l'UDC «inutile»

Le texte de l'Union démocratique du centre (UDC) «contre l'immigration clandestine» a soulevé moins de discussion. La commission et la plupart des orateurs l'ont jugé recevable mais inutile. A leurs yeux, l'initiative qui prévoit de confier à la Confédération la gestion des salaires des demandeurs d'asile entraînerait un surcroît de travail administratif.

Il n'est pas nécessaire d'inscrire dans la Constitution une définition de la notion de réfugié. Les problèmes liés à l'asile doivent être réglés par la voie législative, a estimé Jean-Michel Gros. Mais pour Hans Fehr (UDC/ZH), la révision de la loi sur l'asile actuellement en cours risque de s'égarer dans une mauvaise direction. La population réclame des actes contre l'immigration clandestine, a-t-il dit. /ats

● Lire ci-contre notre commentaire

Globalisation en débat

La Suisse doit résolument jouer ses atouts face à la globalisation de l'économie mondiale. Cette affirmation a dominé le large débat qui a eu lieu hier au Conseil national au sujet de la politique économique extérieure. Mais les effets négatifs de la libéralisation pour l'emploi ont aussi été évoqués.

La globalisation est là: les entreprises ne connaissent plus de frontières. Le rapport du Conseil fédéral sur la politique économique extérieure analyse la situation avec lucidité, ont dit la plupart des orateurs. Face à cette réalité, la Suisse doit abandonner ses peurs et «regarder vers l'avenir au lieu de regretter ses médailles perdues», a déclaré François Loeb (PRD/BE), rapporteur de la commission.

De nombreux parlementaires des partis bourgeois ont plaidé pour l'ouverture la plus large possible vers l'extérieur et l'amélioration des conditions cadres de l'économie suisse.

Les dangers de l'isolement de la Suisse ont aussi été soulignés, notamment par Jacques-Simon Egli (PLS/GE) et Jean-Philippe Maître (PDC/GE). Ils ont rappelé que la Suisse n'avait même pas eu droit à un stra-

pontin au récent sommet Asie-Europe de Bangkok.

La gauche a évidemment souligné les ravages de la globalisation pour l'emploi. Jean-Claude Rennwald (PS/JU) a réclamé une clause sociale internationale garantissant le respect des droits fondamentaux des travailleurs aussi dans les pays où la main-d'œuvre est bon marché.

Non à la loi de la jungle

La Suisse doit admettre la concurrence des autres pays, mais il faut lui donner des règles dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, a dit le président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz. Sinon, ce serait le retour à la loi de la jungle. Sur le plan intérieur, des «initiatives de croissance» seront prises, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises, a dit le ministre de l'économie.

Outre le rapport du Conseil fédéral, les députés ont accepté un postulat de Walter Frei (UDC/ZH) invitant le gouvernement à ouvrir des négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis. /ats

CONSEIL DES ETATS/ L'IFD ne doit pas être aboli, mais adouci

Non à une initiative excessive

Il faut rejeter l'initiative «pour l'abolition de l'impôt fédéral direct (IFD)». Le Conseil des Etats a adopté cette recommandation au peuple hier par 40 voix contre zéro. Une fois les finances fédérales assainies, il faudra toutefois mieux équilibrer imposition directe et indirecte et réduire la progressivité de l'IFD.

Les Etats ont préféré le contre-projet indirect préparé par leur commission à l'initiative populaire de l'Union suisse des arts et métiers (Usam). Ils sont entrés en matière par 19 voix contre 15 sur ce contre-projet, qui consiste à réduire l'IFD et à compenser le manque à gagner par une hausse de la TVA. Pour ne pas torpiller les efforts visant à sortir la Confédération des chiffres rouges, ils ont toutefois décidé par 22 voix contre 4 de reporter le traitement de ce projet à une date ultérieure.

Jean Cavadini: ouvrir le débat

Rares ont été les sénateurs à défendre l'initiative «pour l'abolition de l'impôt fédéral direct». Pour Jean Cavadini (PLS/NE), membre du comité d'initiative, celle-ci a eu le mérite d'ouvrir le débat sur un réel déséquilibre entre imposition directe et indirecte. Le système progressif de l'IFD oblige 5% des contribuables – ceux qui ont un revenu imposable de plus de 100.000 francs – à fournir 59% des recettes.

Une écrasante majorité du Conseil des Etats a jugé cette initiative antisociale et excessive. La suppression totale de l'IFD devrait être compensée par un relèvement du taux de TVA, porté de 6,5 à au moins 12 pour cent. Au nom de la commission de l'économie, Rosmarie Simmen (PDC/SO) a souligné que ce report occasionnerait un transfert de charge de plusieurs milliards de francs des 10% de contribuables les plus aisés vers les autres. Même les partisans de l'initiative ont finalement renoncé à recommander son adoption au peuple.

Hausse de la TVA

Admettant l'existence d'un déséquilibre dans le système fiscal actuel, la commission a présenté un contre-projet sous la forme d'une initiative parlementaire. L'IFD serait réduit de 20% et la Confédération compenserait ce manque à gagner par une hausse de la TVA: 1 point pour le taux normal (7,5%) et 0,3 point pour le taux réduit (2,3%).

Le contre-projet adoucirait par ailleurs la progressivité de l'IFD, se sont félicités plusieurs orateurs. Ce principe, qui veut que les revenus élevés paient proportionnellement plus d'impôts que les autres, est particulièrement défavorable aux couples mariés disposant de deux revenus. Réduire la progressivité permet de rétablir une certaine équité entre les personnes mariées, dont les revenus s'additionnent, et les concubins, imposés séparément.

Deux textes en suspens

Deux initiatives restrictives sur l'immigration sont encore en suspens. Un texte demandant une limitation du taux d'étrangers à 18% de la population résidente en Suisse a abouti en novembre. La récolte de signatures est en cours pour l'initiative «de la retenue en matière d'immigration» des DS.

Lancée en février 1994, l'initiative «pour une réglementation de l'immigration» a recueilli plus de 121.000 signatures, en Suisse alémanique essentiellement. Le texte exige que la proportion des étrangers en Suisse ne dépasse pas 18% de la population résidente.

Le taux officiel actuel avoisine les 19 pour cent. Un comité composé de radicaux, de Démocrates suisses (DS) et de membres de l'UDC et de l'Union démocratique

fédérale est à l'origine de cette proposition. Le second texte, celui des DS, vise un solde migratoire nul. Il demande que le nombre des étrangers voulant venir en Suisse ne dépasse pas celui des départs. Les Suisses à l'étranger et les fonctionnaires internationaux ne seraient pas pris en compte. Certains accords internationaux devraient être dénoncés ou renégociés. La récolte de signatures dure jusqu'au 12 mars 1997.

Le thème de l'immigration occupe le monde politique suisse depuis les années soixante. Entre 1965 et 1988, six initiatives avaient été lancées pour demander une limitation de la population étrangère. Aucune ne l'a emporté devant le peuple. En 1970, l'initiative Schwarzenbach avait toutefois recueilli 46% des voix. /ats

Novartis: préoccupations sociales

Les préoccupations au sujet des réductions d'emploi prévues dans le cadre de la fusion de Ciba et de Sandoz ont été hier au centre d'entretiens entre le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz avec le patron de Ciba, Alex Krauer. La politique et l'économie veulent régler le problème «par un échange systématique d'information et un soutien réciproque».

La fusion de Ciba et de Sandoz dans Novartis a une signification éminente pour l'économie suisse, a dit Jean-Pascal Delamuraz à l'issue de l'entretien avec Alex Krauer. Le futur président du conseil d'administration de Novartis a assuré que le groupe restera en Suisse. Selon le président de la Confédération, Novartis est d'importance vitale pour la Suisse, notamment dans le domaine de la recherche.

Ciba et Sandoz ont annoncé la suppression de plus de 3000 emplois en Suisse dans le cadre de leur fusion. Novartis va tout mettre en œuvre pour trouver des solutions sociales négociées pour les employés concernés, a assuré Alex Krauer.

Jean-Pascal Delamuraz n'a pas voulu s'exprimer sur l'enquête préliminaire ouverte sur la fusion par la Commission des cartels. C'est l'affaire de cette autorité de juger ce cas. Selon la loi actuelle, la commission n'a guère les moyens de s'opposer à la fusion. La loi révisée sur les cartels entre en vigueur le 1er juillet prochain. /ats

Enfin, le contre-projet doit assurer aux cantons le maintien de la part de péréquation financière à laquelle ils avaient droit jusqu'ici. Une promesse à laquelle Pierre Paupe (PDC/JU) n'a pas voulu croire: il a annoncé sa méfiance tant à l'égard de l'initiative populaire qu'à celui du contre-projet. Les socialistes se sont également opposés aux deux textes. Tout transfert de l'IFD vers la TVA, même partiel, est un «vol» des nantis dans la poche des autres contribuables, a critiqué Gian-Reto Plattner (PS/BS).

Une majorité de 19 voix contre 15 a accepté d'entrer en matière sur un contre-projet «financièrement supportable et politiquement raisonnable», selon les termes de Jacques Martin (PRD/VD). Le Conseil des Etats n'est pourtant pas resté sourd aux appels du conseiller fédéral Kaspar Villiger, qui le pria de penser à l'état catastrophique des finances fédérales.

On ne peut pas demander à tous les citoyens de faire des sacrifices et accorder en même temps des largesses fiscales aux plus aisés, a expliqué Kaspar Villiger. Les Etats ont donc suivi une proposition de médiation de Vreni Spoerry (PRD/ZH). Plutôt que d'approuver le contre-projet, ils ont suspendu son traitement en priant le Conseil fédéral de tenir compte des objectifs visés dans son nouveau concept global de politique financière. Le Conseil national doit encore se prononcer. /ats

"Nous sommes
définitivement
branchés
sur les rabais".

Lignes complètes de soins corporels
à prix bas permanents. Nous
vous conseillerons bien volontiers.



Rabais en permanence!
16-20%
(offre limitée)

Payer plus, c'est du luxe!

Filiale à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Bienne, Brigue, Brugg, Buchs SG, Burgdorf, La Chaux-de-Fonds, Coire, Davos-Platz, Shopping Center Emmen, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Interlaken, Kreuzlingen, Lausanne, Lucerne, Martigny, Montreux, Münchenstein, Neuchâtel, Oensingen, Olten, Rorschach, Schaffhouse, Soleure, St. Gall, St. Margrethen, Thoune, Volketswil, Wettingen, Wil SG, Winterthour, Zermatt, Zug, Zurich.

IMPORTPARFUMERIE

L'EXPRESS
pub'

soutient vos
manifestations

☎ 038 25 65 01

M. Diallo

Médium, dons
hérititaires,
résout problèmes,
empêchements
de dormir.
Retour immédiat
de l'être aimé
en quelques jours.
 Paiement
après résultats.
Travail efficace,
rapide.
Tél. 0033 ou
023/50 20 32 23.
269001-110



Grande Dixence S.A., Sion

**Emprunt 4 1/2% 1986-1998
de CHF 40 000 000**

(Numéro de valeur 109 077, ISIN CH0001090775)

Remboursement anticipé

Selon chiffre 3 des modalités de l'emprunt,
Grande Dixence S.A. dénonce l'emprunt susmentionné
au remboursement total au

15 mai 1996 à 100%.

A partir de cette date, les obligations cessent de porter
intérêt et les titres munis de tous les coupons non
encore échus peuvent être présentés pour rembourse-
ment sans frais à tous les guichets en Suisse de la
Société de Banque Suisse, du Crédit Suisse, de la
Banque Cantonale Vaudoise, de la Banque Populaire
Suisse, de l'Union de Banques Suisses, de la Banque
Cantonale de Bâle, de la Banque Cantonale Bernoise,
de la Banque Cantonale de Zurich, de la Banque
Leu SA, de la Banque de l'Etat de Fribourg, de la
Banque Cantonale du Valais, du Groupement des
Banquiers Privés Genevois et de la Banque Cantonale
Neuchâteloise.

Zurich, le 14 mars 1996

Par ordre:
Société de Banque Suisse

269038-176

Grand show des nouveautés

Nouveauté : le plus grand station wagon à moins de Fr. 20'000.-

Lantra Station dès Fr. 19'990.-*

Nouveauté : la gamme Lantra



**Nouveauté : série limitée Accent Cool Magic
avec climatisation gratuite dès**

Fr. 15'990.-*

Toujours plus.



Nouveauté : série limitée Sonata

Élégance dès Fr. 27'990.-*



Concours : une Lantra 1600 GLSi 16V à gagner !

**SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MARS
À CORNAUX**

ouvert toute la journée

Peter Automobiles

Les Provins 2087 CORNAUX Tél. 47 17 57

* Prix net, TVA incluse.

239103-110

Tout compris HYUNDAI

L'EXPRESS
pub'

☎ 038 25 65 01

Douceurs: amers résultats

La confiserie suisse se vend moins bien à l'étranger. Le chiffre d'affaires global de la branche s'est tassé de 8,1% en 1995, à 220 millions de francs. Toutefois, les Suisses restent de bons consommateurs, même si les quantités qu'ils mangent stagnent à 2,9 kilos par personne et par an.

Le résultat 1995 apparaît dans l'ensemble négatif, avoue hier l'Union suisse des fabricants de biscuits et de confiserie (Biscofa). L'an dernier, la demande en provenance de l'étranger s'est notablement tarie, alors que les ventes en Suisse ont enregistré une modeste progression, précise Biscofa. Ainsi, les produits écoulés ont reculé tant en volume (-9,6%, à 21.437 tonnes) qu'en valeur.

Les exportations ont chuté en 1995 (-16% en volume et -17% en valeur). Les principaux marchés étrangers ont accusé une dégradation des ventes, notamment l'Allemagne (28% des exportations suisses) et les Etats-Unis (19%). Les autres destinations significatives étaient la France (18%) et Hong Kong (5%).

Les bonbons au sucre cuit se sont taillés la part du lion à l'exportation (93% du total). Globalement, 58,8% de la production indigène est partie à l'étranger, contre 63,4% en 1994.

Concernant les ventes en Suisse, Biscofa relève une stagnation, même si elles augmentent légèrement de 1,4% en volume (8873 tonnes) et de 3,4% en valeur (109 millions de francs). La plus forte avancée provient des bonbons pectoraux, aux herbes et pour la gorge. Ces trois catégories concentrent 21% des ventes indigènes. /ats

Accord entre Sovar et l'EICN

Sovar (fondation de soutien à la recherche appliquée et orientée) et l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (EICN) ont signé un contrat cadre en vue de la valorisation des résultats issus de travaux de développement, annonce hier un communiqué. Un tel contrat cadre existe déjà entre Sovar et l'Université de Neuchâtel pour la valorisation des résultats de la recherche universitaire appliquée.

Depuis 1992, Sovar a eu l'occasion de soutenir plusieurs projets de l'EICN, tels que le développement de James II, une nouvelle génération de télécommandes infrarouges adaptées aux personnes âgées ou handicapées, ou la chaîne EST (Elément de structure transformable) de la jeune société BED SA, créée notamment par le Chaux-de-Fonnier Serge Bringolf.

Le nouveau contrat autorise Sovar à se lancer dans un travail de prospection et d'analyse dans le cadre de l'EICN. Il prévoit, lors de valorisations fructueuses, un retour financier vers le laboratoire dont est issu le projet. Les jeunes entrepreneurs déterminés à créer leur société sur la base de développements réalisés à l'EICN ou à l'université pourront également bénéficier de l'appui logistique de Sovar. /comm-E

SBS/ Le bénéfice net a progressé de 30 pour cent en 1995

Une banque en bonne santé

La SBS a confirmé ses prévisions optimistes de l'automne. Le bénéfice net a progressé de 30% en 1995, la rentabilité s'est améliorée. L'apport de la banque d'affaires britannique S.G. Warburg se reflète déjà positivement dans les comptes. Les risques de crédits en Suisse ont considérablement augmenté.

Le groupe Société de banque suisse (SBS) a annoncé hier à Bâle un bénéfice net consolidé, après déduction des impôts et intérêts minoritaires, de 1,053 milliard de francs pour 1995, 230 millions de mieux que sur l'exercice précédent. Ce résultat reste cependant loin du record absolu de 1993: 1,4 milliard de francs.

Politique de dividende prudente

Le dividende est maintenu à 16 francs par action au porteur et huit franc par nominative, a indiqué Georges Blum, président du comité exécutif de la SBS, lors de la conférence annuelle. Il n'a pas été relevé, en dépit des bons résultats, par mesure de prudence, a-t-il précisé.

La somme du bilan consolidé du groupe atteignait 288 milliards de francs à fin 1995, soit un bond de 36% par rapport à fin 1994. Cet accroissement notable s'explique par la première publication des valeurs de remplacement (positives et négatives) des produits dérivés (40% de la hausse) et par les premières consolidations.

Les nouvelles consolidations comprennent, outre S.G. Warburg qui forme désormais la division SBC Warburg, la Banque de Soleure et le gérant de fortune américain Brinson Partners. Suite à ces acquisitions, ainsi qu'au paiement du solde des actions de la SBSI et au rachat définitif de O'Connor Partner, les fonds propres du groupe SBS ont diminué de 1,7 milliard de francs, passant à 14,1 milliards.

Il résulte une nette augmentation du rendement des fonds propres, qui passe de 5,6% en 1994 à 7,5 pour cent. L'objectif



BONS RESULTATS CONFIRMÉS - Georges Blum, président du comité exécutif et Roland Rasi, chef de la division suisse, affichaient des mines réjouies lors de la conférence annuelle de la SBS.

à moyen terme est toujours de 10% après impôts, a déclaré le patron de la SBS.

Objectif dépassé en Suisse

En Suisse, cet objectif est déjà largement dépassé. Le rendement des fonds propres de la division suisse a en effet atteint 14,8%, a fait remarquer son chef, Roland Rasi. Le résultat net après impôts des activités en Suisse s'est établi à 815 millions de francs, en baisse de 14 pour cent.

Après une certaine détente en 1994, les provisions pour risques de crédits, essentiellement en Suisse, ont fortement remonté. Elles sont responsables des deux tiers de la hausse de près de 86% du poste «ajustements de valeurs, provisions, et pertes», qui a dépassé le milliard de francs. Le tiers restant est dû aux nouvelles sociétés du groupe.

L'intégration de la Warburg se réalise

à un rythme accéléré et conformément aux prévisions, a déclaré Georges Blum. Le redressement opérationnel est spectaculaire. Les recettes d'exploitation ont presque doublé, à 3,82 milliards de francs et le résultat net a été multiplié par 4,5 à 663 millions de francs.

D'ores et déjà, le groupe britannique a apporté en six mois de consolidation une contribution non négligeable au bénéfice net de la SBS. De l'ordre de 100 millions de francs, selon une estimation du directeur financier Peter Wuffli.

Les autorisations nécessaires à l'intégration des filiales américaines de Warburg devraient être obtenues dans les semaines à venir. L'aval des autorités de surveillance ne devrait pas poser de problème, a indiqué Marcel Ospel, qui succédera à Georges Blum le 8 mai prochain. Ce dernier sera appelé à la présidence du conseil d'administration. /ats

Comparaison à l'avantage de la SBS

Les trois premiers groupes financiers suisses ont affiché des résultats en hausse en 1995, mais d'ampleur inégale. Les modestes hausses de bénéfice de l'UBS et de CS Holding ont été éclipsées par l'envolée de la SBS. La morosité persistante de l'économie suisse affecte les affaires des trois groupes.

La Société de banque suisse (SBS) apparaît comme le vainqueur de la cuvée bancaire 1995. Au plan des résultats, le groupe bâlois a frappé un grand coup: +30% de bénéfice net, à 1,05 milliard de francs. Il faut cependant relever qu'il avait accusé une chute de quelque 40% l'année précédente.

Par comparaison, la hausse enregistrée par ses deux rivales paraît modeste. Le bénéfice net de l'Union de Banques Suisses (UBS) affiche 4% de mieux qu'en 1994, à 1,683 milliard de francs. Chez CS Holding, après déduction des action-

naires minoritaires, le bénéfice disponible atteint 1,401 milliard de francs, en hausse de 5% sur 1994.

En terme de rentabilité, CS Holding devance toutefois le groupe bâlois.

L'UBS n'a pu améliorer que très légèrement son ROE, à 7,5% (7,3% en 1994). Un résultat qui reste largement inférieur à l'objectif fixé par le groupe zurichois, soit 6 à 8% de plus que le rendement d'un placement sans risque (4,5% en ce moment selon la banque).

Immeubles sur les bras

Il est vrai que les trois groupes ont souffert de la morosité de l'économie suisse. A l'UBS, la persistance du marasme immobilier a entraîné un doublement des provisions, à 1,08 milliard de francs. A fin 1995, l'UBS était propriétaire en Suisse de 845 immeubles provenant de faillites, pour une valeur de 651 millions

de francs. En 1995, l'UBS a acheté 477 immeubles pour 373 millions de francs et en a vendu 304 pour 144 millions.

CS Holding a jugé que la situation difficile du marché immobilier suisse nécessitait toujours une politique prudente en matière de provisions. La rubrique «pertes, amortissements et provisions» a crû de 11% dans ses comptes 1995, à 2,605 milliards de francs. Cette hausse résulte de la constitution d'une provision exceptionnelle dans le cadre de la recapitalisation de la Banque populaire suisse (BPS).

La SBS a pour sa part doté le poste ajustements de valeurs, provisions et pertes de plus d'un milliard de francs, soit un bond de 85,8% par rapport à 1994. La SBS s'attend à faire face à «des conditions générales de plus en plus difficiles» en Suisse dans le courant de cette année. /ats

Banque Cantonale Neuchâteloise
Votre partenaire et conseiller en matière de placements

INDICES		précédent 13/03	
Zürich, SMI	3544	3563.6	
Zürich, SPI	2263.79	2272.31	
New-York, DJI	5538.73	5568.72	
Tokio, Nikkei	19950.3	19734.7	
Paris, CAC 40	1932.07	1944.42	
Frankfurt, DAX	2435.97	2426.38	
Londres, FT-SE100	3639.5	3646.1	
Londres, Gold Mines	193.5		
Amsterdam, AEX	519		
Hongkong, Hang Seng	10602.5	10249.48	
Singapore Indices	2348.45	2300.73	
TAUX DE REFERENCE		précédent 13/03	
Emprunt Confédération	4.11		
BOURSE SUISSE		précédent 13/03	
Adia Interim	230	235	
Affichage Société gén.	585	589	
BBC holding SA n	92.5	92	
Alusuisse Holding p	965	992	
Ares-Serono p	920	925	
Ascom Holding	1275	1280	
Atel n	895		
Atisholz n	520	530	
BBC n20	280	282	
BBC p	1430	1432	
Baer Holding p	1223	1230	
Bâloise n	2430	2450	
Biber n	16	16.25	
Bobst p	1840		
Comentia p	505		
Ciba-Geigy n	1407	1413	
Ciba-Geigy p	1390		
Ciment Portland	7800	8000	
Cortaillo p	652	652	
C.O.S. p	16.5	16	
Crédit Suisse Hold. n	108.75	110.5	
Crossair p	600	610	
Danzas n	1400	1400	
Dätwyler	2400	2420	
El. Laufenbourg	237	238	
Elektrowatt	413	417	
Ems-Chemie p	5510	5590	
Feldschlössen	3100		
Forbo n	2300		
Fortuna	491	480	
Galenica n	1220	1230	
Georg Fischer	485	488	
Globus n	1490	1485	
Globus p	740	750	
Haldengut p	880		
Helvetia n	550	550	
Hero	520	525	
Hilti b	960	955	
Holderbank	848	850	
Interdiscout p	44.5	48	
Jelmoli	654	640	
Keramik Holding p	845	835	
Landys & Gyr	900		
Lem	400	400	
Logitech n	126	128	
Maag Holding p	75	81	
Merck	1075		
Merkur	257	257	
Mikron n	114	114	
Motor-Colombus	2155	2160	
Mövenpick	395	400	
Nestlé n	1316	1334	
Neuchâteloise n	1375	1390	
Oerlikon Buehrle	127	129	
Pargesa	1430	1430	
Perrot Duval p	4900	4800	
Pick Pay	1200		
Pirelli	146	147	
Porst	170	170	
Prodega p	1530	1700	
Publicitas	1250	1260	
Retenanstalt	470	483	
Réassurance n	1223	1225	
Richemont (Cie fin.)	1700	1695	
Rieter n	370		
Roche B-ice	9300	9335	
Roche p	16250	16250	
SBS n	230.5	230.25	
SBS p	461	462	
SMH n	158.5	159	
Sandoz n	1336	1336	
Sandoz p	1335	1332	
Saurer n	515	515	
Schindler	5800		
Schlatter p	935		
Sibra	182	182	
Sig	2580	2550	
Sika	270	276	
Sulzer b	730	722	
Sulzer n	763	763	
Surveillance	2395	2410	
Swissair n	1095	1105	
UBS n	297	295	
UBS p	1300	1314	
Valtronic p	130		
Von Roll p	23	23	
Winterthur ass. n	787	784	
Winterthur ass. p	787	782	
Zellweger	1130	1140	
Zschokke n	405		
Zürich Cie ass. n	352	345	

\$ 1.187
DM 80.75
OR 15175
SWISS M. INDEX (INDICE GENERAL) 3563.6
DOW JONES (INDUSTRIES AMERICAINES) 5568.72

CERTIFICATS SUISSES		précédent 13/03	
NEW-YORK			
Alcan	40.35	39.8	
AMR	106	107	
ATT	74.75	73.25	
Alcoa	73.75	72.75	
Att. Richfield	131	131	
Boeing	99.5	96.75	
Broken Hill	16.5	16.5	
Chrysler	72	71.75	
Citicorp	92.5	89.75	
Coca Cola	97.5	96.25	
Dow Chem	100.75	102.75	
Du Pont	94.75	95	
Exxon	95.5	94.75	
Ford	38.6	38.8	
Genelec	92.25	89.25	
General Motors	63	62.25	
Gillette	61.75	63.25	
I.T.T.	128		
IBM	139.75	136	
Mac Donald's	60.75	60	
Mobil	132.25	132.25	
Pepsico	74	76	
Philip Morris	122	118.75	
VMX Technologies	35.55	35.65	
Westinghouse USD	18.625	19.25	
LONDRES			
Amgold	122.5		
Bowater	6.6		
British Petroleum	9.7	9.9	
Grand Metropolitan	7.3		
FRANCFORT			
Allianz AG Holding n	2186	2169	
Basf AG	305	310	
Bayer AG	381	372	
Bayer Vereinsbank	35.2	35.3	
BMW AG	653	660	
Commerzbank	268	265	
Daimler	651	647	
Degussa	439	428	
Deutsche Bank AG	59.25	58.75	
Dresner Bank	30.75	30.4	
Hoechst AG	387	380	
Kauhof	369	369	
Linde	704	688	
M.A.N.	331	325	
Mannesmann AG	418	414	
RWE Act. Ord.	47.35	46.25	
Schering	91.75	90.75	
Siemens AG	667	660	
Thyssen AG	223.75	225.25	
Veba	58.25	55.5	
Volkswagen	432	429	
Wella priv.	626		
AMSTERDAM			
ABN AMRO Holding	55.75	55.5	
AHOLD Koninklijke	53.25	54	
Aegon NV	92.75		
Hoogovens	51.5		
Norsk Hydro	51.75	51.5	
Philips Electronics	47.5	46.15	
Royal Dutch	164.5	163.5	
Unilever	159.25	160	
TOKYO			
Canon (JPY)	1860	1820	
NEC	13	12.8	
Nomura (JPY)	2150	2140	
Sony	70.25	69	
Toshiba	8.7	8.6	
FONDS PLACEMENT OBLIG			
Swissca Bond SFR	100.3		
Swissca Bond INTL	89.25		
Swissca Bond AUD	1031.22		
Swissca Bond CAD	1042.83		
Swissca Bond CHF	1027.48		
Swissca Bond DEM	1042.61		
Swissca Bond FRF	5286.69		
Swissca Bond GBP	1046.94		
Swissca Bond ITL	9945.48		
Swissca Bond NLG	1023.51		
Swissca Bond USD	989.09		
Swissca Bond XEU	1106.09		
FONDS PLACEMENT ACTIONS			
Swissca Switzerland	137.6		
Swissca Europe	95.4		
Swissca Small Caps	141.35		
Swissca America	127.45		
Swissca Asia	101.8		
Swissca France	102		
Swissca Germany	130		
Swissca Great-Britain	132.2		
DEVISES			
Etats-Unis 1 USD	1.172	1.202	
Allemagne 100 DM	79.95	81.55	
Angleterre 1 GBP	1.7865	1.832	
Japan 100 JPY	1.1135	1.1415	
Canada 1 CAD	0.8565	0.878	
Hollande 100 NLG	71.35	72.8	</

PICKPAY

Le Discounter de marques

**Meilleur marché,
sur toute la ligne!**

Rôti de veau, cou

1 kg: ~~22.50~~ **35%** **14.50**

Emincé de porc

1 kg: ~~20.-~~ **31%** **13.80**

Poitrine de veau, roulée

1 kg: ~~17.30~~ **25%** **12.90**

Cuisses de poulet, fraîches

1 kg: ~~13.20~~ **32%** **8.90**

Fromage St. Paulin

100 g: ~~1.65~~ **1.35**

Fraises d'Espagne

250 g: **1.75**

Champignons suisses

250 g: **1.85**

Pain mi-blanc long

500 g: ~~1.95~~ **25%** **1.45**

Offres valables du 14. au 20.3.1996 à Cernier, Cortaillod, Le Landeron

239140-110

COIFFURE
dames messieurs

Dès demain 15 mars, retrouvez notre équipe de retour de stage et découvrez le nouveau décor de notre salon



NOS OFFRES DE RÉOUVERTURE
Féminin cheveux courts
SHAMP. + COUPE SELF SÉCHAGE 30.-
SHAMP. + COUPE + COIFFURE 47.-

Du mardi au samedi sans rendez-vous
Rue St-Honoré 12
NEUCHÂTEL
038/24 66 88

En raison de la cessation de la fabrication de meubles en gros

VENTE DE MEUBLES D'EXPOSITION DE 1^{re} QUALITÉ à prix réduit

- Eléments bibliothèques
- Parois d'armoires
- Chambres à coucher
- Lits-armoires
- Petits meubles modernes ou stylisés, différentes essences de bois.

CORTA MEUBLES
Route de l'Areuse 8
2016 Cortaillod. 239230-110
Tél. 038/43 00 95 l'après-midi.

POWERPOINT

Du 17 avril au 1er mai 1996, le mercredi de 18h à 22h, 3 leçons, Fr. 240.--

Ecole d'informatique
école-club migros

Renseignements/inscription:
Rue du Musée 3
2001 Neuchâtel
038 / 25 83 48

Mot caché

Solution: Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est: CROSKILL

Une formation axée sur l'avenir

Formation de 2 ans avec diplôme SSH

1 année de formation théorique; matières principales: langues et branches hôtelières; 1 année de formation pratique.

Début des études: 19 août 1996

J'aimerais en savoir plus.

Veillez m'envoyer votre documentation:

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/localité _____ Ex

Société suisse des hôteliers
Ecole de secrétariat hôtelier
Rue des Terreaux 10
Case postale
1000 Lausanne 9
Tél. 021 323 28 95

268917-111

● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton, de la ville et des six districts neuchâtelois, ainsi que des régions voisines



Confession d'un gérant
ANDRÉ PAUX - Le gérant du kiosque de Bellevaux à Neuchâtel raconte les défilés d'élèves.

Page 13

ARC JURASSIEN/ L'Université de Neuchâtel propose un mode de financement pour les PME

Lever des fonds dans la région

Une structure de financement pour les petites et moyennes entreprises pourrait être mise sur pied sur tout l'Arc jurassien. L'institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel vient de rendre un rapport, qui est pris très au sérieux par les chambres de commerce et les services de promotion économique des cantons concernés. Son originalité porte sur le mode de financement, totalement régional, et s'appuie sur une expérience anglaise.

Les petites et moyennes entreprises (PME) de l'Arc jurassien n'en peuvent plus de crier à l'aide: depuis le début de la crise, les capitaux manquent, les banques ne font plus preuve de mêmes largesses que dans les années quatre-vingt et les jeunes entrepreneurs doivent parfois renoncer, faute de financement, à fabriquer un produit pourtant prometteur. Selon le délégué neuchâtelois à la promotion économique endogène, Jean-Claude Fatton, nombre d'entre elles ont aujourd'hui «le couteau sous la gorge».

Cet appel à l'aide fini par être entendu. L'Institut de recherches économiques

et régionales de l'Université de Neuchâtel (Irer) a cherché à savoir, dans un document publié hier avec l'appui de plusieurs organismes régionaux, dont les services de promotion économique neuchâtelois, jurassien et bernois, comment remédier à la rareté des capitaux. Résultat: un projet baptisé Refaj - pour réseau de financement de l'Arc jurassien - devrait réunir, d'ici le mois de septembre, des investisseurs potentiels et des entreprises à la recherche de fonds, le tout à l'échelon régional. Avec, au bout du compte, une structure de financement qui irait de Soleure à Yverdon en passant par les cantons de Neuchâtel, du Jura et le Jura bernois.

Exemple britannique

«Le projet s'inspire d'une expérience lancée en 1992 en Grande-Bretagne», explique Isabelle Wermeille, qui a travaillé au dossier sous la direction du professeur Denis Maillat et d'Olivier Crevoisier. Les investisseurs, soucieux du développement économique de leur région, fournissent une partie des fonds propres de petites entreprises. Les résultats sont

très positifs, puisque le capital levé par les PME sur ce marché informel atteint deux milliards de livres sterling (3,7 milliards de francs), soit davantage que le marché formel.

Le «capital de proximité», comme l'appellent les auteurs du rapport, ne porte pourtant pas sur des sommes folles. «Dans une phase de démarrage, une PME a besoin d'environ 200.000 francs, voire moins. Pour une expansion, ce besoin est estimé entre 200.000 et un million de francs», souligne Denis Maillat. «Des sommes qui n'intéressent pas forcément le système bancaire traditionnel.»

Faute de moyens bancaires, les PME n'ont donc souvent pas d'autre recours, pour grandir, que de chercher l'appui d'un grand groupe industriel, allemand ou étranger. Et d'exporter, par la force des choses, le pouvoir de décision au siège de ces grands groupes.

«Il est important de conserver dans la région ce pouvoir de décision et de permettre aux entreprises de garder une

certaine autonomie», insiste Denis Maillat.

Le Refaj devrait exaucer ce vœu - les investisseurs seront recrutés dans l'Arc jurassien - tout en offrant d'autres avantages aux entreprises: le réseau sera aussi une plate-forme d'échanges, un lieu de rencontre qui mettra en relation investisseurs et demandeurs. Le secrétariat sera chargé également d'analyser les dossiers qui seront présentés. Un poste et demi a été budgétisé pour un montant de 250.000 francs, qui serait autofinancé par une commission sur les transactions.

Reste à dénicher entreprises et investisseurs. Si les premières ne seront pas très difficiles à courtiser - une réunion est agendée au 10 avril -, il sera moins aisé de convaincre les seconds qu'investir quelques dizaines de milliers de francs dans l'industrie de l'Arc jurassien constitue un acte social (lire encadré), mais pas forcément une action de charité!

◇ Françoise Kuenzi

Quels investisseurs?

Parmi les investisseurs qui auraient les moyens de financer le démarrage ou la croissance de petites et moyennes entreprises figurent évidemment les caisses de pension, qui gèrent les fonds colossaux du deuxième pilier. «Dans le canton de Neuchâtel, cette somme atteint cinq milliards de francs», souligne Jean-Claude Fatton, délégué neuchâtelois à la promotion économique endogène.

Mais ces caisses de pension ne sont guère enclines à prendre des risques, car elles doivent gérer les sous des assurés de façon très prudente. Elles ont donc tendance à investir en obligations, en actions ou dans l'immobilier - mais nettement moins depuis la crise. Pourraient-elles investir quelques pour-cent dans l'économie de leur région? C'est une question qui se pose sur l'ensemble du pays, et

Jean Berthoud, directeur de la banque Bonhôte & Cie SA, estime que la tendance va nettement dans cette direction. «Investir 1/4% de ces 5 milliards dans l'économie neuchâteloise, cela représente déjà 12,5 millions de francs», ajoute Jean-Claude Fatton.

Autres investisseurs courtisés par le futur Refaj, réseau de financement de l'Arc jurassien: les industriels soucieux de diversifier leurs activités et les particuliers fortunés.

«Une partie de leur capital a été hérité», explique Jean Berthoud. Ils n'ont donc pas fait grand-chose pour recevoir cet argent et donc une responsabilité sociale. Mais il faut bien souligner qu'il ne s'agit pas de charité: le taux de risque est peut-être élevé, mais on espère que le taux de rendement sera proportionnel. /fk

Capital de proximité

Investisseurs:
- sociétés
- particuliers
- caisses de pension

Entreprises:
- qui démarrent
- qui innovent
- qui veulent grandir

Infographie: A. E.

ÉNERGIE 2000/ Les entreprises de la région sont invitées à former des groupes de travail

S'unir pour consommer moins

Industriels, unissez-vous pour économiser l'énergie! Voici le message lancé hier par les responsables du projet Energie 2000. Ceux-ci ont expliqué, à une assemblée bien maigre, un concept devant permettre à un groupe d'entreprises de réduire sensiblement ses coûts énergétiques. Le but du jeu étant de diminuer la consommation tout en augmentant la productivité.

Le programme de la Confédération Energie 2000 vient de boucler la moitié de son chemin. Lancé il y a six ans, celui-ci a pour but de stabiliser d'ici à l'an 2000 la consommation des énergies fossiles et de l'électricité au niveau de celle enregistrée en 1990. Dans le même temps, il entend favoriser l'utilisation des énergies renouvelables. Ce programme concerne tous les secteurs. Entendez: les collectivités publiques, la population, ainsi que l'industrie. Hier soir, à La Chaux-de-Fonds, une séance d'information a été organisée spécialement pour les chefs d'entreprises afin de les encourager à entrer dans la danse d'Energie 2000.



POMPE À CHALEUR - Le programme Energie 2000, qui encourage notamment l'utilisation d'énergies renouvelables, demande aux entreprises de s'unir pour diminuer, entre autres, leur consommation d'électricité.

tête baissée. Les collectivités publiques ont déjà bien joué le jeu (chauffage à distance, chaudière à bois pour divers bâtiments...). L'an dernier, la population avait également apporté sa touche en répondant favorablement à l'action des ampoules à basse consommation.

Le secteur industrie du programme Energie 2000 souhaite dorénavant que les entreprises de la région s'engagent elles aussi à diminuer, entre autres, leur consommation d'électricité. Thomas Bürki, directeur dudit secteur, a donc présenté les moyens à disposition des industriels pour y arriver. En fait, ceux-ci sont invités à collaborer étroitement.

Le concept présenté par Thomas Bürki se veut un travail collectif. Des entreprises forment un groupe de travail et définissent les objectifs qu'elles souhaitent atteindre. Ceci sous la conduite d'un expert-conseil. Thomas Bürki a pris un exemple:

«Huit entreprises zurichoises ont projeté la courbe ascendante de leur consommation d'énergie jusqu'à l'an 2000, avant d'en tirer une autre en fonction des mesures d'économie qu'elles avaient arrêtées. Sept ans plus tard, la consommation du groupe est finalement de 27% inférieure à celle qu'il pensait atteindre.»

Le directeur du secteur industrie d'Energie 2000 a encore évoqué le groupe formé des dix producteurs de ciment de Suisse, qui font partie «des plus grands consommateurs de charbon et des plus grands producteurs de CO₂». En 1992, ceux-ci se sont fixés pour objectif d'arriver d'ici au prochain siècle à remplacer 75% du charbon utilisé par d'autres combustibles, comme le bois ou certains déchets.

Dynamique de groupe

«La démarche est intéressante à plusieurs titres. Elle crée tout d'abord une dynamique de groupe, tout en réduisant les frais pour chacune des entreprises. Ensuite, elle se révèle être une source d'amélioration de la productivité. D'où une diminution des coûts de fabrication. La qualité de celle-ci s'est même parfois avérée bien meilleure, a rajouté Thomas Bürki.»

Conseiller à la promotion économique endogène du canton, Jean-Claude Fatton y voit un autre intérêt: «La volonté d'économiser l'énergie sera à la base de l'émergence de nouvelles activités. Il y a là un marché important qui peut se développer et, par là, créer des emplois.»

◇ Philippe Racine

Rendez-vous européen des professeurs d'histoire

«L'enseignement de l'histoire, clé d'accès à la démocratie»: à l'heure où les nationalismes montent en Europe, le sujet est particulièrement brûlant. Du 21 au 23 mars, quelque 60 professeurs d'histoire d'une trentaine de pays européens se retrouveront à Neuchâtel pour en débattre. Placé sous le patronage du Conseil de l'Europe, ce séminaire est organisé en marge de l'assemblée générale d'Euroclio, conférence permanente européenne des associations de professeurs d'histoire, qui a son siège à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel.

Pour le Neuchâtelois Claude-Alain Clerc, vice-président d'Euroclio, cette réunion est un moyen pour la Suisse de marquer sa présence sur le plan européen. C'est assurément la raison pour laquelle les autorités tant communales, que cantonales et fédérales ont accordé leur appui financier.

Des intervenants de marque prendront part au séminaire. Notamment Maitland Stobart, directeur adjoint de l'Enseignement, de la culture et du sport du Conseil de l'Europe, dont l'exposé portera sur «Les tensions entre l'idéologie politique et l'enseignement de l'histoire. Jusqu'à quel point l'enseignement de l'histoire doit-il servir des causes, aussi bonnes soient-elles?». Le conseiller d'Etat Jean Cavadini donnera lui aussi une conférence intitulée «Le cas suisse: une source d'inspiration pour l'Europe?».

Liberté intellectuelle

Organisation non gouvernementale, Euroclio, du nom de la muse de l'histoire, est née officiellement en 1993 au Pays-Bas. Elle réunit actuellement 50.000 membres de 32 pays d'Europe centrale, mais aussi - pour plus du tiers des adhérents - d'Europe de l'Est. Fondée pour défendre et promouvoir l'enseignement de l'histoire comme élément essentiel de la formation de la jeunesse, ses buts sont entre autres de renforcer la liberté intellectuelle des professeurs et de promouvoir la dimension européenne dans l'enseignement de l'histoire, ceci afin de contrebalancer les programmes d'histoire nationalistes qui tendent à se développer dans de nombreux pays européens.

Euroclio favorise avant tout les échanges, indispensables à une compréhension mutuelle, entre les professeurs ou les associations des pays membres. Une tribune est offerte notamment par le biais d'un bulletin qui paraît deux fois par année. L'assemblée générale est aussi une occasion de rencontre: après Bruges, Berlin et Neuchâtel, elle se tiendra l'an prochain à Budapest. /pb

PUB

Espace Bââlac
Bar Amiral
Tél. 038/23 11 77
Le coin sympathique de 8 h à 2 h
Piano-bar - cocktails - apéritifs
Fr. Assiette du jour avec dessert
15.-
TERRASSE SUR L'EAU

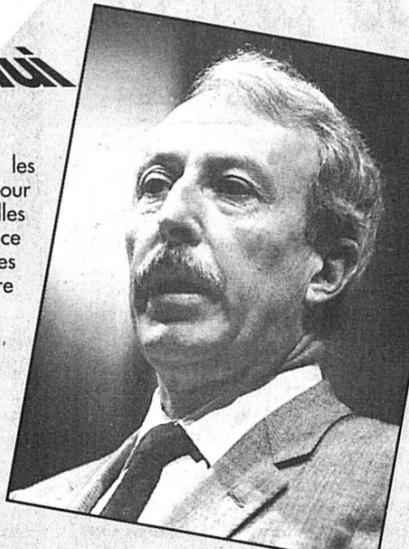
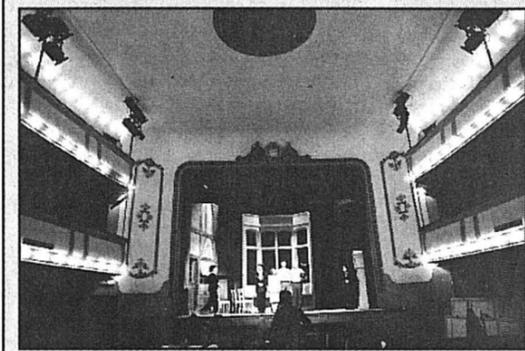
Aujourd'hui

La sainte du jour

D'une intelligence assez lente, les Mathilde doivent travailler fort pour réussir dans la vie. Souvent, elles manquent de confiance en elles, ce qui les empêche d'accomplir des choses qu'elles seraient en mesure de bien faire. E

Conférence

La Société neuchâteloise de science économique invite Guy Deluz, président directeur général de Pathé Marconi/EMI France, à parler de l'industrie du disque, à 17h30, à l'hôtel Beaulac, à Neuchâtel. E

Théâtre

«Diotime et les lions», programmé à 20h30, au théâtre régional de Neuchâtel, a été annulé. La comédienne Véronique Mermoud est malade. E

Santé

Le Club 44 de La Chaux-de-Fonds et Médecins du monde, Suisse, proposent une soirée qui débute à 20h30 par un film sur la prise en charge ambulatoire des personnes touchées par le sida, suivi d'un exposé de Réjean Thomas, fondateur d'une clinique au Canada. E

Vidéos

Le Centre d'art de Neuchâtel (CAN), 37, rue des Moulins, propose dès 19h une visite commentée de l'actuelle exposition «Sophie et Babette», suivie d'une présentation des vidéos de Francisco Ruiz de Infante, dès 20 heures. E



COURS PUBLIC À L'UNIVERSITÉ/ Fiction littéraire et foi chrétienne

Si proches et si lointains

Plutôt flous les rapports existant entre la littérature et la foi? Sans aucun doute, mais encore sont-ce là deux dimensions qui s'ignorent, qui marquent même l'une à l'égard de l'autre une certaine indifférence. Leurs fondements expliquent leur différences: quand la littérature, et le terme est pris ici au sens large car couvrant aussi bien le roman et la nouvelle que le théâtre, joue avec l'imagination et la fantaisie, la foi passe pour être plus sérieuse puisque reposant sur des doctrines. Sur cette même lancée, ni la littérature ni la tradition religieuse n'ont fait de réels efforts d'approche et d'entendement mutuels, celle-ci se méfiant comme de la peste de la fiction. L'une aurait donc la tête en l'air, l'autre les pieds sur terre. Est-ce un dialogue de sourds?

Jeter des ponts

Pierre Buehler n'en est surtout pas convaincu et cette certitude fait l'objet d'un cours public qui a commencé mardi à la faculté des lettres et se poursuivra, exception faite du 2 avril, jusqu'au 18 juin. Professeur à la faculté de théologie, c'est parce qu'il regrette ce manque de contacts que Pierre Buehler veut jeter des ponts là où, croit-on comprendre, le courant n'est pas trop fort. Le cours se promet donc de marquer les acquis comme les manques d'une interaction entre fiction littéraire et foi chrétienne.

En dépit de cette ignorance réciproque, le terrain est-il aussi aride qu'on le croit? Rien n'y pousserait-il sinon quelques pierres? Pas du tout. Car de nombreux textes littéraires mettent plus ou moins en scène des aspects et des pans de la foi chrétienne; ils le font soit de façon indirecte, et ce sont alors autant d'allusions, soit d'une manière plus franche telle une confession de foi. L'emprunt comme l'emprunte sont plus ou moins forts qu'il s'agisse de la confession de Lazarre dans «Crime et châtiment», du «Barabbas» de Paer Lagerkvist, de la trilogie des «Joseph» de Thomas Mann.

Quatre enjeux

Pour ce cours public, le professeur Buehler propose quatre enjeux, le premier étant «Bible et fiction». On veut que les deux Testaments «parlent vrai» et que la littérature, elle, ne raconte que des histoires. Soyons juste: des histoires, la Bible ne se prive surtout pas d'en raconter et le philosophe français et protestant qu'est Paul Ricoeur ne l'a pas caché dans «Temps et récit». Pour lui, toute narration historique comporte inévitablement une part de fiction comme elle souffre du décalage dans le temps; de l'eau n'a cessé de couler sous les ponts du Jourdain entre le moment de l'événement et ce que l'on a dit et transcrit. Ainsi les textes de la Bible sont-ils également des œuvres littéraires; est-elle involontaire qu'il y a bien interaction.

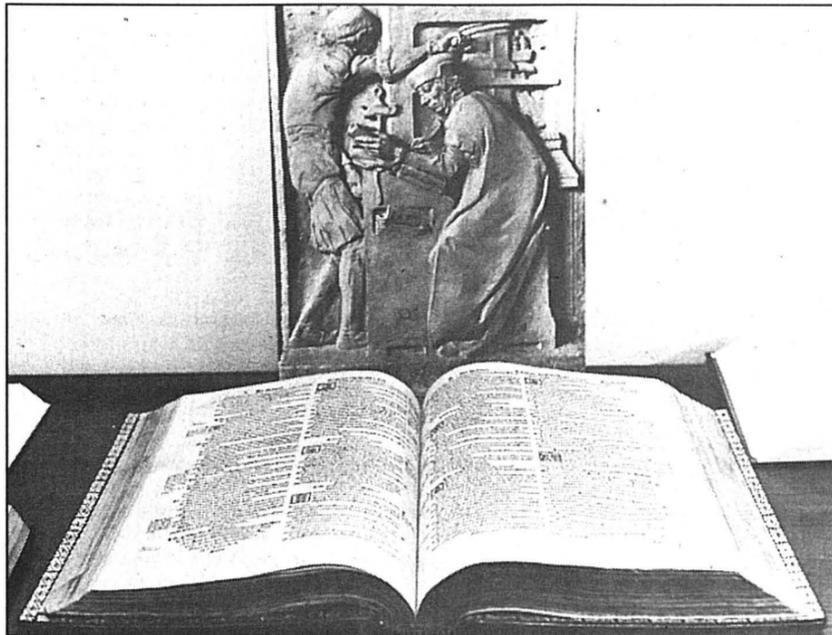
Un autre enjeu porte sur la foi et la fiction, autre preuve sinon la promesse d'une «interaction fructueuse». Quand la foi offre à l'être humain un éclairage sur sa vie et sur les aléas et les défis qu'elle comporte, le récit fictif, par une identité narrative, propose au lecteur de «possibles lui-même», de nouvelles occasions d'existence. La fiction littéraire serait alors une forme de confrontation avec la transcendance, avec un principe extérieur et supérieur. Enjeu également que la communication entre la théologie et le roman, d'où cette question: peut-on, doit-on parler de la foi dans le registre de la fiction et, est-ce le cas, comment l'interpréter?

Un regard nouveau

Mais le professeur Buehler n'oublie pas que tout texte est prétexte à une pluralité de lectures. On lit subjectivement, en fonction d'un présupposé, et à ceux portés par les écoles et formes de critique littéraire, la théologie peut ajouter un regard nouveau. Elle propose en fin de compte une autre façon de lire que très modestement et sans vouloir chercher une «interprétation suprême» ce cours souhaite pouvoir explorer. Maints exemples seront fournis, qui sont autant d'occasions de découvertes ou de lectures pour le public. Puisse-t-on ne pas trop parler de Paul Claudel dont l'œuvre pie, un hussard dixit, classée bon beurre n'avait pas même le goût de la margarine.

♦ Claude-Pierre Chambet

● Le mardi de 18h15 à 19h; salle RN 02, faculté des lettres



LA BIBLE D'OLIVÉTAN - Elle aussi raconte des histoires.

archives

15-16-17 MARS
de 9 à 19 h (18 h le 17 mars)

SHOW

NOUVELLE GAMME '96



Venez admirer et essayer le modèle de votre choix!

Nous vous offrons le verre de l'amitié. Participez au concours!

LE GRAND JEU 1996
GAINS TOTAUX FR. 120 000.-

L'enthousiasme emprunte de nouvelles voies.

Offre exceptionnelle sur nos véhicules en stock!

Dans nos locaux:
Pierre-à-Mazel 11 Neuchâtel

GARAGE DES 3 ROIS SA



Conseil des jeunes: skate park pour bientôt

Hier soir, la salle du Conseil général était plutôt agitée. Normal, elle accueillait le Conseil des jeunes! Celui-ci s'est contenté d'une séance expéditive de 40 minutes. Capter l'attention d'une partie du public relevait en effet de l'exploit...

Les élèves ont donc été informés de l'installation d'un skate park le 21 mars à Monruz. Celui-ci sera inauguré le 18 mai par une fête et un concours. Le déménagement de la rampe de skate des Jeunes-Rives n'est pas envisagé: elle n'est pas très sûre et occasionnerait beaucoup de bruit. Toujours au chapitre des nuisances sonores, des voisins se sont plaints à la police du manque de calme sur la place de basket de Champréveyres en fin de soirée. Un panneau indiquant les heures d'ouverture (8h à 22h) sera donc posé.

La Nuit du cinéma organisée à La Chaux-de-Fonds avec le soutien de l'UBS - qui fête son 75^{me} anniversaire - a donné des idées aux élèves du Bas. Des démarches seront entreprises pour évaluer les possibilités de réaliser une manifestation de ce style à Neuchâtel.

Au chapitre médias, l'idée a été émise de créer une radio. L'objectif, revu à la baisse, est finalement de disposer d'un moment d'antenne sur RTN. Une commission a été créée pour entamer des discussions avec la radio locale. Enfin, la journée d'échange avec le parlement des jeunes de Besançon semble avoir été appréciée. L'expérience devrait donc être renouvelée. /pm

CORRECTIONNEL/ Deux ans de réclusion pour un toxicomane

Recherche impérieuse du plaisir

Jusqu'ici entièrement voué à la drogue, un toxicomane de 21 ans a été condamné hier par le Tribunal correctionnel de Neuchâtel à deux ans de réclusion pour avoir notamment mis en circulation 170 grammes d'héroïne. La possibilité lui est laissée d'opter pour une suspension de peine en faveur d'un traitement essentiellement psychologique dans un établissement spécialisé de son choix.

La chute dans la toxiconomie de S. P., âgé de 21 ans, s'est accentuée l'an dernier, après l'échec de ses examens. En 1992 déjà, il avait goûté au haschisch et passé ensuite aux drogues dures, pour arriver à trois injections d'héroïne par jour en août et septembre 1995. Toute son énergie et son intelligence étaient consacrées alors à la recherche d'héroïne qu'il trouvait principalement sur le marché zurichois, encore très actif semble-t-il, malgré la fermeture du Letten. Par exemple, il a ainsi pu acquérir 225 grammes d'héroïne environ l'automne dernier.

Considéré comme un toxicomane nécessitant surtout un sevrage et un traitement, S. P. a déjà été confié à Préfargier, puis à Pontareuse. Il a fui

successivement ces deux établissements pour reprendre sa quête d'héroïne.

- Comment vous voyez-vous vous-même et qu'est-ce qui vous pousse à consommer? lui a demandé abruptement le président suppléant du Tribunal correctionnel de Neuchâtel.

- Je n'ai pas réussi à évoluer. L'emprise de la drogue est plus forte. Il y a plusieurs raisons qui me poussent à consommer. La recherche du plaisir et du bien-être a pris le dessus. On est tellement bien quand on est sous l'effet de la drogue, au début. Après, cela devient une obligation et vous ne pouvez plus vous en débarrasser. C'est dans la tête et c'est pour cela que j'ai besoin d'un appui psychologique, pour comprendre d'où vient cette recherche de bien-être, a répondu le jeune homme, qui parlait devant une classe d'adolescents attentifs, venus avec leur professeur assister à ce procès.

S. P. explique ses fugues par son impulsivité et ses rechutes par ses retrouvailles avec d'autres toxicomanes. Il manifeste un sincère désir de terminer sa formation d'employé de commerce. Doué, intéressé par l'informatique, il en a parfaitement les moyens intellectuels, mais il a besoin de beaucoup de

disponibilité de la part de son entourage pour que sa vie reparte dans la bonne direction.

Après avoir requis deux ans d'emprisonnement pour l'importance de son activité de pourvoyeur des toxicomanes de la région, le substitut du procureur a estimé que S. P. a encore besoin d'affermir sa volonté d'échapper à la dépendance. Selon lui, il faut qu'il prenne le temps de choisir l'établissement qui réponde le mieux à son attente. Le tribunal a suivi ces conclusions et ordonné l'arrestation immédiate du prévenu, en laissant ouverte la possibilité d'une suspension de la peine en faveur d'un traitement en milieu spécialisé, lorsque le prévenu se sentira en mesure d'y entrer à bon escient. Les 109 jours de détention préventive ont été déduits et les frais de justice s'élevant à 2790 francs sont mis à la charge du condamné.

◇ L. C.

● Le tribunal correctionnel de Neuchâtel était composé de Pierre-Daniel Senn, président suppléant, Albert-Julien Widmer et Françoise Bachmann, jurés. Le Ministère public était représenté par Daniel Blaser, substitut du procureur général

Starmania est de retour



ZÉRO JANVIER - Le grand méchant de Starmania est... monumental.

Le fameux opéra rock futuriste Starmania est de retour demain à Neuchâtel. Un spectacle très populaire qui jouit d'une longévité exceptionnelle: sa première production date de 1979! Après un passage en Suisse en 1990 à l'occasion d'une triomphale tournée francophone, Starmania s'est attaqué à la Russie (1990) puis à l'Allemagne (1991). En 1992, le spectacle atteint une renommée mondiale avec l'album «Tycoon», interprété par des «poids lourds» du rock comme Cindy Lauper, Nina Hagen, Willy de Ville, Kim Carnes, ou encore Céline Dion. Les ventes dépassent les 500.000 exemplaires.

Grand coup de balai en 1994: la comédie musicale passe de trois à deux heures de spectacle, et les chansons de 51 à 21. L'histoire de Starmania était jugée trop floue. Cette cure d'amaigrissement coïncide avec une troupe désormais 100% québécoise, comme Luc Plamondon, auteur des paroles de Starmania. La musique, elle, est de Michel Berger, décédé en 1992. De nombreux artistes francophones ont été révélés grâce à Starmania, dont France Gall, Daniel Balavoine, Diane Dufresne, ou encore Maurane.

Cette version allégée de Starmania, baptisée «Mogador 94», est déjà passée par Neuchâtel en 1995. Elle est de retour cette année. Les amateurs qui n'auraient pas réussi à obtenir de billet en 95 ont donc une seconde chance! /pm

● Starmania, demain, 20h30, aux Patinoires du Littoral

KIOSQUE DE BELLEVAUX/ Son gérant raconte les défilés d'élèves

Un commerce au parfum d'antan

Il reste encore, en ville de Neuchâtel, des commerces où le contact personnel est privilégié, des commerces de quartier qui ont gardé le parfum d'antan. Le kiosque de Bellevaux fait partie de ceux-là. Depuis 23 ans, son gérant André Paux en a vu défiler des volées d'élèves descendant de la gare pour remonter au collège secondaire du Mail, et des jeunes qui se rendent au Centre professionnel du Littoral neuchâtelois! Ecoliers et étudiants qui s'arrêtent dans son commerce et craquent pour les mêmes sucreries depuis 20 ans - des trucs sucré et salé, vert ou jaune, mous ou casse-dents -, des réserves de nicotine ou encore... des magazines sexy!

- Maintenant que les jeunes du triangle d'or ne sont plus là, c'est plus calme, note malicieusement André Paux.

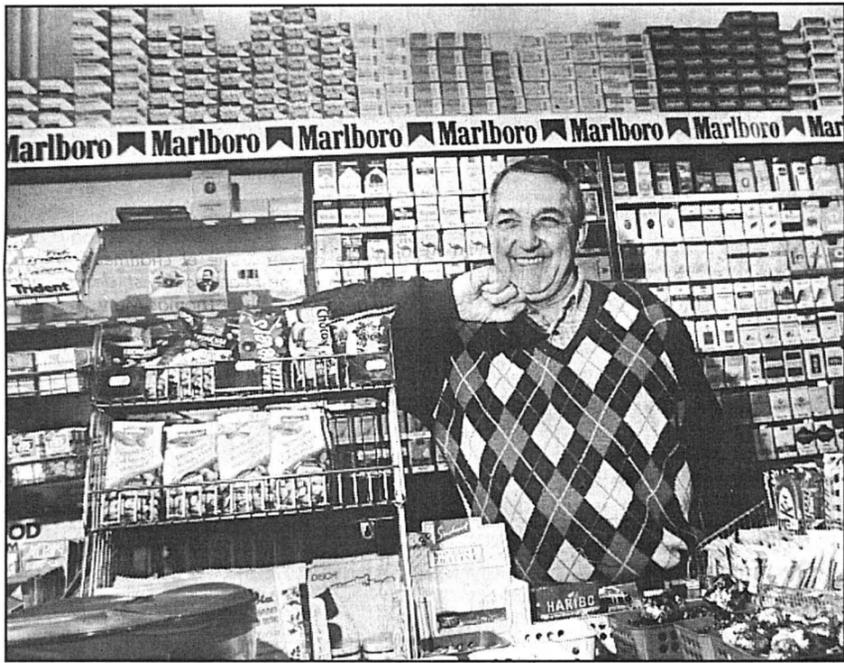
Le triangle d'or, une secte? Point du tout.

- Les professeurs avaient surnommés ainsi les élèves qui venaient de l'Entre-deux-Lacs pour suivre l'école au Mail. C'étaient des mistons, confie le responsable du kiosque. Ces jeunes entre 14 et 15 ans débarquaient ici en bande. Les vols étaient nombreux. L'un attirait votre attention pendant que les autres se servaient. Classique.

Vols de sucettes, de cigarettes? Surtout de magazines sexy...

En outre, le petit commerce a été cambriolé 11 fois en 5 ans. «Depuis quatre ou cinq ans, je suis tranquille», se réjouit pourtant André Paux.

Depuis quelques années, les élèves de l'Entre-deux-Lacs ne passent en effet



ANDRÉ PAUX - «Les jeunes me volaient surtout des magazines sexy!»

olg E

plus devant le kiosque en venant de la gare. Pour la bonne et simple raison qu'ils vont à l'école dans le Centre des Deux-Thielles au Landern.

- Le quartier a incroyablement changé en 20 ans. Pour les gens du coin, mon commerce sert de dépannage. Mais j'ai une clientèle fidèle. Il y a même des mamans que j'ai connues toute petites qui viennent aujourd'hui me dire bonjour avec leurs gamins. Et beaucoup de jeunes avec qui j'ai d'excellents contacts, sourit-il.

Et le contact, c'est son truc! Toujours souriant, toujours de bonne humeur,

toujours prêt à écouter les petits malheurs des uns comme des autres et à plaisanter. Pas étonnant que des clients habitant l'autre bout de la ville ou Peuseux s'arrêtent au passage pour prendre café et journaux en allant travailler dans l'Entre-deux-Lacs! Alors qu'ils pourraient tout simplement prendre l'autoroute...

- Ici, c'est chez moi, c'est mon coin de paradis, soupire André Paux, qui craint déjà le moment où il devra arrêter son travail. J'arrive bientôt à la retraite. Je n'ose même pas y penser...

◇ I. K.

Théâtre du moment: fête des baladins

La compagnie du Théâtre pour le moment organise une fête le 16 mars, dans les locaux du théâtre de la Poudrière, à l'ancienne brasserie Muller, 18, quai Ph.-Godet, à Neuchâtel. Les fonds recueillis à cette occasion devraient permettre de rembourser le prêt privé que les comédiens ont dû souscrire pour organiser leur tournée en Indonésie afin d'y présenter «Ici aussi et même ici», d'après Ramuz, avec une mise en scène de Boedi S. Otong. Ils ont joué à Djakarta, Bandung et Solo.

La fête, au riche programme, débute à 15 heures, avec thé, gâteaux et lectures pour les enfants. Après l'apéro, à 18h30, commence une vente aux enchères qui s'adresse aux amateurs d'art. Treize artistes, notamment Pierre Gattoni, Armande Oswald, Anne, Monnier, André, Anne et Jacqueline Ramseyer, ont généreusement offert leurs œuvres pour l'occasion. Une tombola pour laquelle il est possible de fournir des dons est également au programme.

Après le repas, fixé à 20 heures, c'est à dire à 21h15 environ, le Théâtre pour le moment se lance dans un spectacle de variétés, avec la collaboration de divers alliés, sous le titre de «Marie des Dazons». Des spectacles courts, offerts par les nombreux amis de la troupe, peuvent surgir à tous moments depuis 17 heures jusqu'à l'aube. Toute la nuit, il sera possible de boire et de se restaurer. /comm-lc

Accordéon: Pilou bien équipé

Dimanche 3 mars, la folle croisière de soutien à l'accordéoniste Pilou à bord du «Fribourg» avait permis de réunir la somme nécessaire à l'achat d'un nouvel instrument. Récemment, Pilou est enfin entré en possession de son nouvel accordéon. Dans une lettre touchante à son ami Claude-Alain Rochat, directeur de la LNM et organisateur de la manifestation, il exprime son bonheur du fond du cœur:

«Noir, rouge, argent perlé de bleu, je le caresse comme un nouveau-né», écrit-il à propos de son nouveau compagnon musical. Après cette croisière, «j'ai l'impression que j'ai rajeuni de 20 ans. Ce que vous avez fait pour moi, il va me falloir un sacré moment pour m'en remettre», ajoute-t-il.

Claude-Alain Rochat, au nom de la LNM, a lui aussi tenu à exprimer sa profonde reconnaissance à tous ceux qui ont participé à ce bel élan de solidarité. /comm-pm

CONCERT/ Le percussionniste Pierre Favre au théâtre

Retour de l'enfant prodige

On jurerait qu'il a voulu donner raison au proverbe qui veut que nul ne soit prophète chez lui. Pierre Favre, percussionniste de renommée mondiale est (presque) inconnu chez nous. Pourtant cet artiste a fait parler de lui aussi bien à Paris, en Allemagne qu'aux Etats-Unis par sa manière personnelle, authentique et neuve d'aborder la percussion. On pourra le découvrir demain à 20h15 au Théâtre de Neuchâtel.

Il est vrai que lorsqu'on écoute ses récents disques, on constate que le Neuchâtelois a parcouru un sacré bonhomme de chemin. Parti du jazz, il foulera les clairières du free-jazz pour ensuite trouver son expression personnelle qui

doit plus à la mélodie qu'à la «batterie» dont le terme paraît ici impropre.

A travers les instruments de percussion qu'il accumule, Pierre Favre retrouve à la fois l'aspect primitif de la musique et son expression la plus contemporaine. Il traite son appareil instrumental à la façon d'un chef d'orchestre, d'un soliste et d'un chanteur. Ici se mêlent le rythme constructeur, l'harmonie couleur et le chant séducteur. Il y a une nouvelle dimension dans l'art original de Pierre Favre à faire chanter ses tambours, caisses claires, tam-tam, toms, cymbales et autres cloches comme autant de timbres qui se fondent dans ce qui ressemble dans ce style à la «Klangfarbenmelodie» chère à Webern.

Et sans doute est-ce une démarche analogue qui conduit Pierre Favre à jouer plutôt des timbres que du rythme. Bref ce diable d'homme, frustré de chanter ou de jouer d'un sax ou des claviers, a découvert que les percussions c'est peut-être aussi un instrument complet qui ne sert pas seulement à battre le rythme, mais à exprimer le monde imaginaire et intérieur de sa propre musique et de sa mélodie personnelle. A écouter d'urgence!

◇ J.-Ph. B.

● «Les tambours du temps», Pierre Favre, percussion, Lukas Niggli, percussion, Roberto Ottabiano, sax. sopr., Michel Godard, tuba. Théâtre de Neuchâtel, demain à 20h15

Swing ou King this evening SEYON

Tél. 24 27 07

202505-376

SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE SCIENCE ÉCONOMIQUE

CONFÉRENCE publique

Jeudi 14 mars

Hôtel Beaulac, 17h30 à Neuchâtel

Par M. Guy Deluz

«L'Industrie du Disque»

139713-376

Hôtel de la Gare

AUVERNIER - No tél. 038/31 21 01

Match aux cartes par équipes

JEUDI 14.3. à 19h30

Inscription Fr. 25.- avec repas en fin de match

239241-376

Saison théâtrale

DIOTIME ET LES LIONS

Jeudi 14 mars 1996

ANNULÉ

pour cause de maladie de la comédienne.

Les places seront remboursées à l'Agence de location.

239170-376

● La Chaux-de-Fonds se sépare de ses immeubles industriels

Page 19

● Val-de-Travers: l'usine du Furcil sous la loupe

Page 19



Echange entre villes
LA CHAUX-DE-FONDS - Cinq conseillers communaux de Winterthur ont rendu visite aux autorités de la ville.

Page 19

CERNIER / Débat très suivi sur l'avenir de la production de bétail de boucherie

Partenariat à créer

La production de viande en Suisse a occupé ces derniers mois le devant de la scène, à cause des divergences profondes entre producteurs et distributeurs. Mais l'heure est encore à la négociation et au débat. Mardi soir au site de Cernier, devant une salle archicomble, paysans et distributeurs se sont donc affrontés en toute courtoisie. Le constat de cette discussion est sombre pour une agriculture qui peine à s'organiser.

Les contacts entre producteurs de viande - c'est-à-dire les paysans éleveurs - et les grands distributeurs reposent sur un profond constat d'inégalité. Si les agriculteurs ont l'avantage du nombre, leur structure morcelée et l'absence de défense professionnelle concertée font le jeu des grandes entreprises comme Migros et Coop. L'avenir des marchés de bétail de boucherie en Suisse passe donc par un partenariat que les gens de la terre ont massivement appelé de leurs vœux à Cernier, mardi soir.

Le débat conduit par Claude Quartier, rédacteur en chef du journal «Agri» et organisé par le groupe Agro jeunesse neuchâteloise, présidé par Nicolas Rohrbach a permis la rencontre, en toute courtoisie, de deux conceptions économiques divergentes. Du côté des agriculteurs, Fernand Cuche, secrétaire de l'Union des producteurs suisses a fait équipe avec Walter Willener, directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Les deux intervenants ont débattu du bétail de boucherie avec Jürg Schlätti, représentant de la Coopérative pour l'approvisionnement en bétail de boucherie et en viande (CBV), avec Adolphe Marmille, directeur des abattoirs d'Estavayer-le-Lac et avec Walter Wiedmer, directeur de Micarna à Courtepin, au nom de la Migros.

Cela devant un public de paysans parfois incrédules face à l'argumentation des distributeurs, et généralement très inquiets pour leur profession.

Le tourisme alimentaire inquiète

La discussion a passé en revue la filière de la viande, depuis l'animal - vache, porc, agneau - jusqu'au consommateur. Les producteurs suisses sont inquiets à cause du phénomène de tourisme alimentaire d'outre-frontière. A cette migration vers les supermarchés étrangers, ils opposent une viande qu'ils disent de bonne qualité, mais qui reste banalisée dans une logique mercantile. Comment stimuler la consommation indigène? Telle a été la première partie du débat. Walter Wiedmer a indiqué que les habitudes alimentaires avaient changé en Suisse et en Europe. La diminution de la consommation de viande le montre. Devant ce phénomène, la production de bétail de boucherie est en hausse, selon Jürg Schlätti. Il y a donc surproduction en amont de la chaîne de distribution, même si tout le monde reste convaincu que toute la viande produite sera mangée.

Après ce volet, le chapitre de la commercialisation. Il a été beaucoup question de la marge bénéficiaire des intermédiaires entre production et clientèle. Fernand Cuche s'est réjoui de la surveillance des prix pratiqués par les vendeurs de viande, même si ce système ne permet pas au producteur de vivre. Adolphe Marmille a exposé un point de vue de marchand, qui se justifie dans son secteur au détriment des producteurs. Cela débouche sur les récents affrontements entre paysans et distributeurs. Walter Wiedmer a même été jusqu'à dire que le blocage de Micarna par les



RENCONTRE ENTRE DISTRIBUTEURS ET PRODUCTEURS À CERNIER - De gauche à droite, Walter Wiedmer, représentant la Migros, Adolphe Marmille, directeur des abattoirs d'Estavayer-le-Lac, Claude Quartier, animateur du débat, Jürg Schlätti, de la CBV, Walter Willener et Fernand Cuche, pour le monde paysan.

agriculteurs avait fait une très bonne publicité à Migros. Fronde dans la salle.

Pour renouer les maillons de la chaîne de production de viande, il faut un partenariat. Cela passe d'abord par une meilleure gestion de l'offre par les producteurs, et Fernand Cuche l'a de nouveau martelé mardi soir. Mais il s'agit aussi de négocier et de décider Migros à venir à la rencontre de ses fournisseurs indigènes. L'appel est lancé. Les débatteurs ont tous insisté, à leur manière, sur cette convergence de l'offre et de la demande. Walter Willener a même pris l'exemple du partenariat réalisé dans

le canton à propos de la viticulture, qui a réuni producteurs et encaveurs pour assurer une production et une distribution sur une base équitable. La CBV pourrait s'occuper de mettre un tel système en place, a suggéré l'intervenant. Sans ce dialogue, l'affrontement avec les distributeurs paraît inévitable et le démantèlement de l'appareil de production certain. Les paysans veulent négocier maintenant, pour éviter les débordements.

Philippe Chopard

● D'autres nouvelles du Val-de-Ruz en page 17

LE LANDERON / Le législatif décidera ce soir s'il veut remédier à un manque de locaux

Un crédit pour deux classes

Deux crédits sont au programme du Conseil général ce soir au Landeron. En premier lieu, il s'agit d'octroyer 50.000fr. pour aménager deux salles de classe supplémentaires au Centre des Deux-Thielles (C2T). En outre, 42.000fr. sont sollicités pour changer le central téléphonique du centre administratif.

Il manque deux salles de classes au Centre des Deux-Thielles. Pourtant, les effectifs ne sont pas en surnombre. Bien que le collège ait connu un pic de 417 élèves durant l'année 94/95, on ne compte que 406 actuellement. Le problème se situe dans la répartition de ces élèves dans les différents niveaux d'enseignement. Avant, il y avait 23 classes. Il y en a 25 désormais.

Conséquence du manque de locaux, deux classes de 4me classique et moderne ont un statut itinérant. Les élèves tournent dans le collège au gré des salles libres. «Ces incessants déplacements perturbent l'enseignement car les élèves se déplacent avec armes et bagages pour suivre la leçon», remarque le Conseil communal dans son rapport.

«De plus, ne pas avoir de salle compromet le développement d'un esprit de classe et empêche l'apparition d'une dynamique de groupe si utile à l'enseignement».

Ça ne coûtera rien à la commune

La solution existe. Vu que les parloirs (petites salles de réunion) et le local du médecin scolaire sont peu sollicités, proposition est faite par le comité de gestion du C2T d'y aménager deux petites salles de classes. Celles-ci seront occupées par des classes à bas effectifs. Les différents travaux sont devisés à 50.000fr., montant du crédit qui va être voté par le législatif landeronnais, la commune étant propriétaire des lieux. On notera cependant que cet investissement sera reporté à 100% sur les coûts de location annuels de l'ESRN. Cela ne coûtera donc rien à la commune.

Le second crédit présenté est destiné à changer le central téléphonique du CAL. Installé en 1970, le système commence à dater tellement qu'il devient difficile à entretenir. Ce changement s'inscrit dans un projet à long terme pour moderniser entièrement les systèmes de communications du centre administratif, notamment en passant au système numérique. Mais pour l'heure, vu la situation financière et sur préavis de la commission financière et de gestion, seul le central sera remplacé, pour la somme demandée de 42.000 francs. La suite des travaux se fera en temps opportun.

P. D. L.

● D'autres nouvelles de l'Entre-deux-Lacs en page 17



CENTRE DES DEUX-THIELLES - Deux classes de 4me classique et moderne ont un statut itinérant.

archives

COFFRANE Raiffeisen: bond financier spectaculaire

Les sociétaires de la banque Raiffeisen de Coffrane, venus récemment en très grand nombre pour leur assemblée générale, peuvent se réjouir: non seulement l'établissement fête cette année son 60me anniversaire, mais aussi les fonds de sa clientèle ont pris l'ascenseur. Les fusions et la restructuration des Raiffeisen lui font entrevoir l'avenir avec confiance.

Le gérant René Gretilat, en présentant les comptes, a relevé que la décentralisation des Raiffeisen avait provoqué une progression des établissements, en parts de marché et aussi en nombre d'adhérents. A Coffrane, 1995 a été riche en événements. Tout d'abord avec l'engagement de deux jeunes mères de famille, puis avec l'ouverture d'un distributeur automatique de billets qui a déjà «craché» plus d'un million depuis le 1er septembre.

Le nombre des membres a passé de 351 à 399 l'année dernière. Les fonds de la clientèle ont vraiment pris l'ascenseur avec une augmentation de 2,7 millions de francs, soit plus de 10 pour cent. Mais la palme de la hausse revient à l'épargne des sociétaires, avec une progression de 32,5% ainsi qu'à l'épargne placement. Malgré un rendement à la baisse, les obligations de caisse ont augmenté de 6,5 pour cent. Le conseil d'administration a traité 47 demandes d'emprunt alors que les prêts et crédits se montent à 4,2 millions de francs. Le bilan est aussi en hausse de trois millions, pour arriver au total de 33 millions. Le bénéfice de l'exercice s'élève à 35.020 francs.

Le développement informatique a pris une place croissante ces dernières années. De plus, les banques Raiffeisen ont créé leur propre compagnie d'assurance. Ces nouvelles prestations seront offertes à partir de juin de cette année, une fois que le gérant aura suivi un cours d'information.

Les comptes et les différents rapports ont été acceptés à l'unanimité et les membres recevront 6% de leur part sociale. /mh

LA CHAUX-DE-FONDS Parole de clown

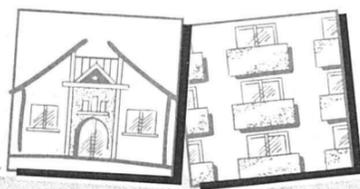
Comment mieux marier la musique et le rire, sinon en mettant un nez rouge aux partitions? Howard Buten est Buffo, clown nourri de poésie et de drôleries. Paul Coker est musicien, qui pénétrera l'univers comique. A eux deux, le monde se dévoile.

Virtuose burlesque, Buffo mêle tradition et modernité, dépoussière la figure classique du clown, et incarne à la fois l'auguste et le clown blanc. Un seul nez rouge et une veste trop grande suffisent à rendre un peu de poésie et d'émotion.

Buffo et Coker sont un peu ces savants qui cachent derrière le rire un monde, une vie et un amour. Acrobatte du verbe, enfant perdu, Buffo s'amuse. Et amuse les enfants, et les autres. Le conte a parfois des détours surprenants, et le mime aussi, qui laisse voyager l'imaginaire.

Il sera pour la cinquième fois l'invité de l'ABC de La Chaux-de-Fonds, ce soir, à 20 h, au théâtre de La Chaux-de-Fonds. Dans un spectacle nouveau et unique, promet-on. Parole de clown. /thc

● D'autres nouvelles de La Chaux-de-Fonds en page 19



J.-M. Seigneur
Décoration d'intérieur
 Tentures murales.
 Garnissage de meubles de style et modernes.
 Confection et transformation de rideaux.
 Important choix de tissus.
 Novilon et tapis.
 Route de Soleure 39 - Le Landeron - Tél. 038 / 51 44 81

Bonne place à prendre!
 Muriel Girardier, Eric Marthe et Guy von Gunten sauront vous dire comment y figurer.
L'EXPRESS
 038 25 65 01 pub

superbe appartement
 en triplex de trois chambres à coucher, salon-salle à manger avec fourneau-catelles anciens très bien restauré, cuisine agencée, petite terrasse, grande cave voûtée et dépendances, 2 places dans garage souterrain.
Ecrire à case postale 45, 2005 Neuchâtel
 239213-122

À VENDRE
À SAINT-BLAISE
 Proche des transports publics, facile d'accès, vue lac
SPACIEUX 2 1/2 PIÈCES
 Vaste séjour avec cheminée, cuisine agencée, bar, coin à manger, balcon, cave, place de parc.
 Prix de vente: Fr. 210.000.-.
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

À VENDRE - LE LANDERON
 Quartier tranquille, proximité lac, commerces, écoles, transports publics
très bel appartement
 4 1/2 pièces, 4^e étage, 98 m² habitables + grand balcon, ascenseur, cheminée de salon, 3 chambres à coucher, cuisine agencée en chêne massif, salle de bains, W.-C. séparés, grenier, cave, garage indépendant.
 Prix Fr. 295.000.-, garage en sus.
Tél. 038/31 53 00 ou 31 43 02.
 239231-122

A vendre à Chézard,
APPARTEMENT EN DUPLEX
 de 5 pièces, 2 salles d'eau, balcon, cave, carnotzet, place de parc dans garage et place extérieure, prix à discuter.
Tél. (038) 24 77 40
 238831-122

À VENDRE
À SAINT-BLAISE
 Au cœur du vieux bourg
MAISON VIGNERONNE
 4 pièces.
 Prix de vente: Fr. 350.000.-.
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52
 238673-122

A VENDRE au centre de Colombier
GRANDE PROPRIÉTÉ
 de 5700 m² environ comprenant 3 appartements de: 4 pièces, 5 pièces, 9 pièces.
 Situation exceptionnelle, magnifique parc arborisé avec jardin potager, dépendances.
Ecrire à L'EXPRESS 2001 Neuchâtel sous chiffres 122-3382.
 239215-122

Auvernier
 A vendre
Terrain à bâtir 2000 m²
 Route des Clos.
Ecrire sous chiffres V 028-44564 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.
 269072-122

À VENDRE À DOMBRESSON
VILLA MITOYENNE
 5 1/2 pièces.
 Terrain 500 m², excavé.
 Sous-sol habitable + 2 garages. Fr. 570.000.-.
Ecrire à L'EXPRESS 2001 Neuchâtel sous chiffres 122-5673.
 139723-122

A vendre
gestion immobilière sa
 Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07
CORTAILLOD village
 dans les combles
JOLI 4 1/2 PIÈCES
 Avec cheminée de salon, surface habitable 135 m².
 Fr. 310.000.-.
UNPI
 UNION NEUCHÂTOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

A vendre dans village bien situé à l'ouest de Neuchâtel
MAISON VILLAGEOISE MITOYENNE
 de 3 appartements
 Pour tous renseignements:
Tél. 038 / 25 32 27.
 239226-122

À VENDRE
 à La Chaux-de-Fonds
 Quartier de l'Abeille
IMMEUBLE
 composé de:
 7 appartements actuellement loués, locaux commerciaux et industriels disponibles.
 Pour renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
 Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
 P 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
 268919-122

A vendre à Chez-le-Bart situation exceptionnelle
superbe villa
 de style contemporain élégant, environ 220 m² habitables, avec sauna, piscine extérieure et garage double. Demandez la notice de vente.
Tél. (038) 24 77 40
 239202-122

Mayens-de-Riddes (VS)
 A vendre
très beau chalet neuf
 directement du constructeur, situé au cœur des 4-Vallées, proche de Verbier et des Bains de Saillon, vue imprenable, comprenant:
 - **sous-sol:** grand local à utilisations multiples + vide sanitaire accessible;
 - **rez-de-chaussée:** grand balcon, hall d'entrée, salon avec cheminée, cuisine entièrement équipée, une chambre, une salle d'eau + WC et douche, local buanderie et réduit, escalier pour l'étage;
 - **étage:** deux chambres, grande mezzanine aménageable en deux chambres supplémentaires, une salle de bains + WC.
 Chauffage électrique, terrain environ 950 m², 2 places de parc.
 Hypothèque à disposition. Prix Fr. 395.000.-.
Tél. 026 4423 46 (ou laissez message sur répondeur) ou natel **089 2305894.**
 36-32254

villa mitoyenne
 de 4 1/2 pièces, 1 salle de bains et W.-C. séparés, salon avec cheminée, cuisine agencée, four à pain, cave, garage et jardin avec biotope.
Tél. (038) 24 77 40
 238781-122

G. ROCCARINO
 PROMOTION IMMOBILIÈRE
 2034 PESEUX
NEUCHÂTEL - À VENDRE
VILLA
 Situation privilégiée, vue panoramique sur le lac et les Alpes, près de la forêt.
 4 chambres à coucher, grand salon, carnotzet avec cheminée, sauna, grands balcons, garage double.
 Prix exceptionnel: Fr. 780.000.-.
Tél. (038) 31 94 06.
 268711-122

A vendre à Chaumont, dans l'immeuble de «La Résidence»
appartement de 2 1/2 pièces
 salon avec cheminée, cuisine agencée, bains et W.-C. séparés, grand balcon, cave et place de parc sous le couvert.
Tél. (038) 24 77 40
 239201-122

Le Lac à vos pieds
"LES GÉNOIS"
FABULEUSES
 5,5 PCES DE
 163 & 175 M²
 TERRASSES 25 & 50 M²
PRIX DÈS:
FRS. 535'000.-
AVEC FRS. 57'000.-
Loyers dès seul: FRS. 1'645.-/mois
 ● Site avec vue exceptionnelle
 ● Qualité de construction luxueuse
 ● Equipements hors du commun
Jacques Leuba SA
 1436 Chambion - Tél. (024) 24.62.62
 268897-122

A vendre à Chézard
 239081-122
VILLA MITOYENNE neuve de 5 1/2 pièces
 4 chambres à coucher, 3 salles d'eau, grand living avec cheminée, garage, etc. Prix de vente: Fr. 550.000.-.
Ecrire à BP 393, 2001 Neuchâtel.

DEMANDES A LOUER
 Importante entreprise de la région cherche pour un collaborateur
APPARTEMENT DE 4 OU 5 PIÈCES
 environ 140 m² de bon standing, 2 salles de bains, ouest de Neuchâtel. Loyer garanti par l'entreprise.
Tél. 038/32 76 54 la journée.
 238975-125

CHAMBRES
 239222-130
À LOUER
 Tout de suite ou pour date à convenir
 Centre de Pesieux
chambre
 Douche et W.-C. communs.
 Loyer Fr. 300.-.
FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
 Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63
 MEMBRE UNPI

À LOUER
 A Colombier
 Tout de suite ou pour date à convenir
chambre indépendante
FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
 Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63
 MEMBRE UNPI

Neuchâtel
 Rue de la Perrière 3
spacieux 2 1/2 pièces
 avec cuisine habitable non agencée.
 Libre dès le 1^{er} avril 1996.
 Loyer: Fr. 800.- + charges.
 Pour tout renseignement:
GÉRALD ROSSET S.A.
 Tél. 021/329 19 00.

A louer dès le 1^{er} avril 1996, rue Bachelin 15, Neuchâtel
appartement d'une pièce au 3^e étage
 Loyer: Fr. 618.- plus Fr. 100.- charges.
 Pour visiter: J.-C. Dauwalder (concierge), tél. 038/25 67 36.
 Pour renseignement et location:
DEVO Société Immobilière et de Gérances S.A.
 Seidenweg 17
 3000 Berne 9.
 69643-126

FIDUCIAIRE P.-A. GRABER
 Gare 13, 2074 MARIN
 Tél. (038) 33 90 88
NEUCHÂTEL zone piétonne
A louer
Studio
 Fr. 660.- charges comprises.
 Libre tout de suite.
Studio meublé
 Fr. 780.- charges comprises.
 Libre dès le 1^{er} juin 1996.
Bureau de 23 m²
 Libre tout de suite.
Bureau de 115 m²
 Libre tout de suite.
 Convientrait pour: Cabinet médical
 Etude d'avocat
 Entreprise de services.
Appartement 5 1/2 pièces
 Libre tout de suite. 239324-126

A louer
cti
gestion immobilière sa
 Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07
Aux Indiennes À MARIN
 pour date à convenir
BEAUX APPARTEMENTS DE 2 1/2 ET 3 1/2 PIÈCES
 Cuisine agencée, grand balcon.
 Fr. 950.-/1290.- + charges.
 238450-126
UNPI
 UNION NEUCHÂTOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

À LOUER
À NEUCHÂTEL
 Rue des Moulins 3
 Pour le 1^{er} avril
STUDIO
 Fr. 500.- + charges.
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52
 238994-126

CASTEL REGIE
 A louer à Neuchâtel
 Rue du Seyon
MAGASIN
 Libre tout de suite ou à convenir.
 Loyer Fr. 1900.- + charges.
 2034 Pesieux (038) 31 78 03
 238718-126

A louer à Pesieux Tombet 15
Appartement de 3 pièces
 cuisine agencée, balcon, cave.
 Libre tout de suite.
 Loyer: Fr. 1090.- + charges.
 Pour visiter:
RÉGIE IMMOBILIÈRE MULLER & CHRISTE
 Temple-Neuf 4 2001 NEUCHÂTEL
 Tel 038/24 42 40
MEMBRE UNPI

Nous louons au centre de LA NEUVEVILLE
magnifique appartement de 3 1/2 pièces
 en duplex avec cachet, grand salon-salle à manger, cuisine entièrement agencée, salle de bains/W.-C., cave.
 Disponible tout de suite ou selon entente.
 268997-126
 Fabio Boesiger
 Agence immobilière et fiduciaire
 84, rue des Prés, Bière. 032/22 82 15

À LOUER AU LANDERON
 Rue du Lac 23
Vaste 4 1/2 pièces avec balcon
 Cuisine agencée avec lave-vaisselle, réduit, cave et galetas.
 Loyer Fr. 1730.- charges comprises.
 Place de parc ou garage collectif.
 Libre à partir du 1^{er} mai.
 Pour tous renseignements:
Régie F. Bernasconi et Cie
 Clos-de-Serrières 31
 2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31
 268774-126

BOUDRY

MONTEZILLON

■ EXPO ET CONCERT - Le hall de L'Aubier, à Montezillon, accueille jusqu'à demain une exposition des techniques mixtes d'Abdelatif Chrigui. Né au Maroc, il vit en Suisse depuis 16 ans et a déjà participé à diverses expositions. Il collabore actuellement à deux projets culturels, l'un avec Rubens Bach, ancien danseur de la compagnie Maurice Béjart, pour une chorégraphie, et l'autre avec David Mõnti pour un projet de vidéo. Pour mettre un terme en beauté à cette expo, l'artiste organise demain soir (19h) un concert intitulé «Voyage entre le fado et le jazz» proposé par Veronica Machado, chant et Martin Ditar, piano. /hvi-comm

AUVERNIER

■ CONCERT SAMEDI 23 MARS - Dans notre édition de lundi, nous annonçons pour samedi (16 mars) un concert de la Fanfare des cheminots. Il s'agissait d'une malheureuse confusion: le concert sera donné à la salle polyvalente d'Auvernier samedi 23 mars, dès 19h15. Le programme comporte des pièces musicales pour tous les goûts, du disco au classique. E

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

Riche année pour La Tarentelle

La chorale mixte de La Tarentelle de Savagnier a fêté ses dix ans d'existence l'an dernier. Cet anniversaire a été marqué par la réalisation de deux grands rêves: en juillet-août, une tournée au Canada, et, en automne, l'enregistrement d'un disque compact réalisé au temple du village et qui sortira ce printemps. Ces deux expériences ont été enrichissantes pour les membres.

Le comité présidé par Claude Cattin a fait état d'un seul changement. En poste depuis dix ans, le caissier Denis Matthey a souhaité être déchargé de son mandat. Mireille Winkler lui a succédé. La chorale prévoit de participer au prochain Giron des chanteurs du Val-de-Ruz, le 9 juin à Coffrane, à la Fête des vendanges de Neuchâtel et de chanter dans un home tout en préparant le concert de l'automne. /mw

VILLIERS

■ AU CHEVET DU RUISSEAU - Le Conseil général de Villiers, qui se réunira demain à 20h à la maison de commune, entendra une information de l'exécutif relative à de futurs travaux que l'Etat va entreprendre dans le Ruz Chasseran. Ces derniers feront l'objet d'un crédit global soumis au Grand Conseil au mois de juin. La commune sera tenue légalement de participer financièrement, c'est pourquoi le Conseil général ne sera pas saisi d'une demande de crédit se rapportant à ces travaux. Le Conseil communal, vu les sommes en jeu devant le parlement cantonal, a néanmoins tenu à renseigner les élus. /phc

COFFRANE

■ SOIRÉE DE LA FANFARE - Samedi dès 20h, la société de musique L'Espérance de Coffrane donnera son concert annuel à la salle de gymnastique. En première partie, l'excellent chœur mixte d'Avenches, composé de 30 choristes placé sous la direction de Jean-Claude Hurni, interprétera des chansons populaires et contemporaines. Les musiciens entreront en scène en seconde partie, pour présenter leur nouveau répertoire sous la baguette de Jean-François Kummer. Après le concert, l'orchestre Kazou mènera le bal. /mh

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

■ CHŒUR D'HOMMES EN PISTE - Le chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin donnera son concert annuel samedi dès 20h15 au centre communal de La Rebatte. Sous la direction de Charles-André Huguenin, les choristes interpréteront onze pièces de leur répertoire que le public aime beaucoup. En seconde partie, le groupe vocal Mosaïque saura, sous la direction de Pierre Huviler, mettre en joie la salle grâce à ses interprétations. La soirée se terminera par un grand bal populaire conduit par l'orchestre champêtre Zmoos de Sonvilier. /mh

LA CHÂTELLENIE/ Le crédit pour l'agrandissement de la step est refusé

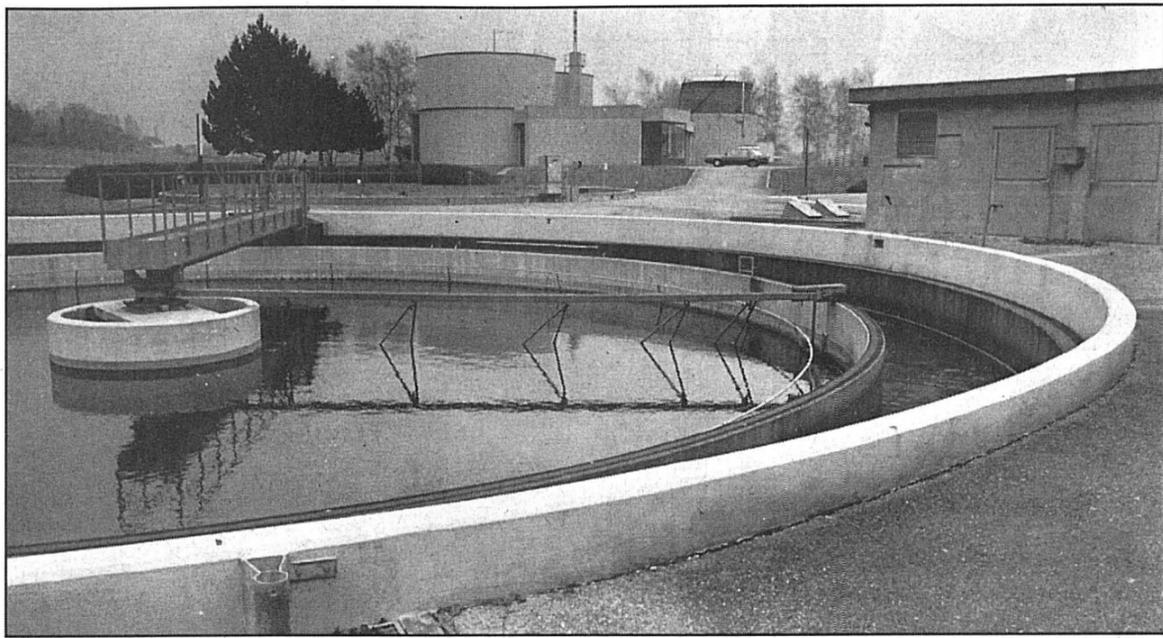
Le syndicat divisé par le non

Le crédit de 26 millions pour l'adaptation aux normes fédérales des installations d'épuration de la Châtellenie de Thielle a été refusé. La majorité des deux tiers des délégués n'a pas été atteinte en faveur du projet. Mais le plus grave, c'est que ce vote fait apparaître une division au sein des sept communes membres du syndicat.

En chiffres absolus, c'était bon. Quatorze délégués communaux avaient répondu oui, huit avaient répondu non. Mais le vote était soumis à la majorité des deux tiers des membres présents. Celle-ci étant de seize voix, le crédit de 26.200.000 fr. a été refusé, et avec lui l'assainissement du réseau d'épuration du syndicat de la Châtellenie de Thielle et l'agrandissement de la step d'Epagnier.

Ce crédit avait pourtant été présenté une première fois en décembre dernier devant le conseil intercommunal du syndicat. A l'époque, les délégués communaux avaient renvoyé le projet, arguant qu'ils manquaient d'informations quant à l'impact financier de l'investissement sur les communes. Pour y remédier, une séance à leur intention mais aussi à celle des exécutifs et des commissions financières des communes concernées avait été organisée fin février. «Nous estimons que l'information a passé et que tout est réuni ce soir pour prendre une décision», a relevé le président du conseil intercommunal, Jacques-Edouard Cuhe.

Pourtant hier soir, les réticences étaient encore de mise. Cornaux d'abord, qui par lettre avait montré qu'il n'était pas satisfait des conditions. Le représentant de Cressier a quant à lui remarqué qu'«il ne fallait pas mettre la



STEP - Le syndicat de la Châtellenie de Thielle a dit non à l'assainissement.

archives

charrue avant les bœufs». En ce sens, Cressier pense que les communes membres du syndicat doivent mettre en place leur système séparatif de collecte des eaux avant d'agrandir leur step. Trop attendre, ce serait louper les subventions, a répliqué en substance le président du comité directeur Francis Monnard. Celui-ci a en outre relevé qu'en 2002, les charges seraient les mêmes, qu'on construise la nouvelle step ou que l'on garde l'ancienne. Malgré ces arguments, et malgré le préavis de la commission financière du syndicat, le vote a été négatif, de peu.

«La situation est très grave et il y aura des répercussions», a conclu Jacques-Edouard Cuhe. Il ne croit pas si bien dire. Car ce vote révèle une fraction évidente à l'intérieur du syndicat. En effet, la majorité des voix réfractaires au crédit provenaient des communes de Thielle-Wavre, Cornaux et Cressier. Pour ces deux dernières, Jacques-Edouard Cuhe a rappelé qu'elles avaient «frappé à la porte du syndicat» pour pouvoir y adhérer après sa constitution, et que celui-ci les avait intégrées «par solidarité».

Hier soir, certains n'ont pas caché

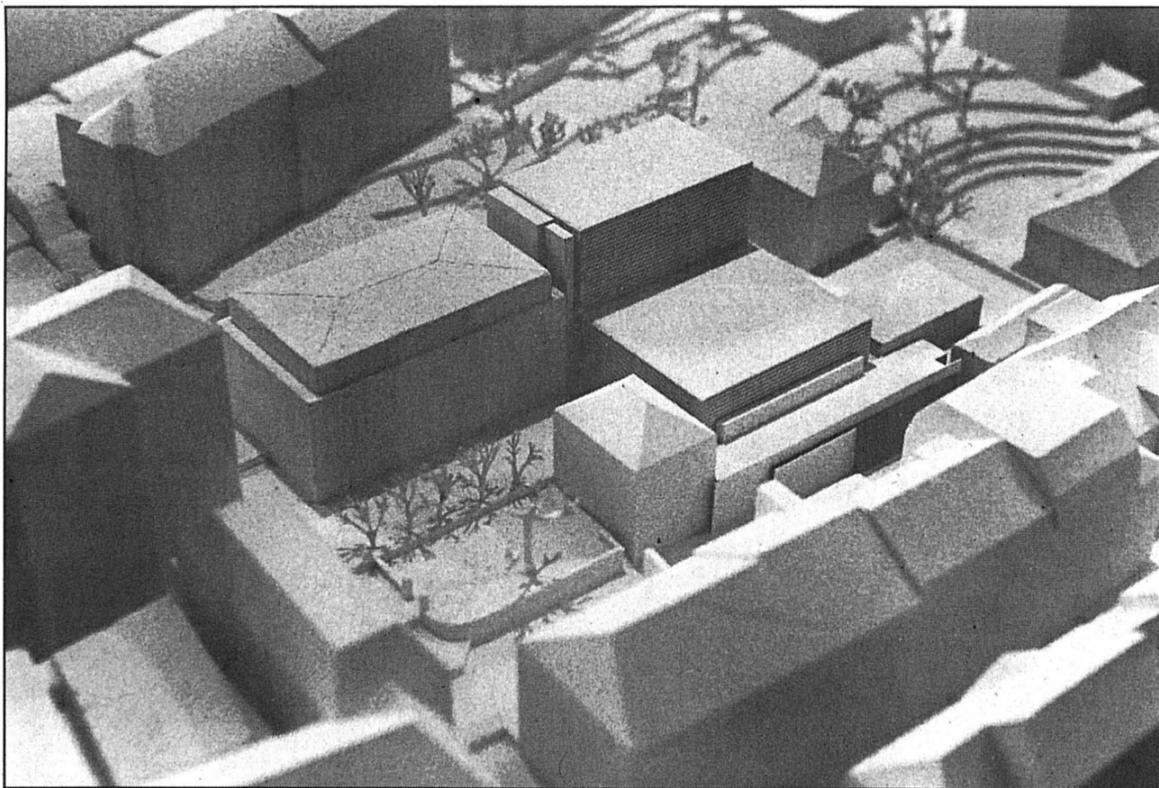
leur écœurement. La fracture est-ouest parmi les sept communes membres est en tout cas bien nette. Cette mésentente risque d'avoir de lourdes conséquences sur l'avenir, voire sur la composition du syndicat.

L'assainissement du réseau d'épuration, la modernisation et l'agrandissement de la step de la Châtellenie de Thielle devront être faits. La loi fédérale l'oblige. Elle donne comme date butoir l'an 2007 pour adapter les installations aux normes. Reste à savoir qui s'en chargera...

◇ P. D. L.

SAINT-BLAISE/ Crédit pour le théâtre régional présenté au législatif

Deux emplois supplémentaires



MAQUETTE DU FUTUR THÉÂTRE RÉGIONAL - Le Conseil général de Saint-Blaise est appelé à consentir à un effort financier pour la culture.

archives

Restructuration du personnel communal, participation au théâtre régional, fusion de commissions au niveau scolaire et conclusions d'emprunts sont au menu du Conseil général ce soir.

Restructuration, un mot qui fait trembler. Pourtant, à la commune de Saint-Blaise, ce mot a une consonance heureuse. En effet, il signifierait la création de deux postes de travail supplémentaires. Actuellement, le personnel communal est réparti entre quatre personnes à l'administration et neuf à l'exploitation. Le principe de cette structure administrative date de 1971. Elle a été modifiée au coup par coup, en fonction des besoins. Aujourd'hui, le Conseil communal propose de réorganiser cette structure, notamment en faisant une nouvelle répartition des tâches. Mais surtout en portant les effectifs à respectivement cinq et dix personnes, les deux postes

supplémentaires correspondant à un employé de l'administration et à un employé de voirie. «Il s'agit d'une restructuration du personnel communal basée sur l'expérience recueillie ces dernières années. Elle a pour but la rationalisation et l'efficacité tout en absorbant les tâches nouvelles en maîtrisant les procédures de plus en plus complexes», relève le rapport de l'exécutif.

Participation au théâtre régional

La commune de Saint-Blaise prend le train du théâtre régional de Neuchâtel dans le wagon de tête. Un crédit correspondant à la part de la commune - 180.000 francs - au capital de la société immobilière qui construira le «Roi Ubu» est au programme de ce soir.

«Après avoir consenti à investir dans le sport (patinoires du Littoral et anneau d'athlétisme), il appartient désormais à notre commune de faire également un effort financier au niveau de la culture»,

note le rapport du Conseil communal. Pour l'heure, Saint-Blaise est la première commune de l'Entre-deux-Lacs à se prononcer sur sa participation au théâtre.

Fusion de commissions

La commission scolaire et la commission de l'école infantine souhaitent fusionner. «Après plusieurs années de fonctionnement, il se trouve que les deux commissions se rendent compte que beaucoup de travail se fait à double, principalement sur le plan administratif», remarque l'exécutif. Ainsi, proposition est faite au Conseil général de modifier le règlement général de la commune sur ce point précis.

On notera pour terminer que le législatif est appelé à renouveler et souscrire de nouveaux emprunts pour un montant total de trois millions de francs. Ceci notamment en vue de futurs investissements que la commune devra consentir.

◇ P. D. L.

LA NEUVEVILLE

PRÊLES

En toute harmonie

Le concert de la fanfare Harmonie se déroulera à la halle polyvalente samedi à 20 heures. Douze morceaux de musique variée, sous la direction de Christian Gauchat, seront exécutés. La deuxième partie de la soirée sera consacrée au théâtre, avec une comédie intitulée «Vous avez dit luxure», interprétée par la troupe de L'Harmonie. Ensuite, danse jusqu'au petit matin avec l'orchestre Golden Star.

Cette année, la répétition générale se déroule ce soir à 20h; celle de demain sera consacrée uniquement au théâtre, également à 20 heures.

A noter par ailleurs, que la fanfare de Péry ne sera pas la seule société du Jura bernois à se rendre à la Fête fédérale de musique d'Interlaken. L'Harmonie participera également à cette manifestation et son morceau de choix sera présenté lors du concert annuel. /jc

Raiffeisen: un bilan réjouissant

Présidée par Michel Giauque, l'assemblée générale de la banque Raiffeisen de Prêles s'est déroulée récemment dans un climat teinté d'optimisme. En effet, les comptes de l'exercice écoulé présentent un bilan de 7,9 millions. C'est un résultat remarquable qui prouve la bonne santé de la banque régionale. La gérante, Monique Clénin, a confirmé cette excellente impression en annonçant un bénéfice de 10.640 francs. C'est donc sans problème que l'assemblée a approuvé les comptes 1995.

Au comité de surveillance, on a enregistré la démission de Francine Giauque après dix ans d'activités. Une autre dame a été nommée pour la remplacer en la personne de Brigitte Morand. Quant à Michel Botteron, il a été fêté pour 25 ans de sociétariat. /yg

L'EXPRESS - La Neuveville

Case postale 10
2520 La Neuveville

Françoise Tschanz ☎ 038/51 38 59
Fax 038/51 38 59

COOP PROMOTION:

LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

du 14.3 au 16.3.1996

Golden Delicious, classe 1 le kg	2.95 2.60
Asperges vertes, USA la botte de 950 g	6.95 6.80

HITS HEBDO COOP

du 12.3 au 18.3.1996

Coca-Cola ou Coca-Cola light la bouteille en PET de 1,5 litre (+consigne) 2.10	1.60
Lasagne verdi Gold Star 2 x 500g	10.60 7.90
Caprice des Dieux, fromage à pâte molle 200g	4.95 3.95
Pâté à tartiner Le Parfait au foie de volaille le tube de 200g	2.95 2.35

le tube de 200 g
à partir de 2 tubes
Le Parfait
Maggi
le tube

~~3.35~~ **2.35**



Huile de tournesol Dorina 1 litre	5.25 3.75
Sauce à salade Dorina Délice French ou Provençale la bouteille de 6,5 dl	2.95 2.35
Jambon arrière à la coupe ou préemballé, les 100g	2.85 1.80

la boîte de 10
Œufs suisses
classe A

~~4.80~~ **3.80**



MIEL	
Miel étranger liquide le pot de 500g	2.95 2.35
Miel de fleurs étranger cristallisé le pot de 500g	2.95 2.35

PAIN/FARINE	
Pain Bio aux 5 céréales Coop Naturaplan 400g	2.60 2.10
Farine mi-blanche Coop au Biogerm 1 kg	1.95 1.55
Farine pour tresses Coop 1 kg	2.20 1.80

CHOCOLATS/SNACKS	
Frigor Noir, Noisettes, Dessert Cailler ou Rayon au lait, 4 x 100g	5.95 5.20
Toutes les barres Balisto Cereal 2 x 156/162g	6.40 4.90
Popcorn salé USA Zweifel 2 x 100g	3.80 2.70

HITS HEBDO COOP

du 12.3 au 18.3.1996



Séré aux fruits Coop, 2 x 125 g
normal
ou
light

~~1.60~~ **1.10**

PAPIER HYGIÉNIQUE EN PROMOTION

Papier hygiénique Coop, triple épaisseur
les 20 rouleaux
100% papier recyclé

~~9.80~~ **8.40**

~~195.-~~ **135.-**

au lieu de 195.-

Satrap electronic 1200
aspirateur, rouge ferrari

Ne se trouve pas dans les petits points de
vente Coop.



Tous les prix
comprennent la TVA

HITS HEBDO COOP

du 12.3 au 18.3.1996

DÉODORANTS	
Déodorant Rexona Prestige, 24 h 75 ml	5.50 4.40
Déodorant Rexona Sport, 24 h 75 ml	4.75 3.65
Déodorant stick Sure Super Dry «Cool blue» ou «Sport» 50g	5.50 4.40
Déodorant crème La Fram «Gentle» 50 ml	5.50 4.40
Déodorant Nivea Baume Sensitive 75 ml	5.90 4.80
Déodorant à bille Féminin Nivea 50 ml	4.90 3.80

HITS HEBDO COOP

du 12.3 au 18.3.1996

Un brunch
dominical réussi

jusqu'au
30%
moins cher!

Kellogg's Frosties ou Chocos 2 x 425 g chacun	9.90 6.90
Confiture d'abricots midi le pot de 370 g	1.85 1.35
Confiture de cerises noires midi le pot de 370 g	2.55 2.05
Café en grains Coop Jubilor Classico, 500 g	6.70 5.20
Lait entier UHT 4 x 1 litre	7.40 6.50
Crème à café en portions le lot de 2 x 20	4.90 2.70

LESSIVES/ADOUCCISSANTS

Omo le baril de 5,5 kg	16.90 11.90
Dash Ultra la recharge de 3 kg	15.90 10.90
Ariel Futur la recharge de 2,2 kg	16.90 11.90
Radion Micro Active la recharge de 2,2 kg	12.90 9.90
Maga Compact la recharge de 3,3 kg	16.90 12.90
Lenor Ultra fraîcheur d'avril les 2 recharges de 1 litre chacune	10.90 7.90

Coop
Restaurants

Toujours à moins de 10 fr.!

Menu de la semaine

Paupiette de bœuf
Purée
Jardinière
de légumes

9.80

Dans les
restaurants
en libre-service



Paroisses protestantes inquiètes

La paroisse protestante de Buttes en tête, ainsi que ses trois homonymes sises aux Verrières, aux Bayards et à La Côte-aux-Fées, ont quelque inquiétude en l'avenir. Elles s'insurgent en effet contre la décision des dirigeants de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (Eren) de réduire à un poste et quart la prestation des pasteurs œuvrant sur leurs territoires; d'autant que d'autres groupements au Val-de-Travers (les paroisses de la Basse-Areuse et de la Haute-Areuse) bénéficient de deux postes complets.

Réunis récemment à l'occasion de leur assemblée générale annuelle, les paroissiens butterans ont soulevé le problème avec une certaine insistance: «Nous attendons de l'Eren une prise de position plus raisonnable. En raison de la situation géographique plutôt défavorable de nos quatre communes – nous occupons 45 % du territoire du district du Val-de-Travers – la répartition prévue risque de nous poser bien des difficultés sur le plan des déplacements entre un endroit et l'autre. De plus, le pasteur en place, beaucoup trop sollicité, ne pourra pas faire face à toutes les nécessités», a indiqué le secrétaire Arnold Ulrich.

Si pour l'instant il n'y pas de véritable péril en la demeure, la situation pourrait changer lorsque l'un des pasteurs en place prendra sa retraite: «De toute manière, nous allons continuer à nous battre, car nous estimons que la répartition prévue n'est pas très logique», a poursuivi notre interlocuteur. Autre mauvaise nouvelle, un mauvais plaisantin n'a rien trouvé de mieux que de dérober la bible du temple le vendredi 1er mars dernier. «Le vrai sens du royaume de Dieu se mesure au rétablissement du dialogue et à la pratique du pardon. Une nouvelle bible sera déposée tout prochainement à l'église», a simplement commenté Arnold Ulrich.

Dans le chapitre des affaires courantes de la paroisse, signalons que l'enseignement religieux pour les enfants a repris l'an dernier. Ce phénomène a attiré davantage de monde (des familles surtout) aux cultes. Enfin, les comptes 1995 se sont soldés par un bénéfice de 11.000 francs; un superbe résultat dû à la générosité de tous les villageois. /paf

SOCIÉTÉ DU PLAN-DE-L'EAU (IV) / Un siècle d'existence

Usine du Furcil sous la loupe

Soucieuses d'avoir une bonne distribution de l'énergie électrique sur leur territoire, les communes de Fleurier, Couvet, Travers, Noiraigue et Brot-Dessous créent, le 15 février 1996, la Société du Plan-de-l'Eau (SPE). Ayant «pignon» sur les bords de l'Areuse, elle connaît, en cent ans d'existence, ses heures de gloire et de déception. Dans trois précédents articles (voir nos éditions des 13 janvier, 3 février et 13 février), nous avons traité de la difficile obtention de la concession, d'un monopole que les Vallonniers auraient souhaité mais pas eu et des multiples transformations apportées aux installations, dans le but d'améliorer l'offre. Aujourd'hui, nous nous penchons sur la mise en valeur du Furcil à Noiraigue.

Après des années rendues pénibles par la Deuxième Guerre mondiale, les fournisseurs d'électricité au Val-de-Travers songent à la façon d'augmenter la production des forces hydrauliques de la rivière. Une alternative s'offre à eux: étude séparée de l'agrandissement des usines ou regroupement de tout ou partie de celles-ci, avec superposition des chutes et augmentation du débit utilisé. La deuxième suggestion a la faveur des grandes villes et de l'Ensa (Electricité neuchâteloise SA). Elles élaborent un projet d'agrandissement de l'usine de Combe-Garot, avec utilisation des eaux de l'Areuse en une seule chute de 193 mètres, depuis le Furcil, sous un débit de 16 mètres cubes par secondes.

Opportunité à saisir

Cette solution, qui aurait pratiquement asséchée les gorges de l'Areuse une grande partie de l'année, se heurte cependant à un certain nombre de problèmes; notamment celui relatif à la

construction d'un canal d'aménée. De son côté, la direction de la SPE étudie, bien avant 1940, l'agrandissement de son usine (celle du Plan-de-l'Eau), avec et sans aménagement de la chute (celle du Furcil). Pour réaliser ses ambitions, elle a besoin du Furcil et de la concession afférente. Or, jusqu'à la crise des années 1930, ces installations sont affectées principalement à la fabrication du ciment, puis de pâtes alimentaires. L'Union suisse des coopératives (USC) en est alors la propriétaire.

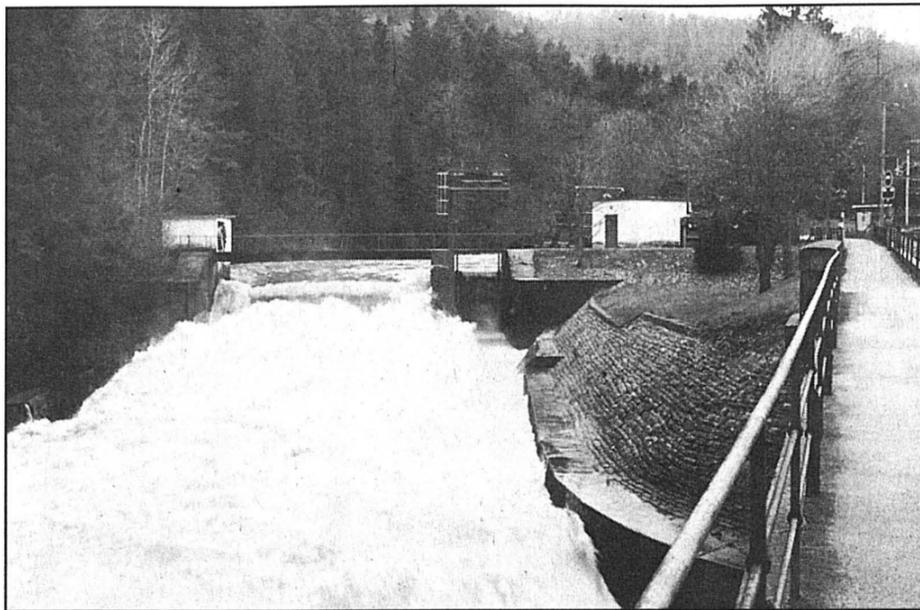
Jugeant ses locaux vétustes et inadéquats, l'USC se décide à vendre ses bâtiments. Cette nouvelle ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd et les membres du comité de la SPE constituent une société coopérative, en vue de racheter le Furcil et ses installations. Les études reprennent aussitôt après cette acquisition. De rentabilité plus immédiate et mieux en accord avec la capacité financière des copropriétaires, l'aménagement séparé des deux chutes avec deux usines respectives, sous un débit de 9 à 10 mètres cubes par seconde, est envisagé. Seul l'aménagement du Furcil sera réalisé. C'est le 7 mai 1954 que l'assemblée

des copropriétaires accepte la construction de l'usine du même nom.

A cette occasion, elle clame que la SPE doit sauvegarder son indépendance et ses intérêts propres. A l'unanimité, elle refuse donc une participation de la société dans une concentration des usines de l'Areuse. Cette décision est ratifiée par les cinq législatifs concernés. La mise à l'enquête a lieu à Noiraigue par l'entremise du crieur public. Aucun avis ne paraît dans la presse. Ceci n'empêche pas les villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel de faire opposition et la suspension des travaux est ordonnée.

Grâce à l'intervention d'un conseiller d'Etat, l'opposition est levée au printemps 1955 et les travaux peuvent reprendre. D'un montant total de 1,2 million de francs, le financement de l'entreprise est assuré par les parts des cinq communes copropriétaires et par un prêt accordé généreusement par le Fonds en faveur du personnel d'Edouard Dubied & Cie SA. Equipée pour une production de 920 chevaux, l'usine du Furcil est mise en service le 9 novembre 1956.

◇ P.-A. F



USINE DU FURCIL - Elle a été mise en service le 9 novembre 1956.

pat. E

FLEURIER

Le carnaval du Val-de-Travers débute demain

Votre costume n'est pas encore prêt? Il faudra mettre les bouchées doubles! Le 19^{me} Carnaval du Val-de-Travers débute demain et se poursuivra samedi et dimanche. Autant dire que Fleurier s'apprête à vivre trois jours de liesse bruyante.

La fête commencera vendredi à 20 heures par un charivari, un défilé qui conduira cliques et «Carnavallonniers» de la place de la Gare à la salle Fleurisia, le centre névralgique du carnaval. Une salle dans laquelle l'orchestre Blue Night conduira le bal jusqu'à deux heures. Dans l'intervalle, vers 23h30, le fou du carnaval sera élu. A minuit, ce sera au tour de Miss Catastrophe d'être désignée, à la discothèque Alambic.

Samedi, c'est le rendez-vous des enfants. A 15 heures, ils seront nombreux à défiler, déguisés, masqués et grimés, dans les rues de la localité. Pour leur peine, les gosses recevront un cornet surprise toujours apprécié. Mais la journée ne sera pas terminée pour eux, puisque, à 16 heures, toujours à La Fleurisia, ils sont attendus pour le Bal des mini.

La fête se poursuivra le soir par un bal, de 21 heures à 3 heures et toujours avec «Blue Night». La Fleurisia vivra l'élection de Miss Carnaval – à minuit – alors que le roi ou la reine sera intronisé une heure plus tard à l'Alambic. Auparavant, le carnaval aura connu sa nouveauté: le défilé concours des six cliques (dès 20h30 sur l'avenue de la Gare). A 21h15, les cliques donneront un concert d'ensemble sur la place du Marché, avant de se rendre à La Fleurisia pour la suite du concours (dès 22 heures).

Dimanche, après le concert apéritif prévu à 10 heures, le moment sera venu de vivre le grand cortège (départ à 15 heures), le clou du carnaval. A l'instar du cortège de l'Abbaye, il attire des milliers de spectateurs. L'occasion de voir les cliques défilent dans leurs costumes d'apparat, d'admirer les déguisements des mômes et de leurs parents, et de s'esclaffer au passage des chars humoristiques. La fête prendra fin, à 16h15, par le feu du carnaval sur la place de Longereuse. Le Bonhomme Hiver partira en fumée. Bonjour le printemps! /mcd

MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

La Ville se sépare de ses immeubles industriels

L'autorité chaux-de-fonnière, depuis 1987, s'est donnée pour mission de se séparer, lorsque l'occasion se présentait, des bâtiments industriels communaux qui présentent des comptes déficitaires, et qui ne permettent plus d'assurer une réserve de locaux modernes satisfaisant aux exigences actuelles.

C'est fort de cette procédure que le Conseil communal proposera aux élus, jeudi prochain, de vendre à la société Anotec SA, pour quelque 300.000 francs, l'immeuble sis rue Jardinière 150-154. Désireuse d'agrandir sa capacité de production, la société industrielle a accepté la proposition de la Ville, qui rechignait à louer les locaux nécessaires.

Acquis par la Ville en 1941 pour 25.000 francs suite à la faillite de l'entreprise Election SA – qui abritait jadis les usines radio Philips – le bâtiment figure au bilan communal pour 265.000 francs.

Plusieurs immeubles industriels ont déjà été vendus, ceux de Tilleuls 2, Nord 176, Morgarten 12-12a, Champs 21 et Paix 133. Restent dans la réserve immobilière de la commune d'autres propriétés, telles Jacob-Brandt 61 et Repos 18.

Et qu'est-ce qui rend donc déficitaire Jardinière 150-154? Les travaux de remis en état, après le départ de l'entreprise Sadamel en 1992, ont été chiffrés et avoient 500.000 francs. /thc

L'EXPRESS - Montagnes

Case postale 611
2300 La Chaux-de-Fonds

Thierry Clémence
☎ et fax 039 28 01 12

LA CHAUX-DE-FONDS / Echanges avec la ville de Winterthur

Les 90.000 amis d'outre-Sarine

A la faveur d'une émission de télévision, deux villes au caractère similaire se découvraient, il y a une quinzaine d'années. Et depuis, les liens ont rapproché deux autorités, devenues amies au fil des visites. La courtoisie n'a pourtant pas été confinée dans les recoins de l'administration, la population chaux-de-fonnière a eu loisir de partager ces nouvelles amitiés. A Winterthur, la Métropole horlogère jouit d'une cote de popularité plutôt remarquable.

C'est sur un plateau de télévision que les édiles chaux-de-fonniers ont

découvert leurs homologues de Winterthur, il y a une quinzaine d'années. Ce fut une révélation. Aujourd'hui, les politiques sont devenus des amis, qui continuent de noyer le fossé entre leurs deux cultures autrement que par de simples toasts et verres levés. Des liens existent entre La Chaux-de-Fonds et la périphérie zurichoise.

Deux cités aux destins étrangement proches. Toutes deux villes d'importance majeure et à vocation industrielle, elles cultivent les mêmes objectifs, et les mêmes préoccupations aussi. «Aux premiers discours, nous avons

voulu donner une suite», déclare Charles Augsburg. Et c'est ainsi qu'une fondation est née, chargée d'institutionnaliser les relations naissantes. Qui n'ont toutefois jamais débouché sur un jumelage officiel.

Après la politique, et les échanges scolaires et d'apprentis, ce sont les domaines culturels et sportifs qui ont servi de monnaie d'échange entre les deux communautés. Et, plus spectaculaires, «les mouvements de population». En 1987 en effet, deux trains spéciaux étaient pris d'assaut par quelque 1600 Chaux-de-Fonniers désireux de flâner outre-Sarine, et

l'année suivante, Winterthur affréta également des convois pour inviter les Zurichoises à découvrir les charmes de la plus haute cité d'Europe. «De telles opérations pourraient à nouveau être envisagées», ont espéré Charles Augsburg et Martin Haas, président de l'exécutif allemand.

La semaine dernière, cinq conseillers communaux de Winterthur avaient fait le voyage jusqu'à La Chaux-de-Fonds. En visite pour la première ou la nième fois, tous affichaient un sourire évocateur. Et puis à l'heure de reprendre la route, les aux revoirs furent ponctués de promesses et d'adieux.

Dire que la Métropole horlogère peut compter sur quelque 90.000 amis sur l'autre rive de la Sarine.

◇ Th. C.



AMITIÉ - Réunis, les édiles chaux-de-fonniers et leurs amis et non moins homologues de Winterthur ont promis de cultiver les liens et les relations nés il y a une quinzaine d'années.

pat. E

LA BRÉVINE

De l'eau à acheter en France

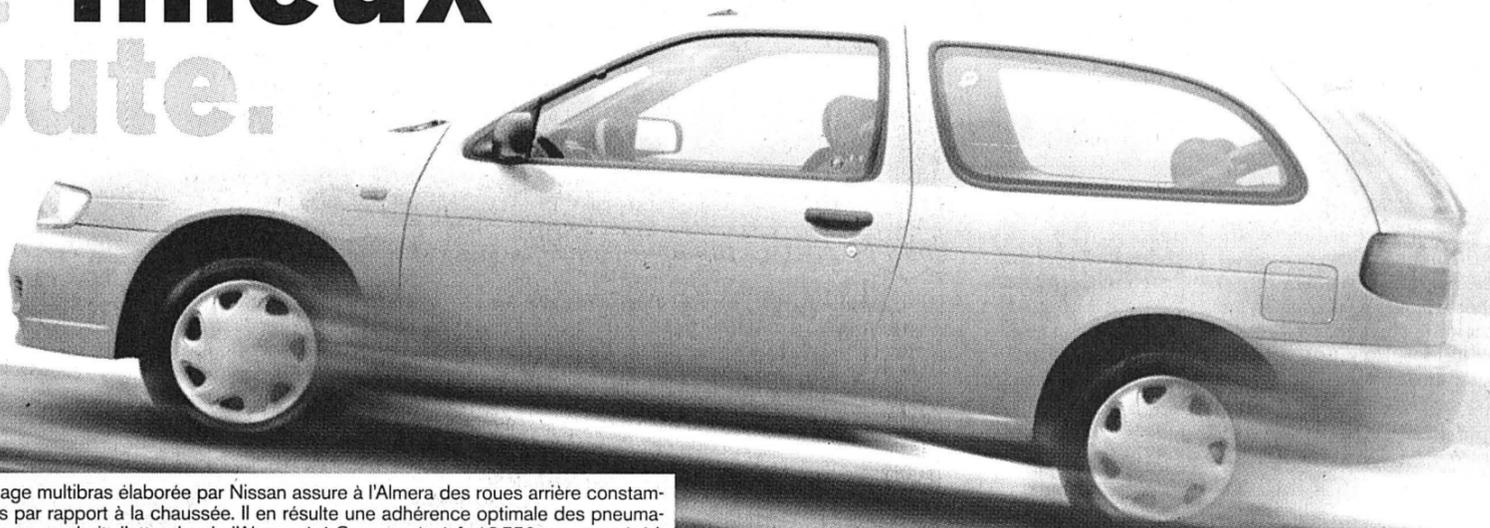
Lisier dans la zone de captage du puits communal

Un agriculteur ayant épandu du lisier dans la zone de captage du puits communal à La Brévine est maintenant contraint d'acheter une partie de son eau potable en France – pays réputé pour d'autres liquides. En effet, hiver et sécheresse régnant, la source d'appoint de La Chaux-du-Milieu ne suffit pas. Les contribuables devront donc payer la négligence d'un paysan.

Pour alimenter le réseau de La Brévine, une conduite a été branchée au Gardot, à la frontière française. La mairie de Montlebon (F) a confirmé la livraison d'eau sans pouvoir indiquer le prix. Pour aider les Bréviniers, Montlebon doit faire fonctionner ses pompes à plein régime.

Dès qu'elles connaîtront la quantité d'eau française importée, les douanes suisses factureront une TVA de 2 % sur la valeur fixée par la mairie de Montlebon. Si, comme aux Brenets qui importent également de l'eau française, le prix est fixé à 8,5 FF (environ 2 francs suisses) par mètre cube, les Bréviniers vont devoir déboursier quelque 300 francs suisses par jour. Principaux consommateurs: les vaches de la cinquantaine d'exploitations agricoles du lieu – et une vache consomme près de 40 litres d'eau par jour. /ap

L'expression "suspension à guidage multibras" tient mal en mémoire. En revanche, grâce à elle, l'Almera tient mieux la route.



ALMERA La suspension à guidage multibras élaborée par Nissan assure à l'Almera des roues arrière constamment perpendiculaires par rapport à la chaussée. Il en résulte une adhérence optimale des pneumatiques. Et voici ce que vous êtes encore en droit d'attendre de l'Almera 1,4 S proposée à fr. 18 750.-: moteur 1,4 l, 87 ch, airbag, ceintures avant avec rétracteurs, protections latérales, direction assistée, volant de sécurité réglable en hauteur, verrouillage central, antidémarrage à trois voies et bien d'autres choses encore que votre agent Nissan se fera un plaisir de vous expliquer personnellement. (III: Almera 1,4 S pour fr. 18 750.-). Pour connaître l'adresse de l'agent Nissan le plus proche, adressez-vous à Nissan Motor (Schweiz) AG, 8902 Urdorf, téléphone 01/736 55 11.

Attention: vous épargnez 1500 francs si vous échangez votre voiture contre une Almera avant le 18 mai 1996. Adressez-vous à votre agent Nissan.

144-739814/ROC

À VENDRE

- Poêles-cheminées
- Poêles à bois
- Habillages de cheminées de salon
- Foyers de cheminées
- Cassettes

provenant d'expositions ou ayant subi de légères avaries

RABAIS IMPORTANT

De plus, toujours à votre disposition
GRANDE SALLE D'EXPOSITION
 avec plus de 60 modèles présentés
OUVERTE ÉGALEMENT LE SAMEDI MATIN
 DE 9 h à 12 heures
 Les appareils distribués par TIBA
 sont posés par l'installateur de votre choix.



TIBA S.A.
 Rue des Tunnels 38
 Zone industrielle
 2006 Neuchâtel
 Tél. 038/30 60 90

268728-110



LE CHARTER DES NEIGES

Journées de ski - tous les dimanches

TORGON

skipass-évasion / Fr. 49.- adulte; Fr. 44.- enfant

OVRONNAZ

Fr. 49.- adulte; Fr. 35.- enfant

LES CROSETS

Fr. 69.- adulte; Fr. 51.- enfant
 Départs de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
 Car et abonnements compris

Et pour les fans de ski...

Dimanche 17 mars

LA LOETSCHENLUECKE

Fr. 124.- (TVA 6,5% incluse)
 Demandez nos programmes!
 Renseignements et inscriptions: 269011-110

Rue Saint-Honoré 2 - 2001 Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

A vendre à Boudry
bar à café
 agencé.

Prix exceptionnel.
 Tél. (077) 37 49 37.

139656-152

A remettre proche de Neuchâtel
SALON DE COIFFURE

3 places avec vitrine.
 Loyer Fr. 550.-,
 reprise Fr. 15.000.-. Conditions
 de paiement avantageuses.
 Tél. 077/37 49 37. 239080-152

MANIFESTATIONS

PORTALBAN
 SUR LE BATEAU ET AU RESTAURANT SAINT-LOUIS
 Jeudi 14 mars 1996 à 20 h 15

SUPER LOTO

22 séries. Abonnement Fr. 10.-. Valeur des lots Fr. 7000.-.
 Quine: 22 x bons d'achat + ½ kg de miel Fr. 9.- = Fr. 59.-.
 Double: 22 x bons d'achat de Fr. 70.- +
 quine: ½ kg de miel Fr. 9.- = Fr. 79.-.
 Carton: 22 x bons d'achat de Fr. 140.- + ½ kg de miel Fr. 9.- = Fr. 149.-.

SUPER MONACO + MIEL

Se recommande: La Société broyarde d'apiculture.

268924-156

Le n° 1 pour l'argent comptant.

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____

Signature _____

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées jusqu'à nouvel ordre pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Adresser à Banque Procrédit, Fbg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

038-24 63 63

BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 13,9 % total des frais de fr. 363,40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

COMMERCES

TRANSACT Services SA
 achat, vente, remise de commerces et d'entreprises
 Av. des Champs-Montants 12b, 2074 Marin

PAS FACILE DE VENDRE

**UN COMMERCE OU
 UNE ENTREPRISE**

dans la conjoncture actuelle....

Plus que jamais le service de vrais professionnels est indispensable.

Contactez-nous sans engagement !

269036-152

**NOUS VOUS GARANTISSONS UNE
 CONFIDENTIALITE ABSOLUE**

038 33 87 44

société affiliée à GST Partners Group

268957-156

MOTOCARREFOUR

M. + S. Corradini
 2013 COLOMBIER - Gare 28 - Tél. (038) 41 35 70

**GRANDE EXPOSITION
 DUCATI et CAGIVA**

VENDREDI 15 et SAMEDI 16 mars 1996

Animation

Samedi midi: Pizza pour tous

14 h - 16 h: Séance de signatures par
 Hugues Blanc, quadruple
 champion suisse

17 h - 18 h: séance de photos avec
 Miss Fête des vendanges

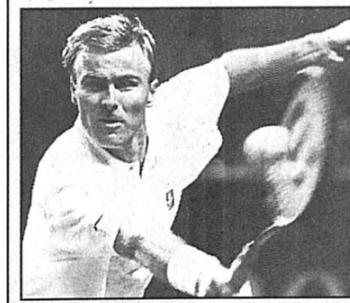
Pour les enfants: devant
 le garage, circuit
 de motos

● Hockey sur glace: Marquis, un Lausannois optimiste

Page 23

● Hockey sur glace: promotions en forme de cadeaux

Page 23



Deux tours

HLASEK - Vainqueur de Larsson au premier tour, le tennisman zurichois a été battu par Alberto Costa au 2me tour à Indian Wells.

Page 25

FOOTBALL/ La sélection d'Artur Jorge signe un nul peu glorieux au Luxembourg (1-1)

La Suisse prise à froid

Luxembourg - Suisse 1-1 (1-0)
Stade Josy-Barthel. - 1.937 spectateurs. - Arbitre: Ancion (Bel).
Buts: 8e Cardoni 1-0. 75e Koch (autogoal) 1-1.

Luxembourg: Koch; Weis; Vanek, Strasser; Ganser (41e Theis), Birsens, Lamborelle, Groff; Saibene, Cardoni; Langers (88e Fanelli).

Suisse: Pascolo; Hottiger, Herr (61e Vega), Henchoz, Quentin; Ohrel (69e Koller), Colombo (46e Grassi), Sforza, Sutter (61e Fournier); Knup, Chapuisat (61e Comisetti).

De notre envoyé spécial à Luxembourg:
Christian Moser/ROC

Pour ses débuts à la tête de notre équipe nationale, Artur Jorge signe un match nul pas trop glorieux au centre de l'Europe. On se moque, comme lui, du résultat. Mais on gardera à l'esprit les (trop) grosses difficultés manifestées durant 45 minutes pour inquiéter une équipe composée d'amateurs dans sa grande majorité. Le final avait un meilleur goût, c'est un bon signe. Le Portugais a su apporter les corrections nécessaires. Tout son petit monde, apparemment, n'était pas sur la même longueur d'onde que lui au coup d'envoi. L'ambition collective, le mordant individuel ont trop longtemps manqué.

Un accident? On ne jouait pas depuis dix minutes lorsqu'une petite passe de Birsens a trouvé Cardoni, tout heureux de se glisser dans l'ouverture laissée par la charnière helvétique et d'aller

battre Pascolo. Le Luxembourg venait de jeter un froid (pas vraiment nécessaire!) dans la chaumière helvétique. Le challenge proposé aux hommes d'Artur Jorge s'annonçait plus corsé que prévu. Il n'y a plus de petite équipes... Mais il y en a qui maîtrisent parfaitement l'art de la congélation du jeu. En alignant six hommes à mi-terrain pour bouffer tout l'oxygène à disposition, le Luxembourg a coupé l'herbe sous les pieds d'une équipe de Suisse dont on devina rapidement qu'elle ne résoudrait pas facilement le problème.

Manque de venin

Il a séché, le qualifié pour l'Euro. Pour une grosse raison au moins: un manque flagrant de mobilité, de venin aussi. Les mouvements s'amorçaient à deux, trois hommes. Le porteur du ballon cherchait

vainement des solutions. La Suisse aurait dû jouer plus vite, beaucoup plus vite. Sans spontanéité, empruntée, elle a produit jusqu'à la pause un football bien mal ficelé, marqué par un déchet supérieur à la moyenne autorisée.

Elle aurait bien voulu aller vers l'avant: elle a eu pour toutes occasions un tir d'Hottiger (belle parade de Koch) et, sur le corner, cette petite balle envoyée à côté par un Herr peut-être surpris d'en avoir hérité. On y ajoute une déviation aérienne de Sforza et quelques menues inquiétudes pour la défense des Grands Ducs lorsque Sutter bottait les coups de pied de réparation. Pour ainsi dire rien! Le terrain rapé, sec, ne se prêtait guère à la confection d'un gala, disent les irréductibles... Les autres rétorqueront que les rares élans luxembourgeois, jusqu'à la demi-heure en tout cas, ont semé une bise d'incertitude dans les rangs suisses. Comme s'il fallait que la défense doute lorsque le milieu de terrain cherchait péniblement le fluide et lorsque l'attaque ne faisait pas trop d'efforts pour remuer les maîtres des lieux...

Un final en crescendo

Artur Jorge a patienté un instant encore après la pause. En sortant Colombo, sacrifié, et en reculant Sforza pour tenir la baguette depuis la base du jeu, il donnait implicitement raison à Otto Rehhagel, l'entraîneur du Bayern, qui propose la même mission au Suisse de Bavière. Et il retirait aussi Sforza du front où, prétend le héros des peuples, se situe sa préférence.

Grassi est entré en jeu, on a senti un poil d'agressivité supplémentaire. Mais les Suisses ont attendu que leur nouveau coach lance trois hommes d'un coup (les

arrangements spéciaux pour les matches amicaux ont du bon) pour hausser sensiblement le ton. L'ardeur des jeunes (Fournier, Comisetti, Vega) a permis de décentrer les Luxembourgeois, qui ont perdu de leur maîtrise collective et de leur sang-froid. Koller venu mettre sa vieille assurance et sa clairvoyance au service de l'équipe, Jorge libérait de nouveau Sforza. Le tout avait été assez bien pensé, la Suisse terminait le match sur une allure un peu plus convenable. Sur un crescendo collectif encourageant, qui ne demandait que continuation. On jurerait qu'elle avait été blessée quelque part...

Elle a finalement obtenu, pour la statistique et par la grâce d'un autogoal du pauvre Koch, le gardien luxembourgeois, un match nul qui n'ajoutera rien à sa gloire mais qui fait un peu moins tache que la défaite qui s'annonçait. Jusqu'à l'Euro, pour lequel il reste assurément bien du pain sur la planche, on ne passera pas pour les ringards du continent. C'était déjà ça de pris...

Quels enseignements Jorge tirera-t-il de tout ça? Réponse fin mars au Prater viennois. A notre humble avis, il va faire quelque chose...
◇ C. M.



YVAN QUENTIN - A l'image du Valaisan (à droite), la Suisse a mieux fini qu'elle n'a commencé. Et elle a évité la congélation...
keystone-heuberger

Les Suisses de 1 à 10

Marco Pascolo: un seul arrêt digne de ce nom à effectuer. Sans problème. 5

Marc Hottiger: on attendait «l'Anglais» plus soignant que ça. L'équipe n'ayant jamais pu libérer son couloir préféré, il n'a pas pu jouer sur son point fort. 4

Stéphane Henchoz: peut-être le Stéphane Henchoz le moins performant que nous ayons vu sous le maillot à croix blanche. Le but luxembourgeois l'a cueilli à froid. Peut-être l'a-t-il davantage marqué que les autres? 4

Dominique Herr: directement impliqué sur le but luxembourgeois, au même titre que son compère de la charnière centrale, il a eu la relance difficile. 3

Yvan Quentin: le plus déterminé des défenseurs suisses. Il a tenté de se faire de l'air sur le flanc gauche. 5

Christophe Ohrel: pas dans le coup, le Stéphanois n'a eu pour ainsi dire aucune influence sur le jeu. 3

Christian Colombo: le néo-Sédunois a terriblement souffert du manque de bougeotte de ses coéquipiers. Où transmettre le ballon lorsque personne ne le veut? Il y est allé vainement, sa sortie nous a surpris. 4

Ciriaco Sforza: très suffisant avant la pause, le baron de Bavière a dû se faire violence pour réguler un jeu plus rapide. 5

Alain Sutter: le Fribourgeois s'est beaucoup remué, mais ses efforts ont eu peu d'effets. Curieusement, c'est lorsque Sutter allait voir à droite qu'il adressait ses centres les plus intéressants. 5

Adrian Knup: trop peu mobile et bien malhabile le cuir aux pieds. Le goleador de Roy Hodgson n'a pas trouvé, et pas cherché, ses coéquipiers dans le jeu. 3

Stéphane Chapuisat: sur son premier ballon, le Vaudois a affronté la défense luxembourgeoise de façon décidée. On le croyait parti pour bien faire. Il a disparu dans le froid du stade Josy Barthel. 3

Marco Grassi: sa longue silhouette était souvent présente sur les coups intéressants de la deuxième mi-temps. 5

A ce constat établi au bout d'un match globalement modeste, pas facile pour une équipe de Suisse chargée de faire le jeu face à une formation le fermant résolument, il faut ajouter les bonnes rentrées de Fournier (surtout), Comisetti et Vega.

◇ C. M./ROC

Artur Jorge n'est pas déçu

Artur Jorge:

- Je ne suis pas déçu. Nous aurions très bien pu perdre. Pour cette grande «première», je tire bien sûr des enseignements précieux. J'ai vu de bonnes choses et de moins bonnes. Nous allons discuter pour apporter les correctifs nécessaires. Avec le premier but qui est tombé très vite, notre tâche s'est compliquée. La réaction est venue en seconde période, même s'il était difficile de construire sur un tel terrain. J'ai demandé de jouer plus haut après le repos. L'introduction d'un troisième attaquant allait dans ce sens.

Paul Philipp:

- Ce résultat est logique. Même si j'ai rêvé de gagner ce match. Nous avons longtemps souffert sur le flanc droit en raison de la complémentarité entre Quentin et Sutter. Ce 1-1 confirme notre progression. Nous n'avons plus perdu devant notre public depuis quatre matches. Et pour nous, ce n'était pas une rencontre amicale. Nous l'avons abordée avec une très grande motivation. Les Suisses ne m'ont pas déçu. Seulement, mes joueurs ont su prendre des risques. Et cela a payé.

Stéphane Henchoz:

- Je ne sais pas ce qui s'est passé sur le goal luxembourgeois. Ce fut vraiment une grosse mésaventure. Nous avons mal joué. Cela est peut-être dû à un manque de concentration. Fort heureusement, cela ne porte pas à conséquences. Il ne faut pas

dramatiser. Avec un tel terrain, rien n'était facile.

Jeff Saibene:

- Il est fini le temps où les équipes se déplaçaient au Luxembourg pour soigner leur goal-average. Ce résultat est logique. Nous avons été dominés sur l'ensemble du match mais jamais ridicules. /si



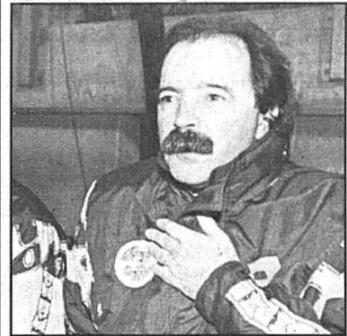
LAMBORELLE-SUTTER - Pour Artur Jorge, la Suisse a bien réagi.
keystone-kupferschmidt

Echos du Grand-Duché

■ **SUTTER DAUPHIN** - Alain Geiger, le plus capé des «bras nouveaux» (110 sélections), peut voir venir. Hier soir au stade Josy Barthel, Alain Sutter, son actuel «dauphin», jouait son 61e match international (5 buts à la clé, avant le coup d'envoi s'entend). Hottiger (58me) et Herr (52me) ont aussi accumulé, avec les années, une grosse expérience. Un cinquantième maillot rouge à croix blanche pour Koller? La réponse appartenait bien sûr à Artur Jorge, sur lequel comptaient aussi Comisetti et Jeanne-Net, les deux néophytes, pour inscrire la mention «international A» sur leur carte de visite.

■ **SEPT ANS APRÈS** - La dernière confrontation entre les deux équipes remonte à 1989 (pénible succès suisse, 2-1 à Saint-Gall). Le «onze» helvétique conserve bien son monde. Des vainqueurs d'alors, dix joueurs font encore régulièrement la une de l'actualité aujourd'hui: Brunner, Herr, Geiger, Baumann, Heldmann, Holler, Alain Sutter, Bonvin, Knup et Türkyilmaz. La Suisse prend de l'âge.

■ **L'HOMME QUI TIRE ...** - Oui, vous vous en souvenez. L'homme qui tire plus vite que son ombre. Alain Sutter en personne. C'était ici même, au Luxembourg, lors de l'avant-dernier match des Suisses contre le Grand-Duché (0-4). Le blondinet des Grasshoppers (20 ans à l'époque) avait trouvé l'ouverture après seize secondes de jeu, pas une de plus! Dans l'histoire du football suisse, ce but-là reste inscrit sur la table des records.



ARTUR JORGE - Il avait mieux commencé avec le Portugal.
keystone

■ **RÉPUTATION** - Lourde tâche que celle d'Artur Jorge. Défendre la réputation acquise par l'équipe de Suisse sous la direction de son prédécesseur... Les éloges continuaient de pleuvoir hier. L'édition luxembourgeoise du «Républicain Lorrain» (seul quotidien entièrement français du Grand-Duché) présentait ainsi le Golliath helvétique: «Le Luxembourg s'attaque ce soir à l'un des ténors de la scène européenne. Qu'on ne s'y méprenne pas. Mine de rien, petit à petit, avec la minutie qui les caractérise, les Helvètes ont amené leur équipe nationale au sommet du football continental». Rien que ça. Si notre confrère avait eu un peu plus de place à disposition, il aurait sans doute ajouté quelques chapitres à la gloire des clubs de nos cantons toujours en course dans les différentes coupes européennes...

■ **DÉBUTS FRACASSANTS** - Comme coach du Portugal, Artur Jorge avait commencé sa carrière par un nul encourageant contre l'Allemagne (1-1). Comme entraîneur de club, il avait réalisé des débuts plus pétillants, pour ne pas dire fracassants. Avec Belenenses, il avait «tiré» un match nul face au Sporting de Lisbonne, un des grands du championnat lusitanien (2-2). «Et encore, raconte-t-il avec la touchante objectivité des entraîneurs, l'arbitre nous avait volé la victoire en sifflant deux pénalités contre nous. De plus, il avait expulsé deux de mes joueurs, peut-être même trois, je ne me souviens plus.» Pas grave. C'est le résultat qui compte, pas vrai. /cm

COOP *Super*

Offres boucherie valables jusqu'au samedi

Viande du pays

dans nos Coop Hits boucheries

Ragoût et tendrons de veau le kg ~~20.-~~ **14.50**

Rôti de veau (épaule) le kg ~~28.-~~ **21.50**

Rôti de veau roulé (cou) le kg ~~26.-~~ **19.50**

Poissonnerie COOP

Vente de poisson frais chaque vendredi matin

En promotion le 15 mars 1996

Filets de plie le kg ~~17.50~~ **13.50**

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Saignelégier
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Bassecourt
- Centre Tramelan
- Centre Le Lode
- Centre Moutier
- Centre Saint-Imier
- Centre Colombier
- Centre Bevaix
- Centre Fleurier
- Centre Vauseyon
- Centre St-Blaise

Offre valable du mardi au samedi au Super Centre Portes-Rouges, Neuchâtel (4 arrivages par semaine) 132-784817/4x4

ego Coop Neuchâtel - Jura Jura bernois

À LOUER 239245-126

À NEUCHÂTEL

Port-Roulant 14

Pour date à convenir

2 PIÈCES

A proximité des transports publics.

Fr. 600.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer à Hauterive, rue Marnière 37

3 appartements

3 1/2 pièces

Fr. 1090.- + charges, balcon, vue sur le lac, tranquille, place de parc Fr. 50.-

REWIAG AG, 033/51 19 90. 268767-126

Gérance d'immeubles
Toutes transactions immobilières
Promotion immobilière
Achat - Vente - Courtage

Régie immobilière P. Béguin

Tél. (038) 53 52 51

À LOUER 269031-126

STUDIO MEUBLÉ

à Neuchâtel, rue Bachelin 2a.

Fr. 550.- charges comprises.

Libre dès le 1^{er} avril.

268835-126

A louer à **NEUCHÂTEL**
Fbg de l'Hôpital

regimmob sa

APPARTEMENT

3 PIÈCES

Neuf, avec cuisine agencée, ouverte, poêle suédois, balcon.

Fr. 1600.- + charges.

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

MEMBRE **UNPI**

À LOUER À NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 94

APPARTEMENT

3 PIÈCES

2^e étage. Cuisine agencée, bains-W.-C., balcon, cave, galetas.

Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Chemin des Valangines 26

CHAMBRE

AVEC LAVABO ET W.-C.

Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements:

SMH SMH IMMOBILIES SA SMH IMMOBILIEN AG

Faubourg de l'Hôpital 1
Case postale 1365
CH-2001 Neuchâtel
Téléphone 038 25 66 66

269030-126

A louer tout de suite ou pour date à convenir

FLEURIER, rue des Petits-Clos 43

Studios

cuisinettes agencées, confort.

Loyers mensuels: Fr. 270.- + charges.

COUVET, rue du Quatre 32

Appartement de 2 pièces

cuisine agencée, confort.

Loyer mensuel: Fr. 320.- + charges.

FLEURIER, rue Bovet-de-Chine 4

Beaux appartements de 3 1/2 pièces

cuisines agencées, confort.

Loyers mensuels: Fr. 750.- + charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, Gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel, tél. (038) 39 64 90. 239194-126

À LOUER 239243-126

À HAUTERIVE

Chemin du Lac 5

Pour le 1^{er} mai 1996

CHARMANT

2 1/2 PIÈCES

Avec balcon. A proximité des transports publics et du port.

Fr. 750.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

À LOUER

tout de suite à Neuchâtel

Isabelle-de-Charrière 18

Local de 575 m²

Convenant pour l'entreposage, hauteur plus de 4 m, entrée plain-pied avec porte-garage permettant l'accès à un camion.

Prix de location Fr. 70.- le m².

Pour tous renseignements: 268874-126

Régie F. Bernasconi et Cie

Clos-de-Serrières 31

2003 Neuchâtel.

Tél. (038) 31 90 31

AUTOS 2 ROUES

REMORQUE BATEAU ATLAS T 12

2 essieux, charge utile 1750 kg, freins hydrauliques.

Fr. 2500.-

Tél. 021/625 27 77, après 18 h. 268998-142

A vendre

Nissan Prairie SLX

109.000 km, expertisée, Fr. 8900.- à discuter.

Tél. (038) 57 11 10 89507-142

Achète au plus haut prix VOITURES

bus camionnettes, kilométrage, état sans importance.

Paie ment comptant.

☎ 077/47 61 89. 268916-142

Divers véhicules non expertisés

Bas prix.

Téléphone 038/33 90 33 077/37 53 28. 268915-142

Immobilier

269000-126

Rentananstalt

Swiss Life

À LOUER à Colombier

tout de suite ou pour date à convenir, proche du centre

Appartements neufs

4 1/2 pièces 101 m²-92 m²

Agencement moderne, balcon, place de jeux pour enfants, place de parc dans garage collectif.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

MEMBRE **UNPI**

A louer tout de suite ou à convenir à Gouttes-d'Or 15, Neuchâtel

Places de parc dans un garage collectif

Loyer: Fr. 110.- par mois.

Pour renseignements et location: 268477-126

DEVO Société Immobilière et de Gérances S.A., Seidenweg 17, 3000 Berne 9. Tél. 031/302 34 61.

238649-126

A louer à **BOLE**

regimmob sa

APPARTEMENT 3 PIÈCES

Cuisine sans appareils.

Fr. 750.- + Fr. 150.-

APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES

Cuisine ouverte agencée.

Fr. 780.- + Fr. 100.-

Dès le 1^{er} avril 1996.

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

MEMBRE **UNPI**

LAUSANNE

Près du centre, à proximité immédiate du TSOL desservant l'Ouest lausannois, l'UNIVERSITÉ-EPFL à Dorigny

Appartements de

1 pièce dès Fr. 500.- + charges

2 pièces meublé ou non Fr. 850.- + charges.

Comprenant: cuisinette agencée, salle de bains-W.-C.

Période du 1^{er} au 30 mars 1996

journalières portes ouvertes tous les samedis de 10 h à 14 h.

Pour visiter en semaine:

M^{me} PEREIRO, tél. 624 46 56, avenue Tivoli 19 bis. 268492-126

REGIE Ed. BRAUN S.A.

Rue Centrale 5 CP 2280 1002 Lausanne

Tél. 021/320 30 41 Fax 021/320 89 80

Neuchâtel

A louer pour le 1^{er} avril 1996 au centre ville

appartement 3 1/2 pièces, 90 m²

Fr. 1407.- + charges,

- avec agencement moderne et confortable,

- 2 salles d'eau,

- séjour avec balcon.

Pour tous renseignements, tél. (031) 300 42 44. 268662-126

TRANSPLAN AG

Liegenschaftsverwaltung

Tel. 031 300 42 42 / Fax 031 300 42 49

Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9

À LOUER 239244-126

À COLOMBIER

Pour date à convenir

Rue Notre-Dame 20A et B

3 1/2 et 4 1/2 PIÈCES

Cuisines semi-agencées, balcons, ascenseur.

Dès Fr. 1070.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

À LOUER 239242-126

À BOUDRY

Route des Buchilles 4

Pour entrée à convenir

4 1/2 PIÈCES

Avec cheminée, 2 salles d'eau, balcon.

Fr. 1465.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

VOS OCCASIONS AU «VALLON»

Marque, modèle, type, options	Année	Km	Prix	Par mois	Année	Km	Prix	Par mois	
OPEL Omega Travel climat.	92-08	35.000	17.500.-	491.-	88-08 rouge	100.000	6.695.-	183.-	
OPEL Omega GL climat. ABS	93-01	85.000	14.300.-	401.-	93-06 bleu	15.000	12.695.-	354.-	
OPEL Vectra GLS Diamond	94-01	39.000	20.500.-	524.-	CITROEN ZX «Grand Raid»	95-04 jaune	18.000	16.384.-	448.-
OPEL Vectra GL	89-04	101.000	9.900.-	305.-	CITROEN XM Ambiance, cuir, clim., RK7	90-03 bord.	115.000	13.364.-	366.-
OPEL Astra GLS t.o.	92-11	42.000	14.700.-	413.-	Ford Escort 1.6 i, GHIA, 5 p.	87-07 gris	122.000	4.962.-	136.-
OPEL Corsa GSI climat.	95-05	10.000	19.800.-	454.-	NISSAN Micra 1.2 LX, 5 p.	93-07 blanc	12.000	9.503.-	260.-
FORD Orion GLX t.o.	93-12	15.000	15.800.-	443.-	PEUGEOT 205 S.N., 1.4, 5 p.	94-02 rouge	17.000	11.437.-	312.-
FORD Sierra Cosworth climat.	91-10	61.000	29.800.-	870.-	PEUGEOT 306 XT, 1.6, t.o.	95-04 vert	18.000	18.023.-	493.-
MERCEDES 2300 E ABS	91-01	74.000	18.700.-	524.-	PEUGEOT 405 GRI, RK7	94-05 bleu	25.000	18.977.-	437.-
RENAULT 19 RT	93-11	52.000	15.600.-	424.-	PEUGEOT 405 SRI - CH, RK7 climat.	94-03 vert	24.000	20.724.-	566.-
TOYOTA Celica GTI alu.	89-05	68.000	12.700.-	357.-	***** COMPAREZ nos PRIX NETS *****				
TOYOTA MR2 Coupé t.o.	92-03	23.000	22.600.-	633.-	* TOUTES NOS «OCCAS» au PRIX ARGUS *				
TOYOTA Corolla GLI t.o.	92-06	24.000	13.900.-	380.-	*****				
TOYOTA Corolla GTI	91-03	88.000	10.300.-	290.-	RENAULT 5 TL, 3 p.	87-09 blanc	168.000	2.607.-	72.-
VW GOLF Cabrio BLS	88-10	46.000	14.800.-	414.-	RENAULT Twingo PACK, t.o., RK7	95-03 noir	29.000	11.805.-	322.-
SÉLECTION DE LA SEMAINE: PEUGEOT 205 XS 10.500.-					SEAT Ibiza 1.2 i, 5 p.	90-10 brun	55.000	6.227.-	171.-
MONOSPACE / BREAK					TOYOTA Corolla 1.6, GTI, Liftback	87-12 blanc	117.000	6.587.-	180.-
OPEL Astra Caravan GSI climat.	94-06	40.000	22.300.-	535.-	TOYOTA Carina II, 2.0	90-12 blanc	70.000	9.118.-	249.-
OPEL Astra Caravan Sport climat.	94-05	24.000	19.900.-	558.-	TOYOTA Camry 2.2, GL	92-01 brun	85.000	15.100.-	413.-
PONTIAC Transport 2.3 16 V climat.	93-09	38.000	25.900.-	725.-	VOLVO 440 GL, inject.	88-11 blanc	135.000	5.654.-	154.-
NISSAN Primera Wagon SGX climat.	92-05	63.000	17.600.-	494.-	BREAK				
TOYOTA Hi-Ace Wagon 8 places	94-10	13.000	19.900.-	558.-	SUBARU 1.8, 4 WD, TURBO, climat.	88-01 gris	132.000	7.512.-	205.-
AUTOMATIQUES					4 x 4				
OPEL Vectra GLS t.o.	92-03	12.000	17.500.-	491.-	SUBARU Legacy 4 WD	94-02 gris	20.000	20.511.-	560.-
OPEL Astra GLS t.o.	92-10	45.000	15.800.-	443.-	AUTOMATIQUE				
CHRYSLER Voyager Le Grand	93-02	76.000	29.900.-	825.-	TOYOTA Carina E., 2.0, ALU aut.	93-10 vert	48.000	18.736.-	512.-
4 x 4					CABRIOLETS				
OPEL Monterey turbo diesel	94-09	22.000	33.800.-	839.-	OPEL Kadett 2.0, GSI	92-04 bleu	95.000	12.803.-	350.-
JEEP Cherokee Country climat.	94-05	20.000	37.900.-	922.-	FERRARI 348 TS	94-07 rouge	19.000	96.111.-	2542.-
DAIHATSU Feroza EI Hard top	90-04	57.000	10.900.-	305.-	DIESEL				
MAZDA 626 GLX 4WD	91-12	35.000	15.500.-	436.-	PEUGEOT 405 SRDT, RK7	93-10 rouge	32.000	18.500.-	505.-
TOYOTA Runner 2.4 climat.	89-10	83.000	15.800.-	443.-	garage hotz				
VOITURES DE SERVICE					2114 fleurier				
OPEL Astra Cabrio climat.	95-04	8.000	35.235.-	28.900.-	2105 travers				
CHRYSLER Voyager LE climat.	95-08	8.000	51.800.-	42.500.-	travers tel. 038 63 34 63 fleurier tel. 038 61 29 22				

Auto Services

CURRIT - 2108 COUVET

Tél. : 038 / 63 28 78 269055-142

Service de vente ouvert le samedi jusqu'à 16 h

garage hotz

2114 fleurier

2105 travers

travers tel. 038 63 34 63 fleurier tel. 038 61 29 22

Service de vente ouvert le samedi jusqu'à 12 h

HOCKEY SUR GLACE / LNA-LNB: Lausanne à l'épreuve de Grasshopper et de La Chaux-de-Fonds

L'optimisme selon Philippe Marquis

C'est au Neudorf zurichois, soit là où il a commencé à bâtir sa promotion dans l'élite il y a douze mois, que le Lausanne HC entame ce soir son opération-survie. Pensionnaire de ligue A il est, pensionnaire de ligue B il veut rester. Et il entend bien le prouver à ses rivaux issus de la ligue B: Grasshopper et La Chaux-de-Fonds. Le défenseur d'origine neuchâteloise Philippe Marquis le confirme.

Etat d'esprit positif, volonté de donner le maximum au cours des quatre matches à venir: si l'on en croit l'ex-Fleurisan, l'ambiance régnant dans les rangs lausannois ne ressemble en rien à de la résignation ou du découragement. Au contraire: les gars de l'entraîneur Doug McKay y croient dur comme fer.

«Nous voulons absolument nous maintenir en ligue A, assène Philippe Marquis, c'était l'unique objectif de notre saison. Que nous y parvenions au terme de ce tour de promotion-relégation plutôt qu'après le championnat régulier ou le «play-out» n'a en fait pas trop d'importance.

Précision utile: McKay dispose de tout son monde, y compris Guignard, à l'école de recrues. Côté renforts étrangers, Verret est partant certain, de même que le dernier arrivé, l'Américain Reynolds. Desjardins, lui, devra se contenter du banc...

S'il admet que sur un plan psychologique, Lausanne n'est pas le mieux loti des trois participants à ce tour de promotion-relégation, le jeune défenseur juge son équipe mieux armée dans d'autres domaines:

«Notre principal avantage, c'est de pouvoir évoluer sur un rythme plus élevé. Nous avons tout de même affronté des équipes du calibre de Berne ou de Kloten. C'est vrai, je reconnais qu'il s'est installé une dynamique de la défaite chez nous (Lausanne n'a plus gagné depuis le 27 janvier!). Nos adversaires sont plus solides sur ce plan. Non seulement ils ont gagné beaucoup plus souvent que nous, mais ils n'ont rien à perdre. Pour La Chaux-de-Fonds, par exemple, une non-promotion ne serait pas un échec.

Titulaire à part entière

A tout juste 20 ans (il les a fêtés le 19 janvier dernier), notre interlocuteur arrive au terme de sa première saison dans l'élite. Saison certes difficile, en raison de l'enchaînement des résultats négatifs, mais qui lui aura au moins permis de s'affirmer comme un titulaire incontesté:

«Aussi bien Lussier que McKay m'ont fait confiance. Avec ce dernier, j'ai même encore davantage de glace qu'auparavant, ce qui me permet de m'améliorer plus rapidement que si j'étais à Berne ou à Kloten, où j'aurais sans doute peu joué. J'ai fait beaucoup de progrès défensivement, surtout en début de championnat et malgré un passage à vide au 2e tour, j'ai toujours été aligné. J'ai donc assez rapidement acquis le rythme de ligue A.

Il a donc déjoué les «pronostics» de certains observateurs, qui estimaient que ce garçon débarquant de la ligue ne jouerait qu'épisodiquement lors de sa première saison d'élite. A propos, les résultats du LHC ont-ils fait naître des tensions? «Etonnamment, il y en a eu très peu. Il faut dire qu'au moment du changement d'entraîneur, j'étais avec l'équipe nationale junior. Je n'ai donc pas vécu l'«événement» directement. Mais de manière générale, notre situation au classement ne m'a pas empêché de travailler normalement.

Si bien qu'avec les juniors suisses aussi, il a pu donner le meilleur de lui-même.



PHILIPPE MARQUIS - L'ancien défenseur du CP Fleurier est convaincu que Lausanne peut rester en ligue A.

Aujourd'hui encore, il se félicite d'avoir atteint l'objectif fixé avec ses copains: le maintien dans le groupe A.

«J'étais même un peu déçu que nous ne soyons pas parvenus en quart de finale. Pour un point, nous y étions, se rappelle-t-il. L'avenir? Encore très flou. Il admet avoir eu quelques contacts avec d'autres clubs, mais il n'a encore rien décidé. Cette année, il était inscrit en lettres à l'Université de Lausanne. Poursuivra-t-il tout de suite ou observera-t-il une pause, histoire de se consacrer pleinement au

hockey? Sûr que le résultat du mini-championnat qui commence ce soir à Zurich aura une incidence sur sa décision.

◇ Stéphane Devaux

● Tour de promotion-relégation LNA-LNB, ce soir: Grasshopper - Lausanne. Samedi 16 mars: Lausanne - La Chaux-de-Fonds. Mardi 19 mars: La Chaux-de-Fonds - Grasshopper. Jeudi 21 mars: Lausanne - Grasshopper. Samedi 23 mars: La Chaux-de-Fonds - Lausanne. Mardi 26 mars: Grasshopper - La Chaux-de-Fonds.

Nicolas Goumaz de retour à Lausanne

■ THURGOVIE - Prêté au HC Thurgovie (LNB) pour la saison 95/96, le défenseur Nicolas Goumaz (28 ans) est de retour au HC Lausanne, avec lequel il disputera le tour de promotion-relégation. /si

■ LUGANO - Jerry Zuurmond (21 ans), défenseur de Grasshopper, jouera la saison prochaine en prêt à Lugano. /si

■ BERNE - Le CP Berne, finaliste des play-off de LNA, a renouvelé pour un an les contrats de l'attaquant canadien Gaetano Orlando (33 ans) et du défenseur finlandais Ville Sirén (32 ans). /si

■ COIRE - Après une saison passée à Bienne, l'attaquant russe Albert Malgin (30 ans) retourne à Coire, où il a joué deux ans. Durant la saison 94/95, il avait constitué avec Andrei Kwartalnov le duo d'étrangers le plus percutant de LNB. /si

Kloten entrera-t-il dans la légende?

Détenteur du titre, Kloten va tenter, dès ce soir, de devenir l'équipe de la décennie, comme l'ont été Davos (41-46), Arosa (51-57) et La Chaux-de-Fonds (68-73) à des époques diverses. Les Zurichois sont les premiers à pouvoir fêter un quatrième titre consécutif depuis La Chaux-de-Fonds. Mais l'exploit passe par une victoire sur l'ambitieux Berne.

Les triomphes de Davos, Arosa et La Chaux-de-Fonds, qui ont tous réussi à gagner quatre titres ou plus à la suite, ont été réalisés à une époque où la concurrence était moindre. Kloten doit faire face à une opposition plus redoutable depuis l'introduction des play-offs. Les Zurichois ont la possibilité d'être les premiers à marquer de leur empreinte

cette nouvelle ère du hockey suisse, de parachever l'œuvre d'une équipe de village.

Mais dans cette finale au meilleur des cinq matches, Berne possède les arguments pour empêcher les Zurichois de parvenir à leurs fins. Durant le tour de qualification, les joueurs de la capitale ont été les seuls à rivaliser avec les tenants du titre. Les deux équipes ont terminé à égalité de points, mais les quatre succès bernois au cours des rencontres directes ont permis au CP Berne d'être classé premier et de bénéficier de l'avantage de recevoir pour le premier match.

Mais ni l'avantage de jouer devant leur public ni les quatre victoires durant la saison régulière n'assurent de la supériorité des Bernois. Les matches entre les deux

équipes ont tous été très serrés, à une exception près, le 12 décembre, avec un 4-1. Sinon, les trois autres parties se sont soldées par un succès bernois avec un but d'écart.

Forces rééquilibrées

Mais depuis le 12 décembre, l'équilibre des forces s'est modifié. Berne a perdu juste avant les play-offs Thomas Vrabc. Puis lors des quarts de finale, ce fut au tour de Roberto Triulzi de se blesser. L'absence de ces deux joueurs-clés est un handicap par rapport au tour de qualification. Mais elle a aussi permis à des joueurs d'assumer plus de responsabilités comme Howald, Montandon ou Fuchs. Toutefois, il faut reconnaître que Zurich et Zoug, en quarts et en demi-fi-

nales, ne possédaient pas l'envergure pour profiter du handicap bernois.

Kloten a connu une progression régulière durant toute la saison. Fidèles à leur habitude, les joueurs d'Alpo Suhonen arrivent en forme au moment des play-offs. A l'image de ses joueurs-clés comme Mikael Johansson, insaisissable avec le puck au bout de la canne, ou Roman Wäger, qui a retrouvé ses qualités de buteur avec l'atmosphère des play-offs.

Finale des play-offs de LNA (au meilleur des cinq matches). 1er match, ce soir: Berne - Kloten. 2e match, samedi 16 mars: Kloten - Berne. 3e match, mardi 19 mars: Berne - Kloten. Eventuel. 4e match, jeudi 21 mars: Kloten - Berne. 5e match, samedi 23 mars: Berne - Kloten. /si



MANUELE CELIO - Kloten vise la passe de quatre.

Points forts, points faibles

Gardiens: Reto Pavoni (Kloten) est le numéro un en Suisse. Au niveau national, il ne commet pratiquement pas de fautes. Quant à lui, Renato Tosio (Berne) a connu des hauts et des bas dans le tour de qualification, mais le Grison a clairement élevé son niveau dans les play-offs. Aujourd'hui, il est tout proche de Pavoni.

Défense: Le départ d'Anders Eldebrink de Kloten s'est moins fait sentir défensivement, mais les impulsions du Suédois manquent en attaque. Berne possède de potentiellement la meilleure défense de Suisse. L'apport offensif de joueurs comme Voisard et Sven Leuenberger se complète bien avec le travail d'un Ville Sirén.

Attaque: Sans les passes d'Eldebrink le nombre de buts a chuté à Kloten. Seul Lausanne a marqué moins de buts que

Kloten lors du tour de qualification. Avec les arrivées de Berglund et de Rothen et le retour en forme de Manuele Celio, les Zurichois possèdent une deuxième ligne capable de faire la décision. Berne est l'équipe présentant le plus grand éventail de buteurs. Mais avec l'absence de Vrabc, elle doit se passer de l'attaquant le plus complet du pays. Heureusement, Orlando et Howald ont prouvé leur forme durant les play-offs et Fuchs est devenu un pion essentiel après avoir longtemps navigué entre le banc et la troisième ligne.

Etrangers: Dans les rangs de Kloten, Mikael Johansson a retrouvé sa forme au moment des play-offs et Charles Berglund est comme attendu, peu spectaculaire, mais très efficace dans son rôle de centre de la deuxième ligne. A relever

que depuis l'introduction des play-offs, jamais aucune équipe n'a enlevé le titre avec deux attaquants étrangers. A Berne, Orlando se bat et marque des buts comme à ses meilleurs moments. Alors que Ville Sirén a apporté la dureté nécessaire dans le jeu bernois.

Tactique: Kloten sait mieux que quiconque contrôler le jeu et les joueurs adverses. Même dans les mauvais jours, l'équipe ne perd jamais son unité. Berne a montré deux visages dans les play-offs. Au cours des trois premiers matches à domicile contre Zurich et Zoug, les joueurs de Lefley ont poussé offensivement. Mais ils ont aussi compris qu'il fallait parfois laisser l'adversaire s'user pour mieux le contrer, comme cela s'est produit lors du quatrième match à Zoug. /si

Ire ligue/IIe ligue

Un 3me promu!

Le dernier doute a été levé quant à la façon dont le HC Ajoie serait remplacé en lère ligue s'il était promu en ligue nationale B. Le comité régional romand de la ligue suisse de hockey sur glace (LSHG), que préside le Chaux-de-Fonnier Roland Pelletier, a en effet décidé de se tenir strictement aux statuts dont un article stipule qu'en pareille situation, on procède à une promotion supplémentaire d'un club de la ligue inférieure et non pas à la non-relégation d'un club de la catégorie supérieure.

Cette même façon de faire sera appliquée pour compléter les groupes des ligues inférieures.

Le match du tour final de l'IIe ligue Nendaz Mont-Fort-Tramelan (samedi en Valais), qui avait vu son intérêt fondre étant donné que ces deux équipes rampent au fond du classement avec 7 ou 8 points de retard(!) sur les deux premiers retrouve donc de l'importance. Rappelons que Tramelan est actuellement 3e de la poule finale de l'IIe ligue avec 2 points, devant Nendaz qui en compte un seul. C'est dire qu'en cas de partage de l'enjeu ou de victoire de sa part, Tramelan retrouverait la lère ligue, cela pour autant, bien sûr, qu'Ajoie monte en ligue nationale. L'équipe jurassienne s'est trouvée de nouveaux supporters...

Pour compléter la l'IIe ligue, il serait normalement fait appel au deuxième de la poule de promotion/relégation qui groupe Star La Chaux-de-Fonds, Court et Delémont, mais... Star est d'ores et déjà promu. Or, Court (2e du classement) est l'un des un relégables de la l'IIe ligue, si bien qu'il ne peut prétendre jouer dans cette catégorie la saison prochaine. La place libre serait donc occupée par le 3e, Delémont, qui n'a obtenu que 2 points en 4 matches! Vous avez dit ridicule? Silence!, c'est le règlement. /fp

Incohérence

Ainsi donc, une équipe (Tramelan ou Nendaz) se voit offrir une chance d'ascension en lère ligue alors qu'elle n'a absolument rien prouvé dans le tour de promotion, sinon qu'elle est largement inférieure à Franches-Montagnes et Forward Morges qui, eux, auront mérité leur promotion à la force du poignet. Comme prime à l'incapacité, on ne trouvera pas mieux. N'aurait-il pas été plus judicieux de repêcher l'avant-dernier de la lère ligue (Young Sprinters Neuchâtel) qui, lui, a au moins fait la preuve d'une certaine valeur en ne s'inclinant qu'en prolongation d'un match de barrage qui concluait un tour final dans lequel il s'était montré le plus performant des quatre participants?

Cette situation démontre que les articles qui régissent les promotions et relégations à ce niveau de la compétition doivent être revus ou, du moins, être interprétés avec plus de discernement, en se fondant notamment sur les exemples fournis par la pratique. Cette dernière nous indique que le comité romand aurait pu - voire dû - prendre une tout autre décision que celle qu'il vient d'annoncer. Nous ne sommes pas du tout convaincu qu'il ait choisi la bonne formule. Car, il semble nécessaire de le rappeler, si chacun des trois groupes de lère ligue, pour des raisons pratiques essentiellement, est géré par un comité régional (romand, central, oriental), cette catégorie de jeu a un caractère national. La meilleure preuve en est le tour final pour la promotion en lère ligue, qui se déroule entre les trois champions de groupe. S'il faut un argument de plus, citons l'intégration (encore courante il y a peu de temps) d'équipes romandes au groupe central. Autre preuve encore que le barrage joué entre Uzwill et Young Sprinters, il y a 11 ans déjà(!), contre la relégation en lère ligue - barrage fatal à YS on s'en souvient.

Logiquement, le remplacement d'un promu supplémentaire en lère ligue nationale devrait donc être une affaire réglée entre les trois groupes de lère ligue. C'est dire que la LSHG devait prévoir une poule entre les avant-derniers de lère ligue afin de désigner lequel des trois conserverait sa place. C'est seulement plus tard, éventuellement, dans le cas du retrait tardif d'une équipe de lère ligue, qu'il y aurait lieu de faire monter un finaliste de lère ligue en catégorie supérieure.

Mais les dirigeants de la LSHG se moquent de la lère ligue comme de leurs premières chaussettes.

◇ François Pahud



Rubrique réservée aux particuliers, à l'exclusion de toute offre commerciale.

Tarif: Fr. 1.- le mot; minimum Fr. 12.- par annonce. Rubrique «Véhicules»: Fr. 2.- le mot; minimum Fr. 24.- par annonce. Supplément pour annonce sous chiffre: Fr. 15.-.

Délai: L'avant-veille à 14 h 30. En ligne directe tél. 25 65 01, fax 250 269.

J'OFFRE À VENDRE



SUPERBE VOLIÈRE OCTOGONALE diam. 2,50 m., haut. 3 m. Tél. 57 18 62. 269012-461

ENCYCLOPÉDIE Bordas neuve. Prix à discuter. Tél. (038) 31 76 64 ou 30 47 88 le soir. 239166-461

PIANO DROIT, noyer foncé, soigné, haut. 90 cm., 1600 fr. Tél. (038) 24 03 32. 269026-461

PIANO NOIR ANCIEN, (Schimmel), bas prix. Tél. (038) 24 03 32. 269027-461

SUPERBE LONGUE ROBE DE MARIÉE avec accessoires, taille 38-40, (portée une fois). Moitié prix. Tél. (038) 54 12 98 ou 31 91 80 le soir. 139598-461

DIVERS ANCIENS APPAREILS, amplis, tourne-disque, enregistreur à cassette, appareil de mesure et des vidéos exclusivement pour bricolage. Encyclopédies de 1700 à 1800. Tout doit partir de 10 fr. à 200 fr. Tél. (038) 31 20 84 (soir). 139730-461

MAGNIFIQUE ROBE DE MARIÉE, taille 38-40, (portée une fois). Moitié prix. Tél. (038) 51 66 14 dès 19 heures. 139738-461

APPAREIL DE MUSCULATION complet Weider, haltères, pas utilisés. Valeur 1540 fr. cédés à 800 fr. Tél. 24 65 29 dès 17 heures. 139734-461

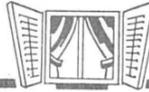
JE CHERCHE À ACHETER



COLLECTIONNEUR PRIVÉ achète gravure, peinture d'artiste neuchâtelois: village de St-Blaise ou son bord de lac. Ecrire à L'Express 2001 Neuchâtel sous chiffres 462-5660. 139617-462

CHERCHE ASPIRATEUR d'occasion, en bon état de marche. Tél. 315 315. 139721-462

JE LOUE



LIGNIÈRES grand 2 pièces agencé, cave, coin vert. Libre ou à convenir, 850 fr. charges comprises. Tél. (038) 51 15 28 ou (077) 37 83 52. 238820-463

LES BAYARDS appartement 4 chambres, cuisine moderne, 2 salles de bains, cave, plein Sud. Tél. 66 11 84. 238893-463

À MONTMOLLIN 4 PIÈCES + chambre indépendante, tranquille, jardin et terrasse. Tout de suite. Tél. 31 37 83. 268806-463

CORMONDRÈCHE BEAU 3 1/2 PIÈCES cachet, cuisine entièrement agencée, balcon, accès direct au jardin. Dès le 1^{er} mai. 1495 fr. charges comprises. Tél. 30 60 54 le soir. 89502-463

CENTRE DU VILLAGE de Cudrefin, attique de 4 pièces, avec cheminée de salon, place de parc. Libre tout de suite, 1550 fr + 150 fr. de charges. Tél. (037) 77 31 39. 268968-463

SUPERBE APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES 90 m², cuisine agencée moderne, tout confort, à 2 minutes du centre ville. 1273 fr. Libre 31 mars. Tél. (038) 21 26 02. 89506-463

APPARTEMENT 1 PIÈCE + cuisine + balcon. Tout de suite ou à convenir, 620 fr. charges comprises. Possibilité d'acheter meubles. Tél. (038) 31 76 64 (ou 30 47 88) soir. 239169-463

À SAINT-AUBIN 2 1/2 pièces, 70 m², 2 balcons, cuisine agencée. Loyer actuel 1060 fr. + 100 fr. charges. Date à convenir. Tél. (038) 55 27 78 dès 18h30. 239171-463

À NEUCHÂTEL très beau studio, très bien situé et ensoleillé. Tél. (038) 25 05 01. 239185-463

LE LANDERON bel appartement 2 1/2 pièces, cuisine agencée habitable, balcon, cave, place de parc, vue sur le lac. Loyer 770 fr. charges comprises, pour le 1^{er} avril. Tél. 51 62 83. 239184-463

CORTAILLOU, TRÈS BEAU 2 1/2 PIÈCES, situation calme, 878 fr. charges comprises. Possibilité de garage. Tél. soir, (038) 41 23 01. 269035-463

AUVERNIER 3 1/2 pièces, 3^{ème} étage, vue lac, cheminée, cuisine agencée, 2 minutes du tram dès le 1^{er} juin 1996, 1650 fr. charges comprises. Tél. 30 20 91 dès 19h. 239196-463

URGENT SPLENDIDE DUPLEX à Bôle, 3-4 pièces, dans maison villageoise, calme, cuisine agencée, séjour de 50 m², grand balcon, terrasse, place de parc. 1770 fr. charges comprises. Tél. (038) 42 37 74. 89525-463

À NEUCHÂTEL, OUEST tout de suite, appartement 3 1/2 pièces, vue, dernier étage avec ascenseur. Cuisinière, lave-vaisselle. Tél. (077) 37 56 57. 269032-463

À CHÉZARD POUR 1^{ER} AVRIL appartement 4 1/2 pièces, situation calme, 1^{er} étage, balcon, 1100 fr. + charges. Tél. (038) 53 14 77 ou (089) 240 27 87. 269075-463

ROCHER, STUDIO 1 1/2 pièce, cuisine agencée, balcon, vue, 643 fr. net. Tél. 21 37 28 dès 17 heures. 139464-463

CORNAUX, 2 1/2 pièces avec garage, 950 fr. Tél. 231 111. 139660-463

MARIN chambre indépendante, 120 fr. Tél. 231 111. 139659-463

MARIN, place de parc, 35 fr. Tél. 231 111. 139662-463

CORNAUX 1 1/2 pièce, duplex, meublé, 750 fr. Tél. 231 111. 139661-463

GRAND STUDIO, Hauterive, lisière de forêt, calme, vue, 650 fr. charges comprises. Libre 1^{er} avril 1996. Tél. 33 82 42. 139717-463

À CORCELLES 3 PIÈCES, dès le 1^{er} mai 1996, 800 fr. Tél. 30 19 18 dès 17 heures.

URGENT, appartement 4 1/2 pièces avec cheminée + cachet, cuisine agencée, 2 W.-C. + garage, 1210 fr., dès 1^{er} avril. Tél. (038) 33 68 33 heures repas. 139722-463

LE LANDERON superbe 3 1/2 pièces, cuisine luxueusement agencée, terrasse gazonnée, cave, 1 place de parc extérieure + 1 dans garage collectif, libre tout de suite, 1550 fr. charges comprises. Tél. 24 06 96. 139728-463

TOUT DE SUITE, appartement 2 1/2 pièces, Faubourg de la Gare 13, Neuchâtel. Tél. privé (038) 21 42 14, prof. 33 51 33 (M. Donato). 139740-463

PARCS 85 3 pièces, cuisine agencée, vue, 1020 fr. charges comprises. Libre 1^{er} avril 1996 ou à convenir. Tél. 24 76 19 dès 17 heures. 69710-463

NEUCHÂTEL APPARTEMENT 3 pièces, situation tranquille. Libre tout de suite, 830 fr. Tél. (038) 24 33 69. 69749-463

MARIN 3 1/2 PIÈCES spacieux, 2 balcons, cuisine agencée, 1000 fr. charges comprises. Tél. (038) 33 01 51 dès 17 heures. 69767-463

JE CHERCHE À LOUER



4 1/2 PIÈCES avec cachet et cheminée, agencement moderne pas indispensable, Neuchâtel-Ouest, quartier calme ou région Ouest de Neuchâtel. Tél. 25 13 94. 239122-464

ARTISAN CHERCHE DANS FERME ou vieille maison, grand appartement de 4 à 6 pièces, même sans confort, voire en mauvais état. Possibilité de rénovation lors de la conclusion du bail. Région Littoral ou Val-de-Ruz. Tél. (038) 24 66 00 heures de bureau - 24 66 78 le soir. 269002-464

GRAND APPARTEMENT 6 PIÈCES avec jardin. Préférence rue de la Côte. Tél. Jour (039) 23 73 87 soir (038) 21 34 59. 139674-464

À BÔLE (éventuellement Chambrelin, Geneveys-sur-Coffrane, Noiraigue). Jeune famille cherche 5 1/2 pièces. Tél. (038) 41 49 67. 139692-464

J'OFFRE EMPLOI



CHERCHE FEMME DE MÉNAGE ayant de l'expérience et soigneuse, pour tous les mercredis matin 7h30 à 11h30. Tél. 25 71 42. 139718-465

URGENT, famille avec un enfant cherche jeune fille au pair de préférence portugaise. Possibilité de permis. Tél. (038) 31 32 49. 139736-465

JE CHERCHE EMPLOI



COUTURIÈRE diplômée Cortaillo, fait retouches, déguisements, confection rideaux. Tél. 42 49 38. 237131-466

JEUNE HOMME cherche travail comme aide-conciergerie, aide-cuisinier ou nettoyages bureaux etc. Tél. (077) 37 24 82 ou (077) 37 80 51. 239088-466

FEMME AVEC EXPÉRIENCE cherche quelques heures de ménage et repassage. Tél. (038) 57 28 86 (dès 18h). 239188-466

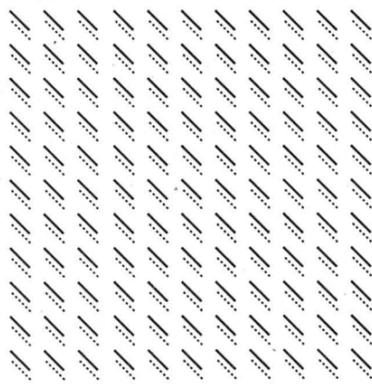
KIOSQUE-BUVETTE dame avec expérience cherche remplacements ou plus. Ecrire à L'Express 2001 Neuchâtel sous chiffres 466-3381. 239211-466

JE CHERCHE TRAVAIL comme chauffeur-livreur. Tél. (038) 24 13 06. 139719-466

JE CHERCHE TRAVAIL dans restauration ou heures de ménage (sans permis). Tél. (038) 24 44 86. 139731-466

L'EXPRESS pub'

☎ 038 25 65 01



LES VÉHICULES



GOLF GTI G60, expertisée, 96.500 km, 13.000 fr. Tél. (038) 53 69 46 (le soir). 139707-467

PEUGEOT 306 cabriolet, mars 1994, rouge, 30.000 km, 22.500 fr. à discuter. Tél. (038) 30 43 61 (le soir). 239150-467

VW POLO G40 rouge, toit ouvrant, 90.000 km., année 1992, très soignée. prix 11.500 fr. Tél. (038) 51 31 16 le soir. 239165-467

CLIO 16V, rouge, 1992, 46.000 km. Prix à discuter. Tél. (038) 33 94 38. 139732-467

J'AI PERDU, J'AI TROUVÉ



PERDU BOUCLE D'OREILLE tissu argenté (grande), vendredi 8 en ville (souvenir). Récompense. Tél. (038) 25 66 37. 139716-468

LES ANIMAUX



DERNIÈRE CHANCE POUR POLO Bouvier Appenzellois de 11 ans. Extrêmement gentil. Urgent. Tél. (038) 33 45 38. 139745-469

EN VACANCES



GRIMENTZ à louer studio tout confort pour 4 personnes. Tél. (038) 30 48 53. 137224-470

...ET LES DIVERS



COURS DE SAUVETEURS du 18 au 22 mars. Inscriptions au tél. 33 17 09 le soir. 239066-472

HOMME 52 ans. Pour fêter anniversaire le 30 mars soir, aimerais une compagnie. Ecrire à L'Express 2001 Neuchâtel sous chiffres 472-3380. 239200-472

FEMMES INFORMATIONS: Permanences du Centre de Liaison. De 14 à 16 heures, Faubourg de l'Hôpital 19a. Tél. 24 40 55. Renseignements, écoute, rendez-vous pour vos consultations juridiques. 138331-472

Immobilier



Parait chaque jour, du lundi au samedi. Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

A louer dès le 1^{er} avril 1996 268941-126 Rue Champréveyres 16, Neuchâtel

appartement de 3 1/2 pièces au 3^e étage

Loyer: Fr. 890.- + Fr. 180.- charges. Pour visiter: G. Moriconi (conciergerie), tél. (038) 25 37 13.

Pour renseignement et location: **DEVO Société immobilière** et de Gérances S.A. Seidenweg 17, 3000 Berne 9.

A louer, Parcs 109, Neuchâtel

BEL APPARTEMENT DE TROIS PIÈCES

Cuisine habitable et agencée, salle de bains, balcon, libre le 1^{er} avril 1996. Loyer Fr. 1000.- + charges Fr. 100.-. 239136-126

FIDUCIAIRE D. JAGGI S.A. Neuchâtel. Tél. 038/24 40 88.



A louer à **Bevaix** vue sur le lac et les Alpes, dans villa familiale avec 2 appartements de service

bel appartement

de 3 chambres à coucher, 3 salles d'eau, salon avec cheminée, salle à manger et grand hall de réception avec cheminée, cuisine habitable, jardin d'hiver avec foyer, piscine. Libre immédiatement, loyer à discuter. Tél. (038) 24 77 40. 239204-122

A louer à Boudry



BUREAUX 67 m² + 89 m² ATELIERS 89-184-374 m²

Locaux modernes, lumineux, équipés. Ces espaces peuvent être loués réunis ou séparés à des conditions très intéressantes. Places de parc à disposition. Tél. 038/24 42 40. 89321-126



A louer à **Serrières**, rue des Battieux, dans petit immeuble mixte

appartements de 2 1/2 et 3 1/2 pièces et deux surfaces pour bureaux

d'environ 61 et 83 m², possibilité de fractionner selon l'organisation souhaitée par les preneurs, places de parc disponibles.

Tél. (038) 24 77 40

238794-126

239223-126

FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL

À LOUER Pour le 1^{er} avril 1996 Rue Beauregard

STUDIO

Avec tout confort. Ascenseur.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

MEMBRE UNPI

A louer ci

gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07

NEUCHÂTEL près de la Gare pour le 1^{er} avril 1996

APPARTEMENTS DUPLEX 3 1/2 ET 4 1/2 PIÈCES

Dès Fr. 1090.- + charges.

UNPI

UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Mary Higgins Clark

UN CRI DANS LA NUIT

Roman

Editions Albin Michel

Elle passa l'inspection dans toutes les pièces du rez-de-chaussée. Elle nettoya le dessus du comptoir, les appareils de cuisine. Elle n'avait pratiquement rien mangé d'autre que des soupes en boîte pendant ces dernières semaines. Mais Erich voulait que tout soit impeccable. Elle passa un chiffon sur les rayonnages de la bibliothèque et remarqua que le quatrième livre en partant de la droite sur la troisième étagère manquait, comme Erich l'avait dit.

Il était vraiment étrange qu'elle eût refusé la vérité pendant si longtemps, refusé l'évidence, perdu un bébé et peut-être ses filles parce qu'elle ne voulait pas voir qui était le véritable Erich.

Le temps s'assombrit vers midi. A quinze heures, le vent se leva, gémissant dans les cheminées, chassant les nuages et le soleil réapparut brusquement, tard dans l'après-midi, étincelant sur les champs de neige tolée qui luisaient comme sous l'effet de la chaleur. Jenny allait d'une fenêtre à l'autre, surveillant la forêt, la route qui menait à la rivière, s'efforçant de distinguer une ombre sous l'avancée du toit de la grange.

Elle vit les ouvriers de la ferme rentrer chez eux à seize heures, des hommes qu'elle ne connaissait pas. Erich leur avait interdit une fois pour toutes de venir aux abords de la maison. Elle ne s'approchait jamais d'eux dans les champs. L'expérience avec Joe lui avait suffi.

A dix-sept heures, elle prit les informations à la radio. La voix précise et rapide du commentateur annonça de nouvelles réductions du budget, une réunion au sommet à Genève, la tentative d'assassinat du nouveau président iranien. « Et voici une dépêche qui nous parvient à l'instant... La Fondation Wellington vient de révéler une stupéfiante affaire de faux. Le célèbre artiste Erich Krueger, originaire du Minnesota, considéré comme le peintre le plus important depuis Andrew Wyet, a indûment signé de son nom les toiles qu'il présentait comme son œuvre. Le véritable auteur de ces tableaux est en réalité Caroline Bonardi. On a établi que Caroline Bonardi était la fille du portraitiste bien connu Everett Bonardi, et la mère d'Erich Krueger. »

Jenny ferma la radio. Dans un instant le téléphone allait se mettre à sonner. Dans quelques heures les journalistes auraient envahi la maison. Erich les apercevrait, entendrait peut-être même les nouvelles diffusées par la radio, saurait que tout était joué. Et il se vengerait définitivement de Jenny, si ce n'était déjà fait.

Comme aveuglée, elle sortit de la cuisine d'un pas chancelant. Que faire? Que pouvait-elle faire? Sans savoir où elle se dirigeait, elle pénétra dans le salon. Le soleil couchant inondait la pièce, illuminant le portrait de Caroline. Prise d'une amère pitié pour cette femme qui avait connu le même désarroi, Jenny scruta la toile de plus près: Caroline, assise dans la véranda, sa cape vert foncé enroulée autour d'elle, quelques mèches de cheveux voletant sur son front. Le coucher du soleil, la silhouette du petit Erich se précipitant vers la mère.

La silhouette du petit Erich se précipitant...

Les rayons du soleil se répandaient dans toute la pièce. Ce serait un coucher de soleil flamboyant, avec des rouges, des oranges et des violets, avec des nuages noirs striés d'éclats de lumière.

La silhouette se précipitant vers sa mère...

BASKETBALL

LNA: Bellinzone en play-offs

Après Fribourg Olympic et Monthey, Bellinzone s'est qualifié pour le play-offs du championnat de Suisse lors de la 7e journée du tour final pour le titre. Le champion de Suisse en titre s'est en effet imposé 91-99 à Lugano et il figure désormais au troisième rang avec 23 points, alors qu'il reste 6 points en jeu. Un seul ticket est encore disponible pour les play-offs: Versoix (4e/ 17 pts) tient la corde face à Lugano (5e/13 pts) et Pully (6e/13 pts).

Fribourg Olympic - Versoix 96-100 (25-24; 49-49; 76-74)

Sainte-Croix. - 800 spectateurs. - Arbitres: Leemann/Busset.

Fribourg Olympic: Putzi (17), Deneraud (5), Studer (5), Gaillard (9), Cramer (8), Charrière (11), Ivanovic (22), Maggi (1), Ackles (18).

Versoix: Springs (24), Deforel (5), Dubuis (5), Dao (16), Margot (22), Grant (17), Gothuey (9), Schott (2).

Lugano - Bellinzone 91-99 (23-28; 47-43; 77-69)

Istituto Elvetico. - 500 spectateurs. - Arbitres: Sala/Pizzio.

Lugano: Siviero (10), Negrinotti, Censi (11), Mazzi (15), Ravanno, Traylor (26), Fields (24), Facchinetti (5).

Bellinzone: Darconza, Locatelli, Gojanovic (16), Hodges (11), Valis (12), Stockalper (24), Grimes, Mrazek (24), Nover (12).

Monthey - Pully 97-93 (22-28; 42-43; 65-70)

Reposieux. - 800 spectateurs. - Arbitres: Badoux/Donnet.

Monthey: Amman (7), Doche (2), Bullock (21), Baresic (13), Marclay, Berry (26), Felli (7), Morard (21).

Pully: Barman, Fernandez (21), Wicht (3), Hines (19), Gojanovic (20), Collins (21), Henchoz (9).

Classement

1. Monthey*	7	6	1	2269-2193	24	(12)
2. FR Olympic	7	4	3	2184-1925	24	(16)
3. Bellinzone	7	5	2	2352-2061	23	(13)
4. Versoix	7	3	4	2322-2222	17	(11)
5. Lugano	7	2	5	2046-2060	13	(9)
6. Pully	7	1	6	2127-2191	13	(11)

* = entre parenthèses points de la qualification

CYCLISME/ Le Français remporte un nouveau succès à Paris - Nice

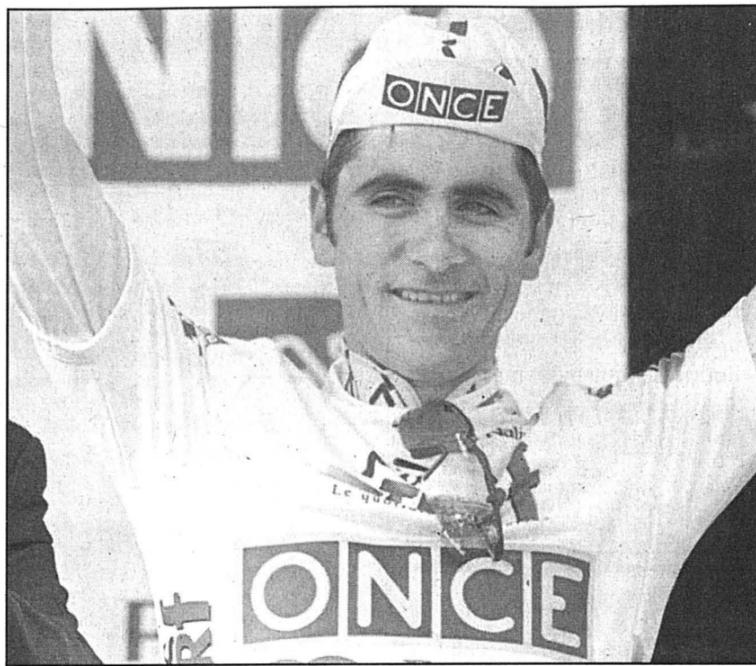
Jalabert était intouchable

Le Français Laurent Jalabert a conquis son septième succès de la saison en enlevant sa deuxième étape de suite à Paris - Nice. Comme la veille, en Auvergne, l'étape s'achevait à nouveau par une montée finale au-dessus de Millau, au Causse Noire. Au terme des 8 km de l'ascension finale au pays du roquefort, Jalabert a distancé, comme la veille, l'Américain Lance Armstrong, son seul contradicteur valable dans la «Course au soleil».

Le chef de file des Motorola a terminé 2e à 15". Un coureur de Festina apparaissait au 3e rang. Ce n'est cependant pas le Suisse Laurent Dufaux, seulement 20e à une minute et demie, mais le Français Laurent Brochard. Le Vaudois, désormais 9e du classement général, à 1'49", n'a plus qu'une infime chance de remporter la course, même s'il a promis qu'il tenterait encore quelque chose.

L'Anglais Chris Boardman, 3e la veille, a encore une fois réussi à limiter les dégâts. Neuvième, l'ex-recordman du monde de l'heure a concédé 49", se retrouvant désormais 4e à plus d'une minute de Jalabert au classement général, derrière l'ex-champion du monde Luc Leblanc, étonnant 3e, alors qu'il ne pédale que «sur une jambe» après l'opération (veines rétrécies) subie l'an passé.

Spécialiste de l'effort en solitaire, Boardman devra accomplir un réel exploit pour reprendre l'09" sur 19 km dans le



LAURENT JALABERT - Seul l'Américain Armstrong semble pouvoir encore l'inquiéter.

contre-la-montre final de Nice, dimanche après-midi.

Une course de côte

La journée s'est résumée à une course de côte. Auparavant, le peloton avait joué battu face au vent qu'il a pris en pleine face. Seul le Danois Frank Høj (23 ans), de l'équipe Collstrop, a tenté l'aventure. Il a été repris après plus de cent kilomètres de fugue. Sur un terrain très accidenté, le Danois ne pouvait pas s'accrocher par la suite, finissant 139e et bon dernier.

Jalabert, un instant mis sur la défensive par les Motorola (Merckx, Madouas, Peron, notamment) qui entamaient un train d'enfer pour leur leader Armstrong, ne laissait, cette fois, le soin à personne de faire la décision. Ses équipiers Cuesta et Rojas disséminèrent le groupe et Jalabert démarrait en personne à mi-pente.

Laurent Dufaux fut «éjecté» d'emblée, terminant à la 20e place. Une journée sans. Le meilleur Suisse a été Rolf Järmann, le valeureux (13e), l'un des plus frais à l'arrivée. Mauro Gianetti, 28e, retrouve ses sensations, alors que Bruno Boscardin, 29e, étonne son monde. Ce gabarit immense pourrait nous valoir encore une jolie surprise d'ici la fin de Paris - Nice. L'Italo- Genevois est l'un des plus

puissants du peloton et le contre-la-montre final ne devrait pas lui déplaire.

Classements

63e Paris - Nice. 4e étape (Maur-la-Jolie - Millau, 157 km): 1. Laurent Jalabert (Fr/ONCE) 5 h 16'08" (moy. 31,695 km/h). 2. Lance Armstrong (EU) à 15". 3. Laurent Brochard (Fr) à 22". 4. Inigo Cuesta (Esp) à 26". 5. Frank Vandenbroucke (Be) à 36". 6. Axel Merckx (Be). 7. Laurent Madouas (Fr). 8. Luc Leblanc (Fr). 9. Chris Boardman (GB) à 49". 10. Mariano Rojas (Esp) à 51". **Puis:** 13. Rolf Järmann (S) à 1'06". 20. Laurent Dufaux (S) à 1'27". 27. Richard Virenque (Fr) m.t. 28. Mauro Gianetti (S). 29. Bruno Boscardin (It-S) m.t. 58. Abraham Olano (Esp) à 3'53". 110. Pascal Richard (S) à 13'17". 139 partants et classés.

Classement général: 1. Laurent Jalabert (Fr/ONCE) 17 h 37'19". 2. Armstrong à 35". 3. Leblanc à 58". 4. Boardman à 1'09". 5. Vandenbroucke m.t. 6. Brochard à 1'20". 7. Cuesta à 1'25". 8. Madouas à 1'35". 9. Dufaux (S) à 1'49". 10. Peron à 1'50". **Puis:** 14. Järmann (S) à 2'44". 26. Virenque à 5'27". 27. Boscardin (It-S) à 6'42". 29. Olano à 11'15". 32. Gianetti (S) à 11'42". 106. Richard (S) à 23'21". 139. (dernier) Thierry Laurent (Fr) à 48'04".

Aujourd'hui: 5e étape, Millau - Millau (159 km). /si

Tirreno - Adriatico

Van Bon tout bon

Le jeune routier néerlandais Leon van Bon (24 ans), de l'équipe Rabobank de Jan Raas, est le premier leader de la 31e édition de la course Tirreno - Adriatico, après sa victoire dans l'étape disputée en circuit à Fuggi sur la distance de 156 kilomètres. Le Batave s'est montré le meilleur finisseur surprenant les spécialistes par une accélération brutale à un kilomètre de l'arrivée.

Aujourd'hui, la 2e étape conduira les coureurs de Ferentino à Santa Marinella, sur le littoral de Rome, avec le franchissement des célèbres collines des châteaux romains, Velletri et Genzano. /si

TENNIS/ Plusieurs victimes de renom au tournoi d'Indian Wells (Californie)

Becker et les Suisses au tapis

Boris Becker et Marc Rosset sont les grandes victimes de la deuxième journée du tournoi d'Indian Wells, le premier Super-9 de l'année. Désarmés dans le vent du désert de Californie, l'Allemand et le Genevois se sont inclinés devant respectivement l'Espagnol Carlos Costa (ATP 38) et l'Italien Renzo Furlan (ATP 22). Lourd et à la recherche du bon «timing», Becker ne fut que l'ombre du joueur qui avait enlevé le dernier Open d'Australie. Pour sa part, Marc Rosset doit chercher les raisons de cette défaite en trois sets (2-6 6-1 6-2) dans une concentration une fois de plus défaillante.

Jakob Hlasek (ATP 41) a, en revanche, franchi le cap de ce premier tour grâce à une victoire sans appel (6-2 6-4) sur le Suédois Magnus Larsson (ATP 29). Mais en seizième de finale, le Zurichois a échoué devant Alberto Costa (ATP 15). Battu 7-5 6-2, «Kuba» a raté une belle occasion dans ce quart du tableau décuplé après la déroute de Becker. Face à Costa, Hlasek avait pourtant entamé le match à la perfection grâce à un superbe break au septième jeu. Mais à 5-3 sur son service, il était incapable de conclure cette première manche. Il devait perdre six jeux d'affilée pour se retrouver mené 7-5 2-0...

Rosset doit réagir

Après un premier set parfait, au cours duquel Renzo Furlan a été incapable de soutenir la violence de ses frappes, Marc Rosset s'est totalement désuni. Un break concédé au deuxième jeu de la deuxième manche modifiait radicalement le scénario de cette rencontre. A partir de cet instant, le Genevois s'est avant tout battu

contre lui-même pour retrouver un semblant de concentration.

Survenant quatre jours seulement après son échec de Rotterdam contre le Français Guillaume Raoux, cette défaite, qui n'a rien d'honorable, est vraiment regrettable pour un homme qui ambitionne de retrouver au plus vite sa place dans le «top-ten». Maintenant, Marc Rosset dispose de dix jours pour retrouver ses esprits avant d'aborder le tournoi de Key Biscayne. A Miami, le champion olympique se doit de réagir afin que cette tournée américaine, dans laquelle il n'a aucun point à défendre, ne s'apparente pas à un fiasco!

Dans le simple dames, Steffi Graf est en passe de réussir à nouveau un retour gagnant. Eloignée des courts depuis le Masters de novembre dernier à New York, l'Allemande s'est qualifiée avec brio pour les demi-finales. Face à la Sud-Africaine Amanda Coetzer, l'une des deux seules joueuses à l'avoir battue en 1995, Steffi Graf, victorieuse 6-4 6-1, a réussi, en effet, une véritable démonstration.

Résultats

Simple messieurs. 2e tour: Alberto Costa (Esp/13) bat Jakob Hlasek (S) 7-5 6-2. Carlos Costa (Esp) bat Boris Becker (All/4) 6-3 7-5. **1er tour:** Renzo Furlan (It) bat Marc Rosset (S/10) 2-6 6-1 6-2. Jakob Hlasek (S) bat Magnus Larsson (Su) 6-2 6-4. Wayne Ferreira (AFS/9) bat Hernan Gummy (Arg) 6-7 (1-7) 7-5 6-3. Arnaud Boetsch (Fr/12) bat Younes El Aynaoui (Mar) 6-3 4-1 w.o. Todd Martin (EU/14) bat Jason Stoltenberg (Aus) 6-3 6-2. Stefan Edberg (Su) bat Jiri Novak (Tch) 6-1 6-2. Byron Black (Zim) bat Javier Frana (Arg) 7-6 (7-5) 6-2. Paul Haarhuis (Hol) bat Diego Nargiso (It) 6-7 (5-7) 6-2 7-5. Todd Woodbridge (Aus) bat Alberto Berasategui (Esp) 7-5 6-1.

Huitième de finale du simple dames:

Conchita Martinez (Esp/2) bat Ai Sugiyama (Jap) 6-0 6-3. Lindsay Lee (EU) bat Brenda Schultz-McCarthy (Hol/6) 7-5 6-7 (6-8) 6-3. Lindsay Davenport (EU/7) bat Judith Wiesner (Aut/15) 7-6 (7-6) 6-1. Chanda Rubin (EU/5) bat Jennifer Capriati (EU) 6-3 6-3. **Quart de finale:** Steffi Graf (All/1) bat Amanda Coetzer (AFS/9) 6-4 6-1. /si

Valentin Frieden troisième Suisse

Valentin Frieden a gagné deux rangs dans la hiérarchie nationale. Le Neuchâtelois est désormais installé à la 3e place, juste derrière Marc Rosset (toujours leader) et Jakob Hlasek. Il a dépassé les Zurichois Patrick Mohr (toujours 4e) et Lorenzo Manta (qui est tombé du 3e au 5e rang). Récent participant à la Coupe Davis, le Jurassien Alexandre Strambini a gagné un rang et talonne désormais Manta.

Chez les dames, Martina Hingis mène le bal avec une confortable avance sur Patty Schnyder et Emanuela Zardo. La Neuchâteloise Gaëlle Widmer poursuit sa progression, elle qui a passé de la 30e à la 18e place. Les autres représentants de l'ACNT sont beaucoup plus loin. Leur classement:

Messieurs: 93. Gilles Neuenschwander (La Chaux-de-Fonds). 115. Gontrand Sermier (La Chaux-de-Fonds). 144. Obren Milutinovic (La Chaux-de-Fonds). **Dames:** 25. Katia Labourey (Neuchâtel). 51. Joëlle Aiassa (Colombier). 52. Sandrine Bregnard (Bôle). /si

FOOTBALL

La Fédération italienne réagit

Le président de la Fédération italienne, Antonio Matarrese, a fait un geste envers les joueurs professionnels, qui ont lancé un préavis de grève pour ce week-end, en acceptant la participation du président de l'association des joueurs et de celui de l'association des entraîneurs à tous les conseils fédéraux.

Cette mesure signifie que les joueurs et les entraîneurs, par l'intermédiaire de leurs associations, seront désormais partie prenante des décisions prises au niveau fédéral et pourront exercer leur droit de vote. Le prochain conseil fédéral est prévu aujourd'hui.

Après cette mesure particulièrement importante, les associations des joueurs et des entraîneurs peuvent faire marche arrière, a estimé le président de la Fédération.

M. Matarrese a aussi annoncé la création d'un groupe de travail qui aura pour mission de modifier le statut des joueurs. Le président de l'association des joueurs, l'avocat Sergio Campana, et celui de l'association des entraîneurs, Azeglio Vicini, feront partie de ce groupe, a-t-il précisé. /si

Espoirs

Championnat d'Europe des moins de 21 ans. Match aller des quarts de finale. - A Budapest: Hongrie - Ecosse 2-1 (1-1). **Buts:** 16e Szanyo (penalty) 1-0. 40e Glass 1-1. 80e Zavadzky 2-1. Match retour le 26 mars.

A Osnabrück: Allemagne - France 0-0. Match retour le 26 mars.

A Lisbonne: Portugal - Italie 1-0 (1-0). **But:** 18e Porfrio 1-0. Match retour le 27 mars.

A Grenade: Espagne - République tchèque 2-1 (2-0). **Buts:** 29e Dani 1-0. 41e Roberto 2-0. 50e Smicker 2-1.

● Payerne. Match amical, sélections des moins de 18 ans: Suisse - Espagne 0-1 (0-0). **But:** Ivan 0-1. /si

SAUT A SKI

Goldberger ou Nikkola?

Après quatre jours de derniers concours de sa fantastique carrière, ce dimanche à Oslo, Jens Weissflog a annoncé la couleur. Le champion olympique a pris la troisième place du concours Coupe du monde de Falun derrière le Slovène Primoz Peterka (106 et 90 m) et le Polonais Adam Malysz.

Le podium de Weissflog et la bonne opération réalisée par l'Autrichien Andreas Goldberger dans le duel pour la conquête de la Coupe du monde, qui l'oppose au Finnois Ari-Pekka Nikkola, ont été les deux hauts faits de ce concours disputé en nocturne. Neuvième, Goldberger possède dorénavant un avantage de six points sur Nikkola, dixième à Falun.

Les Suisses ont, encore une fois, fait dans la discrétion. Marco Steinauer a pris la 19e place, Sylvain Freiholz la 33e. Pour eux, il est vraiment temps que la saison se termine...

Falun (Su). Coupe du monde de ski de fond. Tremplin normal: 1. Primoz Peterka (Sln) 257,0 (106,0/90,0 m). 2. Adam Malysz (Pol) 254,5 (101,0/89,5). 3. Jens Weissflog (All) 253,0 (96,5/92,5). 4. Takanobu Okabe (Jap) 244,5 (92,5/92,5). 5. Didier Mollard (Fr) 241,5 (96,0/89,5) et Andreas Wildhölzl (Aut) 241,5 (95,5/88,0). **Puis:** 9. Andreas Goldberger (Aut) 232,5 (93,0/86,0). 10. Ari-Pekka Nikkola (Fin) 230,5 (92,0/88,5). 19. Marco Steinauer (S) 219,5 (92,5/82). 33. Sylvain Freiholz (S) 183,0 (85,5/71).

Coupe du monde: 1. Goldberger 1366. 2. Nikkola 1360. 3. Weissflog 988. 4. Janne Ahonen (Fin) 974. 5. Harada 922. **Puis:** 17. Steinauer 412. 23. Freiholz 292. 32. Küttel 181. 37. Reuteler 123. 57. Trunz 49. /si

SPRINT

● VOLLEYBALL - RTV Bâle a remporté sa deuxième victoire consécutive face au BV Lucerne dans la finale du championnat de Suisse de LNA féminin. A Lucerne, les Bâloises se sont imposées facilement 0-3 (7-15, 4-15, 15-17) et il ne leur manque plus qu'un succès pour défendre leur couronne. Chez les messieurs, Nâfels a égalisé à une manche partout en battant Chênôis 3-2 (15-11, 13-15, 6-15, 15-12, 15-10). Menés 2 sets à 1, les Glaronais ont renversé la vapeur, remportant les deux derniers sets 15-12 et 15-10 lors du tie-break. /si

P.M.U.

Hier

Prix de l'Aveyron, hier à Enghien. Ordre d'arrivée: 17 - 16 - 7 - 15 - 4. Les rapports:

- **TIERCE** - Pour 1 fr.
 - Dans l'ordre exact: 71,90
 - Dans un ordre différent: 13,30
- **QUARTÉ+** - Pour 1 fr.
 - Dans l'ordre exact: 242,40
 - Dans un ordre différent: 30,30
 - Trio/Bonus (sans ordre): 3,80
- **QUINTÉ+** - Pour 2 fr.
 - Dans l'ordre exact: 3460,00
 - Dans un ordre différent: 69,20
 - Bonus 4: 11,40
 - Bonus 3: 3,80
- **2/4** - Pour 5 fr.: 9,50

Aujourd'hui

Prix Teddy cet après-midi à Evry. 4me course. Départ à 15h45. Plat, handicap, 1200 mètres. 18 partants:

1. Winnig Smile, T. Gillet, 62,5kg
 2. Diamantin, T. Thulliez, 62kg
 3. Sacrement, F. Head, 61,5kg
 4. Egoïste, W. Mongil, 59,5kg
 5. Le Tège, P. Dumortier, 58,5kg
 6. Sound Tap, V. Vion, 58,5kg
 7. Capitaine Achab, C. Nora, 57,5kg
 8. Strimmer, E. Saint-Martin, 56,5kg
 9. Poignard, A. Junk, 55kg
 10. Tumbleweed Chapel, A. Badel, 55kg
 11. Al Melody, G. Chirurgien, 54,5kg
 12. Time To Time, F. Sanchez, 54kg
 13. Arctic Charm, L. Grisard, 53,5kg
 14. Meadow Leader, O. Peslier, 53,5kg
 15. Always Dancing, F. Pardon, 52,5kg
 16. Polish Power, C. Ramonet, 52kg
 17. Anen, P. Bruneau, 51kg
 18. Streford, A. Sanglard, 49kg
- «L'Express» propose:** 4 - 10 - 8 - 11 - 2 - 15 - 14 - 6.
Le 404, 10.- gp.
Jeu du 2 sur 4: 4 - 10 - 8 - 11.



Neuchâtel
A louer à la Rue des Saars 87,
pour date à convenir

Appartement 1 pièce
Fr. 620.- + charges.
Avec cuisine et bain séparé, à
2 minutes des transports en
commun.

Renseignements:
Tél. 031/300 42 44. 268149-126

TRANSPLAN AG
Liegenchaftenverwaltung
Tel. 031 300 42 42 / Fax 031 300 42 49
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9

239224-126

**FIDIMMOBIL
FIDIMMOBIL
FIDIMMOBIL**

À LOUER
Pour le 1^{er} avril 1996
Rue Fontaine-André

**Joli appartement
de 2 pièces**
cuisine agencée,
salle de bains/W.-C.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

MEMBRE
UNPI

239246-126

À LOUER
À HAUTERIVE

Rue de l'Abbaye 2
Pour le 1^{er} avril 1996

**5½ PIÈCES
DE 130 m²**
Vue imprenable,
salon avec cheminée,
cuisine agencée, balcon,
ascenseur, garage.
Fr. 2100.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

268600-126

A louer à
NEUCHÂTEL
Gouttes-d'Or

regimmob sa

APPARTEMENT
3 PIÈCES
Entièrement rénové,
cuisine agencée, balcon.
Fr. 820.- + Fr. 150.-

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

MEMBRE
UNPI

239220-126

**FIDIMMOBIL
FIDIMMOBIL
FIDIMMOBIL**

À LOUER
pour le 1^{er} avril 1996

JOLI STUDIO
rue Rouges-Terres à Hauterive.
Avec tout confort.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

MEMBRE
UNPI

**À LOUER À NEUCHÂTEL
CENTRE VILLE**

**LOCAUX ADMINISTRATIFS
OU COMMERCIAUX**
3^e étage
Surface 170 m².
Loyer mensuel Fr. 2550.-
+ charges.
Les locaux sont disponibles im-
médiatement.

**LOCAUX ADMINISTRATIFS
OU ATELIER**
4^e étage
Surface 136 m².
Loyer mensuel Fr. 1930.-
+ charges.
Locaux disponibles pour date à
convenir.
Pour tout renseignements:

**SMH SMH IMMEUBLES SA
SMH IMMOBILIEN AG**
Faubourg de l'Hôpital 1
Case postale 1365
CH-2001 Neuchâtel
Téléphone 038 25 66 66

269028-126

**À LOUER
À FONTAINEMELON**

**APPARTEMENTS
DE 3 PIÈCES**
Cuisines agencées.
Libres tout de suite
ou pour date à convenir.

STUDIO
Cuisine agencée.
Libre dès le 1^{er} avril 1996.

Pour tous renseignements:

**SMH SMH IMMEUBLES SA
SMH IMMOBILIEN AG**
Faubourg de l'Hôpital 1
Case postale 1365
CH-2001 Neuchâtel
Téléphone 038 25 66 66

269029-126

268598-126

A louer à
NEUCHÂTEL
Centre

regimmob sa

APPARTEMENT 3 PIÈCES
Rénové. Cuisine agencée.
Fr. 1150.- + Fr. 170.-

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

MEMBRE
UNPI

À LOUER À NEUCHÂTEL
Rue Promenade-Noire
pour date à convenir

**BOUTIQUE
AVEC VITRINE**
d'environ 40 m².

Ecrire à L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres 126-3367. 238877-126

Neuchâtel
A louer pour le 1^{er} avril 1996

**Appartement
2½ pièces**
Fr. 1059.- + charges. De
63 m² avec cuisine agencée
et confort moderne.
Cave à disposition.

Renseignements:
Tél. 031/300 42 44. 268292-126

TRANSPLAN AG
Liegenchaftenverwaltung
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Tel. 031 300 42 42 Fax 031 300 42 49

LITTORAL
Gérance s.a.

A louer
à Hauterive, Rue des Longschamps

Studio
coin cuisine agencée, douche/W.-C.
Fr. 500.- charges comprises.

A Bôle, Beau-Site

3 pièces
rez, rénové, cuisine agencée, bains/W.-C.
Fr. 900.- charges comprises.

A Noiraigue

3 pièces
cuisine, bains/W.-C., balcon.
Fr. 765.- charges comprises.
Libres tout de suite
ou pour date à convenir.

Membre UNPI 239232-126
Rte des Falaises 7 - 2007 Neuchâtel
Tél. 038/24 24 90 - Fax 038/24 60 40

À LOUER À BOUDRY
Fbg Ph.-Suchard 10 A
Dans un cadre agréable, à proxi-
mité des écoles, des commerces
et des transports

4½ pièces avec balcon
Loyer Fr. 1480.- + charges.
Libre à partir du 1^{er} avril.

Pour tous renseignements:
268788-126

Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

Croyez-en nos prix!

Jusqu'au samedi 16.03
Viande hachée de bœuf
fraîche, barquettes de
200 g à 900 g environ

le kg **9.50**
au lieu de 14.-

Jusqu'au samedi 16.03
Filets de limande-sole
frais de Hollande, barquettes
de 300 g environ

le kg **29.-**
au lieu de 40.-

Jusqu'au samedi 16.03
Fraises
le panier de 220 g, importées

1.80

L'ACTUALITÉ
FRAÎCHEUR

MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

SPORT-TOTO

Concours No 11

- 1. Aarau (5e/18 pts) - Lucerne (4e/23) 1, X
- 2. Neuch. Xamax (1/25) - Saint-Gall (8/14) 1
- 3. Servette (7/15) - Grasshopper (3/24) 2
- 4. Sion (2/24) - Bâle (6/16) 1
- 5. Delémont (6/1) - Young Boys (4/3) 2
- 6. Kriens (5/1) - Etoile Carouge (7/1) 1
- 7. Yverdon (8/0) - Lugano (2/6) X, 2
- 8. Zurich (1/6) - Lausanne (3/4) 1
- 9. Entr. Francfort (13/25) - Leverkusen (9/27) 1
- 10. Stuttgart (4/32) - Bor. Dortmund (1/45) 1, X
- 11. Bayern Mun. (2/44) - Kaisersl. (16/20) 1
- 12. Lazio Rome (6/39) - Fiorentina (2/47) 1
- 13. Cagliari (12/31) - Milan (1/53) 2

Gain record pour des «intégristes»

Une petite association catholique intégriste madrilène, «Communión et Liberación», empochera la somme record de 1,425 milliard de pesetas (environ 15 millions de francs) après avoir deviné les 15 bons résultats de la «quiniela», l'équivalent espagnol du Sport-Toto, a révélé le quotidien El País.

Après trois jours de mystère (le prêtre de la communauté, Bernabé Sangrandé tentant de garder l'anonymat), le quotidien a finalement mis la main sur le gagnant, un groupe catholique ultra-conservateur du quartier populaire de Vallecas, fort d'une quarantaine de membres qui auraient misé 50 pesetas chacun. Selon le prêtre, le jeune homme qui a rempli le bulletin de participation ne connaît absolument rien au football. Cette méconnaissance lui a permis de deviner les résultats, particulièrement incohérents, de la 30e journée du championnat d'Espagne, au cours de laquelle le leader, l'Atletico Madrid, s'est notamment fait battre 0-2 à domicile par Valladolid, avant-dernier du classement. /si

TIR A L'ARC/ Concours du Tell-Club Neuchâtel

Un sport de détente

Les arcs

- **Le longbow:** le plus ancien, c'est l'arc des indiens ou de Robin des Bois. Fait d'un corps en bois et d'une corde, il se tire à l'instinct. C'est le moins précis de tous, mais il est très spectaculaire. Ses pratiquants se rencontrent surtout dans les concours en forêt, mais certains participent tout de même à des compétitions en salle. (Il y en aura quelques uns au Panespo ce week-end).

- **L'arc nu:** il s'agit d'un arc olympique ou d'un compound, sur lequel on ne monte pas de viseur. L'archer pratique donc le tir instinctif lui aussi.

- **L'arc olympique:** comme son nom l'indique, c'est celui qui est utilisé aux JO. Composé d'un corps d'arc, de deux branches et d'un corde, il est également muni de balanciers et de stabilisateurs, ainsi que d'un viseur, ce qui le rend plus précis que les deux précédents.

- **L'arc à poulies ou compound:** il se compose d'un corps, de deux branches, de balanciers et de stabilisateurs. La corde est fixée à deux câbles, qui sont eux-mêmes montés sur poulies. Ce système permet (par démultiplication de la force) de tirer avec une plus grande puissance. Si cela ne change pas grand chose dans les tirs en salle, l'avantage se marque, particulièrement pour les enfants, lors de tirs à plus grandes distances, comme lors des compétitions de la belle saison. En outre, l'arc compound permet d'aligner deux points de visée, car en plus du viseur à l'avant de l'arc, il est muni d'un regard dans la corde appelé «peep-eye». C'est l'arc le plus moderne et le plus précis. Les cibles utilisées sont d'ailleurs imprimées d'un «dix» diminué.

Les compétitions

- **L'indoor:** en salle, sur une distance de 18 mètres (parfois 25), avec 60 flèches. Dans les grands concours internationaux ou les championnats, les meilleurs au terme des 60 premières flèches entrent dans

la ronde des finales. Celles-ci opposent un tireur à un autre et sont directement éliminatoires.

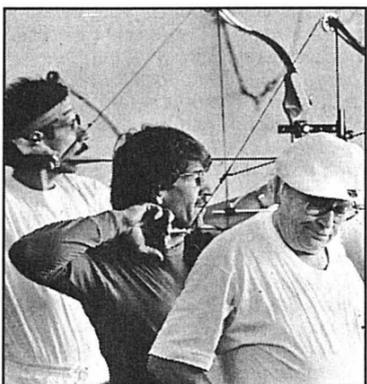
- **Le parcours en forêt:** 28 cibles animales sont dispersées au long d'un parcours. Chaque archer tire deux flèches par cible. Les cibles peuvent être placées tant en aval qu'en amont. L'archer doit trouver sa position malgré les irrégularités du terrain.

- **Le field:** ou tir en campagne. Il comporte deux parcours de 24 cibles à cinq points, dont la moitié se trouve à distance inconnue. L'archer doit donc estimer les distances afin de régler son tir. Très technique, cette discipline demande une bonne connaissance du tir.

- **La fita:** la compétition-reine de l'été, celle qui est représentée aux Jeux olympiques. Quatre fois 36 flèches à 30, 50, 60 et 70 mètres.

- **Les «spécialités»:** ronde américaine, spécial Las Vegas, American cup, etc... Ce sont des concours qui se déroulent dans une ambiance plus détendue, bruyante et inhabituelle, sur des cibles différentes et pour des prix particuliers.

◇ M. G.



PANESPO - En 1995, 235 archers avaient pris part au concours. archives

290 archers au Panespo

Le Panespo accueillera environ 290 archers ce week-end. Parmi les plus prestigieux en compound, les membres du cadre national Sylviane Lambelet, Nadia Gautschi et David Lopez, ainsi que les vétérans Ghali, Perrin et Andrey, seront présents. En arc olympique, Dominique Valiton, Claudio Dioguardi et le «vétérane de choc» Avio Garavaldi (du Tir à l'Arc Neuchâtel) seront également de la partie.

Ces archers évolueront en quatre «vagues», au terme desquelles le classement définitif sera établi. Le premier

groupe sera en lice samedi dès 13h30 et dimanche dès 9h, et le second samedi dès 18h30 et dimanche dès 13h30.

Entrée libre

L'entrée est libre. Le public peut à tout instant s'approcher des membres de l'organisation, qui se tiennent à disposition pour dispenser renseignements et commentaires. La proclamation des résultats se fera dimanche vers 17h. /mg

Un vrai club de passionnés

En automne 1986, six passionnés de tir à l'arc se rencontrèrent et décidèrent de pratiquer ce sport et d'adopter un type d'arc tout nouveau, l'arc à poulies. Mis au point aux Etats-Unis, plus précis que l'arc olympique, il venait d'arriver sur le marché européen. Cette «révolution technique» fit tout d'abord «hurler» les archers traditionnels, qui refusèrent d'intégrer ses adeptes dans leurs clubs. Les «modernistes» furent alors contraints de fonder un autre club. Ainsi, le Tell-Club (TCN) naquit officiellement en janvier 1987.

Dans les mois qui ont suivi, les tireurs du TCN participèrent à de multiples compétitions à travers tout le pays, et jusqu'en France voisine. Au début, leur matériel suscitait l'étonnement, l'amusement, voire le mépris. Mais peu à peu, l'effet boule de neige se fit sentir et le nombre d'archers en catégorie «compound» augmenta constamment.

Une équipe titrée et active

Au cours des dix dernières années, les membres du TCN ont remporté un nombre impressionnant de titres nationaux. Vinz Huber et sa femme Jutta, Roland Bangertter et son épouse Micheline

ou Maurice Antoine accumulèrent les victoires et records, tant individuellement que par équipes. Jutta Huber, Michèle Griffon et Dominique Giroud ont défendu les couleurs de la Suisse dans différentes rencontres internationales, et Vinz Huber a même dirigé le cadre national indoor.

Le TCN compte actuellement une quarantaine de membres, dont une relève d'une dizaine de cadets et «jeunesse». Faisant partie de Neuchâtel Sports, il participe activement à la vie sportive neuchâteloise. De plus, avec un concours en salle en mars, un parcours en forêt en mai-juin et l'American cup en novembre, plus trois ou quatre concours par an mis sur pied sur le littoral neuchâtelois, il est très actif en Suisse.

Dominique Giroud est le «fer de lance» - peut-être devrait-on dire la «pointe de flèche» - de la société avec ses 16 titres nationaux. 4me, 7me et 6me aux trois derniers championnats du monde indoor et 9me aux championnats d'Europe, qui ont eu lieu en février en Belgique, il détient actuellement le record de Suisse en salle avec 586 points sur 600. Gageons qu'il ne décevra pas le public samedi soir au Panespo... /mg

Immobilier
Parait chaque jour, du lundi au samedi. Délai: l'avant veille de la parution à 12h

À LOUER À NEUCHÂTEL
Rue des Parcs 14
Pour date à convenir
3 1/2 PIÈCES
Tout confort, pouvant bénéficier des aides fédérale, cantonale et communale.
Possibilité de louer un garage.
Téléphonez-nous pour renseignement.
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

À LOUER
Tout de suite ou pour date à convenir à l'ouest de Neuchâtel
appartement de 3 pièces
entièrement rénové, cuisine agencée, salle de bains, balcon, cave, place de parc.
A proximité des transports publics.
FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

A louer à COLOMBIER
regimmob sa
APPARTEMENT DE 5 PIÈCES
Cuisine ouverte agencée, cheminée, 2 salles d'eau, balcon.
Fr. 1740.- + charges.
Regimmob S.A. Ruelle W.-Mayor 2 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 79 24

239225-126
FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL
À LOUER
Pour le 1er avril 1996
Au centre de Colombier
JOLI STUDIO
Avec tout confort. Ascenseur.
FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

269834-126
A louer à NEUCHÂTEL
Fbg de la Gare
regimmob sa
APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES
Cuisine avec appareils, balcon.
Fr. 900.- + Fr. 100.-
Regimmob S.A. Ruelle W.-Mayor 2 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 79 24

À LOUER À NEUCHÂTEL
centre ville
Passage Marval 1
Immédiatement
2 PIÈCES
Avec cuisine agencée.
Fr. 1150.- + charges.
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

À LOUER À MONTMOLLIN
Tranquillité, vue sur le lac, cuisine moderne agencée,
2 pièces
Fr. 770.- charges comprises.
Libre tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements: 268772-126
Régie F. Bernasconi et Cie Clos-de-Serrières 31 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 31 90 31

A louer pour le 15 avril ou à convenir à Neuchâtel, rue de la Dime 87
appartement 3 pièces
cuisine agencée avec lave-vaisselle. Loyer mensuel Fr. 1100.- + charges. Pour renseignements: Tél. 021/784 29 44. 239228-126

Cherche local env. 20 m² pour atelier horloger amateur, centre ville Neuchâtel, équipé 380 V.
Tél. 038/25 33 91. 139744-126

À LOUER A SAINT-BLAISE
Rue des Perrières pour entrée à convenir
5 PIÈCES
Cuisine agencée, vaste séjour avec cheminée, balcon, 3 chambres à coucher.
Vue imprenable, tout confort.
Fr. 1650.- + charges.
Tél. 038/24 22 52 238875-126

A louer à Montmollin
Maison mitoyenne
de 4 pièces en duplex + chambre indépendante, terrasse, jardin et vue. Très tranquille.
Téléphone (038) 31 37 83. 268807-126

HAUTERIVE à louer, près du port
APPARTEMENTS 3 1/2 et 4 1/2 pièces
Endroit calme près des transports en commun.
Libre: 1er avril 1996.
Tél. 038/24 27 79. 238919-126

15/16 mars 1996
Chiffres magiques
a Magro Marin à Neuchâtel
HIT HIT HIT HIT
Prix instantanés!
Munissez-vous de votre permis de circulation et gagnez un beau prix que vous emportez sur-le-champ!
Concours de dessin pour les enfants
Prix super!
Jolis ballons
Au stand, chaque enfant reçoit un ballon
Votre prime 1996
Nous vous renseignons volontiers sur votre assurance voiture
TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION!
Altstadt
ASSURANCES
Agence générale Eric Nyffeler
31, Faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel, Téléphone 038-24 54 66
L'EXPRESS pub 038 25 65 01

● L'équipe MG-Technogym, dont Richard est le leader, est déjà très en forme en ce début de saison. A l'image de Fabiano Fontanelli, qui s'est adjugé en quelques jours le Trofeo Pantalica et le Tour de l'Etna.

Ce cahier «Sports +» paraît chaque jeudi

Même maillot

ALLIÉ - Comme la saison dernière, Pascal Richard aura comme coéquipier le Thurgovien Rolf Järmann.



CYCLISME: PASCAL RICHARD

Trois Tours, un bon tour?

De retour d'Italie et avant Paris-Nice – où il est cette semaine – Pascal Richard a fait une brève escale à Neuchâtel, pour prendre possession d'un vélo tout terrain préparé par Carlo Valazza. Issu du cyclocross, le cycliste vaudois va-t-il tourner le dos à la route? Evidemment non, comme il le confirme ci-dessous.

Pascal Richard, après le cyclocross et la route, le vélo tout terrain?

– Le «bike», c'est quelque chose de fantastique, qui nous rapproche de la nature, moins dangereux que la route. Je le prends comme un hobby, qui me permet de joindre l'utile à l'agréable, puisqu'il s'intègre bien dans mon programme d'entraînement. Je suis obligé de faire un peu d'efforts l'hiver. Alors, je prends mon «bike», je vais faire des bosses, je monte pendant une heure. En plus, je me fais plaisir dans les descentes, c'est un divertissement agréable. Les sorties de «bike», j'aime bien, surtout quand il fait des journées comme ça, ensoleillées...

– Comment avez-vous préparé votre saison?

– J'ai changé mes plans d'entraînement. Je suis suivi par un médecin et j'applique ses plans. Avant, c'est moi qui les faisais, ce qui n'était pas trop négatif, puisque j'ai quand même fait de belles saisons, depuis dix ans que je suis pro. Mais, peut-être par curiosité et aussi un peu par fatigue, à force de toujours tout faire soi-même, j'ai tenté cette nouvelle expérience. J'ai fait beaucoup plus de kilomètres que l'année passée et je suis un peu en avance dans ma préparation. J'ai un bon coup de pédale, avec près de 9000 km. Vraiment, je suis en très bonne santé et j'ai de très grandes espérances pour cette année.

– Vos activités cette dernière semaine?

– J'ai participé au Tour de Calabre, au Tour de l'Etna et au «Pantalica». Ça s'est assez bien passé, même très bien, mieux que ce que je pensais.

– Ce qui signifie?

– Le coup de pédale est bon. Quand on est en préparation, on a toujours un peu d'appréhension les premières courses, où on est un peu juste, on a un peu de peine à récupérer. Là, j'ai passé une bonne semaine, j'ai bien pu participer aux victoires de l'équipe. Sur les six courses, on en a gagné quatre. Ça, c'est une grande satisfaction. Ce n'est que la première semaine de course, mais ça me donne déjà un bon moral.

– Les grands axes de la saison?

– Ce sera Tour de Romandie, Giro et Tour de France. Bien sûr, il y aura les Jeux olympiques et le championnat du monde, mais ma préparation sera axée sur le Giro et le Tour de France. Ce dernier entre parenthèses, cela dépend tout de la façon dont je négocie le Giro. Si j'y fais de grandes performances, peut-être va-t-on axer sur le Tour de Suisse. Mais bien sûr que dans ce programme, il y a l'intégration des Jeux olympiques. Et le championnat du monde aussi est très important.

– Surtout parce qu'il est en Suisse?

– Surtout parce qu'il est en Europe. Donc tout près. Milan ou Lugano, c'est «ki-ki». Bien sûr, on attend plus des coureurs suisses, notamment parce qu'on a bien marché en Colombie. On va essayer de se comporter d'une belle façon. J'espère que le comité national va essayer de se rattraper, du point de vue de l'organisation. Organisation de l'équipe nationale, bien sûr.

– Que vous manque-t-il pour être tout en haut dans un général final d'un tour de trois semaines?

– On me pose souvent la question. Il faut bien se rendre compte d'une chose: il y a plusieurs disciplines dans le cyclisme, qu'on pourrait comparer à l'athlétisme. Pourquoi Carl Lewis ne court-il pas le 10.000 mètres ou ne fait-il pas le saut en hauteur? Il y a des coureurs faits uniquement pour les classiques, comme un Johan Museeuw. Ça ne sert à rien de chercher, on a une constitution faite pour certains types d'efforts. Moi, je suis assez bon dans les classiques, je suis aussi excellent dans les courses à étapes qui font dix jours, comme le Tour de Suisse. Dans un Giro, j'ai toujours un peu de difficultés les premières semaines, mais s'il durait une semaine de plus, je serais l'homme le plus fort. Ces deux dernières années, j'ai toujours été le plus fort de la dernière semaine.

– Et vous n'êtes pas seul à décider...

– Non, il faut aussi voir les intérêts de l'équipe. Moi, j'ai voulu faire le général l'année passée. En négociant très bien les étapes, j'aurais très bien pu faire dans les cinq premiers du Giro, comme Chiappucci. Problème: qu'est-ce que Chiappucci a gagné l'an passé au Giro? On ne sait pas qui a terminé 5e du Giro. Mon équipe, c'est mon employeur

et je dois me soumettre à certaines exigences. Quand on me dit: «il faut lever le pied pour mieux gagner après», je le fais. J'ai levé le pied volontairement, pour avoir beaucoup plus de liberté. Pour pouvoir m'exprimer et aller gagner des étapes après. Trois victoires d'étape, c'est beaucoup plus enrichissant pour l'équipe qu'un 5e rang final. Les gens pensent souvent au sport pur, mais on est dans un sport où l'argent est tellement important qu'il faut passer par-dessus certaines choses. Bien sûr, cela me fait parfois mal au cœur, mais c'est mon métier. Gagner le Tour d'Italie, cela me plairait, mais je pense que ça doit venir tout seul. Et puis il manque toujours quelque chose à un coureur, on n'est jamais satisfait.

– On doit donc faire des choix...

– Bien sûr. Moi, j'aurais bien voulu faire un programme différent cette année: le début de saison, les classiques. Si je prépare bien mon début de saison, je suis sûr que je suis un candidat à la victoire sur un Liège-Bastogne-Liège. Mais nous avons des coureurs pour ça, comme Bartoli ou Baldato, qui ont été engagés pour ça. Moi, j'ai été engagé pour faire les grands tours.

– Jusqu'au Tour de Romandie, on va vous voir où?

– Paris-Nice, Critérium international, Milan - San Remo, Pays basque, puis toutes les classiques en Belgique. Mais dans une perspective plus en retrait. Mais si j'ai une possibilité, je ne vais pas la rater. C'est toutefois pas l'objectif primordial.

– Et l'équipe MG-Technogym, à quoi ressemble-t-elle cette année?

– Il y a eu 50% de changements dans les coureurs. Il y a eu des dé-



PASCAL RICHARD – Il axera sa saison sur le Tour de Romandie, le Giro et le Tour de France. Mais pas avec cet engin-là, vous l'aurez compris...

Pierre Treuthardt - E

parts très importants: Sørensen, Sciandri, Vanzella, Rebellin, Cassani. Comme je suis le premier au classement mondial, j'ai toujours le statut de leader. Mais notre philosophie est un peu spéciale, dans la mesure où l'on est tous un peu leaders. Moi, pour l'instant, je travaille pour l'équipe, pour ceux qui sont en forme. Quand je serai en forme, les autres travailleront pour moi. Ce qui ne se passe pas dans d'autres équipes, où le leader ne va jamais travailler pour les autres. C'est la méthode Ferretti (réd. Giancarlo Ferretti, le directeur sportif). A la fin de l'année, quand on fait le compte, chacun a gagné au minimum une course.

– Le milieu du cyclisme italien semble bien vous convenir.

– En Suisse, on n'a pas trop le choix, de toute façon: je pense que les structures espagnole et italienne sont les meilleures. On nous respecte, on s'occupe bien de nous, en

tant qu'athlète et en tant qu'homme. Ils arrivent aussi mieux à gérer l'athlète dans ses qualités propres. Par exemple, je voulais travailler le contre-la-montre, j'avais demandé à avoir un vélo de contre-la-montre chez moi. Ferretti m'a dit: «qu'est-ce que tu veux travailler? Si tu vas faire un contre-la-montre contre Indurain – que j'ai déjà battu! – au Tour de France, au lieu de prendre trois minutes, tu en prends deux... L'effort que tu vas faire pour t'entraîner, pour la minute que tu vas gagner, ça ne vaut pas la peine. Il vaut mieux travailler tes qualités de grimpeur et là, tu vas gagner beaucoup plus». De même, il ne va pas me faire courir un Paris-Roubaix ou une course que je n'aurai pas envie de faire. C'est différent de ce que j'ai connu avec Köchli, par exemple.

◇ Propos recueillis par Stéphane Devaux

RICHARD À CŒUR OUVERT

«Je mérite ma place aux Jeux»

Au moment des derniers championnats du monde, vous n'avez pas eu des mots très tendres vis-à-vis de la Suisse. Pourquoi?

– Aux championnats du monde, il y avait de l'argent pour tout le monde, sauf pour les pros. Or, ceux qui mènent la barque, ce sont les professionnels. Si l'on tient compte du classement des meilleurs coureurs, nous avons, en Suisse, la position de numéro 1 mondial. Et on a une structure minable, parce qu'on a plein de pognon, mais jamais là où il faut. Il faut de temps en temps sortir la vérité et ça ne fait pas toujours du bien. En Colombie, malheureusement, il a fallu courir avec le maillot national. Mais c'était plutôt une honte qu'une fierté. Lorsqu'il faut payer tous les frais pour aller en Colombie, il y a quand même quelque chose qui ne joue pas.

– C'est pour ça qu'un Rominger, par exemple, n'y est pas allé?

– Non, mais cela demandait beaucoup de sacrifices, il fallait rester trois semaines en Colombie pour se préparer. En Suisse, nous avons la licence la plus chère au monde (1500 fr). C'est nous qui la payons, et non pas notre équipe. Nous aimerions donc un petit retour. En Italie, la licence coûte l'équivalent de 300 francs suisses et c'est la fédération qui la paie. Au Mondial, le coureur italien touche une prime de sélection, ce qui n'est pas notre cas. On doit débiter un budget pour les juniors, les dames, les amateurs, mais il doit aussi y avoir une part pour les pros. C'est pour ça que j'ai poussé un «coup de gueule».

– Vous avez peur que pour les Jeux, on revivie la même situation?

– Là, c'est le comité olympique qui gèrera tout ça. C'est autre chose. La

course olympique? En athlétisme, il y en a qui préparent leur saison en fonction de cela. Nous, nous avons des saisons avec le Tour de France, le championnat du monde, le Giro, etc. Les Jeux, ça vient presque entre parenthèses là-dedans. Le Tour de France passera toujours avant les Jeux olympiques. Pour moi, ce qui compte, c'est de participer, au moins une fois. Ah! pour ça aussi, j'ai un «coup de gueule». Ceux qui ont été en Colombie porter haut les couleurs de l'équipe nationale (Gianetti 4e, Richard 5e) devraient avoir droit à une sélection pour les Jeux olympiques. Certains, comme Zülle ou Rominger, qui ont préféré rester à la maison, vont peut-être être sélectionnés d'office, ce qui n'est pas normal. Cela dit, il faudra pratiquement participer au Tour de France pour être sélectionné. Moi, si je vais au Tour, c'est sûr que je vais être en forme. De là à dire que je vais gagner... Ce sera une course relativement courte, qui débouchera peut-être sur une surprise. Avec seulement quatre ou cinq coureurs par nation, elle sera difficile à contrôler. Pour en revenir aux sélections, j'ai été très clair: j'ai dit que je méritais ma sélection. Onzième mondial, je suis le numéro 3 en Suisse derrière Rominger et Zülle. Une sélection, c'est à mériter. Celui qui travaille touche des primes, celui qui ne travaille pas ne touche rien.

– Comment voyez-vous votre avenir?

– Cette année, je suis en fin de contrat et il faudra que je renouvelle. Mais au-delà de cette saison, je suis motivé pour faire encore trois ans. Je passe un cap où ça me plaît vraiment. J'ai fait énormément de cyclocross et je n'ai commencé qu'en 1991 à courir uniquement sur la route. En 1992, j'ai eu un peu des déboires avec l'équipe Festina, ce qui m'a coûté de

l'énergie. Je ne suis donc devenu un bon routier qu'à partir de 1993.

– Avec le recul, quel regard portez-vous sur la saison dernière?

– Je l'ai vraiment très bien gérée. Il ne m'a manqué que le Tour de Suisse, où je me suis très bien comporté jusqu'à trois jours de la fin. Troisième au général, j'ai craqué physiquement dans la grande étape de montagne. Quand Tonkov a attaqué, j'ai été le seul à pouvoir le tenir, Zülle était lâché. J'avais donc la possibilité de gagner le Tour de Suisse. Malheureusement, j'étais un peu au bout du rouleau; j'avais fait le Tour de Romandie, le Giro et le Tour de Luxembourg. Et ce dernier était de trop. En fait, il y avait une semaine d'intervalle entre le Giro et le Tour de Suisse et mon directeur sportif avait peur que je perde la forme. Il m'a donc envoyé au Tour de Luxembourg, où l'on a trouvé des conditions médiocres. J'ai perdu un peu d'énergie là et je l'ai payé au Tour de Suisse.

– Vous avez un rêve pour la suite de votre carrière?

– Si je fais toujours aussi bien ces trois prochaines années, ce sera déjà bien. En tout cas, j'ai encore envie de progresser. L'important, c'est de gagner des courses toutes les années. Toujours des courses différentes. Cette année, je vais revenir au Tour de France, que je n'ai plus couru depuis quatre ans. Mon objectif c'est donc de bien fonctionner au Tour de Romandie, au Giro mais, surtout, au Tour de France. Y faire au minimum une étape. Gagner une étape au Tour, ce n'est peut-être pas aussi dur qu'au Giro (ça fait deux ans qu'il est beaucoup plus dur que le Tour de France, où beaucoup de coureurs arrivent fatigués), mais ça a une telle retombée médiatique que vous avez réussi votre saison.

◇ S. Dx

PORTRAIT

Pascal Richard. – Né le 16 mars 1964 à Vevey. – Originaire de Lamboing. – Vit actuellement à Aigle. Equipes: KAS (1986/ 18 victoires), Toshiba (1987/ 11), Weinmann-La Suisse



BEAU PALMARÈS – Pascal Richard a plus de 80 victoires derrière lui.

ptr - E

(1988/ 6), Helvetia-La Suisse (1989-91/ 18), Lotus-Festina (1992/ 3), Arioste (1993/ 12), GB-MG (1994/ 14), MG-Technogym (1995/ 4 à ce jour). Actuellement numéro 11 mondial. Numéro 6 en octobre 1994.

Palmarès (10e saison pro): 86 victoires (51 sur route, 35 en cyclocross). 1 titre de champion du monde (cyclocross 1988). 10 titres nationaux (route 1989 et 93, montagne 1986, 87, 89 et 90, cyclocross 1985 (amateur), 86, 87 et 89).

1 classique: Tour de Lombardie 93. 7 demi-classiques. 4 courses par étapes: Tour de Suisse 94, Tour de Romandie 93 et 94, Trofeo Scalatori 93. 20 étapes: Giro (2), Tour de France (1), Tour de Romandie (4), Tour de Suisse (2), Paris-Nice (2), etc. 12 courses d'un jour. Meilleur grimpeur du Giro 94. /si

BASKETBALL

Dames

Ile ligue

Cortailod - Fémina Berne Espoirs 28-65.

Juniors

ST Berne - Université 22-50; Union - Fémina BErne 57-49; Union - ST Berne 74-24; Val-de-Ruz - Union 27-59.

Messieurs

Ile ligue

Université II - Union II 48-56; Corcelles - La Chaux-de-Fonds II 86-96; Université II - Fleurier 101-55.

1. Corcelles	12	10	2	1082-814	20
2. Chx-de-Fds II	11	9	2	982-744	18
3. Uni II	12	9	3	954-794	18
4. Val-de-Ruz	10	6	4	708-640	12
5. Union II	10	4	6	589-659	8
6. Université III	11	4	7	747-829	8
7. Fleurier	10	1	9	576-806	2
8. Cortailod	10	0	10	536-888	0

IIIe ligue

Union III - Marin II 87-77; Le Landeron - La Chaux-de-Fonds IV 85-39; Fleurier II - La Chaux-de-Fonds III 62-71; Littoral - Union III 47-105.

1. Union III	12	12	0	1306-670	24
2. Saint-Imier	12	10	2	771-585	20
3. Chx-de-Fds III	11	9	2	860-626	18
4. Le Landeron	13	7	6	885-858	14
5. Val-de-Ruz II	11	6	5	760-733	12
6. Marin II	10	6	4	653-544	10
7. Fleurier II	13	3	10	673-833	6
8. Littoral	13	3	10	683-995	6
9. Auvernier	11	2	9	565-936	4
10. Chx-de-Fds IV	11	1	10	697-951	2

Juniors

Rapid Bienne - Val-de-Ruz 85-101; Berthoud - Val-de-Ruz 69-76.

1. Val-de-Ruz	11	10	1	948-767	20
2. Université	11	8	3	1005-628	16
3. Marin	10	7	3	844-740	14
4. Chx-de-Fonds	9	6	3	664-578	12
5. ST Berne	9	5	4	575-582	10
6. Berthoud	9	4	5	603-690	8
7. Le Landeron	10	2	8	694-867	4
8. Rapid Bienne	9	1	8	467-840	2
9. Union	10	2	8	564-728	2

Cadets

Berthoud - St-Imier	112-26.				
1. ST Berne	10	10	0	990-466	20
2. Berthoud	10	8	2	868-536	16
3. Rapid Bienne	12	8	4	937-772	16
4. Chx-de-Fds	10	7	3	817-678	14
5. Université	10	6	4	850-678	12
6. Cortailod	9	2	7	552-748	4
7. Marin	9	2	7	516-832	4
8. St-Imier	10	0	10	410-955	0
9. Fleurier	8	1	7	391-666	-4

FLÉCHETTES

Championnat de ligue nationale

Pour le titre

Garnet Joker - Rebell 3-3, Gris Niou - Nomades 1-5, Ascot - Gainsbar 3-3.

1. Nomades	7	5	2	0	32-10	12
2. Garnet Joker	7	4	3	0	28-14	11
3. Olé	6	4	1	1	23-13	9
4. Peseux	6	4	0	2	19-17	8
5. Rebell	7	2	2	3	19-23	6
6. Gris Niou	7	2	1	4	17-25	5
7. Gainsbar	7	0	2	5	14-28	2
8. Ascot	7	0	1	6	11-31	1

Championnat d'été

Bull Dog - Areuse 1-5, Blue White - Bevaix 3-3, Shakesy Girl - La Béroche 1-5.

1. Areuse	5	5	0	0	25-5	10
2. Bull Dog	5	2	2	1	17-13	6
3. Bevaix	5	2	2	1	16-14	6
4. Blue White	5	1	3	1	14-16	5
5. La Béroche	5	1	1	3	10-20	3
6. Shakesy Girls	5	0	0	5	8-22	0

HOCKEY

JUNIORS A1

LEMAN / RENENS - MARTIGNY-VS 5-7; VILLARS - GE-SERVETTE 2-11; LA CHAUX-DE-FDS - FLEURIER (FF) 5-0; MARTIGNY-VS - LA CHAUX-DE-FDS 5-2; FLEURIER - LEMAN / RENENS 11-3; NEUCHÂTEL-YS - LEMAN / RENENS 6-1; LEMAN / RENENS - VILLARS 2-9.

1. GE-SERVETTE	24	20	2	2185-	64	42
2. NEUCHÂTEL-YS	23	18	0	5139-	68	36
3. FLEURIER	23	13	2	8123-	114	28
4. MARTIGNY-VS	24	11	3	10107-	95	25
5. LA CHX-DE-FDS	24	8	3	13114-	130	19
6. VILLARS	24	7	0	17	92-166	14
7. LEMAN/RENENS	24	1	0	23	63-186	2

JUNIORS A2 GROUPE 1

1. TRAMELAN	16	12	1	3120-	47	25
2. YVERDON	16	10	3	3106-	61	23
3. FRAN.-MONT.	16	9	2	5	93-61	20
4. ST-IMIER	15	4	2	9	60-75	10
5. LE LOCLE	15	0	0	15	38-173	0
6. MOUTIER					retirée	

MINIS A1 PROMOTION GROUPE 1

LEMAN / MORGES - LA CHAUX-DE-FDS 3-5; MOUTIER - NEUCHÂTEL-YS 2-1; FRANCHES-MONT. - MOUTIER 7-2.

1. LA CHX-DE-FDS	9	9	0	0	87-24	18
2. FRAN.-MONT.	10	7	0	3	39-32	14
3. NEUCHÂTEL-YS	9	4	0	5	35-43	8
4. VALLORBE	10	4	0	6	33-51	8
5. LEMAN/MORGES	9	2	1	6	24-49	5
6. MOUTIER	9	1	1	7	30-49	3

MINIS A2 RELEGATION GROUPE 1

YVERDON - ST-IMIER 4-8; GE-JONCTION - ST-IMIER 3-2; LAUSANNE HC II - FLEURIER 2-6; GE-JONCTION - TRAMELAN 6-5; YVERDON - FLEURIER 14-5; GE-JONCTION - YVERDON 7-3.

1. GE-JONCTION	10	8	0	2	50-32	16
2. YVERDON	10	7	0	3	71-48	14
3. ST-IMIER	10	6	1	3	50-29	13
4. TRAMELAN	10	4	1	5	48-47	9
5. LAUSANNE HC II	10	3	0	7	33-49	6
6. FLEURIER	10	1	0	9	40-87	2

MINIS B GROUPE 1

1. PTS-DE-MARTEL	10	9	0	1129-	32	18
2. LE LOCLE	10	9	0	1103-	28	18
3. DELEMONT	10	6	0	4	70-50	12
4. NEUCHÂTEL-YS II	10	4	0	6	44-54	8
5. LEMAN / PRILLY	10	2	0	8	40-77	4
6. BULLE-GRUYERE II	10	0	0	10	10-155	0
7. AJOIE II					retirée	

NOVICES A1 PROMOTION GR. 1

GE-SERVETTE - MEYRIN 5-5; LA CHAUX-DE-FDS - NEUCHÂTEL-YS I 7-2.

1. GE-SERVETTE	10	7	2	1	100-45	16
2. LA CHX-DE-FDS	9	7	0	2	74-37	14
3. NEUCHÂTEL-YS I	10	6	0	4	60-46	12
4. MEYRIN	10	5	2	3	61-54	12
5. YVERDON	10	2	0	8	57-97	4
6. FRAN.-MONT.	9	0	0	9	26-99	0

NOVICES A2 RELEGATION GR. 1

CHAUX-DE-FONDS II - FLEURIER 11-13.

1. VALLORBE	10	8	1	1	83-41	17
2. TRAMELAN	10	7	2	1	120-52	16
3. MOUT./ST-IMIER	10	6	2	2	91-66	14
4. FLEURIER	10	4	1	5	109-84	9
5. LA CHX-DE-FDS II	10	1	0	9	54-108	2
6. NEUCHÂTEL-YS II	10	1	0	9	21-127	2

MOSKITO A1 TOUR FINAL

LAUSANNE HC - SIERRE 9-0; MONTHY - FRIBOURG 4-5; SIERRE - FRIBOURG 6-10.

1. LAUSANNE HC	9	8	0	1	83-18	16
2. LA CHX-DE-FDS	9	6	1	2	54-35	13
3. FRIBOURG	10	6	1	3	45-38	13
4. GE-SERVETTE	10	4	1	5	37-66	9
5. MONTHY	10	2	0	8	42-62	4
6. SIERRE	10	1	1	8	24-66	3

MOSKITO A1 PROMOTION GROUPE 1

FRANCHES-MONT. - NEUCHÂTEL-YS I 4-5; FRANCHES-MONT. - YVERDON 10-2; NEUCHÂTEL-YS I - NEUCHÂTEL-YS II 10-0.

1. NEUCHÂTEL-YS I	10	8	2	0	73-23	18
2. AJOIE	10	7	2	1	85-35	16
3. FRAN.-MONT.	10	6	2	2	42-23	14
4. LE LOCLE	10	4	0	6	35-58	8
5. YVERDON	9	1	0	8	26-64	2
6. NEUCHÂTEL-YS II	9	0	0	9	-8-66	0

MOSKITO A2 RELEGATION GROUPE 1

ST-IMIER - MOUTIER 19-0; LAUSANNE HC II - VALLEE DE JOUX 4-6.

1. LAUSANNE HC II	10	8	0	2	58-26	16
2. FLEURIER	10	5	1	4	42-38	11
3. VALLEE DE JOUX	9	5	0	4	43-38	10
4. TRAMELAN	9	4	1	4	37-36	9
5. ST-IMIER II	9	4	0	5	51-30	8
6. MOUTIER	9	0	2	7	19-82	2

MOSKITO B GROUPE 1

ST-IMIER II - CHAUX-DE-FONDS II 0-9; NEUCHÂTEL-YS IV - NEUCHÂTEL-YS III 1-5.

1. DELEMONT	16	16	0	0	135-	1732
2. CHX-DE-FDS II	16	12	1	3	117-	3125
3. AJOIE II	16	11	1	4	68-	4523
4. NEUCHÂTEL-YS III	16	9	2	5	60-	4120
5. FRAN.-MONT. II	16	7	1	8	51-	5715
6. ST-IMIER II	16	5	1	10	34-	6711
7. NEUCHÂTEL-YS IV	16	4	2	10	34-	6410
8. TRAMELAN II	16	2	3	11	25-	987
9. LE LOCLE II	16	0	1	15	15-	1191

VOLLEYBALL

Dames

IIIe ligue

Nuc III - Bevaix II 0-3; Corcelles-C I - Cressier 1-3; Val-de-Ruz Sports II - La Chx-de-Fds II 2-3; Le Locle I - Lignières 0-3.

1. Bevaix II	13	37-10	24
2. Val-de-Ruz Sp. II	13	37-14	22
3. Chx-de-Fds II	13	31-22	18
4. Cressier	13	27-23	14
5. Lignières	13	18-28	8
6. Nuc III	13	17-29	8
7. Corcelles-C I	13	17-32	8
8. Locle I	13	10-36	2

IVe ligue, groupe A

Les Ponts-de-Martel II - Val-de-Travers II 3-0.

1. Locle II	6	18-4	12
2. Peseux	5	14-7	8
3. Pts-de-Martel II	7	16-15	8
4. Les Verrières	7	13-17	4
5. Marin	7	10-18	4
6. Val-de-Travers II	8	12-22	4

IVe ligue, groupe B

St-Aubin - Val-de-Ruz Sports III 3-0.

1. Landeron	5	15-4	10
2. St-Aubin	6	16-7	8
3. Bevaix II	6	13-8	8
4. Val-de-Ruz Sp. III	6	5-15	2
5. Corcelles-C II	5	0-15	0

Juniors A1

Nuc - Val-de-Ruz Sports 2-3; Val-de-Ruz Sports - La Chx-de-Fds 3-1.

1. Val-de-Ruz Sp.	8	22-6	14
2. Nuc	7	20-6	12
3. Chx-de-Fds	6	10-11	6
4. Colombier	6	7-15	4
5. Savagnier	6	8-16	2
6. Locle	7	7-20	2

Juniors A2

Boudry - Cerisiers-G. 0-3.

1. Lignières	6	18-4	12
2. Cerisiers-G.	5	14-4	8
3. Marin	5	6-13	2
4. Boudry	5	4-12	2
5. Cressier	5	4-13	2

MINIVOLLEY

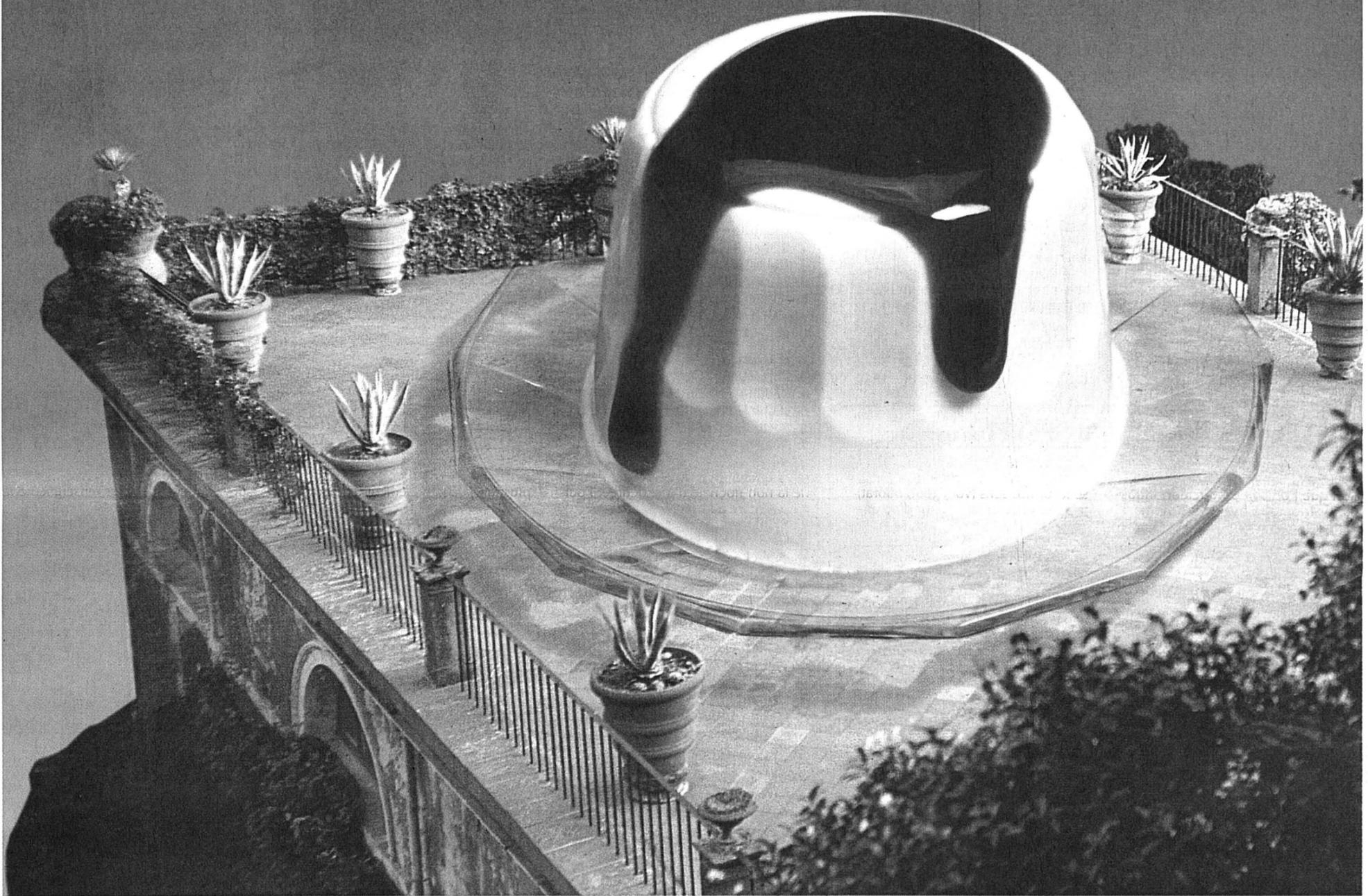
Classement après le tournoi du 28 février:

Catégorie C1

Groupe A, places 1 à 7
1. Val-de-Travers 12; 2. Le Landeron 9; NUC I 9; 4. NUC III 5; 5. Colombier 3; 6. Le Landeron II 2; NUC IV 2.

PANNA COTTA DU PAYS-FRAÎCHEUR

Un dessert de roi pour votre palais!



L'action-fraîcheur
 ACTION A PRIX D'ESSAI du 13.3 au 19.3
Panna Cotta
 nature, caramel,
 chocolat
 150 g
~~1.20~~ **-.90**
 (100 g = .60)

NOUVEAU



nature



avec sauce au caramel



avec sauce au chocolat

Tout frais paru: le nouveau livre de cuisine **HERBES ET ÉPICES**. Indispensable à tous ceux qui apprécient la cuisine aux arômes subtils. Recettes faciles pour tous les jours et pour les grandes occasions. Les abonné(e)s du magazine **CUISINE DE SAISON** peuvent le commander pour Fr. 11.- au lieu de 16.-. Abonnement annuel (12 numéros) Fr. 16.80 (étranger CHF 28.80). Fax: 056/417 53 37. Ou Service téléphonique 24h sur 24 157 077 772 (-.36/min)



Autrefois, quand les Vénitiens se lancèrent dans le commerce du sucre brut, les Italiens se découvrirent une passion pour les desserts. La panna cotta fut l'une de leurs premières spécialités. Préparée à base de savoureuse crème fraîche que l'on faisait réduire, sa dégustation était alors réservée à la noblesse. Notre recette à nous est tout aussi délicieuse, mais un peu plus légère. Il vous suffit de démouler la panna cotta sur une assiette et de la regarder

se napper voluptueusement d'une sauce au caramel ou au chocolat. Quant à la panna cotta nature, vous pouvez la relever d'un sirop ou d'un coulis de fruits, l'entourer de fruits frais ou la garnir de noix.

MIGROS

LE PAYS-FRAÎCHEUR



La pensée du jour

- Je suis né un trente janvier.
- Vous ne paraissez pas votre âge.

Jules Renard, «Journal»

ALIMENTATION

La qualité oui, mais laquelle?

La qualité est ce qui donne, ou devrait donner, de la valeur à un aliment. Dans l'esprit du consommateur, elle se classe en différentes catégories: mauvaise, bonne, première, excellente ou encore supérieure, autant d'épithètes que l'on retrouve aux côtés du mot qualité. L'aliment doit plaire au consommateur et, de ce fait, lui procurer du plaisir. Mais cette notion est subjective, elle est affaire de goût, on aime ou on n'aime pas. En marge du «Temps présent» de ce soir sur la TSR, définition de différentes qualités.

D'une façon davantage objective que subjective, un aliment doit répondre aux besoins de santé de l'individu. A ce titre, il doit donc apporter les nutriments indispensables (problème de la nutrition). De plus, il doit ne pas porter atteinte à l'état de santé du consommateur (problème de l'hygiène). Sur chacun de ces deux aspects, il ne peut y avoir désaccord d'un individu à un autre; ce sont des questions vitales pour tous.

Mais satisfaisant au goût, répondre aux règles de salubrité, ce n'est pas tout, et l'on demande à l'aliment d'autres performances. Cela explique qu'en fin de compte, l'idée que l'on se fait de la qualité alimentaire diffère selon que l'on soit producteur, industriel, distributeur, hygiéniste, nutritionniste, simple consommateur ou spécialiste chargé de faire appliquer une réglementation qui s'y rapporte...

La qualité d'une denrée alimentaire, c'est la conjonction des cinq qualités suivantes:
- la qualité organoleptique: aspect, texture, valeur gustative;
- la qualité affective: plaisir apporté par l'aliment à partir de sentiments ou de souvenirs qu'il évoque (même

inconsciemment) et de la valeur symbolique que chacun peut lui donner;
- la qualité nutritionnelle: aptitude de l'aliment à satisfaire les besoins physiologiques des individus, à qui il doit fournir, à partir d'une bonne digestibilité, les nutriments qui lui sont nécessaires, sans insuffisance et sans surcharge;
- la qualité hygiénique: garantie offerte par l'aliment, selon des critères microbiologiques et toxicologiques à partir desquels il offre, pour la santé de l'homme, la plus grande sécurité;
- la qualité d'usage: possibilités de conservation, commodités d'emploi, étiquetage informatif, en un mot les services rendus au consommateur et qui font partie intégrante du produit.

Dans le détail

● **La qualité organoleptique.**- Elle est en rapport avec les effets que produisent sur nos sens (vue, goût, odorat, toucher et ouïe) la couleur d'un aliment, sa saveur, son odeur, sa consistance, et même les bruits (ceux émis par exemple lors de la cuisson ou du débouchage d'une bouteille) qu'il peut produire.
● **La qualité ou valeur affective.**- C'est une estimation encore plus subjective que la précédente; elle rattache l'aliment à des souvenirs personnels. Elle évoque des situations, des personnages, des fêtes, des traditions fami-

liales ou régionales. Elle fait partie de notre intimité; le plat régional (tripes, fondue, raclette, choucroute, bouillabaisse) a une signification qui varie d'une personne à une autre, selon que l'on soit neuchâtelois, vaudois, valaisan, alsacien ou marseillais. Il en va de même des plats régionaux (paella, couscous, curry, tacos, etc.) auxquels peuvent se rattacher des images de voyages.

● **La qualité nutritionnelle.**- Elle dépend de la composition en nutriments (protéines, lipides, glucides, sels minéraux, vitamines, fibre alimentaire et autres substances physiologiquement utiles) de la denrée, de son utilisation par l'appareil digestif et, en fin de compte, des effets qu'elle a sur l'organisme.

Cette valeur nutritionnelle, que l'on traduit souvent en nombre de calories absorbées (ce qui n'est qu'un aspect!), varie selon les besoins de l'organisme, en fonction de l'âge, du sexe, de l'activité de l'individu et du climat dans lequel il vit.

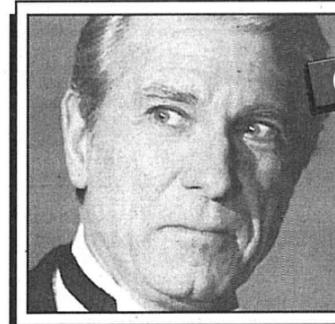
Mais il faut noter là que la valeur nutritionnelle de chaque aliment, même quand elle est parfaitement assurée pour chacun d'eux, n'offre pas une complète garantie sur le plan de la santé publique. Le problème «nutrition-santé» est essentiellement une question d'information du consommateur, qui ignore encore trop souvent les règles d'équilibre alimentaire.

● **La qualité hygiénique.**- Elle détermine la non-nocivité d'une denrée. Pour ne pas nuire à la santé du consommateur, l'aliment ne contiendra pas de matière nocive vivante (micro-organismes, parasites) ou inerte (substances toxiques), que ce soit à l'état naturel (exemple: les toxines naturelles des champignons) ou par suite d'adjonction involontaire (exemple: contamination par des résidus de produits phytosanitaires) ou intentionnelle (exemple: falsification du paprika par l'addition de composés du plomb).

Cela implique des précautions nombreuses à prendre au niveau du choix, de la production, du stockage, de la distribution, de l'emploi. Cela implique aussi que les moyens de production et le personnel doivent être soumis à des règles d'hygiène assurant la protection des produits de toute souillure et contamination.

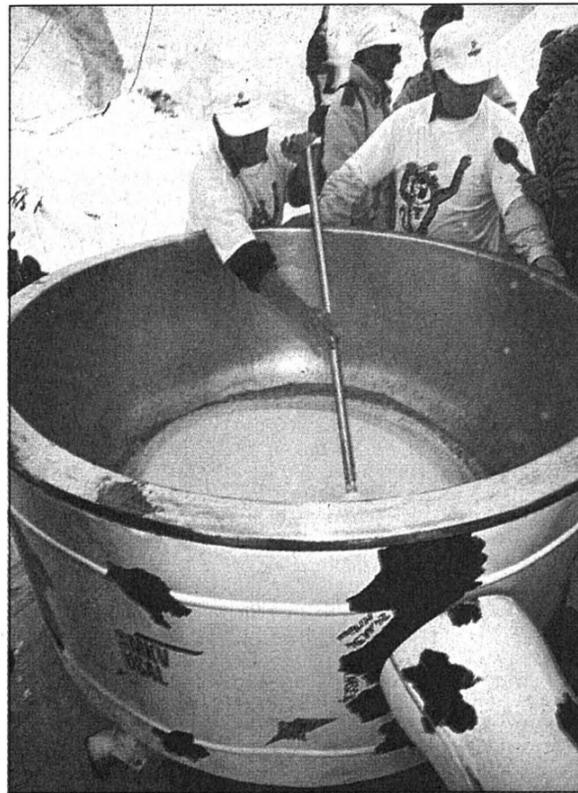
En ce qui concerne la qualité microbiologique des denrées, on peut affirmer que la situation s'est beaucoup améliorée depuis le siècle passé. Les progrès de la microbiologie et l'évolution technique qui en a résulté dans toutes les industries de l'alimentation, les contrôles d'hygiène portant sur les locaux et sur le matériel, l'éducation du personnel ont fortement accru la sécurité en ce domaine.

● **La qualité d'usage.**- La facilité d'utilisation d'un produit est, de plus en plus, un puissant élément de marketing et, dans une société du manque de temps et du moindre effort, le choix de la ménagère et des collectivités où la main-d'œuvre est chère s'oriente vers des potages en sachets ou en boîtes, des pâtes ou du riz précuits, des pommes de terre en flocons, des sauces préparées, des plats cuisinés à l'avance, des produits surgelés, des légumes ou des sauces déshydratés, etc., dont chacun apprécie la commodité d'emploi.



Ce jour-là...

14 mars 1992
Jean Poirret, comédien et auteur de «La cage aux folles», décède à l'âge de 65 ans. Il vient alors de terminer son dernier film, «Le zèbre».



FROMAGE - Parmi les cinq qualités qui déterminent la valeur d'un aliment, la qualité dite affective, dans le cas de la fondue, est un exemple qui parle aux Suisses...

Chaque année, les industries agro-alimentaires, qui ont mesuré l'intérêt que présentent pour le consommateur les produits prêts à l'emploi, faciles à transporter, faciles à conserver et permettant de diversifier l'alimentation, allongent la liste des «aliments services» qui recueillent la faveur du public. Encore faut-il que l'innovation soit bien dans le paquet, et non pas seulement sur l'étiquette (dont les renseignements qu'elle fournit sont aussi considérés comme une qualité): le potage tout prêt ne doit pas être que d'amidon, la viande hachée être trois fois trop grasse, ni le poisson pané devenir de la panure au poisson...

♦ Marc Treboux
Laboratoire cantonal neuchâtelois

● «A nous la bonne soupe!», ce soir à 20h05 sur la TSR dans le cadre de «Temps présent».

JEUX VIDÉO

Basket: la totale!

Les jeux de combats, les courses automobiles, les batailles aériennes ou les jeux de tirs ne manquent pas sur la console 32 bits de Sony. Les simulations sportives manquaient à l'appel. Alors que plusieurs titres sportifs sont annoncés, voici «Total NBA '96»: un jeu de basket éblouissant qui va combler les amateurs.

in the Zone», de Konami, et «Total NBA '96», de Sony. Le point commun entre ces deux titres? L'absence, dans leur équipe respective, des trois grosses pointures du basket américain, à savoir: Michael Jordan, Shaquille O'Neal, et Charles Barkley. A part cela, les jeux se différencient par leur présentation, quelques options ou caractéristiques, et par leur esthétique particulière. Certains joueurs seront emballés par l'ambiance sonore, très vivante, de «NBA in the Zone», alors que d'autres seront éblouis par le soin du détail qui ressort de «Total NBA '96». Il n'y a pas besoin d'entrer dans le jeu des comparaisons, les deux jeux

se valent: la différence n'est qu'une affaire de goût.

Réalisme hallucinant

Les géants, les athlètes, les stars du basket américain chez vous, dans votre petit écran, rien que pour vous? C'est possible avec «Total NBA '96»! Mieux encore: à ce jeu-là, la vraie star, c'est le joueur qui mène le bal à l'aide de sa manette: vous! Il suffit d'inviter les copains, de monter le son à fond, d'éteindre les lumières: le spectacle est chez vous! Et rien ne vous empêche, pour l'occasion, de proposer à une (des) copine(s) de «jouer» les pom-pom girls. Un peu de tenue s'il vous plaît:

on regarde avec les doigts et on ne touche qu'avec les yeux! Merci.

Comme ce titre édité par Sony privilégie plutôt l'action au détriment de l'aspect simulation (surtout au niveau des tactiques), le terme adéquat pour définir correctement «Total NBA '96» serait «Simul'action».

En observant quelques instants les séquences du jeu à l'écran, on remarque que les programmeurs sont de plus en plus à l'aise pour produire des jeux entièrement en 3D (trois dimensions). Ici, les basketteurs sont animés grâce au système «motion capture» (de vrais personnages en mouvement sont filmés puis les scènes sont digitalisées) et le résultat à l'écran est étonnant de réalisme: les passes, les interceptions, les sauts, les tirs au panier et les «dunks», tout y est comme en vrai. On voit même le panneau du panier bouger sous les impacts du ballon.

Les évolutions des deux équipes peuvent être vues sous toutes les coutures, puisque ce titre ne propose pas moins de cinq angles de vue différents. On peut aisément faire des déplacements de caméra lorsqu'on visionne les «replays» (les ralentis) des plus belles séquences avec, en prime, la possibilité de revoir l'action comme si la caméra était sous le parquet. Pas banal, non?

Cinq modes de jeu

Evidemment, toutes les équipes de la NBA (29) figurent dans ce titre qui propose différentes parties à travers cinq modes de jeu, de la simple exhibition au championnat (NBA season), en passant par les play-offs 95 (d'après les résultats réels), un mini-tournoi (Sony League), et des play-offs 96 qui s'inspirent de vos propres résultats enregistrés sur la carte-mémoire (memory card).

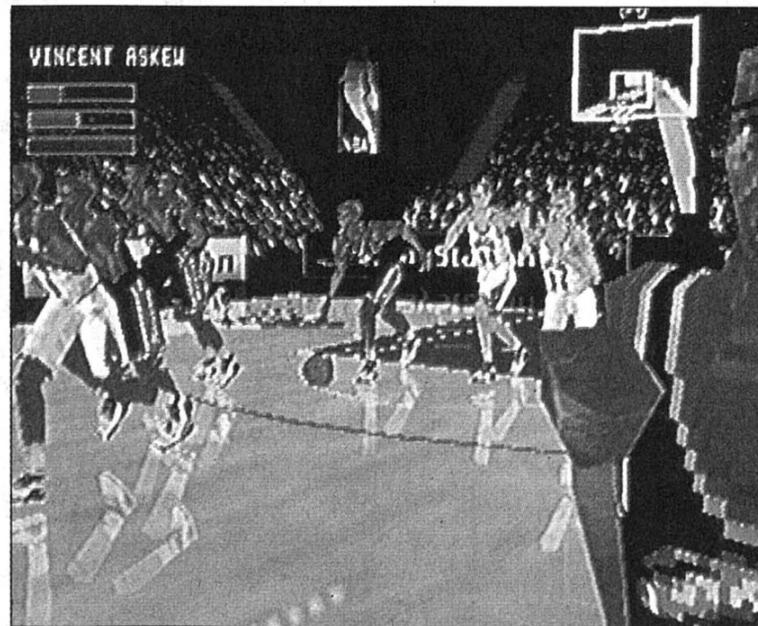
Beaucoup apprécieront l'absence de musique (elle devient très vite agaçante) au cours des matchs, ce qui permet

d'apprécier l'ambiance surchauffée de la salle, avec les commentaires (en anglais) diffusés, les élans de la foule de spectateurs et les crissemments des baskets sur le parquet.

Avec «Total NBA '96», il suffit de disputer quelques parties pour assimiler les commandes qui permettent d'être compétitif et d'effectuer toutes les parades possibles. Ensuite seulement, on pourra élaborer des tactiques un peu plus pointues, effectuer des transferts de joueurs et recruter des vedettes.

Avec «Total NBA '96», Sony marque encore des points sur son seul concurrent du moment (Sega), et fait, une fois de plus, la preuve que sa Playstation dispose de ressources inépuisables et d'une puissance inégalée dans la gestion de programmes en trois dimensions.

♦ Pascal Tissier



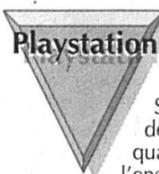
«TOTAL NBA '96» - Un jeu tout en 3D, avec un réalisme poussé jusqu'au reflet des joueurs sur le parquet.

A vous de jouer

Chaque jeudi, vous pouvez gagner un jeu vidéo dans cette rubrique. Cette semaine, c'est un jeu - au choix - sur Playstation. Pour participer au tirage au sort, il suffit simplement d'envoyer, jusqu'au dimanche 17 mars, à minuit, sur carte(s) postale(s) uniquement, vos nom et adresse, à «L'Express», Jeux vidéo, case postale 561, 2001 Neuchâtel. Bonne chance!

C'est Thomas Ruedin, de Crescier, qui a gagné le jeu Playstation (de son choix) proposé la semaine dernière. Bravo! / E

Les jeux sont offerts par:



Toutes les semaines, de nouveaux jeux sortent sur la Playstation de Sony. Cette profusion de titres est remarquable, surtout que, dans l'ensemble, il y a très peu de déchet. De nombreuses simulations sportives vont apparaître, alors que d'autres sont en préparation. Les amateurs de football, de golf, de tennis ou de Formule 1 vont d'ici peu avoir l'embaras du choix. Deux jeux de basket sortent presque simultanément: «NBA

COUP DE POUCE

Par
Claudine Piguet

Assistante sociale



Incapacité de travail et indemnités

Depuis l'été 1994, je souffre d'une maladie chronique qui a causé de grandes perturbations dans mon travail professionnel. L'entreprise qui m'occupe me dit que j'ai droit à des indemnités de perte de gain pendant 720 jours de maladie. Or, mes interruptions de travail ont été très diverses: il y a eu des périodes d'incapacité à 100%, d'autres de reprises à 100%, et des périodes transitoires à 50%. Ce qui m'inquiète, c'est que j'arriverai en juin au terme des 720 jours depuis le début de ma maladie. Je ne suis pas guéri et je n'aurai pas épuisé les 720 indemnités. Que va-t-il se passer? Est-ce que le délai sera prolongé, et si oui, à quelles conditions?

L'expression «720 jours d'indemnités de perte de gain» est manifestement peu claire et nous pouvons comprendre votre perplexité et votre inquiétude. Vous craignez que votre droit s'étende pendant un délai de 720 jours depuis la première incapacité de travail, ceci quelle que soit la quantité d'indemnités que vous utilisez.

La réalité est heureusement différente. Vous avez droit à un capital, capital calculé de la manière suivante: montant de l'indemnité journalière x 720 jours. Vous bénéficiez du montant résultant de cette multiplication – en principe – jusqu'à épuisement de la somme disponible.

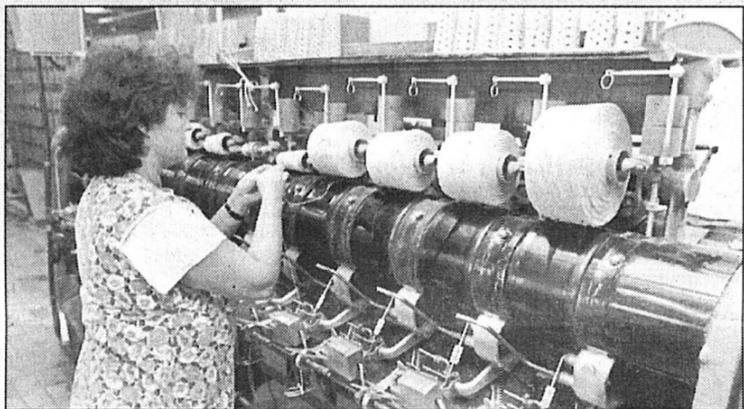
Chaque caisse ayant son propre règlement, nous vous encourageons à vérifier de cas en cas l'application de cette règle. Et si intervient une divergence d'opinion, le médiateur (ombudsman) des assurances sociales peut vous renseigner en français (M. Sovilla, Morgartenstrasse 9, Lucerne, tél. 041/210 72 55).

Notre réponse ne tient pas compte d'éventuelles autres démarches entreprises auprès d'autres assurances sociales (assurance invalidité, par exemple). Il est en effet fréquent qu'une demande soit déposée lorsque l'incapacité de travail est importante et qu'elle pourrait devenir permanente. En cas d'attribution de rente AI, votre droit aux indemnités journalières est maintenu. Un savant calcul entre l'assurance maladie et l'AI évite alors que le cumul de tous ces droits ne vous rende pas plus riche qu'avant...

◇ C. P.

● Pour en savoir plus: l'assurance maladie qui assure votre perte de gain.

● Vous avez besoin d'un coup de pouce? Chaque jeudi, Claudine Piguet apporte son éclairage sur les problèmes concrets que vous rencontrez dans la vie de tous les jours. Ecrivez-lui à la rédaction de «L'Express», rubrique «Coup de pouce», case postale 561, 2001 Neuchâtel.



TRAVAIL – Ça veut dire quoi, 720 jours d'indemnités perte de gain? archives

En plus

ÉTATS-UNIS

Le FBI espionnait John Lennon

Après s'être battu depuis 1981 pour savoir pourquoi le FBI a espionné John Lennon dans les années 70, un biographe de l'ex-Beatle espère que les derniers voiles pourront bientôt être levés.

«J'aimerais m'occuper d'autre chose dans les dix prochaines années», avoue Jon Wiener, professeur d'histoire à l'Université de Californie. «Nous sommes proches de la conclusion», affirme de son côté Dan Marmalefsky, avocat du Syndicat américain pour les libertés civiques (ACLU), qui a aidé Jon Wiener dans ses démarches.

John Lennon avait vité été considéré par le gouvernement américain comme un pacifiste, désireux de changer la politique par ses chansons. C'est pourquoi le FBI l'a surveillé et a fait des fiches sur lui pendant les années Nixon.

Batailles juridiques

Jon Wiener a demandé la publication de ces documents secrets dès 1980, quelques mois après l'assassinat de Lennon. L'ACLU et lui ont intenté une action en justice en 1983 et, après plusieurs batailles juridiques (rejets, appels, interventions de la Cour suprême), 85% de ces documents du FBI ont été rendus publics.

En décembre dernier, un juge a ordonné au FBI de dévoiler les raisons pour lesquelles Lennon était espionné. Le FBI devait donner sa réponse en février, mais a demandé un délai. Cependant, même ses déclarations ne rendront pas publics les 15% de documents encore secrets, estime Jon Wiener. Mais ce n'est pas grave parce que selon, ça dépasse le cas Lennon:

– Les conséquences sont claires: désormais, les tribunaux disent au FBI qu'il ne peut pas faire ce qu'il avait fait dans ce cas-là. Et il serait logique, pour le Département de la justice de Bill Clinton, de nous donner tous ces documents.

Jon Wiener a déjà deux cartons entiers (plus de 50 kilos) de documents publiés petit à petit par le FBI à pro-



JOHN LENNON ET YOKO ONO – Le FBI n'aimait guère les chansons pacifistes du chanteur des Beatles.

pos de sa surveillance de John Lennon en 1972. Ces documents en disent parfois plus long sur la bureaucratie américaine de l'époque que les chansons de Lennon. «Lennon, ancien membre d'un groupe connu sous le nom de Beatles», explique par exemple un agent du FBI dans un rapport au directeur de l'agence Edgar Hoover, à propos d'un concert pacifiste organisé en 1971 dans le Michigan.

La majeure partie de ce document resta longtemps secrète pour cause de «défense nationale et politique étrangère». Finalement, Jon Wiener put obtenir cette partie classée «top secret»: on y trouve les paroles de la chanson de Lennon «John Sinclair» – que n'importe qui pouvait lire sur la pochette du disque. L'informateur du FBI prît (à tort) que «cette chanson se vendra à des millions d'exemplaires», mais qu'elle n'a pas la touche habituelle de Lennon», et que la femme de Lennon, Yoko Ono, «ne peut pas toujours tenir la note»...

A l'époque, John Lennon envisageait d'organiser un «Woodstock politique», non loin de la Convention républicaine à San Diego, pour s'opposer à Nixon et à la guerre du Vietnam. L'ex-Beatle reçut un ordre d'expulsion pour ses déclarations pacifistes et anti-gouvernementales, mais cet ordre ne fut jamais appliqué.

Avec les documents du FBI et les prochaines déclarations qui pourraient être faites, Jon Wiener espère ajouter un chapitre à la biographie qu'il a déjà écrite, «Come Together; John Lennon in His Time». Mais «la question n'est pas John Lennon, répète-t-il. La question, c'est que ces documents montrent l'abus de pouvoir du gouvernement, quand celui-ci utilise ses services de renseignement pour harceler et intimider ceux qui s'opposent au président, et cela constitue une violation de la Constitution et de la liberté d'expression».

L'ACLU a dépensé depuis une dizaine d'années 500.000 dollars (625.000 francs) en frais d'avocats dans cette affaire, selon Dan Marmalefsky. Le gouvernement, de son côté, a utilisé quatre avocats pour se défendre dans ce dossier, mais on ignore combien cela a coûté au contribuable américain.

De Los Angeles:
Larry Gerber / ap

Demain dans En plus

- Ecole: les vertus de l'enseignement bilingue
- Mots pour maux: les soucis de l'argent de poche

SOLDES
Pentium 133 Multimedia
8 Mb RAM - 540 Mb disque dur
CD-ROM 4X - carte son 16 bits
Moniteur 14" svga clavier et souris
Prix Fr. 1990.- Complet
Midilab sa Rue J-L Pourtales 4
2000 Neuchâtel tél 038/21 36 10
Pentium 100 Complet Fr. 1590.-
MIDI LAB
Garantie 2 ans

SANGIORGIO
La boutique du tailleur
YVES SAINT LAURENT Lucia
MCGREGOR.
CHASSAGNARD
claude havrey
MARIO ROSELLA
Pierre Cardin
DORMEUIL Glen Castle
PRÊT-À-PORTER
MESSIEURS - DAMES
FAUSSES-BRAYES 15, 2000 NEUCHÂTEL, Tél. 038 25 69 20

Madame, Monsieur,
Nous vous présentons nos compliments et vous informons que les
COLLECTIONS PRINTEMPS-ÉTÉ
DAMES ET MESSIEURS
sont arrivées à
LA BOUTIQUE DU TAILLEUR SANGIORGIO
FAUSSES-BRAYES 15, à côté de Confort Chaussures
et du Big-Ben Bar, NEUCHÂTEL
Pour pouvoir vous servir encore mieux, nous avons considérablement étendu notre **CHOIX**
Service personnalisé RETOUCHES GRATUITES
Dans la rue des FAUSSES-BRAYES, facilités de **PARCAGE**
sur demande à la **BOUTIQUE.**

SANGIORGIO
La boutique du tailleur
PRÊT-À-PORTER
MESSIEURS - DAMES
FAUSSES-BRAYES 15, 2000 NEUCHÂTEL, Tél. 038 25 69 20

AVIS OFFICIELS
COMMUNE DE FLEURIER
MISE EN SOUMISSION PUBLIQUE

La commune de Fleurier met en soumission la première étape des travaux de la rénovation de la halle de gymnastique de Belle-Roche. Genre de travaux selon la classification du CFC:

- 201 Terrassements.
- 211 Maçonnerie.
- 227 Peinture.
- 273 Menuiserie.
- 281 Carrelages.
- 23 Installations électriques.
- 24 Chauffage.

Les entreprises intéressées par l'exécution de ces travaux sont invitées à demander les formulaires au N° de tél. 61 13 47.

Les soumissions portant la mention «Belle-Roche» sont à retourner jusqu'au lundi 25 mars 1996 à l'administration communale, rue du Temple 8, 2114 Fleurier.

Les offres non rentrées à la date ci-dessus ne seront pas prises en considération.

Début des travaux le 1^{er} avril 1996. Pour les visites sur place, prière de contacter l'architecte M. F. Espina, tél. 63 33 88.

269051-120 **CONSEIL COMMUNAL**

Syndicat de gestion des déchets du Val-de-Travers
Mise en soumission

Concerne: ramassage et transport des ordures ménagères des Communes du Val-de-Travers à l'usine de Cottendart, à partir du 1^{er} juin 1997.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir le projet de convention relatif à ces travaux auprès de l'

– Administration communale, Grand-Bourgeau 61, 2126 Les Verrières.

Les offres, sous enveloppe recommandée, seront adressées au Syndicat de gestion des déchets du Val-de-Travers, par Administration communale, Grand-Bourgeau 61, 2126 Les Verrières, avec la mention «soumission», jusqu'au 30 avril 1996.

Les Verrières, le 11 mars 1996

Syndicat de gestion des déchets du Val-de-Travers

239235-120

SOUPE DU CŒUR
SAMEDI PROCHAIN
Rue de l'Hôpital 8 • Neuchâtel

Wilderswil/Interlaken
Hôtel Berghof***

situé en face de l'Eiger, Mönch et Jungfrau, grand jardin, piscine chauffée, situation calme, vous offre une semaine, 7 nuitées, du 5 avril au 19 mai 1996, par personne Fr. 450.- du 20 mai au 16 juin 1996, par personne Fr. 500.-, en chambre double, avec douche/WC, TV, demi-pension.

Supplément pour chambre à un lit Fr. 70.-.

C'est avec plaisir que nous vous enverrons de plus amples informations. M^{me} Jannik Balmer-Leresche, tél. 036 227566, fax 036 228968.

05-287577/ROC

Je suis donneur de sang, et vous!

EXPOSITION

L'éternité du trait

L ne faut rien de plus qu'un pinceau chargé d'encre de Chine à Jean-Michel Jaquet pour capter et révéler une image synthétique, qui se charge de sens dans le temps même où elle se place sur le papier. Pour cet artiste à la fois extraordinairement attentif et intuitif, la feuille blanche n'est pas vide. Son étendue n'est qu'une forêt encore inexplorée et tous les contenus sont possibles. Pour lui, la première ligne est un coup de serpe qui doit ouvrir le chemin qui lui permettra de pénétrer dans un monde en attente.

Ce sont ses propres obsessions qui surgissent alors et des interrogations qui habitent d'ailleurs chacun. La quête de l'autre, qui permet de retrouver un être qu'on porte en soi et l'espoir sans cesse renouvelé de le rencontrer, malgré une solitude intrinsèque, s'exprime en un surprenant dessin condensé représentant un individu bicéphale portant un enfant dans une des têtes.

Une telle force de l'expression en si peu de traits apporte à des fulgurances plastiques qui rappellent les actes de prédation visuelle des peintures pariétales. Pourtant, même si Jean-Michel Jaquet est incontestablement attiré par l'art préhistorique, il affirme haut et fort ses imprégnations culturelles judéo-chrétiennes. Certaines de ses œuvres en témoignent clairement comme cette «maternité», simple et tendre, avec un effleurement d'inquiétude, si proche des premières madones italiennes.

♦ Laurence Carducci

● Jean-Michel Jaquet, huiles et encres de Chine, Villa turque, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 30 avril. Visites sur rendez-vous, tél. (039) 22 31 31



REGARD - Accentuer la faculté de voir et celle de refuser de voir, dans la fulgurance de la vérité.

PHOTOGRAPHIE

Le temps en résonance

Féline, la démarche du photographe Daniel Cartier consiste à guetter le temps comme une proie. Stoppés en plein équilibre par des cadrages d'apparence statique, les jours s'imprègnent d'une étrange torpeur et les détails piégés prennent valeur d'oracles.

Daniel Cartier prend la peine de disséquer le temps avec les moyens de la photographie en noir et blanc. Les pouvoirs de l'image sont pleinement utilisés pour capter l'espace, l'ombre, la lumière selon une esthétique irréprochable. Masquée, la part de l'émotion se révèle indirectement, par la qualité d'un contraste, ou d'un élément qui s'impose peu à peu.

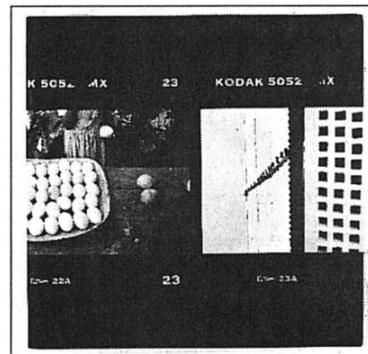
L'événement est exclu, ou plutôt il est différé, car la notion de mouvement subsiste. Le parapet d'un pont entraîne vers le centre d'une photo. Les prises de vue, statiques et solaires, définissent une attente, une évolution possible. Cartier rejoint en cela la sensibilité particulière d'Antonioni. L'image définit lentement son emprise, ce qui est surtout frappant dans une série de cinq photos, qui suivent une cadence évolutive, en signalant l'apparition, l'association progressive, puis la disparition de formes pyramidales anodines, au centre d'un pré: un foyer de branchages, une fourmière, un cairn de pierres.

Daniel Cartier travaille aussi sur l'apparence brute, aléatoire, de la pellicule. Inversés, habités de reflets superposés, les films s'alignent comme des souvenirs. Sous

la franchise de l'esquisse, le langage photographique s'affirme habilement et suggère le mystère. L'accord des rencontres s'établit sur des matières: la nervosité de l'herbe sèche s'associe aux stries du béton. Les contrastes s'affirment entre la douceur organique des œufs d'une corbeille, du bois et des tabliers usés qu'on devine, à côté des rythmes réguliers d'éléments d'architectures anonymes. Mais les variations découvertes par le photographe échappent à toute description trop précise. Elles s'imposent subtilement à travers une apparence banale.

L.C.

● Daniel Cartier, photographies, galerie Arcane, Neuchâtel, jusqu'au 23 mars.



CONTRASTES - Un jour d'octobre à Morondava, Madagascar. Daniel Cartier - E

GALERIE

Bouleversante Afrique

La plongée est impressionnante, à travers sept collections d'art africain, offrant des sculptures de diverses ethnies, périodes et styles, réunies dans les deux galeries Numaga. L'effet de foule des nombreuses pièces exposées renforce encore la puissance expressive de cet art. Même sans connaître la raison première de la création de ces œuvres, inspirées le plus souvent de la culture animiste africaine, statues, masques et objets symboliques dégagent une grande fascination.

La confrontation humaine frappe, en dehors de toute signification rituelle. La «famille» de grands personnages de bois, provenant de Tanzanie, créée il y a peut-être quarante ans, exprime le destin d'errance, de vulnérabilité et de souffrance d'un groupe formé essentiellement de mères portant leurs enfants ou encore enceintes. La gestation et la maternité revien-

nent souvent, notamment à travers un curieux masque ventral, qui se portait lacé autour du corps. Les têtes sculptées présentent parfois des aspects réalistes qui les amènent vers des rencontres surprenantes avec l'art expressionniste, comme dans une tête claire, gonflée et bridée de fibres et la série des têtes Nok du Nigéria qui semblent retourner à la terre dont elles sont issues. Toujours extraordinaires, les masques qui devaient inspirer le respect et la crainte apparaissent comme des matérialisations du mystère.

Il reste néanmoins un sentiment de frustration de ne pas trouver davantage d'explications ethnographiques, qui enrichiraient encore l'approche. Il y a risque de se perdre et de prendre une échelle de grenier pour un objet sacré et de ne pas comprendre toute la signification érotique d'un soufflet de forgeron transformé en statuette féminine./c

● «De l'Afrique», galerie Numaga, Auvrier, jusqu'au 14 avril. Prix: 500 à 10.000 francs.



TANZANIE - Des êtres de chair et de bois.

ptr - E

CATALOGUE

L'exposition Vermeer

L'exposition Vermeer, qui s'est ouverte la semaine dernière au Mauritshuis de La Haye fait événement. Elle est accompagnée d'un catalogue édité sous la direction des conservateurs des musées de Washington et de La Haye qui ont eu le privilège d'accueillir ces trente-cinq tableaux. Le mystère qui entoure la démarche et la personnalité du peintre demeure, malgré la qualité des dernières recherches.

Au fil du temps, c'est le regard sur les chefs-d'œuvre qui change avant tout. Les experts de notre époque, spécifiquement scientifique, se sont surtout attachés à décrypter les tableaux un à un. Soumis à des enquêtes historiques, radiographiés, passés au réflectogramme à infrarouge, analysés au plus près, ils ne devraient plus avoir de secrets. Le raffinement de la technique de Vermeer, dans la superposition des couches et des glacis par exemple est bien mis en valeur. La subtilité et la précision des compositions se découvre peu à peu et pourtant il n'est pas le seul de son époque à pratiquer ainsi.

Le mystère de son savoir-faire se dévoile pourtant un peu, grâce aux instruments scientifiques. On peut suivre ses repentirs et constater qu'il simplifie les formes et intensifie les effets de lumière et les accents de couleur. Cette peinture répond bien à ces attentives investigations et pourtant il demeure à part. Les tableaux authentiques sont rares, car Vermeer peignait peu et pour un cercle restreint d'amateurs, peut-être pour un seul protecteur.

L'intérêt passionné qu'il suscite actuellement permet de faire la synthèse de son œuvre et d'approcher plus attentivement son langage personnel et il faut bien admettre que ce qui distingue Vermeer de ses contemporains dépend d'un ensemble d'éléments portés vers l'expression finale d'une émotion réservée et indirecte, mais d'une grande intensité. Les gestes quotidiens les plus simples échappent à toute description anecdotique pour capter un instant d'éternité. Le catalogue examine, pose les questions de sens sans

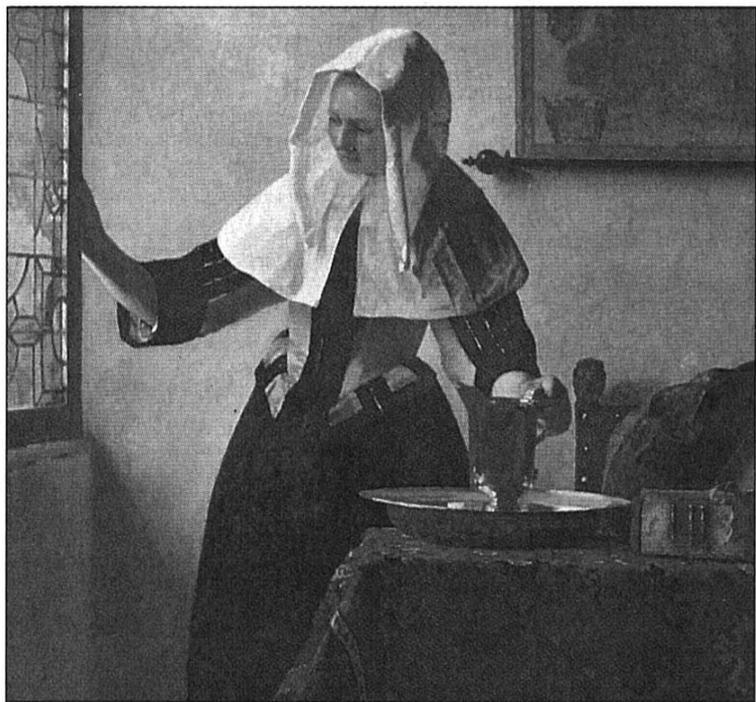
chercher à y répondre, parfois avec l'appui de vues de détails.

La gloire publique de Vermeer est récente. C'est en 1935, que Rotterdam lui consacre sa première exposition, mais elle contenait six peintures qui n'étaient pas de sa main. Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer que «La jeune fille à la perle», une merveille presque autant diffusée que la Joconde, ait pu être achetée à La Haye pour presque rien en 1881. Très sérieuse, l'exposition actuelle réunit les deux

tiers des œuvres authentifiées du peintre. Ce catalogue, qui est bien davantage un vaste cours d'histoire technique de l'art, donne également un aperçu des matières et des fournisseurs des peintres hollandais de l'époque.

L.C.

● Catalogue de l'exposition Vermeer, 1995, sous la direction de Ben Bross et Arthur K. Wheelock, éditions Flammarion. Prix: 83,80 francs. L'exposition est ouverte jusqu'au 2 juin.



JEUNE FEMME À L'AIGUIÈRE - Le mystère d'une harmonie intemporelle et une foule de questions sans réponse et sans doute inutiles.

E

CINEMAS**NEUCHÂTEL****APOLLO 1, 2, 3 (281 033)**

BROKEN ARROW 15h - 17h45 - 20h30. 16 ans. 2ème semaine. Film de John Woo, avec John Travolta et Christian Slater. Lors d'une mission ultra-secrète à bord d'un bombardier furtif B-3, Deakins dérobe 2 engins nucléaires qui peuvent transformer le sud-ouest américain en paisible banlieue pour 10.000 années...

RAISON ET SENTIMENTS 14h45 - (17h30 VO st. fr/all.) - 20h15. Pour tous. 2ème semaine. Film de Ang Lee, avec Emma Thompson, Alan Rickman et Hugh Grant. En Angleterre au siècle dernier, privées de leur fortune, les sœurs Dashwood et leur mère tentent de faire face à leur manière. Leurs destins restent liés à leurs histoires d'amour, qui sans cesse oscillent entre espoir et trahison, entre raison et sentiments...

IL POSTINO 20h45. Pour tous. 8ème semaine. Film de Michael Radford, avec Philippe Noiret, Massimo Troisi, Maria Grazia Cucinotta et Linda Moretti. Rencontre entre un poète et un facteur qui va permettre à ce dernier de comprendre comment des mots peuvent trouver le chemin du cœur d'une femme...

JUMANJI 15h. Pour tous. 5ème semaine. Film de Joe Johnston, avec Robin Williams, Kirsten Dunst et David Alan Grier. Jumanji est un jeu magique où à chaque tour, des sortilèges plus déliants les uns que les autres apparaissent...

SEVEN 17h30. 16 ans. 7ème semaine. Film de David Fincher, avec Brad Pitt, Morgan Freeman et Gwyneth Paltrow. Jeune ambitieux, il va hériter d'une affaire machiavélique...

ARCADES (281 044)

HEAT 15h - 20h. 16 ans. 3ème semaine. Film de Michael Mann, avec Al Pacino, Robert de Niro et Val Kilmer. Neil est un criminel endurci qui prépare ses coups avec un soin maniaque. Vincent est un flic qui ne vit que par ça. Le dernier cambriolage tourne au drame, un homme de Neil ayant perdu la tête et abattu les convoyeurs. Neil va tenter de le punir alors que simultanément, il va affronter Vincent.

BIO (281 055)

KIDS 15h - 18h15 - 20h30. 16 ans. 1ère vision. Film de Larry Clark, avec Leo Fitzpatrick, Sarah Henderson et Justin Pierce. A New York, un groupe d'adolescents livrés à eux-mêmes partagent leur temps entre le sexe, la drogue et le skate-board, sans savoir que le sida les a rattrapés. Une vision apocalyptique de la jeunesse américaine. Ambiguïté et malaise...

PALACE (281 066)

L'ARMÉE DES 12 SINGES 14h45 - 17h30 - 20h15. 12 ans. Première vision. Film de Terry Gilliam, avec Bruce Willis, Madeleine Stowe et Brad Pitt. En l'an 2035, 99% de la population a été décimée par un mal mystérieux. Pour remonter à sa source et tenter de le prévenir, James est envoyé dans le passé, en 1996. Dans une ambiance délirante, aux limites du rêve et de la réalité, de la raison et de la folie, il va devoir trouver une réponse à travers ses propres souvenirs d'enfance et une mystérieuse armée des Douze Singes...

REX (281 077)

XY 15h - 20h15. 12 ans. Première vision. Film de Jean-Paul Lilienfeld, avec Clémentine Céliari et Patrick Braoudé. Eric dirige une entreprise familiale. Sandrine lui apprend que son groupe a racheté toutes les parts de son usine qui ne lui appartenait pas et qu'il est viré de son poste de DG. Comme porte de sortie, elle lui propose de l'épouser, de lui faire un enfant, de divorcer ensuite et bien entendu, de le maintenir à son poste. Après le mariage, Sandrine lui apprend que

l'enfant va être conçu «in-vitro»...

LA HAINE 18h. 16 ans. Reprise 2ème semaine. 3 Césars 1996: meilleur film, meilleur montage, meilleur producteur! Film de Mathieu Kassovitz, avec Vincent Cassel et Hubert Kounde. Espoirs et misères dans une banlieue française d'aujourd'hui.

STUDIO (281 088)

MAUDITE APHRODITE 15h - (17h45 VO st. fr/all.) - 20h15. 12 ans. 4ème semaine. Film de Woody Allen, avec Woody Allen et Helena Bonham Carter. Lenny et Amanda ont adopté un enfant, qui au fil des années se révèle aussi délicieux que doué. Intrigué, Lenny désire connaître les parents naturels de leur enfant...

● Les commentaires relatifs aux salles de Neuchâtel sont communiqués par la direction de celles-ci.

LA CHAUX-DE-FONDS

CORSO 15h, 20h30, **JUMANJI**, pour tous. 18h15, (VO st. fr/all.), **MAUDITE APHRODITE**, 12 ans.
EDEN: 18h, 20h30, (VO st. fr.), **IL POSTINO**, pour tous.
PLAZA: 15h, 20h30, **BROKEN ARROW**, 16 ans. 17h30, (VO st. fr/all.), **CYCLE SCORSESE/LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST**.
SCALA: 14h30, 20h, **HEAT**, 16 ans. 18h (VO st. fr/all.), **BROOKLYN BOOGIE**, pour tous.

COUVEY

COLISÉE: relâche.

LA NEUVEVILLE

MUSÉE: Ve/sa/di. 20h30, (di. aussi 15h), **BABE - LE PETIT COCHON**.

BIENNE

APOLLO: 14h30, 20h, (VO st. fr/all.), **HEAT**.

LIDO 1, 2: 15h, 17h45, 20h15, (parlé fr./st/all.), **LA HAINE**. (15h all.), (20h30 VO st. fr/all.), **LE PÈRE DE LA MARIÉE 2 - FATHER OF THE BRIDE 2**. (17h30, parlé all. sans sous-titres), **MÄNNERPENSION**. **REX 1, 2**: 15h, 17h30, 20h15, (VO st. fr/all.), **BROKEN ARROW**. 20h15, (VO st. fr/all.), **IL POSTINO - LE FACTEUR**. (15h, version suisse allem.), **BABE**. 17h30, chaque jour «le bon film», (VO st. fr/all.), **FORREST GUMP**. **PALACE**: (15h, all.), (20h15 VO st. fr/all.), **JUMANJI**. 17h15, (VO st. fr/all.), **CLUELESS - QUOI D'AUTRE**. **STUDIO**: 15h, 17h30, 20h15, (VO st. fr/all.), **SENSE AND SENSIBILITY**.

DANCINGS

Neuchâtel - Jusqu'à 2h: Le Vieux-Vapeur, le Red Club (ve/sa 4h); **Jusqu'à 4h**: (Danse et attractions) l'ABC, le George V (ouvert tous les jours), la Rotonde, le Big Ben, l'Escale, le Frisbee, le Dauphin (di. fermé), Le Scotch, Le Shakespeare (lu fermé).

Entre-deux-Lacs - Jusqu'à 2h: Le Raisin, Le Landeron (lu. fermé). Le Saloon, Le Landeron (dim. fermé), Le Chasseur, Enges (jeu, ve, sa, j3h, dim. lu fermé); **Jusqu'à 3h30**: Cabaret Extasy, Disco Fun-Club, Thielle.

District de Boudry - Jusqu'à 24h: Le Boudry's Club (me/jé 1h, ve/sa 2h, di 23h); La Bombarde, Chez-le-Bart. **Jusqu'à 3h**: Chez Gégène, Bevaix. (di. 2h); Thé dansant tous les dimanches de 15 à 22h, chez Gégène, Bevaix...

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). **Jusqu'à 4h**: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodéo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

AGENDA CANTON**VILLE DE NEUCHÂTEL**

Cité universitaire: 14h, les conférences de l'U3A: «Texte, ordinateur et compréhension» par Jacques Savoy, professeur d'informatique en sciences économiques et sociales, Neuchâtel.

Hôtel Beaulac: 17h30, «L'industrie du disque - La musique adoucit-elle les mœurs? Un métier un peu particulier et une culture qui ne l'est pas moins» par Guy Deluz.

CAN Centre d'art Neuchâtel: 19h, visite commentée de l'exposition; 20h, projections vidéo proposées par Francisco Ruiz de Infante.

Université, auditoire C 47: 20h15, «L'art paléolithique en plein air en Europe méditerranéenne» par Dominique Sacchi, directeur de recherche au CNRS de Carcassonne.

Office du tourisme: (9-12 h/13 h 30-17 h 30) rue de la Place-d'Armes 7 (038) 25 42 42.

Bibliothèque (impasse max Meuron): (16-19h) livres en langues étrangères.

Bibliothèque publique et universitaire: (8-20h) exposition: «Denis De Rougemont»; lecture publique (10-20h); fonds d'étude (14-20h); salle de lecture (8-22h).

Bibliothèque des Pasteurs: Fbg du Lac 41, ouverte au public (14-17h30).

Bibliothèque Pestalozzi: (9-12h/14-18h). **Ludothèque Pestalozzi**: (15-18h).

Club des chiffres et des lettres (Hôtel City): de 16h à 18h, chaque jeudi. Renseignements Madame Hirschler, (038) 33 11 07.

Discothèque Le Discobole: (14-18h30) location de disques.

Patinaires du Littoral: (extérieure 10h15-11h45 + hockey libre/13h45-16h45).

Piscines du Nid-du-Cro: (intérieure: 8-22h; extérieure fermée).

Musée d'art et d'histoire: (10-17h) expositions: «L'esprit du mur. Les arabesques du papier peint en Suisse romande au XVIIIe siècle», «Collection des arts plastiques (nouvelle présentation permanente)» et les collections permanentes.

Musée d'ethnographie: (10-17 h) exposition: «A fleur de peau (bijoux touaregs)» et les collections permanentes.

Musée d'histoire naturelle: (10-17 h) collections permanentes.

Musée cantonal d'archéologie: (14-17 h) collections du musée.

CAN centre d'art Neuchâtel: (14-21h) Crista Ziegler; «Sophie et Babette» (Muda Mathis, Sus Zwick, Fräzli Madörin).

Galerie des Amis des Arts: (14-18h) Guy Renaud, peinture et Lise Perregaux, sculpture - terre cuite.

Galerie Arcane (Fausses-Brayes): (13-16h15) Daniel Cartier, photographies.

Galerie Arcane (rue du Château): (16h30-19h) Marianne Cornut, sculptures; Pierre Favre, peintures et «Location», oeuvres de la galerie.

Galerie DuPeyrou: (14h30-18h30) Klara Cserkès, huiles, aquarelles, sanguines, peintures mixtes.

Galerie du Pommier: (10-12h/14-18h) «Printemps de femmes» photographies de Monique Jacot.

Ecole Club-Migros: (10-20h30) Francis Maire, peintures.

Bio-Source (Gibraltar 20): Arlette Schorpp-Stehlin, aquarelles et dessins.

Passage sous-voie place Pury: panneaux peints par Robert Friedrich.

Péristyle de l'Hôtel-de-Ville: (7-19h) «Etre étranger» exposition collective d'art.

Villa Lardy: av. du Mail 101, (14-17 h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire), salles Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine.

DISTRICT DE BOUDRY

Accueil et placement d'animaux: Colombier (Cottendart), Refuge de la Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux (FNAA), (038) 41 38 31 ou (038) 61 46 35, et de la Société protectrice des

animaux de Neuchâtel (SPAN), (038) 41 44 29 ou (038) 33 45 38.

Auvornier, bibliothèque publique: 16h - 18h.

Bevaix, bibliothèque communale: 14h - 19h.

Bôle, bibliothèque des jeunes (collège): 15h15 - 17h15.

Boudry, bibliothèque communale: 16h - 19h.

Boudry, Ludothèque de la Basse-Areuse: 16h - 18h30.

Colombier, château: Musée militaire et des toiles peintes, et mémorial de la Brigade frontière 2, ouvert du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois, visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite).

Colombier, bibliothèque communale: 17h - 20h.

Corcelles, bibliothèque communale: 15h - 18h.

Cortailod, Galerie Jonas: Exposition de Gisèle Berger, crayons de couleur, 14h30 - 18h30.

Montezillon, hall de l'Aubier: Exposition de Abdelatif Chrigui, techniques mixtes, 8h - 20h.

Pavillons d'information N5: à Boudry (cour de l'ancien collège), ouvert le mardi après-midi de 14h45 à 18h30; à Saint-Aubin (rue de la Poste), ouvert chaque mercredi de 14h45 à 18h30, ainsi que le premier et troisième samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Peseux, Galerie Coi: Exposition Guenat, peintures, 15h30 - 18h30.

Peseux, bibliothèque communale: adultes 16h30 - 19h; jeunesse 16h30 - 18h.

Peseux, Conservatoire (rue de la Chapelle 10): Sur le chemin des quatre horizons, veillée de contes donnée par Hélène Rutti, dans le cadre de l'Amicale des Arts de la Côte, 20h.

Peseux, salle de paroisse (Granges 8): Conférence-discussion par le Dr Bernard Scherler, psychiatre et psychothérapeute, sur le thème: Les troubles de l'alimentation chez l'adolescent, organisée par l'École des parents de la Côte, 20h15.

Vaumarcus, Galerie du château: Exposition de Alain Lorcery, pastels, 8h - 22h.

ENTRE-DEUX-LACS

Hauterive: Galerie 2016, peintures d'Antoni Kowalski, ouvert de 15h à 19h.

Ludothèque de Marin-Epagnier: de 16h à 18h, au sous-sol de la Maison de commune.

Bibliothèque du Landeron: Centre des Deux-Thielles, ouvert de 15h à 19h.

Papiorama et Nocturama: Ouverts de 10h à 17h.

VAL-DE-RUZ

Office du tourisme: (038) 53 43 34, bureau de l'Association région Val-de-Ruz, rue de l'Épervier 4, Cernier, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Cernier: Musée des sapeurs-pompiers - un univers passionnant pour tous les âges. Visites sur rendez-vous, contact Edoardo Paganuzzi, (038) 53 40 77.

Château de Valangin: fermeture annuelle.

VAL-DE-TRAVERS

Office du tourisme: rue de la Gare 16, Fleurier, du lun. au ven. de 8h à 12h et de 14h à 18h, au (038) 61 44 08 (7 jours sur 7).

Vapeur Val-de-Travers: visite du dépôt à Saint-Sulpice sur demande, au (038) 61 36 78.

Musée Jean-Jacques Rousseau, Môtiers: ouvert toute l'année, sur rendez-vous.

Mines d'asphalte de La Presta, ouverture d'hiver: groupes: visites toute l'année, toute la journée, sur rendez-vous, au (038) 63 30 10; individuels: dim. à 14h et 16h.

LA CHAUX-DE-FONDS

Musée international d'horlogerie: 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi).

Musée d'histoire et médaillier: 14h-17h (sauf lundi). Samedi 14h-18h et dimanche 10h-12h et 14h-18h.

Musée d'histoire naturelle: 14h-17h, dimanche 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi).

Musée des beaux-arts: 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi). Mercredi jusqu'à 20h. L'Affiche en Suisse romande pendant l'entre-deux guerres.

Musée paysan et artisanal: 14h-17h ouvert seulement le mercredi, samedi et dimanche.

Vivarium: 10h-12h et 14h-17h. Fermé le mercredi matin.

Office du tourisme: Espacité 1, (039) 24 20 10. Ouvert du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h30. Le samedi 9h-12h.

DISTRICT DU LOCLE

Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille: 117 ou au service d'urgence de l'hôpital, (039) 34 11 44.

Musée d'horlogerie du Château des Monts: 14h-17h (sauf lundi).

Musée des beaux-arts: 14h-17h (sauf lundi).

Moulins souterrains du Col-des-Roches: sur demande.

Office du tourisme: Daniel-JeanRichard 31, (039) 31 43 30. De 8h30 à 12h et de 14h à 18h30. Samedi, 9h-12h.

Les Ponts-de-Martel: fromagerie de démonstration, tous les jours, 8h-12h et 17-19h, Fabrication de 8h à 10h.

La Sagne: Musée régional, toute l'année, le 1er dimanche du mois, ou sur rendez-vous (039) 315106. De 13h30 à 17h.

LA NEUVEVILLE

Office du tourisme: Heures d'ouverture: 8h à 12h tél. (038) 51 49 49

Centre des Épancheurs: Scènes de vie, d'après les mémoires de Roza Dery avec Kata Varga, comédienne hongroise de Paris, 20h30; organisation SAT.

Université populaire: Diaporama d'une expédition à l'Himalaya; maison de la paroisse réformée, 20 h 15; en collaboration avec le club alpin section La Neuveville

Galerie Noëlla G.: exposition lithographies de Bram van Velde et sculptures de Max Ernst. Sur rendez-vous au (038) 51 27 25.

Service de maintien à domicile: soins infirmiers, aide familiale, aide ménagère, permanence téléphonique, (038) 51 40 61. Dispensaire ouvert tous les jours de 16h à 16h45, secrétariat de 9h30 à 11h.

Service social du Jura bernois: pl. du Marché 3, (038) 51 53 46.

Groupe AA: (032) 97 27 97 ou (038) 42 23 52.

Bibliothèque: Section jeunesse: de 16h à 18h. Section adultes, de 16h à 19h.

Ludothèque: de 16h à 18h.

SUD DU LAC

HAUT ET BAS-VULLY
Médecin de garde: (037) 71 32 00.
Ambulance: (037) 71 25 25.
Aide familiale: (037) 63 36 03.

Soins à domicile: (037) 34 14 12.
Service social Bas-Vully: (037) 73 12 82.

Service social Haut-Vully: (037) 73 11 79.

Bus PassePartout: ±te (037) 34 27 57.

Office du tourisme: (037) 73 18 72.

AVENCHES
Galerie au Paon: (14-18h) Patrick Savary, huile, pastel, gravure.

Musée romain: (14-17h) A fresque. La peinture murale romaine et sa technique.

Service du feu: 117 ou 75 12 21.

Office du tourisme: (037) 75 11 59.

Haras fédéral: (8-11h30/14-16h30) Elevage d'environ 400 chevaux.

Musée romain: (14-17h). Pour visite avec guide (037) 75 17 30 ou (037) 75 11 59.

Musée de la naissance de l'aviation en Suisse: (fermé jusqu'au 31 mars). Visite avec guide (037) 75 17 30 ou (037) 75 11 59.

CUDREFIN
Ambulance et urgences: 117.

garde-port: (037) 77 18 28.

A VOTRE SERVICE**Permanences médicales et dentaires (en dehors des heures de consultations)**

Ville de Neuchâtel: (038) 25 10 17.

District de Boudry: (038) 24 13 13.

Entre-deux-Lacs: votre médecin habituel.

Val-de-Ruz: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux (038) 53 34 44.

Val-de-Travers: votre médecin habituel ou hôpital et maternité de Couvet (038) 63 25 25.

La Chaux-de-Fonds: (039) 23 10 17.

District du Locle: 117 ou hôpital (039) 34 11 44.

Pharmacies de service

Ville de Neuchâtel: Espace-Santé pharmacie Coop, Grand-Rue/rue du Seyon. La pharmacie est ouverte de 8 à 20 h. Hors des heures d'ouverture, le poste de police (038) 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

District de Boudry: contacter le Service des renseignements, 111.

Entre-deux-Lacs: Pharmacie du Landeron, (038) 51 25 67. Le soir, uniquement sur appel téléphonique.

Val-de-Ruz: la gendarmerie renseigne, (038) 24 24 24.

Val-de-Travers: contacter le Service des renseignements, 11

TELECOM



Multiphone NP-80

Le nouveau fax «papier normal» compact et convivial

L'idée qui surgit sur le coin d'un bureau: la griffonner et, tout de suite, la transmettre, la partager, sans soucis de technique. Le Multiphone NP-80 vous en offre la possibilité. Avec un seul appareil, vous pouvez en effet téléphoner, faxer, copier, recevoir des messages, les consulter à distance... Communiquer en paroles ou en images, ce n'est plus sorcier. A vous de jouer!

Télécopieur, téléphone et répondeur en un seul et même appareil!

- identifie automatiquement s'il s'agit d'une communication orale ou d'un document écrit
- répondeur automatique avec interrogation à distance
- haut-parleur incorporé



Multiphone NP-80

Fr. 1 250.-

Représentants et partenaires TELECOM PTT

Rue du Temple-Neuf 11
2001 Neuchâtel

Grand-Rue 9
2114 Fleurier

Espace 2
2302 La Chaux-de-Fonds

Rue Bournot 17
2400 Le Locle

Service des ventes:
155 78 00 (appel gratuit)

TELECOM

Le bon contact



Marché de l'emploi

Parait chaque jour, du lundi au vendredi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h



Centre jurassien de réadaptation
cardio-vasculaire

Nous cherchons pour le 1^{er} juin 1996 ou pour date à convenir

infirmier(ère) en soins généraux

Taux d'occupation à convenir.

Nous offrons:

- horaire régulier;
- conditions de travail attrayantes au sein d'une petite équipe dynamique et motivée.

Nous demandons:

- bonnes connaissances du français et de l'allemand;
- expérience en réanimation (soins intensifs ou service d'urgence) souhaitée mais non indispensable;
- intérêt pour la prévention, la cardiologie et le sport.

Renseignements: tél. 039 53 56 20, D^r Roger Weber, chef de clinique;

diététicienne diplômée

Taux d'occupation: 50%.

Nous offrons:

- horaire souple;
- conditions de travail attrayantes au sein d'une petite équipe dynamique et motivée.

Nous demandons:

- bonnes connaissances de l'allemand oral.

Renseignements: tél. 039 53 51 11, D^r Daniel Urfer ou M^{me} Pia Arnet ou M^{me} Sophie Willemin.

Faire offres avec curriculum vitae et documents usuels à D^r J.-Pierre Maeder, CJRC, 2725 Le Noirmont.

14-782268/4x4

Notre client, une société leader dans son domaine d'activité établie dans le canton de Neuchâtel, offre une réelle opportunité à un



TECHNICO-COMMERCIAL (FR./ALL./ANGL.)

au bénéfice d'une formation ET ou ETS dans le domaine mécanique et possédant des connaissances en informatique moderne (Word et Excel).

Cette personnalité, âgée entre 25 et 30 ans, se verra confier diverses tâches liées à l'élaboration d'offres, le conseil technique à la clientèle et le suivi des affaires en cours.

En cas d'intérêt n'hésitez pas à contacter Stéphane Haas, ou à lui envoyer votre dossier complet de candidature.

Discretion garantie.

28-044514/4x4

OK PERSONNEL SERVICE Placement fixe et temporaire

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038 24 31 31



038/25 13 16

Max.-Meuron 4 - 2000 Neuchâtel

VEZ REJOINDRE CEUX QUI RÉUSSISSENT NOUS AVONS BESOIN DE VOUS OUVRIERS(ÈRES)

- Vous avez de l'expérience dans le domaine de l'industrie.
- Vous possédez un permis de conduire et avez une voiture.
- Vous êtes prêts à travailler en horaire d'équipe.
- Vous êtes suisse ou permis «C».
- Nous avons de bonnes ouvertures pour vous dans les domaines suivants:

- Industrie alimentaire.
- Industrie médicale.
- Industrie machine.

N'hésitez pas, MM. Claudio D'Angelo et Alvaro Picari attendent votre appel au 038/25 13 16. Discretion assurée.

238669-235
Système de Qualité Certifié
SGS
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

Société Khyopse cherche Gérant/e avec patente

Tél. (039) 31 85 98 ou
Natel (089) 210 76 74
dès 16 heures.

239105-236

Entreprise de Neuchâtel, cherche

DAME

consciencieuse, pour nettoyages de bureaux et communs, environ 10 h par semaine (3 h le samedi). Emploi régulier. Permis valable.

Tél. 038/325 432.

269034-236

BLEU AZUR cherche

COIFFEUR/SE

avec expérience, sérieux et motivé.

Tél. 24 52 51.

139739-236

Fatton Fleurs

Grand-Rue 32, 2034 Peseux
Tél. (038) 31 15 05

cherche

fleuriste diplômée

Offres manuscrites. Sans permis s'abstenir, tout de suite ou à convenir.

139715-236

Vous, OK, et personne d'autre

Pour répondre aux besoins de notre client, nous cherchons des

- MONTEURS EN CHAUFFAGE
- MONTEURS EN VENTILATION

Vous êtes disponible tout de suite ou dans quelques jours. Nous avons plusieurs missions à vous proposer (entrée en fonctions de février à avril). Intéressé! Donato CICCONE attend votre appel.

238934-235

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31

Un crédit - une adresse

Service gratuit 24 heures sur 24

0 800 800 100

Taux d'intérêt annuel effectif 12,9% - comparez, vous avez tout à y gagner!

Votre crédit privé BPS

Appelez-nous, ou envoyez le coupon à la Banque Populaire Suisse, Rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel, fax 038/20 98 95

Exemple de tarif: montant net fr. 5000.-, frais totaux pour 12 mois = fr. 336.40

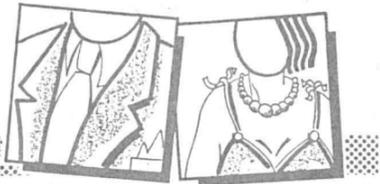
Crédit désiré fr. _____
 Mensualités env. fr. _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Rue/N°: _____
 NPA/Localité: _____
 Domicilié ici depuis: _____
 Tél. privé: _____
 Tél. prof.: _____
 Date de naissance: _____
 Etat civil: _____
 Nationalité: _____
 Revenu net: _____
 Loyer: _____
 Date: _____
 Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel).



144-740617/ROC

Banque Populaire Suisse



Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

BERNE



Votre tristesse se changera en joie.
Jean 16: 20

Suzanne Muller, à Berne
Marie-Anne Stegmann, à Lausanne
Albéric Muller, au Landeron
Jean, Dominique, Frédéric et Valérie Muller, à Berne
Grib, Charles-André, Vincent et Marie-Paule Muller et leurs enfants, à Lausanne
Rénold, Milly Muller, leurs enfants et petits-enfants, à Cornaux
Les familles Bodin et Dardenne à Viroflay, Paris, Bonsecours (F) et Bruxelles (B)
Hans et Waltraut Reuter à Stuttgart (D)
Giangi Crastan, ses enfants et petits-enfants à Crespina di Pisa (I)
ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le grand chagrin de faire part du décès de leur très aimé époux, père, beau-père, papi, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami

Eric MULLER

Docteur h.c. de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
et de l'Université de Neuchâtel,
commandeur de l'Ordre National de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie internationale d'Astronautique

survenu le 12 mars 1996 des suites d'une brève maladie dans sa 82me année.

Le culte aura lieu lundi 18 mars à 14 heures en l'Eglise française réformée évangélique, Predigergasse 1 à Berne, suivi de l'inhumation dans l'intimité, au cimetière Bremgartenfriedhof à Berne.

Chapelle ardente au cimetière Bremgartenfriedhof, Kapelle Seite Murtenstrasse, jusqu'au 18 mars à midi.

Domicile de la famille: Kirchenfeldstrasse 36 A, 3005 Berne

Grand merci de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à
la Fondation suisse pour les Téléthèses, CCP 20-2984-7

269120-378

BOUDRY

Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal, car tu es avec moi.

Psaume 23: 4

Monsieur et Madame Pierre et Simone Aubée, à Areuse, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et amies, en France,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Marie AUBÉE

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, grand-tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 84me année, après quelques jours de maladie.

2017 Boudry, le 13 mars 1996.
(Rue Louis-Favre 11)

Le culte sera célébré au temple de Boudry, vendredi 15 mars, à 14 heures, suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire: Hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

269135-378

NEUCHÂTEL

J'ai fermement attendu l'Eternel;
Il s'est incliné vers moi,
Il a entendu mes cris.

Psaume 40: 2

Madame Susanne Bottini-Rossy, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Jacques Bottini, à Cortaillod,
ainsi que les familles parentes et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Claude BOTTINI

enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 49 ans, des suites d'une longue et pénible maladie.

2003 Neuchâtel, le 11 mars 1996.
(Pierre-de-Vingle 14)

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Prière de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

269136-378

Le comité et les membres du Chœur mixte de La Côtère-Engollon ont la tristesse de faire part du décès de

Mademoiselle

Corinne SIMONET

fille de Madame Hélène Simonet, membre de la société.

69796-378

Les dentellières du Château de Valangin ont la tristesse d'annoncer le décès de

Corinne SIMONET

dentellière et fille de Madame Hélène Simonet, membre de la société.

269119-378



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des Sports de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour les piscines du Nid-du-Crô, un poste de

garde de bain/employé(e) d'exploitation à l'année

Les candidat(e)s intéressé(e)s, excellent(e)s nageurs (nageuses), titulaires d'un brevet de sauvetage ou décidé(e)s à l'obtenir, seront appelé(e)s à surveiller les divers bassins ainsi qu'à participer aux travaux d'entretien et de nettoyage. Une formation technique, avec CFC dans les domaines mécanique, électrique, sanitaire, de serrurerie ou du chauffage, constitue un avantage certain. Les brevets d'instructeur(trice) de natation et de moniteur(trice) J+S sont des atouts supplémentaires.

Ce poste conviendra à une personne de confiance, à l'aise avec le public, disposée à effectuer des horaires irréguliers.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à appeler M. Mario Bernasconi, chef du Service des sports, au n° de tél. 038/20 72 81.

Nous nous réjouissons de recevoir votre offre écrite, avec curriculum vitae, photographie, copie de diplômes et certificats, à l'adresse suivante:

Administration communale
Office du personnel
Hôtel communal
2001 Neuchâtel

239101-236

Confiserie W.-A. Pellaton à Peseux
Cherche une

VENDEUSE

Pour les dimanches matin
de 6 h à 12 h 30.

Tél. 038/31 12 13 de 13 h 30 à 14 h.

268892-236

Agent d'assurance
maladie cherche

Téléphoniste

professionnelle
pour la prise de
ses rendez-vous.

Téléphone
077/31 10 67.

139698-236

Nous cherchons pour entrée en fonctions
immédiate

secrétaire à mi-temps

(7 h 30-11 h 45)

- Personne âgée de 30 à 35 ans.
- Apte à travailler de manière indépendante.
- Connaissance du travail sur ordinateur.
- Bilingue français-allemand (connaissances en anglais souhaitables).

Faire offre avec documents usuels à:
Clean Consult S.A., Champs-Montants 14B, 2074 Marin.

239191-236

MTB Production
CP 74
2012 Auvernier
cherche

étudiants ou étudiantes

pour travail
de courtage.

Téléphone
(089) 240 58 13.

269053-236

Le Saloon

239233-236

Café-Restaurant
Route de
Neuchâtel 50
2525 Le Landeron



Cherche une

serveuse

au plus vite.

Tél. (038) 51 39 98.

Fermé le dimanche

Home médicalisé,
cherche

infirmière

ou

infirmière assistante

pour petit
temps partiel.

Faire offres
sous chiffres
Z 028-44511,
à Publicitas,
case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1.

269033-236



DEMANDES
D'EMPLOI

Avant 7 heures

tout savoir
grâce au
service de
portage à
domicile.

L'EXPRESS

NURSE

diplômée,
expérimentée,
cherche emploi
à 50%.

Ecrire à
L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres
238-5672.

139724-238

Les hommes naissent
libres et égaux...



Sauvez des
vies.

Faites un don

CCP 10-1010-6
Tél 031 / 381 79 66

Amnesty
International

Nous cherchons pour engagement tout de suite ou à convenir:

Une aide-comptable, à mi-temps

bilingue français-italien, bonnes connaissances de l'informatique.

Une secrétaire expérimentée, à mi-temps

bilingue français-italien.

Places stables.

269054-236

Adresser offres de services avec curriculum vitae à:
HYPROMAT INTERNATIONAL, Tombet 24, 2034 Peseux.

LOUIS CARRARD & FILS S.A.

Centre de couture Bernina
Epancheurs 9, Neuchâtel

engage pour entrée immédiate ou à convenir une

VENDEUSE

- Nous demandons:
- connaissance de la couture,
 - quelques années d'expérience,
 - sens des responsabilités,
 - bonne présentation,
 - dynamisme,

- Nous offrons:
- place stable,
 - libre le samedi après-midi et le lundi matin,
 - conditions de travail agréables.

Discrétion assurée et réponse à chaque offre.

Se présenter sur rendez-vous, tél. (038) 25 20 25.

239176-236

AVIS MORTUAIRES

La section Treymont du Club Jurassien a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Albert CHUARD

membre vétéran.

239334-378

Le comité de l'Amicale des Contemporains de 1923 de Boudry-Cortailod et environs a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Albert CHUARD

Il gardera de cet ami, fidèle et dévoué, le meilleur des souvenirs:

139779-378

EN SOUVENIR

Repose en paix.

Pedro MANA

Une année que tu nous as quittés, nous ne t'oublierons jamais.

Tes parents

139777-378

REMERCIEMENTS

Très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

Madame

Denise THIÉBAUD

née JACOTTET

exprime sa gratitude émue à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, l'ont entourée pendant ces pénibles journées. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout spécial au personnel du service d'oncologie de l'hôpital des Cadolles, pour son dévouement et sa gentillesse.

Boudry et Pesieux, mars 1996.

239337-379

La famille de

Madame

Marguerite LIÈVRE

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, ont pris part à son deuil.

Un merci tout particulier s'adresse à la direction et au personnel du Foyer de la Côte, à Corcelles.

Couvet et Cornaux, mars 1996.

69777-379

Très touchées par le témoignage de sympathie et d'affection qui leur a été adressé lors du grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, Madame Anita Béguin et la famille de

Monsieur

Alain REYMOND

vous prie de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Sugiez et Lausanne, mars 1996.

269118-379

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

Monsieur

Othmar WEIBEL

exprime sa gratitude émue à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, l'ont entourée pendant ces pénibles journées. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Fontainemelon, mars 1996.

239336-379

La famille de

Madame

Claude MUSITELLI

remercie toutes les personnes qui, de loin ou de près, ont participé à son deuil.

Elle les prie de trouver ici sa profonde reconnaissance.

Fleurier, mars 1996.

202504-379

LA CHAUX-DE-FONDS

■ **CONTRE LA SIGNALISATION LUMINEUSE** – Hier vers 12h15, une voiture conduite par un Chaux-de-Fonnier se trouvait à l'arrêt à la signalisation lumineuse, sur la voie centrale sud de l'avenue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds. Une fois le feu devenu vert, l'automobiliste s'engagea dans l'intersection, avec l'intention de changer de voie, pour emprunter la rue des Armes-Réunies. Au cours de cette manœuvre, une collision se produisit avec la voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds qui circulait sur la voie de gauche, avec l'intention d'emprunter la dernière rue citée. Suite à ce choc, la voiture du second conducteur chaux-de-fonnier mentionné termina sa course contre la signalisation lumineuse située au nord-est de l'intersection. Dégâts matériels. /comm

LA CIBOURG

■ **LAVE-VAISSELLE EN FEU** – Hier vers 5h, les premiers secours de La Chaux-de-Fonds ont été alertés pour un début

LA CHAUX-DE-FONDS

■ **NAISSANCES** – 8.3. Benaros, Maxime, fils de Benaros, Philippe Lucien et de Benaros née Langel, Nathalie; Merola, Alison, fille de Merola, Alessandro et de Merola née Calvete Esmoris, Maria del Mar; Meyer, Alexandre, fils de Meyer, Gérald et de Meyer née Meier, Françoise Renée Michèle; Berberat, Lena, fille de Berberat, Jean-François et de Berberat née Norkiewicz, Belinda Hélène; Epitoux, Hervé, fils de Epitoux, Daniel Jean-Pierre et de Epitoux née Cattin, Patricia Madeleine Paulette; Behbahanzadeh, Kayvan André, fils de Behbahanzadeh, Kamfiz et de Pipoz Behbahanzadeh née Pipoz, Sylvie Elisabeth; Baillod, Valentin Claude, fils de Baillod, Charles Henri Evolo et de Baillod née Sauser, Dominique Nelly; Moreira, Willan, fils de Moreira, Paulo Fernando et de Moreira née Nadalon, Monia; Roux, Oksana, fille de Roux, Pierre Alain et de Roux née Matter, Valérie Ilone Hedwige; Calvo Schepis, Alessandro, fils de Calvo Torres, Antonio et de Schepis Ventrella, Maria-Giuseppa; Niederhauser, Corentin, fils de Niederhauser, Thierry et de Niederhauser née Seuret, Nathalie Eliane; Mäder, Tiffany Désirée, fille de Mäder, Thomas et de Mäder née Oberli, Carine Georgette; Gigandet, Quentin Yannic Luc, fils de Gigandet, Christian Henri et de Gigandet née Vuilleumier, Claudia Marcelle; Sigogne, Bryan, fils de Sigogne, Laurent Sylvain et de Sigogne née Valente Gomes, Paula Cristina; França, Tiffany, fille de Lopes França, Cristiano Alexandre et de Gamba Lopes França, Enrica.

■ **PROMESSES DE MARIAGE** – 8.3. Hmamda, Noureddine et Amez-Droz née Bénard, Jacqueline Ginette; Boillat, Jean François Louis et Zbinden, Sandrine Véronique; Schirinzi, Pietro et Vazquez Santamaria, Teresa; Bahitri, Nexhat et Polizzi née Romanens, Josiane Elise; Yuan, Ming et Yang, Xiaojun; Abdoul, Hamid et Härtel, Laurence Valérie; Allegretto Caruso, Marco et Marguccio, Rosaria; Charlet, Yvan-Claude et Perrenoud, Véronique Jacqueline; Biedermann, Steve Dominique et Villani, Daniela; Balmer, François Michel et Monton,

ACCIDENTS

d'incendie au Bas-Monsieur 11, à La Cibourg. Pour une cause technique, un lave-vaisselle se trouvant dans la cuisine d'un appartement inoccupé a pris feu. L'appareil est détruit, le local et le mobilier ont été noircis. /comm

FENIN

■ **AU CARREFOUR** – Hier vers 7h30, une voiture conduite par un habitant de Fenin circulait de cette localité en direction de Valangin. Dans le carrefour, au lieu dit «Au bas des Meillerets», une collision se produisit avec la voiture conduite par un automobiliste de Colombier qui circulait sur la route tendant de Valangin à Dombresson. Dégâts matériels. /comm

BROT-DESSUS

■ **CONTRE LA FAÇADE** – Hier vers 7h30, une voiture conduite par R. V., de Fleurier, circulait sur la route tendant du Val-de-Travers en direction des Petits-Ponts. A Brot-Dessus, au lieu dit «Vers-chez-Charrie», à la sortie

d'une courbe à droite, la conductrice perdit la maîtrise de son véhicule qui, traversa la chaussée, monta sur le pont de grange d'une ferme, puis heurta la façade sud du bâtiment. Blessée, la conductrice a été transportée en ambulance à l'hôpital de Couvet. /comm

BROT-DESSOUS

■ **PERTE DE MAÎTRISE** – Hier à 17h, une voiture conduite par un habitant de Neuchâtel circulait sur la route allant de Brot-Dessous à Neuchâtel. Au lieu dit «Les Chaumes», à l'entrée d'un virage à droite, l'automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule, qui se déporta sur la voie de gauche et heurta frontalement un camion avec remorque conduit par un Français, qui circulait correctement en sens inverse. Sous l'effet du choc, la voiture a fait un tête-à-queue et a terminé sa course sur sa voie. Blessée, la passagère de la voiture a été transportée à l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel, établissement qu'elle a pu quitter après y avoir reçu des soins. /comm

ÉTATS CIVILS

LA CHAUX-DE-FONDS

Sylvie Marie-Claude; Magnin, Jacques et Machado Sequeira, Maria Adilia; Cuenat, Michel André et Schmied, Annemarie; Omerovic, Mevludin et Rusconi, Rosangela; Estoppey, Pierre William et Pollten, Marianne Dominique.

■ **MARIAGES CIVILS** – 8.3. Glardon, François René et Bossinger, Janine; Afonso Aspeçada, Nuno Miguel et da Silva Pinto, Sonia Maria; D'Angelo, Michele et Perrina, Lorenza; Palomo Delgado, Marcelino et Walzer, Martine Laurence; Prestinari, Ercle Michel et Piekos, Maryla Ewa.

■ **DÉCÈS** – 8.3. Gleichmann, Henri René, 1916, époux de Gleichmann née Winkler, Ida; Montavon, Laurent Joseph, 1935, époux de Montavon née Henneemann, Marie-Rose; Alic, Ramiz, 1949, époux de Selimovic, Fata; Pellaton, Gaston Ariste, 1918, époux de Pellaton née Rognon-Buchain, Rose-Emma; Racine, Pierre André, 1909, veuf de Racine née Albertini, Maddalena Maria Aurelia; Monsch, Gaudenz, 1904; Liengme, Henri Léopold, 1904, veuf de Liengme née Zemp, Jeanne Adèle; Zimmermann, André Henri, 1917, veuf de Zimmermann née Lazzaro, Amabile Brunetta; Landry Johnny Maurice, 1939, époux de Landry née Gering, Paola Lydia; Barnikol, Ernest Eugène, 1919, époux de Barnikol née Jobin, Yvonne Marie Paule; Barinotto, Maurice, 1922, époux de Barinotto née Vuille, Lucienne Flora.

COLOMBIER

■ **DÉCÈS** – 19. (à Genève), Wasserfallen, Jean Michel, originaire de La Chaux-de-Fonds NE et Wileroltigen BE, né à Lausanne, le 19 avril 1930, domicilié à Colombier, fils de Wasserfallen, Michel et de Wasserfallen née Rollier, Aimée Alice, époux de Wasserfallen née Rougemont, Liliane, originaire de La Chaux-de-Fonds NE et Wileroltigen BE, domiciliée à Colombier. 28 (à Colombier), Gantenbein, Oswald, originaire de Grabs SG, né le 8 août 1908, domicilié à Colombier, fils de Gantenbein, Oswald et de Gantenbein née Sturzenegger, Anna Maria, époux de Gantenbein née Bonazzola, Oliva Natalina, originaire de Grabs SG, domiciliée à Colombier.

Trois interpellations dans le canton

Au début du mois, un homme de 45 ans, vivant de vagabondage, a été interpellé par la police cantonale dans le district de Boudry.

L'intéressé a pu être confondu pour 44 délits contre le patrimoine, perpétrés depuis le mois de décembre 1995. Ce malfaiteur s'introduisait essentiellement dans des caravanes et des chalets au bord du lac entre Bevaix et Colombier. Souvent, il trouvait nourriture et abri dans les endroits qu'il visitait. A quelques occasions, il s'est emparé de vêtements pour se changer.

Par ailleurs, deux jeunes femmes toxicomanes d'une vingtaine d'années, habitant la région de Neuchâtel, ont été interpellées par la police cantonale et déferées à l'autorité judiciaire. Elles se sont rendues coupables d'une douzaine de vols ces dernières semaines.

Elles pénétraient dans des magasins de Neuchâtel, dérobaient des sacs à main laissés sans surveillance et s'emparaient des porte-monnaie. L'argent volé était utilisé pour l'achat de drogue. /comm



Naissances

Juliane, Catherine et François FALIK ont l'immense bonheur d'annoncer la naissance de

Pauline

le 13 mars 1996

Maternité
Pourtalès

Montagne 2
2023 Gorgier
239335-377

Max et Simon vont danser de joie à la venue de leur petite sœur

Claire

née le 13 mars 1996

Marc et Annette OESTREICHER

Maternité
de Landeyeux

Rue des Beaux-Arts 3
2000 Neuchâtel
239332-377

PERMANENCE POMPES FUNÈRES

WASSERFALLEN SA
30 40 00

RUE DES TUNNELS 1 - NEUCHÂTEL
CONSEILS EN PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE

235011-371

Dernier délai pour la réception des avis tardifs, naissances, décès et remerciements:
21 heures
Tél. 038/25 65 01

Sensibles à l'hommage rendu lors du décès de

Monsieur

Pierre HOSTETTLER

nous ne pouvons que dire merci.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons reçu vos messages de sympathie et en présence de tant d'affection, de dévouement et de solidarité, nous vous exprimons notre reconnaissance sincère.

A vous qui avez envoyé des fleurs ou des dons, qui êtes venus de près ou de loin, qui avez écrit, nous vous disons simplement: merci du fond du cœur.

Les Entre-deux-Monts, Le Locle, Saint-Martin, mars 1996.

268890-379



FLUHMANN-EVARD

Pompes funèbres 24 heures sur 24 heures

Tél. 038/25 36 04 Maladière 16 Neuchâtel 267216-371



UN NOUVEAU THÉÂTRE
À NEUCHÂTELQUEL
THÉÂTRE?

Le projet retenu par le jury du concours d'architecture va être mis au point par le maître de l'ouvrage, c'est-à-dire par la Société immobilière en voie de création. Le Conseil général de Neuchâtel a donné son accord le 5 février. D'autres communes vont se prononcer progressivement dès le mois de mars et jusqu'au printemps prochain.

Le nouveau théâtre régional s'insère dans le tissu urbain de façon simple et logique. En conservant une partie du bâtiment occupé actuellement par Textiles Ambiance, en aménageant intérieurement l'immeuble situé au nord-est de la parcelle, la transition est assurée entre le nouveau bâtiment et son environnement. La construction nouvelle est harmonieusement intégrée.

L'entrée principale, au passage Maximilien-de-Meuron, ne bouleverse rien. Elle se contente de mettre en valeur le parvis existant. Une deuxième entrée à l'est, offrira un accès facile et direct depuis le futur parking couvert de la place du Port. Elle accueillera en outre à cet endroit la vie journalière du théâtre (livraisons, administration, activités artisanales, troupes en répétition...).

L'organisation intérieure est simple. Les circulations, depuis les entrées à travers le foyer jusque dans la salle, sont faciles et directes. La machine théâtrale convient aux experts.

Le jury conclut son jugement de la façon suivante:

"Le projet laisse supposer, par son volume relativement modeste et par la clarté de sa conception, une réalisation économique. Dans l'ensemble, il s'agit d'une proposition de haute qualité qui, avec une emprise modeste et raffinée sur le lieu, permet de réaliser un théâtre correspondant aux données du programme".

T H É Â T R E
RÉGIONAL DE NEUCHÂTEL

2E ACTE

ASPECTS FINANCIERS

INVESTISSEMENT

Dans le programme du concours figurait la volonté expresse de ne pas dépasser 16 millions de francs pour le bâtiment, démolitions éventuelles comprises. Or le volume du projet retenu est inférieur d'environ 1000 m³ au volume moyen qui a servi pour le calcul du coût potentiel.

L'équipement théâtral est estimé à 4 millions et demi de francs. Il faudra encore ajouter des frais secondaires: ameublement, décoration, taxes, intérêts intercalaires. Cela représente un montant total maximum de l'ordre de 24 millions de francs. Toutefois ces chiffres devront être affinés et précisés à la fin de l'étude qui commence, soit au printemps 1997.

FINANCEMENT

La participation de la Ville (Fr. 3.500.000.-- = Fr. 110.--/habitant) et celle des communes partenaires (Fr. 3.000.000.-- = Fr. 60.--/habitant), représentent 6.500.000 francs de fonds propres.

L'Association de soutien (voir ci-dessous) se mobilisera pour une recherche de fonds auprès de milieux privés. On envisage également d'offrir la possibilité aux amateurs de théâtre et à ceux qui désirent soutenir cette réalisation d'acquiescer des actions sans dividende mais avec quelques avantages en rapport avec le théâtre.

L'Etat interviendra vraisemblablement, dans le cadre de la loi sur l'encouragement des

activités culturelles, par un prêt de quelques millions à intérêt réduit. Le solde devra faire l'objet d'un emprunt bancaire.

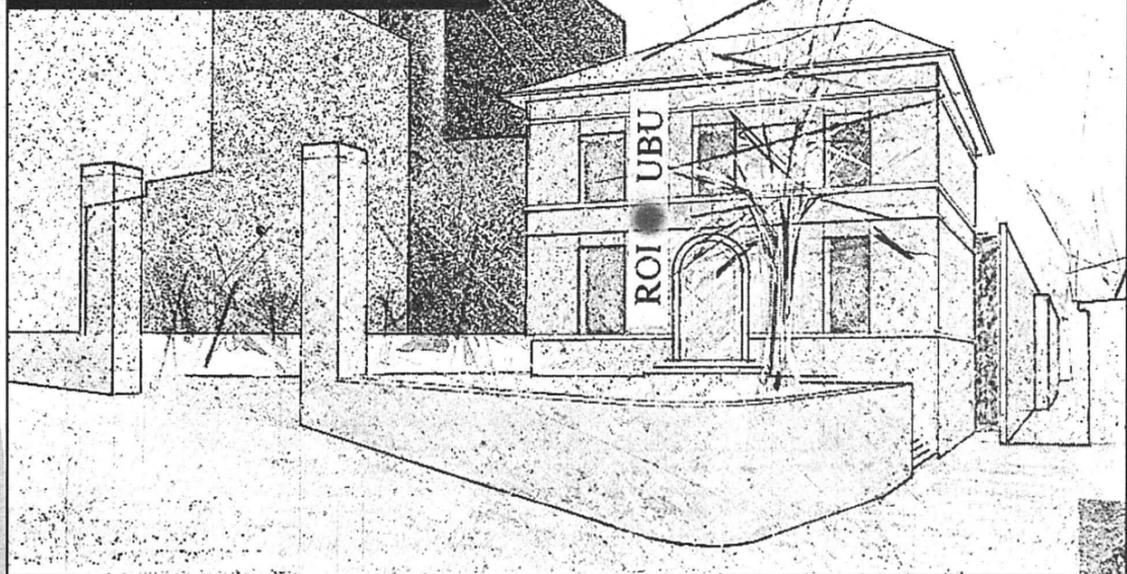
La société immobilière, chargée de construire et d'entretenir le théâtre régional, inclura les frais financiers dans la location facturée au syndicat intercommunal gérant l'exploitation. On peut estimer ce montant à environ 700.000 francs.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

A partir de ces éléments, il est possible d'affirmer aujourd'hui que l'exploitation du futur théâtre laissera une charge nette d'environ 1.410.000 francs (dont la location représente la moitié). A titre de comparaison, le théâtre actuel amorti et limité dans ses activités entraîne une charge annuelle de 450.000 francs. Par ailleurs le projet du jardin Anglais prévoyait une charge résiduelle de 3.270.000 francs y compris les frais financiers pour environ 2.000.000 de francs.

La Ville en plus de sa participation au capital de la SI, octroiera un droit de superficie gratuit. La mise à disposition gratuite également de bâtiments représente une valeur de 3.340.000 francs. Enfin pour l'exploitation, elle a d'ores et déjà annoncé qu'elle prendra à sa charge 55% des frais, soit 775.000 francs sur 1.410.000 francs à répartir, alors que la population résidente représente 39% de celle de l'ensemble du Littoral.

C'est ici que les Neuchâtelois
pourront voir s'ériger
«leur nouveau théâtre»



Resp. Ville de Neuchâtel, direction des Affaires culturelles
et Mouvement régional pour un nouveau théâtre à Neuchâtel

ENTR'ACTE

... NEUCHÂTEL EN FÊTE

On l'a déjà rappelé dans ces colonnes: le "Mouvement régional pour un nouveau théâtre à Neuchâtel" entend bien apporter sa pierre à l'édifice, en parfaite complicité avec les Autorités. A chaque fois qu'on le lui demandera, il est prêt à participer à des réunions d'information, en commun avec les auteurs du projet.

Il attend avec impatience qu'après la Ville de Neuchâtel, les exécutifs du Littoral, qui ont donné leur accord de principe à l'adhésion à un syndicat intercommunal, se voient confirmés dans leur détermination par leurs législatifs respectifs.

Le Mouvement met à profit cette période pour mettre sur pied un Comité de soutien, qui l'accompagnera dès ce prin-

temps dans la recherche indispensable de fonds privés. Ce Comité sera formé de personnalités appartenant aux milieux économique, culturel et politique. Beaucoup nous ont d'ores et déjà donné leur accord et nous les en remercions.

Mais le théâtre doit être l'affaire de toute la population, car c'est notre avenir, celui de notre région qui est en jeu.

Nous ferons donc en sorte que notre prochaine Assemblée générale, prévue en juin, revête l'allure d'une fête ouverte à tous. Nous y travaillons avec enthousiasme.

Mouvement régional
pour un nouveau théâtre à Neuchâtel
Jacques de Montmollin, président

Avez-vous des questions
au sujet du projet
de théâtre régional à
Neuchâtel?

Adressez-les à la:

Direction des Affaires
culturelles
Hôtel communal
2001 Neuchâtel

3E ACTE

AVANTAGES
POUR LES
HABITANTS DES
COMMUNES
PARTENAIRES

En dehors de l'esprit de solidarité et de collaboration régionale, y a-t-il quelque avantage pour les communes qui décident de participer au théâtre régional de Neuchâtel?

Il est d'ores et déjà décidé que les habitants des communes réunies dans la société immobilière et dans le syndicat intercommunal du théâtre régional de Neuchâtel bénéficieront de possibilités de prélocation et d'une réduction sur le prix des places et des abonnements.

Il existe un système de billetterie informatisée dont le réseau s'étend de Monthey à Genève et qui vient jusqu'à Yverdon. Une étude est en cours en vue d'y relier les communes neuchâteloises par l'intermédiaire du nœud cantonal. Il sera dès lors facile d'acheter par exemple au bureau communal ou à une agence de location des billets pour un spectacle dans les salles de Suisse romande. C'est de cette façon que les habitants des communes partenaires du théâtre régional de Neuchâtel pourront acquiescer, près de chez eux, les billets à prix réduits.

En outre les sociétés de ces mêmes communes auront droit à l'exonération de la location pour l'utilisation de l'atelier-studio et de la salle de répétition. Elles bénéficieront d'un prix d'ami pour l'utilisation de la grande salle lors de présentation de spectacles.

PROCHAINE PARUTION:
ÉTÉ 1996, NO 4

Suisse romande

7.00 Euronews 9.00 Top models (R) 9.20 Pas de problème! (R) 10.10 Tabou (R) 10.35 Tell quel (R) 11.05 Les feux de l'amour 11.50 Mademoiselle 12.20 Le miracle de l'amour Le doute 12.45 TJ-midi 13.00 Notre belle famille 13.25 La loi est la loi 14.15 L'inconnu de Malte Film américain de John Hough (1970) Avec Mark Lester, Lionel Jeffries. 15.45 Docteur Quinn 16.30 Les Pastagums 16.45 Les Volbecks 16.50 Les Babibouchettes et le Kangouroule 17.00 Iznogoud 17.25 Lois et Clark 18.15 Top models 18.40 Rigolot 18.50 TJ-titres Météo régionale/Météo neige 18.55 TJ-régions 19.15 Tout sport 19.20 Le retour du Dodo 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo

20.05 Temps présent A nous la bonne soupe! Reportage de Pierre Demont et Jacques Zanetta. Quels sont aujourd'hui les critères qui déterminent le contenu de notre assiette? L'industrie agro-alimentaire, qui fournit le 70% des produits disponibles sur le marché, met tout en oeuvre pour flatter nos sens, pupilles et papilles réunies. Il s'agit bien pour cette industrie de séduire le consommateur, d'être à l'écoute de ses moindres désirs, voire de les anticiper.

21.35 Commissaire de choc Le trottoir de la peur 22.35 TJ-titres

22.40 Talc chaud Faut-il encore donner aux œuvres de bienfaisance?

23.35 TJ-nuit 23.45 Les contes de la crypte A en perdre la tête 0.15 Sexy Zap 0.40 Bulletin du télétexte

Suisse 4 6.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 Helena. 19.55 C'est très sport: Hockey sur glace. Championnat de Suisse: finale, 1e match. Berne - Kloten. 22.45 Place Fédérale. 23.15 CH-Magazine. 23.45 Swing. 0.10 Euronews.

Allemagne 1 14.03 Rehmsen. Die Kontakt-Show. 15.00 Tagesschau. 15.03 Juliane + Andrea. Talk und Ratgeber. 15.55 Jürgen Fliege antwortet. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Briant. Boulevard Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Frankenberg. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Heimatmelodien: Die Schlagerparade der Volksmusik. 21.00 Kontraste. 21.45 Heimatgeschichten. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Mensch in Gefahr.

RADIOS La Première 7.21 Classe Affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Film. 8.50 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Le petit déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp' monde. Carnets de route. 13.25 Zappy end. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

France 1

6.00 Côté cœur 6.30 TF1 info 7.00 TF1 info 7.10 A tout! Spip 8.30 Télé shopping 9.05 Club Dorothée vacances 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 Dallas 15.25 Rick Hunter, inspecteur choc 16.15 Une famille en or 16.45 Club Dorothée vacances 17.30 Les années fac 18.00 L'un contre l'autre 18.30 Les nouvelles filles d'à côté 19.00 Agence tous risques.

20.00 Journal 20.40 Résultat des courses / La minute hippique

20.50 Navarro La trahison de Ginou Avec Roger Hanin, Catherine Allégret, Christian Rauth, Daniel Rialet. Amour ou amitié? Ginou, la chaleureuse patronne du bistrot fréquenté par Navarro et ses mulets, est confrontée à un cruel dilemme. En voulant protéger un homme qu'elle a aimé par le passé, dangereux gangster en cavale, elle risque de perdre l'amitié du commissaire et met ses propres jours en danger.

22.25 Tout est possible Divertissement

23.50 Ex libris Magazine 1.00 TF1 nuit 1.10 Histoires naturelles 2.00 TF1 nuit 2.10 Histoire des inventions 3.00 TF1 nuit 3.10 Histoires naturelles 4.05 TF1 nuit

Eurosport 8.30 Equitation (R). 9.30 EuroSki (R). 10.00 Saut à skis: Coupe du monde, Falun. 11.30 Formule 1: GP Magazine (R). 12.00 En direct: Golf: Le Classic de Dubaï. 14.00 Ski artistique: Coupe du monde, Hundfjället. 15.00 Snooker: L'Open européen sur l'île de Malte. 18.00 Saut à skis (R). 19.00 Boxe. 19.55 En direct: Football: Championnat de France de D2. Red Star - Laval. 22.00 En direct: Tennis: Tournoi d'Indian Wells. 8e de finale.

Allemagne 2 13.45 Dallil Dallil. Fragespiel für Schnelldenker. 14.15 Ocean Girl. 14.38 Theos Geburtstagsfeier. 14.40 1 - 2 oder 3. Rateshow für Kinder. 15.05 logo. Nachrichten von A Zebra. 15.15 Wickie... und die starken Männer. 15.45 Heute. 15.50 Unsere Hagenbecks. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 ZDF-Abendmagazin. Mit heute-Nachrichten, Sport, Wetter. 17.55 Heiner Lauterbach - Eurocop in Köln. Anschl.: Guten Abend - 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Alle meine Töchter. 20.15 James Last und sein Orchester. 21.15 WISO. 21.45 heute-journal. 22.15 Neu: Tacheles. Johannes Gross und Gäste. 23.15 Allein gegen die Mafia. Fernsehfilm.

RADIOS Espace 2 6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musique de chambre. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 Jazz. 19.00 En quête de disques. 20.05 Disques en lice. Tchaïkovski: La Dame de pique. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturno.

France 2

6.00 Dona Beija. Série 6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amoureux-ement votre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 Matin bonheur 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Pyramide 12.10 Un livre, des livres 12.20 Les Z'amours 12.55 Rapports du loto 12.59 Journal 13.45 Derrick 14.45 Le renard 15.40 Tiercé en direct d'Evry 15.55 La chance aux chansons 16.30 Des chiffres et des lettres 17.00 Un livre, des livres 17.05 Quoi de neuf docteur? 17.30 La fête à la maison 18.05 Les bons génies 18.45 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.15 Invité spécial 20.50 Point route

20.55 Envoyé spécial Magazine présenté par Paul Nahon et Bernard Benyamin. Des hommes de fer Depuis leur cabine futuriste, trois conducteurs de TGV parlent de leur travail au quotidien. Ils sont fiers de conduire un bolide de 980 tonnes lancé à plus de 300 km/h. Le prix de la vie Dans la seule ville de Sarajevo, la plus bombardée durant le conflit dans l'ex-Yougoslavie, 60.000 blessés, dont 1800 invalides sont actuellement recensés. Rêve de bal Les héritières La ville noire En Roumanie

23.00 Expression directe: U.D.F. 23.10 Meurtres en cascade Film de Jonathan Demme (1979) Avec Roy Scheider, Janet Margolin 0.50 Journal 1.05 Le cercle de minuit 2.20 Studio Gabriel (R) 2.50 Bas les masques (R) 4.00 24 heures d'info 4.15 Pyramide (R)

TV 5 Europe 13.30 Bas les masques (R). 14.45 Viva (R). 15.30 Des dames de cœur (R). 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand jeu. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Cinéma: Le repos du guerrier. Film français de Roger Vadim (1962). Avec Brigitte Bardot, Robert Hossein. 21.40 Court-métrage. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.20 Correspondances. 22.30 Grand jeu. 22.35 Ça se discute. 0.05 Tell quel. 0.30 Journal/Météo internationale/Jeu.

RTL F 9.00 C'est déjà demain. 9.20 La dynastie des Forsythe. 10.10 L'enquêteur (R). 11.00 Junior en vacances. Dessins animés. 12.15 Les bonnes affaires. 12.25 Jeudi-midi. 12.55 La vie de famille (R). 13.20 Charles s'en charge (R). 13.45 Les soeurs Reed. 14.30 L'enquêteur. 15.20 Brigade de nuit. 16.15 Les justiciers. 17.00 Starsky et Hutch. 17.55 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Arnold et Willy. 19.20 Popeye. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.30 Firefox, l'amre absolue. Film américain (1982). 22.35 Leader. 22.40 Coplan ouvre le feu à Mexico. 0.25 Téléachat.

RADIOS Suisse alémanique 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag (W). 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Treff. 10.00 Etcetera. 10.10 Mr(s). X. 11.10 Ratgeber: Kultur. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta: Fälliges und Zufälliges aus der Kulturszene. 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Sport live. Mit Berichten vom Playoff-Final in der Eishockeymeisterschaft. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

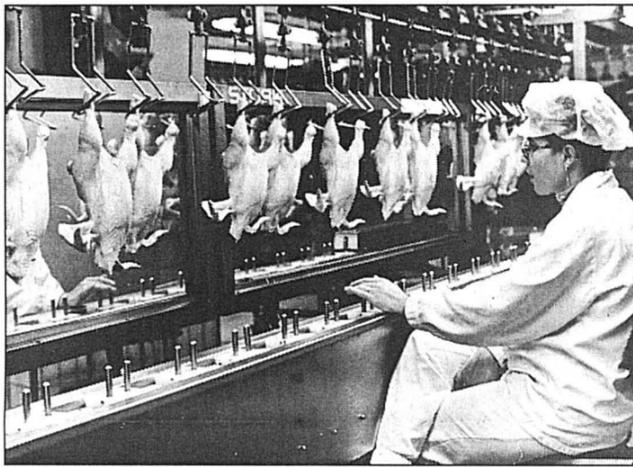
France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.20 Minikeums 10.35 Les mystères de l'ouest 11.25 La cuisine des musquetaires 11.45 Le 12/13 13.10 Tout en musique 13.40 Beau fixe 15.00 Questions au gouvernement 16.10 Les Craquantes 16.40 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter 20.35 Tout le sport

20.50 Le mur de l'Atlantique Film français de Marcel Camus (1970) Avec Bourvil, Sophie Desmarests

22.45 Soir 3 23.10 Ah! Quels titres 0.10 Espace francophone 0.35 Dynastie 1.20 Musique graffiti



TEMPS PRÉSENT - Chaîne de découpage de poulets dans une usine du canton de Vaud. TSR-20.05

Suisse alémanique 13.55 Feinde - Die Geschichte einer Liebe. Amerik. Spielfilm (1989). 15.55 Drei Damen vom Grill. 16.20 rätselTAF. 16.45 Franz und René. 16.55 Spielfilmzeit: Gritta vom Rattenschloss (1/2). 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Marienhof. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Schweizerdütsch, jö herzig! - Landuf Landab. 21.05 Menschen Technik Wissenschaft. Zufallstreffer: Glück im Forschungslabor. Urwaldseilbahn: Schwebend durch den Dschungel. 21.50 10 vor 10. 22.20 DOK - Heidi im Pornoland. Porträt einer Schweizer Sexdarstellerin. 23.20 Delikatessen: Hear My Song. Engl. Spielfilm (1991).

Italie 1 9.35 Anche se volessi lavorare, che faccio? Film commedia di Flavio Mogherini (1972). Con Enzo Cusico, Adriana Asti, Verdemattina. 11.30 Tg 1. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Business. 14.00 Tg 1 - Economia. 14.05 Pronto? Sala giochi. 15.45 Solleico. 17.30 Zorro. Telegiornale. Appuntamento al cinema. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.45 Il fatto. 20.50 Film. 23.05 Tg 1. 23.10 Cliché. 0.00 Tg 1 - Notte. Agenda. Zodiaco. Chiacchiere. Che tempo fa. 0.30 Videosapere. 1.00 Sottovoce.

RADIOS Radio Jura bernois 6.00 Flash. 6.10 Amorce. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 6.55 RJBulle. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.03 Bariolage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occase. 13.40 Naissances. 13.50 RJ-Bulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métrou musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 Magique Boulevard. 19.00 Flash. 19.03 100% musique.

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Evasion. 13.00 Les lumières du music-hall: Les soeurs Etienne. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.05 A tous vents: Jours de fête à Pestel. 15.00 Qui vive. 16.00 Planète blanche: Antarctique. 16.30 Le réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.00 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Ma souris bien aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Auprès de mon arbre: Les plantes à fleurs d'Australie. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950 Nulle part ailleurs 19.30 7 1/2. L'info en direct

20.00 Palettes Stefano di Giovanni, dit Sassetta Documentaire 20.30 Journal

20.45 Thema Sida: les doutes! La vie à tout prix Débat

21.10 Je suis positif 21.25 Débat 21.40 Vaincre la peur Documentaire chilien

20.45 Thema Sida: les doutes! La vie à tout prix Débat

Suisse italienne 11.20 Piccola Cenerentola. 12.00 Baci in prima pagina. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.45 Météo regionale. 12.50 La grande vallata. 13.40 Street Legal. 14.30 Amici miei. 14.45 Luna piena d'amore. 15.25 Agli ordini, papà! 16.05 Ricordi. 16.30 La scelta pilotata. 17.00 Peo - Il cane della porta accanto. 17.40 Cartoonmania. 17.55 Amici. 18.20 La Sfinge. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 FAX - Fatti, attualità, incognite. 21.45 Telegiornale. 21.50 Colombo. 23.20 Telegiornale/Météo. 23.35 Blunotte - The Best of Glastonbury '95. 0.20 TextVision.

Espagne 6.00 Euronews. 7.30 Noticias. 8.45 Euronews. 9.00 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Preguntas y respuestas. 11.00 La aventura del saber. 12.00 Perspectivas. 12.30 Noticias. 13.00 La cocina de Karlos Arguiñano. 13.30 Lingo. 14.00 Euronews. 14.15 El desprecio. 15.00 Telediario. 15.45 Pasa la vida. 18.15 Noticias. 18.45 Serie infantil. 19.10 Famous five. 19.35 Cifras y letras junior. 20.05 En busca del arco iris. 21.00 Telediario. 21.45 La revista. 23.45 El debate de hoy. 1.15 Noticias. 1.45 Despedida y cierre.

RADIOS Canal Alpha + 8.00 Journal cantonal de la semaine en boucle non stop 8.00-12.00. 19.00 Journal cantonal non-stop. 19.14 Journal cantonal. 19.28 Journal cantonal. 19.42 Journal cantonal. 20.01 Expression: Stéphane Sieber, rédacteur en chef de L'Express, reçoit Jean Abt, commandant du corps de d'armée de campagne 1. 20.30 Journal cantonal. 20.44 Journal cantonal. 21.00 Art et foi chrétienne: Le Temoïn (2) - L'histoire de l'Apôtre Pierre. 21.30 Journal cantonal non-stop. 21.44 Journal cantonal. 22.00 Art et foi chrétienne: Le Temoïn (2) - L'histoire de l'Apôtre Pierre. 22.30 Expression: Stéphane Sieber reçoit Jean Abt. 23.00 Art et foi chrétienne: Le Temoïn (2) - L'histoire de l'Apôtre Pierre.

M 6

10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.35 Infoconso 10.40 Ecolo 6 10.45 M6 express 10.50 Les professionnels Echange 11.45 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée Le procès de tante Clara 12.25 La petite maison dans la prairie Soyons raisonnables 13.25 Kaleidoscope Téléfilm américain de Jud Taylor Avec Jaclyn Smith, Perry King. 15.05 Deux flics à Miami Chacun ses problèmes 15.55 Boulevard des clips 16.30 Hit machine 17.05 Filles à papas Le hasard est le meilleur ami de l'amour 17.35 L'étalon noir Un de perdu, une de retrouvée 18.05 Les aventures de Tintin Vol 714 pour Sidney 19.00 Code quantum Le match de la dernière chance 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Mode 6 20.05 Notre belle famille J.T. fait de la télévision 20.35 Passé simple

20.45 Crash Téléfilm américain de Lamont Johnson Avec James Coburn, Charlton Heston, Richard Thomas. La reconstitution d'un accident aérien survenu dans le Middle West en 1987. La brigade spéciale de Sioux City, avec tous les services d'urgence au grand complet, a porté secours aux rescapés. Un téléfilm catastrophe particulièrement réaliste, avec d'excellents comédiens.

22.30 Les jeudis de l'angoisse 22.35 Misery Film américain de Rob Reiner (1990) Avec James Caan, Lauren Bacall

0.20 Mode 6 0.30 Fréquentar 1.20 Best of trash 3.00 Rock express 3.25 Saga de la chanson française Edith Piaf 4.15 La falaise du diable Documentaire 5.10 Boulevard des clips

Autriche 1 13.25 Confetti Paletti. 13.40 Die Fraggles. 14.05 Am Dam Des. 14.20 Die Rätselburg. 14.30 Hero Turtles. 14.55 Artefix. 15.05 Die schnellste Maus von Mexiko. 15.30 Mini-ZIB. 15.35 Raumschiff Enterprise - Das nächste Jahrhundert. 16.25 A-Tiem. 17.10 Katts + Dog. 17.35 Wer ist hier der Boss? 18.05 Full House. 18.30 Alf. 18.55 Meisterkoch. 19.00 Roseanne. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Stockinger. 21.05 Ausgerechnet Chicago. 21.55 Peter Strohm. 22.55 Sport. Hochfilzen: Biathlon Weltcup: 20 km Herren/15 km Damen. 23.55 Zeit im Bild. 0.00 Gefährlicher Urlaub. Brit. Spielfilm (1953).

Portugal 8.45 Noticias dos Açores e da Madeira (R). 9.00 RTPi junior (R). 9.45 Noticias (R). 10.00 Praça da alegria. 11.30 Consonâncias. 12.00 Os homens da segurança. 13.00 Jornal da tarde. 13.30 Na paz dos anjos. 14.00 Mare nostrum patria nostra. 14.30 Nem o pai morre... nem a gente almoça. 15.00 Chuva de maio. 16.00 Notas soltas. 16.30 Noticias dos Açores e da Madeira (R). 16.45 Os dias uteis. 17.45 RTPi junior. 18.45 Sinais. 19.30 Sem limites (R). 20.00 Telegiornal. 20.30 Roseira brava. 21.25 Moedas de troca. 21.30 100 anos de fado. 22.45 Remate. 23.00 Memórias do tempo. 23.30 Rotações. 0.15 Acontece.

RADIOS Canal Alpha + 8.00 Journal cantonal de la semaine en boucle non stop 8.00-12.00. 19.00 Journal cantonal non-stop. 19.14 Journal cantonal. 19.28 Journal cantonal. 19.42 Journal cantonal. 20.01 Expression: Stéphane Sieber, rédacteur en chef de L'Express, reçoit Jean Abt, commandant du corps de d'armée de campagne 1. 20.30 Journal cantonal. 20.44 Journal cantonal. 21.00 Art et foi chrétienne: Le Temoïn (2) - L'histoire de l'Apôtre Pierre. 21.30 Journal cantonal non-stop. 21.44 Journal cantonal. 22.00 Art et foi chrétienne: Le Temoïn (2) - L'histoire de l'Apôtre Pierre. 22.30 Expression: Stéphane Sieber reçoit Jean Abt. 23.00 Art et foi chrétienne: Le Temoïn (2) - L'histoire de l'Apôtre Pierre.

Des nuages content fleurette, mais le soleil leur tient tête

AUJOURD'HUI

Prévisions pour 14 heures

Températures:

Neuchâtel:	9°
Boudry:	9°
Cernier:	8°
Môtiers:	8°
La Chaux-de-Fonds:	7°
Le Locle:	7°
La Vue-des-Alpes:	6°

Soleil:

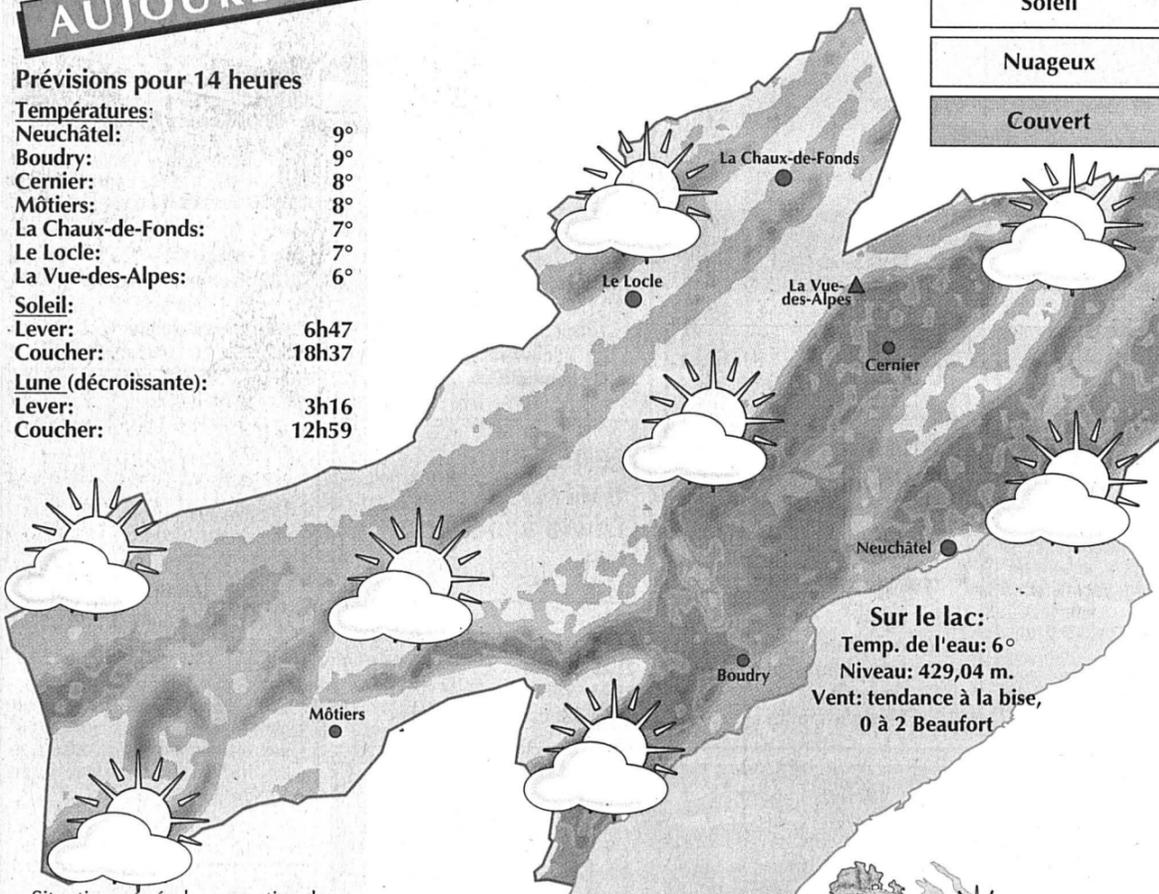
Lever:	6h47
Coucher:	18h37

Lune (décroissante):

Lever:	3h16
Coucher:	12h59

Dominante:

- Soleil
- Nuageux
- Couvert



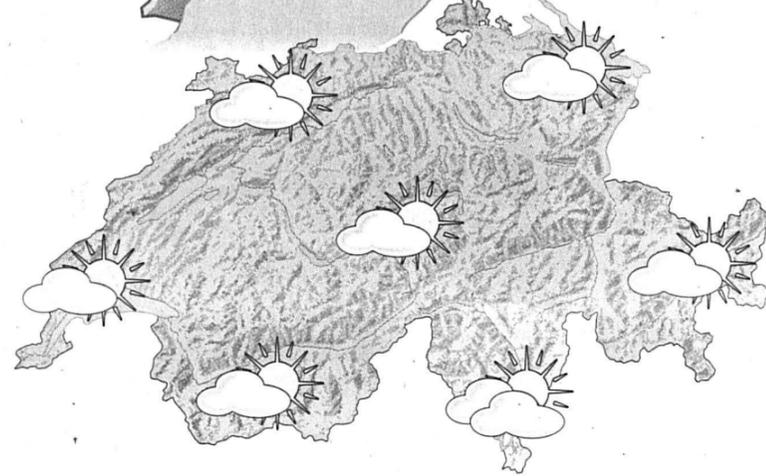
Sur le lac:
Temp. de l'eau: 6°
Niveau: 429,04 m.
Vent: tendance à la bise, 0 à 2 Beaufort

Situation générale: un anticyclone centré sur la Russie influence le temps en Suisse. Toutefois, une dépression sur le proche Atlantique entraîne des nuages d'altitude jusque sur les Alpes.

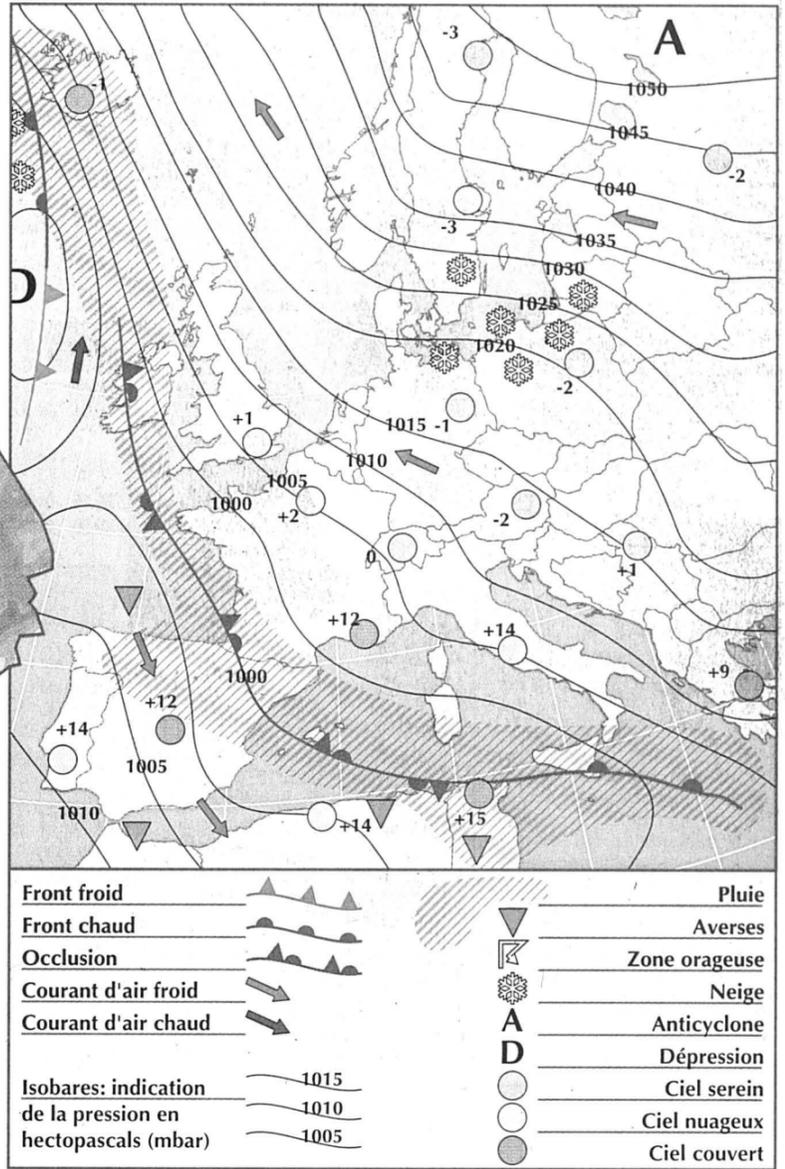
Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais et Grisons: temps assez ensoleillé, malgré des passages de nuages élevés et quelques bancs de stratus matinaux sur le Plateau. Températures: en fin de nuit -3 degrés (jusqu'à -6 en Valais), l'après-midi 8 (10 en Valais). 0 degré à 2000 mètres. Vents de secteur sud faibles en montagne. Sud des Alpes: nébulosité changeante, temps en partie ensoleillé.

Evolution probable jusqu'à lundi: au nord: demain, assez ensoleillé avec quelques passages nuageux. Tendance de samedi à lundi: nébulosité changeante, quelques précipitations possibles. Au sud: augmentation de la nébulosité demain, puis temps très nuageux, avec des précipitations intermittentes. Limite des chutes de neige entre 800 et 1000 mètres.

Infographies Pascal Tissier L'EXPRESS
Sources: Jean-François Rumley, Observatoire cantonal et Keystone.



Demain	Après-demain	Dans trois jours
En plaine: 11°	10°	7°



OBSERVATOIRE

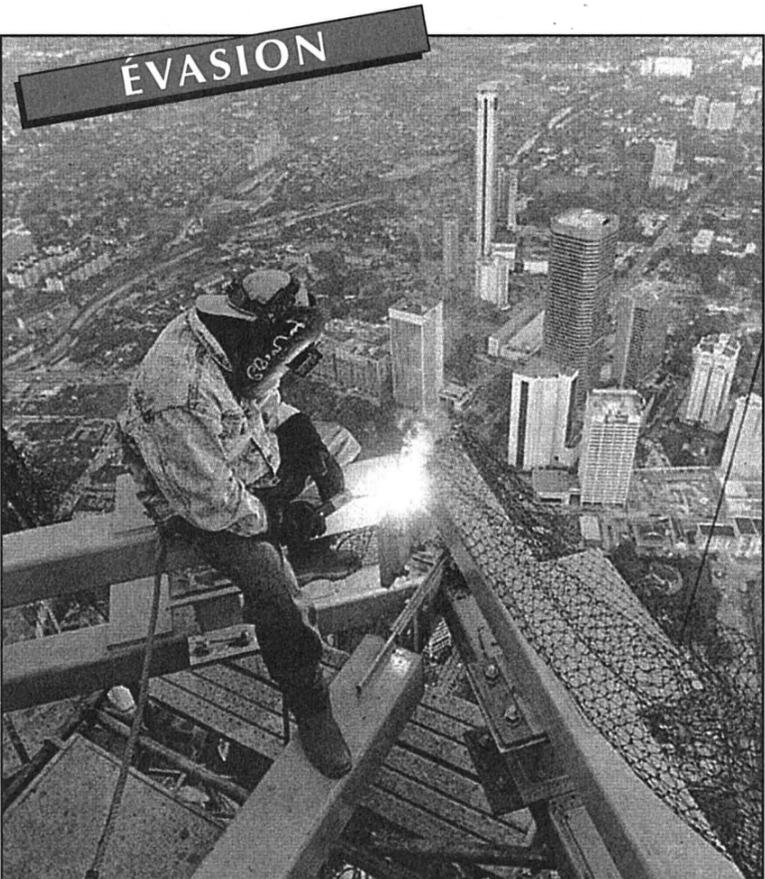
Conditions météorologiques communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel (490 m).

Températures	11.03	12.03	13.03
Moyenne	1,9°	-2,2°	-2,2°
6h30	-2,3°	-3,4°	-5,7°
12h30	3,3°	-0,6°	0,2°
18h30	6,4°	-1,8°	0,8°
Maximum	7,0°	6,4°	2,3°
Minimum	-2,7°	-4,7°	-6,4°
Précipitations (en mm)	0,0	0,0	0,0
Pression barométrique (en mbar)			
6h30	958,8	952,8	949,9
12h30	958,0	952,4	949,5
18h30	954,3	950,4	948,2

TEMPÉRATURES

Hier à 14 heures

En Suisse		
Zurich	très nuageux,	-3°
Bâle-Mulhouse	peu nuageux,	2°
Berne	peu nuageux,	-1°
Genève-Cointrin	beau,	1°
Sion	beau,	5°
Locarno-Monti	beau,	5°
Ailleurs en Europe		
Paris	beau,	3°
Londres	très nuageux,	3°
Berlin	beau,	-1°
Moscou	très nuageux,	-2°
Athènes	très nuageux,	14°
Istanbul	peu nuageux,	11°
Rome	temps clair,	12°
Palma	très nuageux,	14°
Lisbonne	pluvieux,	14°
Autres continents		
Jérusalem	temps clair,	16°
Miami	temps clair,	23°
New York	temps clair,	10°
Rio de Janeiro	pluvieux,	29°
San Francisco	temps clair,	14°
Bangkok	temps clair,	34°



MALAISIE - Une chose est sûre. Pour travailler au sommet d'un des deux gratte-ciel des tours jumelles Petronas à Kuala Lumpur (Malaisie), à «tout juste» 400 mètres de hauteur, il faut avoir l'estomac bien accroché! Il est toutefois vrai que la vue est imprenable... epa

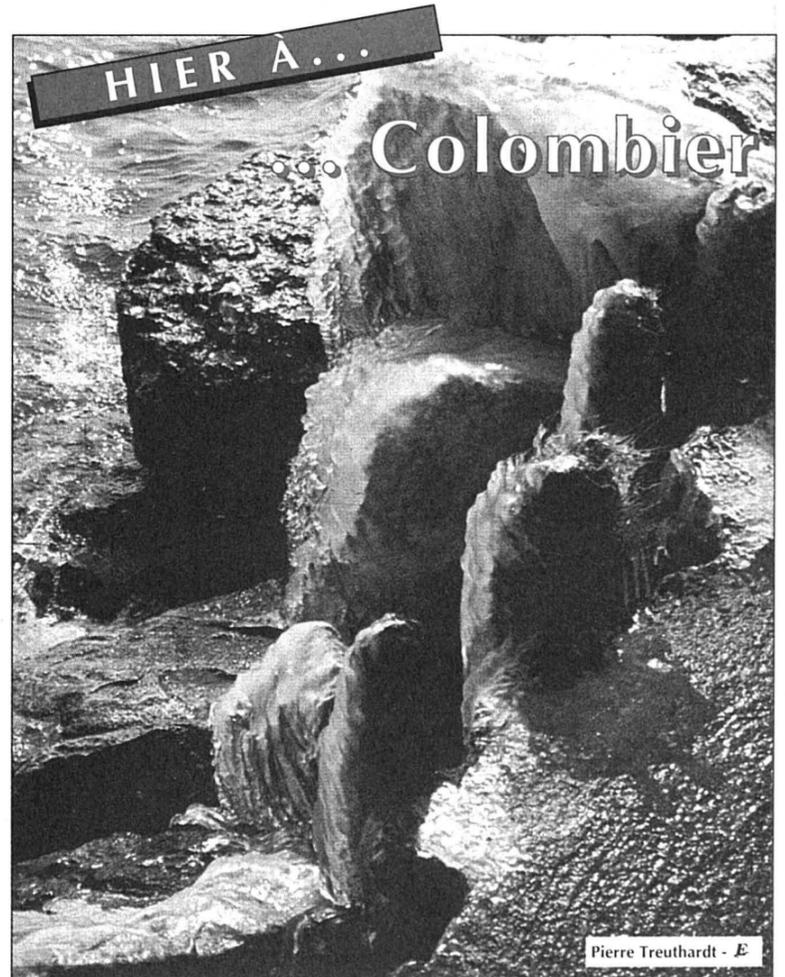
Clin d'œil

Le Goya n'en était pas un

La déception est aussi forte que fut heureuse la surprise: la peinture découverte dans les débris du Prado la semaine dernière à Madrid et qu'on avait cru pouvoir annoncer comme étant un Goya jusqu'ici inconnu, est en fait de la main d'un petit maître de l'époque.

Les responsables du prestigieux musée ont dû reconnaître hier que la toile a été peinte par Mariano Salvador Maella en 1781. Le bruit a couru que cette bêtise pourrait obliger le directeur du Prado, José María Luzon, à remettre sa démission, mais ce dernier a démenti. Il a également refusé la démission de la directrice de la peinture espagnole, Trinidad de Antonio.

C'est en grande cérémonie que le Prado avait dévoilé la toile de 2m40 sur 1m70 vendredi au cours d'une conférence de presse, en présence de nombreuses personnalités politiques. L'œuvre représente les âmes du purgatoire, la Sainte Trinité, la Vierge Marie, saint Pierre, saint Jean-Baptiste, et un prélat italien. /ap



Pierre Treuthardt - E